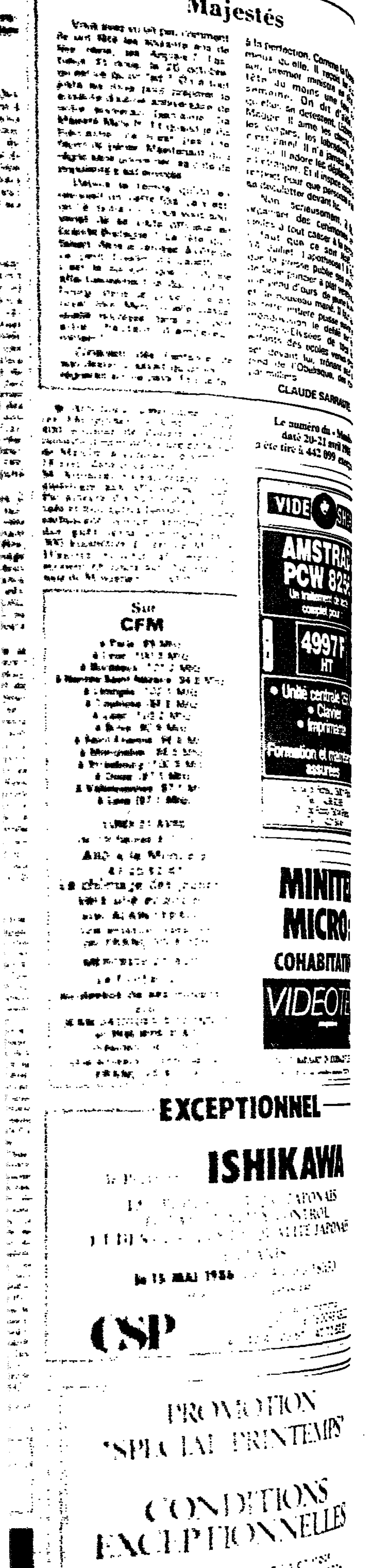


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12825 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 23 AVRIL 1986

Elections anticipées en Espagne

La décision de M. Felipe Gonzalez de dissoudre le Parlement espagnol et d'organiser le 22 juin prochain des élections législatives anticipées n'est, en aucune manière, liée à une crise politique à Madrid. Au contraire, elle illustre la confiance en ses destinées qu'éprouve le Parti socialiste au pouvoir après avoir surmonté avec bonheur deux épreuves : le référendum sur le maintien dans l'OTAN et l'intégration dans la CEE.

La dissolution des Cortès met fin à plusieurs semaines de débats animés au sein du parti. M. Gonzalez, personnellement, ne la souhaitait pas. Soucieux de montrer la solidité des institutions après l'instabilité chronique des gouvernements centristes, il aurait préféré que la législature allât à son terme pour la première fois depuis le rétablissement de la démocratie.

Il s'est finalement rangé aux arguments de ses conseillers, selon lesquels le moment était favorable pour retourner aux urnes. Les sondages confidentiels dont dispose en effet le gouvernement indiquent que le Parti socialiste pourrait obtenir à nouveau la majorité absolue, avec un nombre de sièges assez proche de celui de 1982. La victoire du oui au référendum sur l'OTAN du 12 mars a montré que les socialistes, et plus particulièrement M. Gonzalez, étaient toujours à même, dans une situation pourtant difficile, de faire le plein de leurs électeurs. En outre, la conjoncture économique, malgré le chômage élevé, semble plus propice : la baisse conjugué du prix du pétrole et du cours du dollar a suscité, pour la première fois depuis le début de la législature, des espoirs de relance.

Les ministres économiques, surtout, se sont montrés partisans, face à cette situation, de dissiper au plus vite les incertitudes électorales et d'éviter une virtuelle paralysie de l'activité politique et législative durant six mois, entre la campagne des élections andalouses, les vacances d'été et les législatives. Pour eux, un tel hiatus politique aurait nui à une bonne gestion, et notamment à l'élaboration du budget de 1987.

De plus, le maintien des élections en octobre risquait de permettre aux formations rivales situées sur les franges du Parti socialiste de se consolider. A gauche, les forces qui avaient défendu au référendum le non à l'OTAN tentent, avec quelque succès semble-t-il, de se regrouper autour du Parti communiste. Au centre, le nouveau PRD (Parti réformiste démocratique) de M. Miguel Roca s'est trouvé conforté par le bon résultat obtenu aux élections régionales de Galice, en novembre dernier.

Malgré tous ces arguments en faveur d'élections anticipées, la tension en Méditerranée avait ajouté aux hésitations du chef du gouvernement. Ne risquait-elle pas de rouvrir les blessures, à peine cicatrisées, provoquées dans l'électorat socialiste par la campagne référendaire ? M. Gonzalez a finalement estimé que sa position équilibrée – condamnation à la fois de l'appui du régime libyen au terrorisme et de l'intervention américaine – avait été bien comprise par la population. Le soutien inconditionnel à Washington proclamé par le leader de l'opposition conservatrice, M. Manuel Fraga, ne pouvait en revanche que porter préjudice aux principaux adversaires du premier ministre, qui a voulu battre le fer tant qu'il était chaud.

LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Le gouvernement presse le Parlement de lui laisser les mains libres

L'Assemblée nationale devait commencer, ce mardi 22 avril, l'examen du projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale (privatisation, emploi des jeunes, contraintes sur les entreprises). M. Jacques Chirac aurait voulu que le Parlement allât vite, mais les socialistes entendent débattre de mesures qui mettent en cause une grande partie du travail de la précédente législature. Aussi le gouvernement pourrait-il être amené à engager sa responsabilité sur le vote de ce texte, comme le conseil des ministres l'y a autorisé. Le PS a l'intention de saisir le Conseil constitutionnel, malgré les modifications déjà apportées au projet initial par M. Edouard Balladur.

Un libéralisme bien tempéré

par BRUNO DETHOMAS

Naguère, le libéralisme apparaissait à ce qui était alors l'opposition comme la panacée qui allait faire entrer la France dans la modernité. On peut s'interroger sur la réalité du *credo* libéral d'une équipe qui ne comprend pas moins de quinze énarques, formés par et pour le service de l'Etat et, comme tels, peu enclins au goût du risque.

Le triptyque de l'action gouvernementale après un mois de pouvoir – dévaluation, loi d'habilitation et collectif budgétaire – permet de se faire une opinion sur la fidélité des hommes politiques à leur programme.

Plusieurs députés socialistes, et non des moindres, ont fait remarquer au lendemain de la dévaluation que celle-ci ne s'imposait pas puisque le marché ne la réclamait pas. Et, de fait, malgré quelques attaques, le franc n'était pas à la traîne du système monétaire européen ; les entrées massives de capitaux depuis l'ajustement monétaire d'Ootmarsum sont d'ailleurs venues confirmer la confiance des opérateurs dans une monnaie au plafond du SME.

(Lire la suite page 6.)

WASHINGTON, L'EUROPE ET LA LUTTE ANTITERRORISTE

Les grandes manœuvres du président Reagan

Après les décisions prises lundi 21 avril à Luxembourg par les ministres des affaires étrangères de la CEE tendant à restreindre les facilités accordées aux diplomates libyens en poste dans les pays de la Communauté, le gouvernement britannique a ordonné ce mardi l'expulsion de dix-neuf étudiants libyens. Ceux-ci ont été incarcérés en attendant leur départ.

Les mesures prises à Luxembourg ont été qualifiées de « racistes et fanatiques » par Tripoli, et de « honteuses » par Moscou.

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan entend maintenant mobiliser l'Europe – et donc la France – contre le terrorisme et compte utiliser à cet effet la réunion annuelle, la semaine prochaine à Tokyo, des pays occidentaux les plus industrialisés. « *Nous allons à* [ce] *sommet pour voir ce que nous pouvons ensemble mettre sur pied* », a-t-il notamment déclaré dans une interview accordée lundi 21 avril aux quatre grandes agences de presse internationales. Plus qu'un « *grandiloquent communiqué* » sur un sujet dont « *nous savons tous*, a-t-il dit, *ce que nous pensons* », le président américain escompte de cette réunion une définition de ce que « *nous pouvons faire ensemble pour traiter du problème* ». Totalement discret sur ce qu'il pourrait lui-même proposer, M. Reagan a, en revanche, affirmé que « *certains* » des gouvernements européens seraient, le cas échéant, disposés à une action radicale contre le régime libyen, et rien n'indiquait dans son propos que l'idée lui déplut.

Bien qu'il ne l'ait pas nommée, il semble que c'est essentiellement à la France que M. Reagan faisait allusion en déclarant que Washington avait « *constaté que certains* [pays européens suggéraient] *que nous étudiions sérieusement ensemble une véritable action d'envergure* » contre le colonel Kadhafi.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

UNE NOUVELLE BROCHURE DU « MONDE »

La France des régions

Les Français ont, le 16 mars dernier, voté deux fois : l'une pour désigner leurs députés, l'autre pour choisir leurs conseillers régionaux. Ce second vote représentait une « première » dans l'histoire politique française. Les régions, qui sont devenues des collectivités territoriales à part entière, au même titre que les communes ou les départements, seront désormais administrées par des élus issus du suffrage universel.

C'est ce qui a conduit *le Monde* à faire le point sur cette « France des régions » telle qu'elle se présente au lendemain du 16 mars 1986. La brochure de 120 pages, qui est mise en vente à partir de cette semaine, rappelle d'abord l'enjeu politique et économique de la régionalisation mise en place en 1972, puis en 1982. Suit une présentation des vingt-six régions, métropolitaines et d'outre-mer, avec, pour chacune, une fiche démographique et administrative, le résultat complet des élections, la composition du bureau du conseil régional, un portrait de son président. L'Office interrégional du politique – émanation du CNRS et de la Fondation nationale des sciences politiques – a réalisé une enquête complète sur les comportements des habitants de quinze régions. Nous en reproduisons, avec les commentaires appropriés, les principaux résultats.

Un rappel des principaux textes de référence précisant, en particulier, les compétences des nouvelles collectivités territoriales, un encart de cartes en couleurs mettant à jour les caractéristiques démographiques, économiques, sociales et politiques de la France régionale, complètent cette brochure.

★ **42 F. En vente chez tous les marchands de journaux.**

LE MEURTRE D'UN ENFANT DANS UNE GRANDE CITÉ

Procès d'un homme tranquille

La cour d'assises de la Seine-Saint-Denis devrait rendre, dans la soirée du 22 avril, son arrêt au terme du procès de M. René Aigueperse qui, excédé par le bruit, avait tué d'un coup de carabine, le 9 juillet 1983, un enfant âgé de neuf ans, Toufik Ouannès.

« *René, il n'y avait rien à en dire. Il était de ceux dont on ne parle pas parce qu'ils n'ont jamais d'histoire avec personne.* » Il est tout ému, M. Roland Dupeux, agent de la RATP et collègue de René Aigueperse dont voici qu'aujourd'hui on va précisément beaucoup parler. Car le machiniste modèle est bel et bien dans le box de la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, accusé d'homicide volontaire sur la personne d'un gamin de neuf ans, Toufik Ouannès, tué le 9 juillet 1983 d'un plomb de carabine à air comprimé, à la triste cité des 4 000 logements de La Courneuve.

Il faisait beau et chaud en cette soirée. Il y avait du monde dans les rues, et du bruit. Les jeunes immigrés fêtaient la fin du Ramadan en faisant partir des pétards. Du cinquième étage de son F3 alloué en 1975 par la RATP, René Aigueperse n'a pas supporté. Mais, il l'assure, il ne voulait pas tuer. La preuve, pense-t-il, n'en est-elle pas apportée par le fait que, propriétaire d'une 22 long rifle, il a volontiers délaissé cette arme pour se servir de la modeste carabine à air comprimé de son fils. Alors il est là, tout simple, avec son visage de quinquagénaire, son regard de presbyte derrière des lunettes cerclées d'acier, appliqué à convaincre.

C'est sûr qu'il a pour lui ce passé exemplaire de fils unique, né dans le Lot en 1934, d'apprenti mécano venu ensuite à Paris après deux ans de service en Algérie, pour entrer en 1961 à cette RATP qu'il ne devait plus quitter. Il y était l'employé parfait, celui auquel – ils sont rares – on octroie la prime mensuelle de courtoisie de 35 francs tant il se montrait affable envers l'usager. Dans cette cité des 4 000, dans cet immeuble aux mille fenêtres, aux six entrées, il n'avait jamais eu un mot avec quiconque. C'était à qui louerait son caractère si souple de locataire sérieux, de bon vivant aussi, de sage enfin qui faisait construire au pays natal la maison de sa retraite et qui, à la première occasion de vacances, était si heureux de retourner là-bas.

Pour autant, le trois-pièces de La Courneuve ne lui déplaisait pas. « *L'appartement était très agréable. C'est le voisinage qui faisait problème. Tout était dans un état déplorable.* » Il n'incrimine personne. Il constate seulement : les boîtes aux lettres détruites, les graffiti dans les escaliers et les ascenseurs, bref ce qu'il appelle « *des conditions de vie exaspérantes* ». Il s'en accommode pourtant. Serait-ce alors un accident coronarien survenu le 11 avril 1983 qui l'aurait soudain changé ? Sans doute, il s'en était remis après deux mois de convalescence. Il reste qu'il ressortait de l'épreuve diminué, anxieux, qu'il avait dû quitter son emploi de machiniste pour celui, plus ingrat, de contrôleur et qu'il lui fallait maintenant des tranquillisants, du repos, lui qui, chaque matin, continuait de se lever à 4 heures pour aller prendre son service. Le 9 juillet 1983, tout a donc basculé en quelques instants.

On lui dit : « *Mais ce bruit de la cité, il était déjà ancien.*

– Oui, mais ça avait empiré et, avant, je n'étais pas malade. »

Peut-on, malgré tout, devenir soudain tireur de la sorte ? Sa 22 long rifle, il la possédait depuis treize ans. Elle lui servait uniquement dans le Lot. La carabine à air comprimé, c'était un cadeau fait à son fils de quinze ans, trois ans plus tôt. Le 9 juillet 1983, il était rentré chez lui comme à l'ordinaire, vers 13 heures.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

(Lire la suite page 10.)

étranger

LES SUITES DU RAID AMÉRICAIN EN LIBYE ET LA LUTTE

Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne ont opposé, lundi 21 avril, leur veto à un projet de résolution condamnant le récent raid américain contre la Libye au Conseil de sécurité de l'ONU. Les deux autres pays occidentaux membres non permanents du Conseil de sécurité, l'Australie et le Danemark, ont également voté contre ce texte, qui était présenté par les non-alignés. Le Venezuela s'est abstenu. La résolution a obtenu neuf voix : Bulgarie, Chine, Congo, Emirats arabes unis, Ghana, Madagascar, Thaïlande, Trinidad et Tobago, URSS.

La résolution, qui a donc été rejetée en raison du triple veto occidental, condamnait aussi *« les activités terroristes, qu'elles soient perpétrées par des individus, des groupes ou des Etats »* et appelait les Etats-Unis à renoncer à toute attaque ou à toute menace d'attaques.

● A BERLIN-OUEST, plus de deux semaines après l'attentat anti-américain contre la discothèque La Belle, les enquêteurs ouest-allemands semblent tenir une piste. Un Palestinien soupçonné d'avoir participé à cet attentat a été arrêté vendredi soir. Il s'agit du frère de M. Hindawi, arrêté à Londres. Confronté dimanche à une centaine de témoins qui étaient présents dans la discothèque au moment de l'attentat, il a été formellement identifié par certains d'entre eux, mais M. Manfred Ganshow, le responsable des services secrets ouest-berlinois, reste très discret sur cette arrestation *« pour les besoins de l'enquête »*. Le suspect vivait à Berlin-Ouest depuis quelque temps et avait un passeport jordanien. Selon le journal *Bild*, il détenait des croquis de restaurants, discothèques et établissements publics de Berlin-Ouest.

● A LONDRES, M. Nezar Hindawi, un Jordanien, a été inculpé, lundi 21 avril, de conspiration visant le meurtre d'Anne-Marie Hurphy et de plusieurs autres personnes à la suite de la tentative d'attentat contre un jumbo-jet d'El Al à l'aéroport de Londres-Heathrow jeudi dernier. Selon la police, le projet avait été préparé longtemps à l'avance. M. Hindawi, qui avait été arrêté vendredi dans un hôtel de Londres, serait marié à une Polonaise qui élèverait dans son pays leur fille âgée de cinq ans.

Outre M. Hindawi, la police londonienne interroge une autre personne, alors qu'une troisième interpellée dans le cadre de cette enquête, a été relâchée.

● A LIMA, une voiture piégée a explosé lundi devant la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, provoquant un trou dans le mur d'enceinte du bâtiment. L'attentat a été revendiqué par le mouvement de guérilla péruvienne Tupac Amaru (MRTA) comme étant un acte de *« solidarité avec le peuple libyen et les peuples d'Amérique centrale »*.

● A SONGKHLA, ville située à près de 1 000 kilomètres au sud de Bangkok, une bombe a été lancée mardi contre le consulat des Etats-

RELATIONS PUBLIQUES A BENGHAZI

« Reagan, tu seras détruit à ton tour »

De notre envoyé spécial

Benghazi. — Au signal, lorsque micros, caméras et magnétophones sont en place, une centaine d'écoliers en blouse bleue lèvent le poing et se mettent à hurler : *« Reagan, toi qui as tué les héros libyens, tu seras détruit à ton tour. »* Un cameraman demande-t-il un autre plan ? Sagement alignés dans la cour cimentée de la petite école du quartier Ben-Younis, filles et garçons, rigolards, reprennent à la demande leurs slogans vengeurs contre l'Amérique.

La scène se passe lundi 21 avril à Benghazi, deuxième ville de Libye. Elle fait partie de la formidable offensive montée par les autorités pour dénoncer dans l'opinion internationale la *« barbarie »* du bombardement américain. Cible principale : les médias d'outre-Atlantique, et notamment les grandes chaînes de télévision. Elles forment le bataillon le plus important des quelque deux cents journalistes occidentaux invités à participer à cette visite « très guidée » des emplacements touchés par le raid de lundi dernier. Le message des services de l'information est simple : aucune installation militaire n'a été atteinte ; les Américains ne s'en sont pris qu'à des cibles civiles, faisant une vingtaine de morts.

A 200 mètres de l'école, à la sortie de la ville, en bordure du boulevard périphérique, un bloc de trois à quatre maisonnettes est en ruine, aplati par les bombes. Un peu plus loin, c'est un appartement au premier étage d'une HLM qui a été touché : à l'arrivée des journalistes, un portrait de Kadhafi apparaît à une fenêtre et, de nouveau, sont scandés quelques slogans antiaméricains. Plus au cœur de la ville, une bombe est allée détruire un pavillon dans un centre pour handicapés physiques. Le toit est effondré, les murs déchiquetés, mais il n'y a pas eu de victime.

« Voilà le cadeau des Américains »

Nul objectif militaire ne paraissait être situé à proximité immédiate des seuls emplacements où ont été ainsi conduits les journalistes. *« Apparemment, les Américains ne savaient pas trop où ils étaient, car ils n'avaient aucune raison de lâcher les bombes ici »*, explique, fataliste, un habitant d'un des quartiers touchés. Un autre fait part d'une réaction de stupeur qui semble être largement partagée dans la population : *« Personne ne pensait que la ville serait attaquée ; on savait ce qui s'était passé en mars dans le golfe de Syrte mais on n'imaginait pas que la guerre viendrait jusqu'ici. »*

A une vingtaine de kilomètres de Benghazi, sur une plage battue par le vent, les artificiers de l'armée libyenne ont regroupé plusieurs des projectiles qu'ils disent avoir retrouvés après le bombardement. Il y a là notamment une demi-douzaine de bombes à fragmentation portant à leurs flancs la mention « antipersonnel ». Ces bombes délivrent à l'impact des grappes de petites pièces de ferraille. Plusieurs dizaines de ces capsules métalliques étaient disposées de façon à inscrire en anglais sur le sable, en lettres géantes, le slogan : *« A bas les Etats-Unis ! »* Devant ces monceaux de ferraille, un soldat en uniforme vert olive flottant s'exclame avec un sourire amer : *« Voilà le cadeau des Américains. »* Aucun élément de ces bombes à fragmentation ne se trouvait parmi les zones résidentielles touchées par le raid. Elles semblent avoir été utilisées, en revanche, lors des bombardements de l'aéroport de Benghazi, dont la piste, piquée çà et là de cratères, paraît avoir été sérieusement atteinte.

Les restes de deux appareils de la Libyan Airline et de deux hélicoptères militaires de fabrication soviétique, détruits durant le bombardement, ont été placés sur un coin du tarmac. En bout de piste, comme en alerte, stationnaient trois Mirage des forces aériennes, missiles accrochés sous les ailes. L'objectif de cette campagne de relations publiques, soigneusement organisée par les autorités, est clair : exploiter au maximum dans l'opinion internationale l'image d'une Libye petite nation de trois millions d'habitants, injustement attaquée par la puissante Amérique.

Dès dimanche soir, les comités révolutionnaires de Tripoli avaient appelé à une manifestation. Quelques dizaines de jeunes gens, drapeaux verts à bout de bras, ont vilipendé *« le grand satan de Washington »*. Le défilé a eu lieu devant l'hôtel de la capitale où est installée la presse internationale. Il n'a commencé que lorsque les journalistes, ayant fini de dîner, se trouvèrent disponibles, évidemment pas par hasard.

ALAIN FRACHON.

Mme KADHAFI : MOUAMMAR N'EST PAS UN TERRORISTE

Tripoli *(AFP, AP)*. — Fait sans précédent, Mme Mouammar Kadhafi, épouse du chef de la révolution libyenne, a rencontré, lundi 21 avril, la presse internationale pour défendre son mari et accuser le président Ronald Reagan et le premier ministre britannique de « terrorisme ».

La rencontre a eu lieu dans l'enceinte de la caserne militaire de Bab-el-Azisiya, devant le domicile familial endommagé lundi dernier par le raid de l'aviation américaine contre la Libye. Sa fille adoptive, Hana, quinze mois, a été tuée et deux de ses enfants ont été blessés au cours de cette attaque.

Assise, entourée de deux de ses enfants debout, Mme Kadhafi, âgée d'une trentaine d'années, en tenue traditionnelle noire, s'est adressée en ces termes aux journalistes : *« Mouammar n'est pas un terroriste. Je suis fière de mon mari. »* Et, demandant au peuple américain de juger Ronald Reagan, et au peuple britannique de juger Mme Thatcher : *« Est-ce vraiment de l'humanisme que de tuer ma fille adoptive et de blesser deux de mes enfants. Reagan a perdu et tout le monde parle désormais de ses crimes. S'il m'arrivait d'attraper des aviateurs américains, je n'hésiterais pas à les tuer. »*

Au terme de ce bref entretien, un de ses fils a conclu : *« En quoi sommes-nous responsables ? Si Reagan veut faire la guerre, il n'a qu'à s'attaquer à des objectifs militaires. »*

Peu après la conférence de presse, le ministère libyen de l'information a distribué aux journalistes des photos de famille du colonel Kadhafi en compagnie de sa fille adoptive Hana portant la légende : *« Papa, tu m'as adoptée. Reagan m'a assassinée. »*

● *Le* Sunday Times *et les « commanditaires » libyens.* — Les deux Britanniques assassinés ont été enlevés sur l'ordre direct de responsables des services secrets libyens opérant à Beyrouth, a rappelé, samedi 19 avril, le *Sunday Times*. De sources bien informées l'hebdomadaire tient que des intégristes chiites avaient été engagés pour enlever MM. Douglas et Padfield. Les deux Britanniques ont été remis presque aussitôt entre les mains d'agents secrets libyens et conduits dans le secteur contrôlé par les Syriens, dans les montagnes du Chouf (sud-est de Beyrouth), où leurs corps ont été retrouvés.

Le reportage effectué au Liban par le journal britannique révèle par ailleurs qu'un haut responsable des services secrets libyens a rencontré de « petits chefs » de milices et leur a offert de l'argent en contrepartie de leur collaboration pour repérer des « cibles » américaines ou britanniques, et perpétrer contre elles des attentats. — *(AFP.)*

Les grandes manœuvres du président américain

(Suite de la première page.)

Quelques heures avant que cette interview ne fut accordée, le *Washington Times* (quotidien d'extrême droite lié à la secte Moon et très lu à la Maison Blanche, où il bénéficie de bonnes sources) avait, en effet, affirmé, sous un énorme titre de une, que M. Mitterrand aurait indiqué aux autorités américaines, avant les bombardements de la semaine dernière, que la France ne pourrait soutenir cette attaque qu'à la condition qu'elle soit *« assez forte pour avoir comme objectif politique l'éviction »* de M. Kadhafi.

Citant *« un haut fonctionnaire ayant requis l'anonymat »*, le quotidien affirmait encore que le président de la République aurait énoncé cette position, lundi 14 avril, devant l'ambassadeur américain auprès des Nations unies, le général Vernon Walters, qui avait été envoyé en mission d'information en Europe. Toujours selon le *Washington Times*, M. Chirac aurait, lui, *« totalement »* rejeté, *« dans la tradition de la ligne gaulliste »*, l'idée d'un soutien aux plans militaires américains, alors que M. Mitterrand aurait dit au général Walters que la France serait *« totalement avec les Etats-Unis »* s'il s'agissait réellement d'écarter M. Kadhafi du pouvoir.

Une simple salve

Samedi dernier déjà, un éditorialiste du *New York Times* avait écrit, dans un article qui avait causé quelques remous diplomatiques, que l'ambassadeur de France auprès des Nations unies, M. de Kemoularia, aurait déclaré au cours d'un dîner que la France aurait été aux côtés des Etats-Unis s'ils avaient décidé de frapper réellement un grand coup. L'ambassadeur dément les propos qui lui sont prêtés, mais il est vrai, quoi qu'il en soit, que les représentants français aux Etats-Unis ont souvent été amenés à faire valoir — en expliquant pourquoi Paris avait refusé la traversée de son espace aérien aux bombardiers américains — que la France ne pouvait mettre en jeu toute sa politique arabe pour une simple salve qui ne résolvait rien.

Que le général Walters ait sincèrement compris plus qu'il ne lui avait été dit ou que les autorités américaines cherchent sciemment à imposer une politique à M. Mitterrand en le mettant au défi de démentir qu'elle soit sienne, le résultat concret de cet imbroglio est que Paris se trouve mis au pied du mur — avec subtilité et brutalité à la fois.

Subtilité, car en faisant écrire — ou, qu'importe, en révélant — que M. Chirac se serait montré plus fermé encore que M. Mitterand à l'entreprise américaine contre la Libye, on tente de le pousser sans ménagements à protester du contraire et à œuvrer à la définition d'une position française dont M. Reagan puisse se réjouir à Tokyo. Quant à la brutalité, elle est dans la condamnation prononcée, dans cette même interview, contre la France, dont le président américain a déclaré *« avoir à critiquer »* la décision de refuser la traversée de son espace aérien.

« Je ne peux voir aucune justification » à cette décision, a dit M. Reagan en soulignant — comme pour mieux montrer qu'il ne devait s'agir que d'un malentendu aisément réversible — que les Français *« avaient des preuves* [contre la Libye] *et prenaient eux-mêmes des mesures en renvoyant des diplomates libyens chez eux »*. Pressé alors par le correspondant de l'Agence France-Presse à la Maison Blanche, Pierre Rousselin, de lever toute ambiguïté (*« Avez-vous bien dit que certains de vos alliés (...) seraient maintenant plus disposés à entreprendre (...) une action militaire contre la Libye ? »*), M. Reagan a répondu : *« Certains ont suggéré que si nous devions recourir à la force, cela devrait peut-être se faire sur une base plus large et avec l'intention déterminée de changer la politique libyenne. »*

Un peu inquiets, les collaborateurs de M. Reagan ont ensuite déclaré officieusement que ce n'était pas vraiment ce qu'il voulait dire, mais aucun ne s'était encore risqué, lundi, à un rectificatif officiel, qui n'eût pourtant pas été le premier du genre.

En tout état de cause, il est sûr que la pression sur l'Europe sera très vive à Tokyo et que l'effort américain va principalement porter sur Paris, dont le refus de prêter la main au raid de la semaine dernière a déchaîné une véritable vague anti-française aux Etats-Unis ; le bicéphalisme politique français semble, vu de Washington, propice aux manœuvres ; et son soutien est essentiel à la Maison Blanche pour s'assurer un rapport de forces favorable à Tokyo.

En attendant, le département d'Etat s'est félicité des mesures prises, lundi, contre la Libye par la Communauté européenne, et la France — aux côtés des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne — a opposé, le même jour, au Conseil de sécurité de l'ONU, son veto à une résolution des non-alignés condamnant les bombardements contre la Libye. Le général Walters s'est vivement réjoui de ce veto français, qui paraît n'avoir pas scandalisé du tout l'ambassadeur libyen.

BERNARD GUETTA.

[On se refuse, à l'Elysée, à tout commentaire sur les propos de M. Reagan et sur les informations rapportées par le *Washington Times*.]

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 570 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 8 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

CAIN EN LIBYE ET LA LUTTE

manœuvres du président américain

ANTITERRORISTE

Unis sans faire de victimes. L'attentat n'a pas été revendiqué, mais Songkhla, ville natale du premier ministre thaïlandais, est située au cœur d'une région peuplée principalement de musulmans et où opèrent plusieurs mouvements indépendantistes. Les autorités thaïlandaises se sont inquiétées, ces derniers temps, d'une apparente pénétration libyenne de ces mouvements, mais elles n'ont pas fourni de détails permettant d'en juger l'ampleur.

● A BEYROUTH, alors que l'évacuation des ressortissants étrangers s'est poursuivie lundi, les dirigeants musulmans libanais ont continué à dénoncer les enlèvements et les assassinats d'étrangers. M. Nabih Berri, chef du mouvement Amal, dont la milice est la plus nombreuse et la plus présente à Beyrouth-Ouest, a qualifié ces actes de « honteux », ajoutant qu'ils discréditent *« les forces nationales et musulmanes »*.

Le ministre de l'éducation, M. Sélim Hoss (sunnite), a déclaré : *« Ce qui est arrivé et ce qui est en train de se dérouler est une honte que nous paierons très cher. »*

Le chef druze, M. Walid Joumblatt, avait qualifié, dimanche, Beyrouth-Ouest de *« jungle »*. *« On a le sentiment que certains pays arabes veulent se venger de Beyrouth. Eux ont le droit d'avoir des écoles, des universités et des hôpitaux et accordent des facilités aux étrangers, nous, sommes condamnés à l'ignorance de la jungle. »* — *(AFP, Reuter, AP.)*

La CEE adopte de nouvelles restrictions administratives à l'activité des « diplomates » libyens

Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis lundi 21 avril à Luxembourg, ont adopté un ensemble de mesures destinées à favoriser la lutte contre le terrorisme à l'intérieur de la CEE, principalement en restreignant les facilités accordées aux « diplomates » libyens.

La Grèce avait tout d'abord émis des réserves, mais l'unanimité a finalement pu être obtenue entre les Douze en faveur de cet ensemble de mesures — dont beaucoup d'observateurs relèvent la modestie, puisqu'elles ne comportent ni sanctions économiques à l'égard de Tripoli, ni fermeture d'ambassades, ni obligation stricte, pour les Etats membres, de les appliquer systématiquement.

Il s'agit essentiellement de la réduction du personnel des ambassades, consulats et autres organismes libyens dans la Communauté, avec réduction parallèle du nombre des diplomates des pays de la CEE en poste en Libye ; de la limitation de la liberté de mouvement des diplomates libyens ; de l'adoption d'une procédure plus stricte pour l'octroi de visas ; de l'examen des dispositions à prendre pour éviter que les privilèges et immunités diplomatiques fassent l'objet d'abus dangereux pour la sécurité, et, enfin, de l'engagement des Etats membres à ne pas autoriser l'entrée sur leur territoire de ressortissants libyens expulsés par un autre pays membre.

Ces décisions confirment et complètent les orientations qui avaient été approuvées le 14 avril dernier à La Haye, quelques heures avant le raid américain. Selon M. Jean-Bernard Raimond, ministre français des affaires étrangères, les Douze ont voulu ainsi *« choisir une voie européenne qui soit significative, claire et complète »*, et, par là même, échapper à *« l'alternative de l'intervention militaire ou de ce qu'on décrit comme de la passivité »*.

Tripoli : « Un traitement raciste et fanatique »

Son collègue néerlandais, M. Hans Van den Broek, qui préside les travaux des Douze, a souligné que *« l'Europe attache une grande importance à prévenir l'escalade et les actions militaires »* et que sa méthode pour ramener la Libye à un comportement plus raisonnable était *« une méthode diplomatique et politique »*. D'après des représentants de la Commission de Bruxelle, les Britanniques et les Allemands ont été les premiers à écarter l'éventualité de sanctions économiques, nous indique notre correspondant auprès des Communautés européennes, Philippe Lemaître.

Ces mesures, a déclaré lundi soir à Rouen le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, M. Jean Lecanuet, illustrent *« l'impuissance et la résignation »* des Douze devant la menace terroriste libyenne, en particulier par cette absence de toute sanction économique contre Tripoli.

A Moscou, l'agence Tass a, au contraire, estimé que les Européens avaient, en adoptant ce dispositif, *« cédé à la pression de Washington, qui accentue sa campagne antilibyenne »*, et pris ainsi *« une décision honteuse »* contre *« la victime de l'agression »*, de façon *« contraire à l'état d'esprit de l'opinion progressiste des pays ouest-européens »*. Tass note toutefois que les Etats-Unis auraient souhaité de la part de leurs alliés l'adoption de *« mesures beaucoup plus larges »* et que seule la Grande-Bretagne *« partage sans réserve la politique de la Maison Blanche »*.

A Tripoli, l'agence Jana a déclaré après la décision des Douze que ces derniers voulaient appliquer à la Libye *« un traitement raciste et fanatique consistant à réduire le personnel de ses bureaux populaires »*. Les pays de la Communauté, ajoute l'agence officielle, seront considérés comme *« complices du crime »* américain s'ils s'en prennent réellement aux ambassades libyennes. — *(AFP, AP.)*

EN VISITE A PARIS

M. Shimon Pérès estime que l'attitude de la France à l'égard du terrorisme est « claire et définie »

M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, est arrivé, lundi 21 avril, à Paris, où il a été reçu à déjeuner par M. Mitterrand à l'Elysée, puis, à dîner, par M. Chirac, à l'hôtel Matignon, avant de participer à une soirée organisée par le Congrès juif mondial. M. Pérès a également rendu une visite de courtoisie au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas.

Ses entretiens avec le président de la République et le premier ministre ont été principalement consacrés au terrorisme et à la situation au Proche et Moyen-Orient. L'attitude de la France à l'égard du terrorisme, a-t-il estimé, est *« claire et définie »*, et Paris *« connaît le problème et dispose des moyens nécessaires pour faire face à cette menace, qui peut devenir la plus dangereuse de notre époque »*. Le premier ministre israélien, interrogé à sa sortie de l'Elysée, s'est interdit de commenter le refus opposé par la France à la demande d'autorisation de survol de l'Hexagone par les appareils américains lors du raid contre Tripoli et Benghazi.

Lundi soir, M. Chirac a assuré à son hôte que la qualité des relations franco-israéliennes ne serait nullement affectées par le changement de majorité en France. M. Pérès, de son côté, a évoqué avec le premier ministre son projet de plan d'investissement occidentaux au Proche-Orient et les graves difficultés économiques et financières auxquelles Israël se trouve actuellement confronté.

Devant le Congrès juif mondial, M. Pérès s'est félicité de l'action des Etats-Unis contre le terrorisme libyen. Comme il l'avait dit auparavant à l'Elysée, puis à Matignon, il a estimé que la *« réaction américaine, qui n'est pas terminée »*, selon lui, a eu pour effet de faire prendre conscience au colonel Kadhafi que son premier souci devait être de défendre son pays, plutôt que de mener des opérations de terrorisme dans le monde. En outre, selon M. Pérès, le numéro un libyen a pu prendre la mesure des limites du soutien soviétique.

MM. Michel Dreyfus-Schmidt, sénateur (PS) de Belfort, vice-président du CJM, et Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), ayant, dans leurs interventions, évoqué l'affaire Waldheim, le premier ministre israélien s'est borné à rappeler que son gouvernement avait demandé à examiner le dossier de l'ONU et souhaite que la lumière soit faite sur le passé de l'ancien secrétaire général.

Ce mardi, M. Pérès devait se rendre à Strasbourg et y prendre la parole devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

EUROPE

RDA

M. Erich Honecker réélu à la tête du PC

Berlin-Est *(AFP)*. — M. Erich Honecker, soixante-treize ans, a été réélu, lundi 21 avril, à la tête du PC est-allemand (SED), à l'issue des travaux du onzième congrès du parti à Berlin-Est. M. Honecker, dont la réélection était attendue, est à la tête du SED depuis juin 1971, date à laquelle il avait succédé à Walter Ulbricht.

Tous les autres membres du bureau politique ont été reconduites. Le seul élément nouveau est l'élection, comme membres de plein droit au sein de l'instance suprême du parti, de quatre personnalités : le général Heinz Kessler, ministre de la défense, qui succède au bureau politique à Heinz Hoffmann, l'ancien ministre de la défense, décédé en décembre dernier ; MM. Siegried Lorenz, premier secrétaire pour la région de Karl-Marx-Stadt ; Heinz-Joachim Boehme, premier secrétaire de la région de Halle, et Werner Eberlein, premier secrétaire pour la région de Magdebourg (Ouest).

Les nominations de MM. Lorenz, Boehme et Eberlein, tous trois responsables de grandes régions industrielles, témoignent de l'importance accordée par les autorités de RDA au développement des grands centres économiques du pays.

D'autre part, la nomination au secrétariat du comité central de M. Günter Schabowski, premier secrétaire de Berlin, confirme l'ascension de cet ancien rédacteur en chef du quotidien du parti, *Neues Deutschland*, qui avait remplacé M. Konrad Naumann, récemment démis de ses fonctions.

● *M. Giscard d'Estaing a écrit à M. Reagan.* — L'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing a confirmé, le lundi 21 avril, que l'ancien président de la République française avait écrit le 16 avril dernier à M. Ronald Reagan, pour lui indiquer qu'il *« approuvait »* l'action américaine en Libye. Cette lettre, Crédigée en termes *« chaleureux »*, a été remise à l'ambassade américaine à Paris une heure avant que ne soit rendu publique la position de M. Giscard d'Estaing qui estimait, dans un communiqué, que le raid aérien était *« justifié »*.

● *Un appel à une manifestation.* — La Ligue communiste révolutionnaire (LCR) et Lutte ouvrière (LO) ont lancé un appel à une manifestation de protestation contre *« l'agression militaire américaine en Libye »* et de *« solidarité avec tous les peuples contre l'impérialisme US, notamment le peuple du Nicaragua directement menacé »*, pour le mercredi 23 avril, place Clichy, à 18 h 30.

PROCHE-ORIENT

LE SCANDALE DU KRACH BOURSIER DE 1983 EN ISRAËL

Six personnalités du monde bancaire sont priées de démissionner

Jérusalem. — Le monde financier est en état de choc après la publication, dimanche 20 avril, du rapport de la commission d'enquête sur les circonstances du krach boursier d'octobre 1983.

Cette commission demande la démission ou le limogeage dans les trente jours du gouverneur de la Banque centrale et des patrons des cinq premières banques du pays. Un tel châtiment collectif revient à décapiter d'un coup le système bancaire israélien. En outre, la commission adresse un blâme à dix autres personnages qui ne sont plus en fonction, dont deux anciens ministres des finances, MM. Yigael Hurwitz et Yoram Aridor.

De notre correspondant

Depuis le début des années 70, l'achat d'actions bancaires avait les faveurs accrues du public. Pour les Israéliens, cette forme de placement était même devenue la plus juteuse. La valeur des actions augmentait sans cesse, en procurant à ses détenteurs, outre un inaltérable sentiment de sécurité, de coquets bénéfices.

Le secret de ces profits miraculeux tenait en un mot : manipulation. Les banques gonflaient artificiellement la valeur de leurs actions pour les rendre toujours plus attractives. Ces pratiques eurent, un effet, de distorsion, le volume des actions émises correspondant de moins en moins aux capacités financières des banques et à leurs profits. Celles-ci devinrent très vulnérables aux caprices du marché, d'où le krach d'octobre 1983.

Le capital bancaire mobilisé pendant trois ans fut dissipé en quelques jours, et le gouvernement de l'époque dut fermer la Bourse de Tel-Aviv, *(le Monde* du 11 octobre 1983). Pour ramener le calme et pour empêcher une fuite des capitaux, le Trésor transforma les actions bancaires en obligations indexées sur le dollar et remboursables après un délai minimal de cinq ans. Coût de l'opération : 2,5 milliards de dollars. La dette intérieure de l'Etat s'en trouva accrue d'un quart. Et l'épreuve ébranla la confiance du public dans les banques. Un an plus tard, le contrôleur de l'Etat, dans un rapport d'une rare sévérité, mit au jour tout un ensemble de pratiques contraires à la loi et à l'esprit du libre marché, accusant les banques d'avoir *« confondu régulation et manipulation »*.

« Des pratiques appartenant au passé »

La Knesset décida aussitôt de former une commission d'enquête présidée par un juge de la Cour suprême, M. Moshé Bejski. Après treize mois de travaux et l'audition de cent vingt témoins, la commission Bejski a publié, dimanche, un rapport en forme de réquisitoire qui rend personnellement responsables du krach boursier seize grandes figures du monde bancaire et financier. Six d'entre elles, encore en place, sont priées de démissionner. Il s'agit du gouverneur de la Banque d'Israël, M. Moshé Mandelbaum, et des présidents des plus grandes banques commerciales : Leumi, Hapoalim, Discount et Misrahi. M. Mandelbaum et M. Giora Gazit, président de Hapoalim, ont annoncé leur démission. Les autres suivront sans doute leur exemple.

La commission reproche aux coupables de n'avoir pas reconnu à l'époque leur part de responsabilité dans le scandale en se retirant d'eux-mêmes. Elle dresse un catalogue de recommandations dont la mise en œuvre, fût-elle partielle, chamboulerait de fond en comble les habitudes du monde bancaire et financier. Elle commission préconise de retirer aux banques le droit de mettre en vente des actions pour leur compte, d'être leur propre agent de change et de gérer des fonds d'aide mutuelle. La commission préconise une émancipation de la Bourse, trop soumise jusqu'ici au bon vouloir des banques. Les responsables de la Bourse seraient nommés par un organisme indépendant. Le fonctionnement de la Bourse et des banques serait plus étroitement surveillé. Objectif de ces réformes : assainir un marché trop truqué.

Reste à savoir si le pouvoir politique aura la volonté de faire appliquer ces mesures. La Bourse a bien réagi lundi à la publication du rapport. Soucieux d'éviter une crise de confiance susceptible d'affecter le redressement économique en cours, le gouvernement a minimisé la portée de l'événement. *« Le rapport n'aura aucun effet néfaste,* a prédit le premier ministre, M. Shimon Pérès, *car il analyse des pratiques appartenant au passé. »*

J.-P. LANGELLIER.

● *L'heure d'été adoptée.* — Le bon sens et l'intérêt général ont finalement triomphé : Israël adoptera l'heure d'été, cette année, pendant trois mois et demi. Ainsi en a décidé, dimanche 20 avril, le gouvernement d'union nationale, par 11 voix contre 6 et 1 abstention. L'heure d'été sera en vigueur du 17 mai au 6 septembre. Plusieurs ministères, le patronat et la centrale syndicale Histadrout ont décidé de l'appliquer dès maintenant. Quant à la cité balnéaire d'Eilat, elle a pris d'office depuis samedi une heure d'avance sur le reste du pays. — *(Corresp.)*



LES RÉSULTATS PARTIELS DES ÉLECTIONS AU SOUDAN

Le Front national islamique émerge comme troisième force parlementaire

Khartoum *(AFP)*. — Aucun parti politique soudanais n'obtiendra la majorité absolue (133 sièges) dans la nouvelle Assemblée, dont la mise en place, le 26 avril, mettra fin à l'année de transition politique qui a suivi le renversement, le 6 avril 1985, du maréchal Gaafar Nemeiry.

Le parti El Oumma, de Sadek El Mahdi, descendant du chef spirituel de l'islam soudanais, a confirmé les pronostics en devançant avec plus de trente sièges son rival traditionnel, le Parti démocratique unioniste (DUP), expression politique de l'autre confrérie islamique soudanaise, El Khatmiya. Sur un total de 212 sièges attribués pour l'instant (205 dans le Nord et 7 dans le Sud), El Oumma en aura donc 97 et le DUP 64 seulement. A eux deux, néanmoins, ils disposeront d'une confortable majorité leur permettant de former un *« gouvernement national de coalition »*.

La véritable surprise de ces élections, qui se sont déroulées sur douze jours, est l'émergence comme troisième force parlementaire du Front national islamique, et ce malgré l'échec personnel de son chef, M. Hassan El Tourabi, guide des Frères musulmans du Soudan.

Le Front islamique s'est déjà assuré 28 sièges, dont 13 dans la capitale, et entend y ajouter une quinzaine au moins de ceux (28) du *« collège des diplômés »*, dont les résultats n'ont pas encore été rendus publics. Ce succès semble avoir pris tout le monde de court au Soudan.

Tirant les conclusions de ce scrutin, M. El Tourabi a déjà annoncé la couleur dans la nuit de mercredi à jeudi devant plusieurs dizaines de milliers de partisans enthousiastes en affirmant qu'il allait se consacrer à *« faire avancer la cause de la Charia islamique à travers le Soudan »*.

Durant la campagne électorale, le Front islamique a menacé de déclarer la *« guerre sainte »* (« jihad ») si la nouvelle Assemblée décidait d'abroger les lois islamiques promulguées en septembre 1983 par l'ancien président Nemeiry, dont M. El Tourabi était conseiller.

Outre les 28 sièges du « collège des diplômés », il reste à connaître les résultats officiels des 24 circonscriptions du Sud dans lesquelles les élections ont eu lieu. Dans 37 autres circonscriptions du Sud, le scrutin a dû être reporté en raison de l'insécurité qui y règne, du fait de la guérilla menée contre Khartoum par le colonel John Garang.

Le Parti national soudanais (PNS) du Père Philip Abbas Ghabbouch, originaire des montagnes du du Kordofan du Sud, obtient huit sièges. Le Père Ghabbouch condamné à mort puis gràcié sous le régime de Nemeiry en raison de son opposition à l'introduction de la Charia, avait été accusé en septembre 1985 par le nouveau régime d'avoir organisé deux mutineries dans des casernes de Khartoum-Nord et d'Omdurman.

Les communistes, malgré le succès de prestige remporté à Khartoum par leur secrétaire général, Ibrahim Nogood, n'ont obtenu pour l'instant que deux sièges. Deux de leurs meilleurs candidats, MM. Et Tijani Tayeb, à Omdurman, et Fatma Ibrahim, à El Barari, dans la banlieue est de Khartoum, ont été battus. Il espèrent néanmoins remporter quelques sièges dans le « collège des diplômésm », où la compétition se limitera pratiquement à un match entre eux et le Front islamique.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS EST-OUEST

• M. Gorbatchev reparle d'une dissolution du pacte de Varsovie et de l'OTAN
• Les Etats-Unis continueront d'observer les accords SALT

Dans un discours prononcé lundi 21 avril dans une usine de Berlin-Est, M. Gorbatchev a réaffirmé une ancienne proposition soviétique visant à « dissoudre simultanément l'alliance atlantique et le traité de Varsovie », *ou,* « au moins, pour commencer, les organisations militaires des deux alliances », *a-t-il précisé. Parlant du nouveau sommet soviéto-américain prévu à Genève, le chef du PC soviétique a déclaré que cette rencontre* « pourra se tenir si une atmosphère adéquate s'instaure » *et* « à condition d'entraîner des changements effectifs dans le domaine du désarmement ». « Nous y sommes prêts, *a encore dit M. Gorbatchev,* mais malheureusement Washington agit en sens contraire et ne manifeste pas une telle volonté. » *Auparavant, le numéro un soviétique avait dénoncé à nouveau* « l'acte de brigandage » *commis contre la Libye, mais après d'autres manifestations de la* « politique impérialiste des Etats-Unis », *notamment au Nicaragua, en Angola, en Afghanistan et au Cambodge.*

A Washington d'autre part, un responsable américain a déclaré lundi que M. Reagan avait finalement décidé de « faire un pas de plus » *pour le respect des accords SALT en démantelant deux sous-marins nucléaires lance-missiles. Un tel geste était nécessaire pour que les Etats-Unis restent dans les limites prévues par les accords de 1979 (non ratifiés par les Etats-Unis, mais respectés en principe par les deux parties) après le lancement, le 20 mai prochain, du nouveau sous-marin lance-engins Nevada équipé de vingt-quatre missiles Trident. Son entrée en service aurait fait passer l'arsenal américain au-dessus de la barre des mille deux cents missiles stratégiques fixée par le traité SALT-2.*

Lundi encore pourtant, M. Weinberger, ministre américain de la défense, s'était interrogé en public sur l'utilité de « continuer cette gymnastique artificielle et académique au sujet d'un traité boiteux, signé il y a sept ans et qui n'a jamais été ratifié ».

Cependant, les techniciens américains devaient procéder ce mardi 22 avril, dans le désert du Nevada, à une nouvelle expérience nucléaire, la troisième depuis le début de l'année. — (AFP, Tass, Reuter.)

M. Kohl considère les dernières propositions soviétiques comme « un pas en avant »

De notre correspondant

Bonn. — Les résultats du congrès du parti communiste est-allemand et de la visite du numéro un soviétique, M. Gorbatchev, en RDA ont été ressentis comme encourageants à Bonn. S'il paraît trop tôt, comme l'a souligné le ministre d'Etat à la chancellerie, M. Wolfgang Schauble, pour en tirer des conclusions sur une éventuelle visite en RFA du chef de l'Etat est-allemand, M. Eric Honecker, du moins s'est-on senti autorisé à faire bon accueil aux nouvelles propositions de M. Gorbatchev en matière de désarmement conventionnel.

Le chancelier Kohl, lui-même, a fait savoir, lundi 21 avril, par son porte-parole, qu'il considérait ces propositions comme un *« pas en avant »*, même si celles-ci restaient encore *« très vagues »*. Elles témoignent dans l'esprit du chancelier de l'attention prêtée par M. Gorbatchev aux craintes des Européens concernant le maintien de la supériorité conventionnelle du pacte de Varsovie en Europe en cas de réduction des systèmes nucléaires stratégiques des deux superpuissances. Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Woerner, avait estimé, au cours du week-end, qu'elles ne pouvaient être rejettées comme *« pure propagande »*.

Soulignant que personne ne pouvait encore dire ce que le numéro un soviétique avait vraiment dans la tête, le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, avair déclaré quant à lui que *« l'Union soviétique serait maintenant bien inspirée de faire la preuve du sérieux de ses propositions dans les négociations de Vienne »* sur la réduction des forces en Europe centrale. Il a également évoqué la possibilité de trouver un autre forum pour étendre ces négociations à l'ensemble de l'Europe, y compris la partie européenne de l'URSS, comme M. Gorbatchev en a émis le souhait.

Jugeant apparemment le moment propice pour relancer un dialogue dans toutes les directions, le chef de la diplomatie ouest-allemande avait également estimé, le week-end dernier, à Sarrebruck, que l'Occident ne pouvait pas refuser de coopérer avec l'Est dans le domaine des technologies. *« L'idée selon laquelle on pourrait faire plier les genoux à l'Union soviétique sur le plan technologique et la forcer en même temps à une compétition suicidaire dans le domaine des armements*, a-t-il réaffirmé à l'attention de l'administration américaine, *serait un jeu d'esprit aussi inutile que dangereux. »* Bien que M. Genscher n'ait a aucun moment fait référence à l'initiative de défense stratégique du président Reagan, cette mise en garde est allée de pair avec un rebondissement des critiques à l'encontre de l'IDS au sein du Parti libéral, mais aussi des attaques dont le ministère des affaires étrangères de M. Genscher fait l'objet de la part de la CSU bavaroise. Les attaques de M. Strauss, qui se sont concentrées ce week-end sur l'attitude de M. Genscher à l'égard du raid américain contre la Libye, tendent à devenir de plus en plus véhémentes au fur et à mesure que l'on rentre dans la campagne électorale pour les élections législatives de janvier 1987.

HENRI DE BRESSON.

Sénateur CDS du Bas-Rhin

M. LOUIS JUNG EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Louis Jung, sénateur CDS du Bas-Rhin, a été élu lundi 21 avril à la présidence de l'Assemblé parlementaire du Conseil de l'Europe, où il succède à un socialiste allemand, M. Karl Ahrens. Son élection a été acquise au premier tour, par 105 voix, contre 53 voix à un libéral danois, M. Bjoern Elmquist ; il y a eu sept bulletins blancs.

Le candidat démocrate-chrétien, qui a rallié, en plus de l'ensemble des voix de son groupe, une partie des suffrages socialistes, entend privilégier pendant sa présidence *« l'Europe des citoyens, favoriser toute action de coopération directe par-delà les frontières étatiques (...) et promouvoir l'acquisition par les jeunes Européens de la langue du pays voisin, en plus de l'apprentissage approfondi d'une des grandes langues de communication internationale »*.

L'élection de M. Jung à la tête de l'Assemblée du Conseil de l'Europe porte à trois le nombre des Alsaciens présidant des assemblées d'élus européens, avec M. Pierre Pflimlin au Parlement européen et M. Jean-Marie Caro à la présidence de l'Assemblée de l'UEO. Tous les trois appartiennent à la émocratie chrétienne.

JEAN-CLAUDE HAHN.

[Né le 18 février 1917, industriel, M. Louis Jung est maire de Harskirchen (Bas-Rhin) depuis 1953. Il a été élu sénateur de ce département pour la première fois en 1959 (groupe centriste) ; il est membre de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat. Entré à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en 1969, il en a présidé la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et des pouvoirs locaux depuis 1982.]

AFRIQUE

Zimbabwe

Les rivalités ethniques compromettent la création d'un parti unique

M. Canaan Banana a prêté serment, jeudi 17 avril, devant le Parlement du Zimbabwe, pour un second mandat de président de la République, à l'issue d'une réélection sans surprise par un collège de députés et de sénateurs devant lesquels il était le seul candidat à se présenter. M. Banana s'est engagé à travailler pour l'*« unité nationale »*, ce qui, dans l'esprit du premier ministre, M. Mugabe, paraît signifier l'instauration d'un parti unique.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Pas de message de condoléances de M. Robert Mugabe, le premier ministre, aucun membre du gouvernement, lors de l'inhumation : pourtant héros de la guerre d'indépendance, le général Lookout Masuku avait eu le tort de la faire du mauvais côté, celui de la ZIPRA, l'armée de M. Joshua Nkomo et, surtout, d'être resté fidèle à celui-ci, « bête noire » de l'Union nationale africaine du Zimbabwe (ZANU), aujourd'hui au pouvoir. Maintenu en détention depuis 1982 pour avoir comploté contre le régime, ce chef militaire avait été libéré, fin mars, juste à temps pour mourir de sa belle mort, à l'hôpital. Toujours emprisonné, le général Dumiso Dabemgwa s'est vu refuser la permission, pour des raisons de sécurité publique, d'assister aux funérailles de son compagnon d'armes et... de captivité.

L'Union populaire africaine du Zimbabwe (ZAPU), le parti rival de la ZANU, qui dispose de quinze sièges sur cent au Parlement, a très mal pris la chose, et M. Nkomo, son chef, est sorti de la réserve dans laquelle il s'était cantonné depuis plusieurs mois pour fustiger, sans retenue, les gens au pouvoir. Le « père du Zimbabwe », qui assistait à l'enterrement du général Masuku, à Bulawayo, dans son fief du Matabeleland, a reproché au gouvernement de M. Mugabe de se comporter, à beaucoup d'égards, comme celui de M. Ian Smith, à l'époque de la Rhodésie blanche, de *« pratiquer un racisme à rebours »*, et de dénoncer des pratiques anciennes, toujours à l'honneur comme la détention sans jugement, les tortures, la discrimination ethnique. *« La vie est plus dure que jamais »*, a-t-il conclu. Certains, dans l'entourage de M. Mugabe, n'ont-ils pas sciemment cherché à saboter le processus de réconciliation en cours, depuis l'automne dernier, entre la ZANU et la ZAPU ? Ces négociations ne leur disent rien qui vaille dans la mesure où elles devraient aboutir à un partage du pouvoir. C'est bien là que le bât blesse. Si M. Nkomo s'était, en définitive, rallié au système du parti unique et à l'idéologie socialiste qui était appelée à guider son action, il avait, en revanche, reconnu que la répartition des postes de responsabilité posait encore un problème. Il n'empêche que, fin mars, à Kezi, dans le sud-ouest du pays, le « père du Zimbabwe » avait participé à un rassemblement populaire, en compagnie de M. Enos Nkala, le ministre de l'intérieur, qui, récemment encore, menaçait de le « liquider » politiquement.

Une rancune tenace

Malgré ces signes encourageants, beaucoup d'observateurs jugeaient que cette réconciliation prendrait encore du temps car, de part et d'autre, la rancune est tenace. Les partisans de M. Mugabe réalisent que M. Nkomo manque aujourd'hui d'autorité pour rallier tous les siens à l'idée de cohabitation. Certes, lors du rassemblement de Kezi, il aappelé les « dissidents » que le gouvernement accuse d'être de mèche avec lui et qui entretiennent l'insécurité dans le Matabeleland, *« à déposer les armes et à rentrer chez eux »*. Mais, quelques jours plus tard, ces rebelles assassinaient un responsable local de la ZANU. Les membres de la ZAPU répliquent que sous couvert de maintien de l'ordre, l'armée régulière voire les services de police en prennent à leur aise avec le respect des droits de l'homme comme il est arrivé, plusieurs fois, dans un passé récent, à Amnesty International, de s'en émouvoir.

Il est clair, aux yeux de tous, que le contentieux entre ces deux formations est essentiellement d'ordre ethnique : d'un côté les Ndebele derrière la ZAPU, de l'autre les Shona derrière la ZANU. Que le tribalisme suscite des dissensions au sein même du parti au pouvoir était, jusqu'alors, une réalité moins connue de tous. Pour avoir osé lever ce livère devant le Parlement au lieu de s'en expliquer devant le comité central, M. Herbert Ushewokunze, le ministre des transports, vient d'être écarté du bureau politique, dont il était hiérarchiquement le numéro cinq, ses pairs ayant jugé que ses allégations étaient *« hautement subjectives et sans fondement »*.

Impliqué, par une commission parlementaire, dans le *« scandale des chemins de fer »* qui avait abouti à brader certains biens de la compagnie nationale, M. Ushewokunze a-t-il voulu prendre les devants en dénonçant des *« machinations tribales »* visant à l'assassiner ? Toujours est-il que ce politicien très en vue, d'origine zezuru, s'est, dans sa colère, laissé entraîner à en dire beaucoup trop. Il a, par exemple, affirmé que chaque sous-groupe ethnique de la ZANU considérait les ministères à la tête desquels il avait des hommes à lui comme de véritables fiefs.

Le coup de projecteur donné sur ce qui se passerait à l'intérieur de la ZANU, n'est pas fait pour en rehausser l'image auprès de l'opinion publique. L'engagement du pays sur la voie d'une *« révolution socialiste »* ne suffit pas à cimenter l'unité de la formation au pouvoir. La preuve en est que, lors du deuxième congrès du parti, M. Mugabe avait dû procéder à un savant dosage tribal. Ainsi les quatre premiers membres du bureau politique furent-ils choisis parmi les quatre principales ethnies du Zimbabwe.

Les ennuis de M. Ian Smith

A l'autre bout de l'échiquier politique, se tient M. Ian Smith, premier ministre à l'époque de la Rhodésie blanche, aujourd'hui président de l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ), *qui*, aux dernières élections législatives, a obtenu quinze sièges. Or une commission parlementaire vient de proposer qu'il soit poursuivi devant les tribunaux pour avoir insulté le gouvernement et la majorité noire au cours d'un entretien qu'il avait accordé, en octobre dernier, à la BBC. N'avait-il pas déclaré qu'au Zimbabwe *« le système un homme, une voix était une négation de la démocratie »*, parce que *« la plupart des habitants ne sont pas civilisés ! »*. Répliquant à ces propos subversifs, M. Mugabe avait regretté que leur auteur n'ait pas été pendu après l'indépendance...

M. Mugabe réussira-t-il à calmer le jeu ? Il voudrait pouvoir accueillir ses pairs du mouvement des non-alignés — attendus en août prochain à Harare — dans un climat politique assaini et leur offrir l'image d'un pays qui a su, en six ans d'indépendance seulement, établir un *modus vivendi* entre tous ses habitants, noirs comme blancs.

JACQUES DE BARRIN.

A TRAVERS LE MONDE

HAITI

Nouveau ministre de l'économie et des finances

Port-au-Prince. — Le Conseil national de gouvernement (CNG) d'Haïti a nommé, lundi 21 avril, le nouveau ministre de l'économie et des finances, M. Leslie Delatour, et le nouveau gouverneur de la Banque haïtienne, M. Karl Voltaire. MM. Delatour, trente-huit ans et Voltaire, trente-cinq ans, tous deux hauts fonctionnaires de la Banque mondiale, ont aussitôt pris leurs fonctions. M. Delatour, qui remplace M. Marcel Léger, démissionnaire, avait appartenu au cabinet du ministre haïtien des finances en 1982 ; il avait alors été arrêté et mis cinq jours au secret dans une cellule, au siège de la police politique. A sa libération, il avait fait l'objet d'une mesure d'interdiction de départ du pays pendant un an et demi. — *(AFP.)*

MOZAMBIQUE

Attentat à Maputo

L'explosion d'une voiture piégée, le lundi 21 avril, près des locaux d'une compagnie d'autobus à Maputo a fait une cinquantaine de blessés, dont trois sont dans un état grave. Cet attentat a été revendiqué à Lisbonne par la Résistance nationale du Mozambique (RNM), qui affirme avoir déjà effectué plusieurs actions de sabotage des installations électriques et de pompage d'eau ravitaillant la capitale et Beira, la deuxième ville du pays. Une voiture piégée avait été désamorcée il y a environ six mois devant le principal hôtel de Maputo, le Polana, a affirmé un porte-parole de la RNM. — *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

Intensification des combats

Manille. — L'intensification des combats entre l'armée et la guérilla communiste a provoqué le mort de quatre-vingt-dix-neuf personnes depuis vendredi, selon un bilan établi, lundi 21 avril, par l'agence de presse philippine, alors que le gouvernement de Mme Aquino se prépare à appeler à nouveau à un cessez-le-feu. L'affrontement le plus meurtrier s'est produit, dimanche, dans la province de Cagayan (sud de l'archipel) : vingt-trois membres de la NPA (Nouvelle Armée du peuple, bras armé du Parti communiste), dix-sept soldats et un civil ont été tués au cours de combats qui ont suivi l'attaque par l'armée d'un camp occupé par quelque cent cinquante guérilleros. Vendredi, vingt et un soldats avaient été tués dans une embuscade de la NPA, dans la province d'Albay (est des Philippines). Dimanche, la présidente, Mme Aquino, a annoncé qu'elle allait appeler à un cessez-le-feu *« pour une période déterminée et limitée »*, durant laquelle son gouvernement négocierait avec les dirigeants du Parti communiste philippin. — *(AFP, Reuter.)*

POLOGNE

Condamnations de militants de Solidarité pour « publications clandestines »

Varsovie. — Deux ouvriers et deux juristes de Bielsko-Biala, dans le sud de la Pologne, ont été condamnés, samedi 19 avril, dans cette ville, à des peines allant d'un an à un an et huit mois de prison ferme, pour impression et diffusion d'un bulletin local du syndicat dissous Solidarnosc. M. Andrzej Kralczynski, conseiller juridique de l'usine automobile FSM de Bielsko-Biala et ancien responsable national de Solidarnosc, a été condamné à un an et huit mois de prison ferme ; MM. Janusz Fonczek, trente ans, et Andrzej Polak, tous deux ouvriers à FSM, chacun à un an et demi de prison, et, enfin, M. Janusz Bargiel, juriste sans emploi, à un an de prison ferme. Selon la police, deux cents exemplaires du bulletin de Solidarnosc pour la région de Bielsko-Biala avaient été trouvés à leur domicile lors de leur arrestation le 2 septembre 1985. Six ingénieurs d'un bureau d'études de Gliwice en Silésie, MM. Andrzej Golaszewski, Wladyslaw Jarosz, Ryszard Michalski, Edward Szwed, Jerzy Loik et Mme Grazyna Magiera, ont, par ailleurs, été arrêtés et placés en détention provisoire les 14 et 15 avril derniers sous l'accusation d'édition et de colportage d'éditions clandestines. — *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le gouvernement veut réorganiser le service militaire

Le gouvernement sud-africain a déposé, lundi 21 avril, devant le Parlement un livre blanc évoquant la nécessité de faire davantage appel aux différents groupes ethniques de la population pour répondre *« aux menaces provenant de l'intérieur et de l'extérieur »*. *« Les Blancs ne peuvent plus supporter seuls le fardeau de la défense de la nation sans que cela nuise à l'économie »*, indique ce document qui n'exclut pas la création d'un service militaire obligatoire pour les métis et les asiatiques. Actuellement 12 % des effectifs de l'armée sont composés de Noirs, 11 % de métis et 1 % d'Asiatiques, mais seuls les Blancs sont incorporés d'office. D'autre part, au moins quinze personnes ont été tuées le week-end dernier le plus souvent au cours d'affrontements tribaux, indique la police. Enfin, M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a eu, dimanche et lundi à Genève, de nouvelles conversations très discrètes avec M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain chargé de l'Afrique. Le porte-parole de M. Botha s'est contenté d'indiquer que la question du retrait des trente mille militaires cubains d'Angola — condition exigée par Pretoria et Washington pour l'accession de la Namibie à l'indépendance — avait été soulevée. — *(AFP, Reuter.)*

TUNISIE

Inculpation de M. Mestiri

M. Ahmed Mestiri, secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), a été inculpé lundi 21 avril pour *« organisation de rassemblement non autorisé sur la voie publique »* et écroué à la prison civile de Tunis. Il avait été interpellé le 16 au cours d'une manifestation contre le raid américain en Libye. A l'exception de l'ancien ministre passé à l'opposition en 1978, toutes les personnes conduites dans les locaux de la police pour vérification d'identité avaient été relâchées. M. Mestiri devait comparaître devant le tribunal correctionnel de Tunis ce mardi, avec trois autres personnes, dont son neveu, également inculpées mais laissées en liberté. Il risque une peine allant de trois mois à un an de prison, ce qui pourrait l'empêcher de se présenter aux élections législatives de novembre. D'autre part la police a fait évacuer, lundi, le campus de l'université de Tunis, théâtre depuis une semaine de manifestations sporadiques contre le raid américain et particulièrement agité depuis l'annonce de la mort d'un étudiant islamiste qui n'a pas survécu aux blessures reçues dans un quartier populaire lors d'une perquisition *(le Monde du 22 avril)*. Selon des informations en provenance de Tunis, l'intervention des forces de l'ordre sur le campus a fait plusieurs blessés.

ASIE

A TRAVERS LE MONDE

HAITI

Nouveau ministre de l'économie et des finances

MOZAMBIQUE

Attentat à Maputo

PHILIPPINES

Intensification des combats

POLOGNE

Condamnations de militants de Solidarité pour « publications clandestines »

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Le gouvernement veut réorganiser le service militaire

TUNISIE

Inculpation de M. Mest

Afghanistan

Recrudescence des combats avant la reprise des pourparlers à Genève

Près de cent-quarante maquisards et civils afghans ont été tués jeudi dernier lors d'un important bombardement près de Kandahar, dans le sud de l'Afghanistan, ont indiqué des blessés parvenus, lundi 21 avril, à Quetta (sud-ouest du Pakistan). Les témoignages confirment que des combats violents et de nombreux bombardements ont lieu depuis une dizaine de jours dans Kandahar. La partie moderne de la ville et l'aéroport sont contrôlés par les soviéto-afghans, alors que la guérilla affirme contrôler la vieille ville.

D'autre part, soixant-dix moudjahidines auraient été tués et plus de cent autres blessés près de la frontière pakistanaise du sud-est. Les combats continuent de faire rage dans la région de la garnison de Khoso, dans la province frontalière du Paktia, autour d'une base de la guérilla située dans la localité de Jhawar, selon des sources moudjahidines.

Sur le terrain diplomatique l'URSS « souhaite le succès » des pourparlers indirects entre l'Afghanistan et le Pakistan, a déclaré lundi au Kremlin, le chef du gouvernement soviétique, M. Nikolaï Ryjkov, au cours d'un dîner en l'honneur de son homologue afghan, Sultan Ali Keshtmand, en visite officielle à Moscou.

La septième phase de ces négociations, qui se déroulent sous l'égide de l'ONU, doit débuter le 5 mai à Genève. Début avril, le représentant de l'ONU chargé du dossier afghan, M. Diego Cordovez, avait annoncé un accord entre les deux pays sur un calendrier de retrait des forces soviétiques stationnées en Afghanistan.

Enfin, pour la première fois, une délégation de la résistance dans l'ouest afghan effectue une tournée en Europe. Le commandant Ala'uddin, qui la dirige, est l'envoyé spécial d'Ismael Khan, chef de l'un des fronts de résistants les plus importants, celui de la province de Herat. Olivier Roy fait le point sur la situation de ce front.

Des destructions considérables sur le front de Hérat

Le front de Hérat, lié au parti Jamiat-i Islami, est très isolé : armes et munitions doivent franchir des centaines de kilomètres de montagnes ou de déserts survolés par les hélicoptères soviétiques pour atteindre la ville. Les Iraniens, malgré des paroles d'encouragement, n'apportent aucune aide militaire aux combattants de Hérat : ils se méfient des *mujahidin* sunnites, qui refusent d'être contrôlés par les Gardiens de la révolution et tiennent à leur autonomie politique.

Pourtant le front de Hérat est extrêmement agressif. C'est là qu'éclata, en février 1979, la première grande révolte urbaine contre le nouveau régime communiste. Depuis, les gouvernementaux sont assiégés dans la vieille ville et dans des douzaines de petits postes stratégiques. Les Soviétiques ne se hasardent plus en ville et se retranchent sur l'aéroport. En cinq ans, seuls trois journalistes européens ont pu atteindre la ville. Ce qu'ils ont rapporté comme informations corrobore les récits du commandant Ala'uddin.

Jusqu'en 1984, les résistants étaient installés au cœur même de la ville et avaient établi une administration parallèle qui allait au-delà de la province. La région de Hérat n'a jamais connu d'implantation communiste, et la population, à 80 % persanophone, ne vit guère les divisions tribales, si sensibles plus à l'est. Si la frontière avec l'Iran est désertique, le réseau urbain autour de la ville proprement dite de Hérat est très dense. L'homogénéité de la population et la solidité de la structure politique (le Jamiat rassemble 90 % des combattants) n'avaient pas permis au régime de jouer le jeu habituel de segmentation de la résistance, qui évoluait sans problèmes dans le réseau dense des canaux d'irrigation, des ruelles et des vignes, occupant même tout l'ouest et le nord de la cité.

Aussi, dès 1984, les Soviétiques décidèrent de faire le vide autour de la résistance. La vieille ville est aujourd'hui isolée par un mur, flanqué de postes militaires et de champs de mines. Les alentours sont déclarés zones de tir libre et écrasés par les bombes d'avion et, surtout, par l'artillerie, installée près de l'aéroport.

L'oasis de Hérat, qui est une longue succession de gros bourgs s'étendant sur une cinquantaine de kilomètres vers l'Iran, est pratiquement anéanti. Les habitations sont détruites sur une distance d'une vingtaine de kilomètres vers l'ouest et à une dizaine vers l'est, le long de la rivière Héri Rod, qui faisait vivre l'oasis. Les lance-roquettes multiples (BM-27), rejetons modernes de l'orgue de Staline, ont nivelé le sol (chaque véhicule peut lancer seize roquettes de 240 mm en dix secondes). La région est survolée par des avions d'observation qui dirigent le tir de l'artillerie sur chaque mouvement ou même sur chaque fumée repérée.

Hérat est une vieille ville historique. Fondée par Alexandre, elle connut son heure de gloire sous les Timourides aux quinzième et seizième siècles, quand elle était la capitale de la miniature persane. Hérat restait la seule ville afghane à conserver ces monuments couverts de céramiques bleues, comme on en trouve à Ispahan. C'est la ville des mystiques, des poètes soufis, comme Jâmi, et des mausolées. Ces trésors historiques ont beaucoup souffert : le tombeau de la reine Gawhâr Shâd (seizième siècle) est détruit ; les deux minarets de la grande mosquée ont été endommagés, tandis qu'un des six minarets du fameux *musallah* a été abattu...

Pourtant, la résistance continue : le mur autour de la vieille ville a été percé en plusieurs endroits. L'état-major de la résistance est replié sur la montagne toute proche, d'où partent les groupes d'attaque. Les résistants disposeraient de cinq mille à quinze mille hommes pour la province, malgré un fort exode des civils vers l'Iran voisin. Les principaux chefs de la milice gouvernementale ont été abattus, et les Soviétiques combattent surtout avec l'aide de l'artillerie et de l'aviation, évitant de s'aventurer sur un terrain, il est vrai, si plat et si désertique que l'aviation le contrôle mieux que la troupe. Mais, ici comme ailleurs, la pénurie alimentaire se révèle plus dangereuse que les bombes.

OLIVIER ROY.

Corée du Sud

Les intellectuels face au piège du manichéisme politique

Pour la première fois depuis son arrivée à Séoul, en 1981, l'ambassadeur des Etats-Unis en Corée du Sud, M. Richard Walker, s'est entretenu, lundi, avec M. Kim Young Sam, l'une des grandes figures de l'opposition au régime du président Chon Doo Hwan, indique, ce mardi 22 avril, l'agence UPI. La rencontre, qui a duré deux heures, intervient alors que la tension politique s'accroît : campagne de l'opposition parlementaire en faveur d'une élection présidentielle au suffrage universel direct ; manifestations estudiantines souvent empreintes d'anti-américanisme et arrestations ; références à l'exemple philippin chez les opposants et, également, chez les dirigeants des Eglises chrétiennes. Le week-end dernier encore, des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants, d'une part à Séoul et d'autre part à Taejon, au sud de la capitale, ont eu lieu. Plusieurs personnes ont été blessées et environ quatre-vingt manifestants arrêtés.

De notre envoyé spécial

Séoul. – La tension politique que connaît la Corée du Sud engendre un malaise dans le monde intellectuel où les opinions se polarisent. On doit être pour ou contre le gouvernement de M. Chon Doo Hwan. D'un côté, une circulaire du ministère de l'éducation considère les professeurs comme des sortes de tuteurs de leurs étudiants, promet à ceux qui les *« guident bien »* des crédits pour leurs recherches et des voyages à l'étranger mais avertit les autres que leur contrat pourrait ne pas être renouvelé. De l'autre, les enseignants engagés pressent leurs collègues de signer des pétitions antigouvernementales.

Beaucoup se sentent pris au piège d'un manichéisme qui les prive de ce qu'ils estiment être l'essence même de leur fonction : la liberté de jugement. La démission, début avril, d'un jeune professeur de philosophie de l'université de Koryo à Séoul, M. Kim Yong Ok, diplômé d'Harvard, est symptomatique de cette crise. Dans une *« déclaration de conscience »*, il affirme ne plus avoir sa place à l'université *« dans un monde où l'on ne peut plus distinguer ce qui est bien de ce qui est mal (...) où le sens de l'histoire est décidé par une minorité »*.

M. Kim avait refusé de signer une pétition préparée par certains de ses collègues en faveur de la réforme de la Constitution. Il n'est pas pour autant progouvernemental : *« Comment peut-on enseigner aux étudiants à devenir des êtres raisonnables quand un système ne permet même pas aux gens d'assumer décemment leur rôle d'individu ? »*, écrit-il.

Refusant l'impasse dans laquelle s'est enfermé le professeur Kim, d'autres intellectuels cherchent à maintenir leur indépendance en estimant que, quelles que soient les contraintes, ils ont la responsabilité sociale de s'exprimer, de dire ce qu'ils croient juste. C'est le cas de M[me] Chang Myong Sue, chef de la rubrique culturelle du quotidien *Hankuk Ilbo*. Depuis quatre ans, dans des billets quotidiens, M[me] Chang affronte la réalité mouvante, parfois contradictoire, souvent dure de la société coréenne contemporaine. Mettant sa sensibilité de femme de quarante ans au service d'une tolérance dans la pensée, M[me] Chang évite le piège du manichéisme. Dans ses *« propos d'une journaliste »*, l'une des rubriques les plus lues si l'on en juge par le courrier qu'elle reçoit, M[me] Chang (qui fut déclarée, en 1985, la femme de l'année en Corée) commente les événements de la vie quotidienne en s'efforçant de dire *« ce que je crois en tant que femme et journaliste née il y a un peu moins d'un demi-siècle »*.

Les idées de M[me] Chang

Le nouveau métro qui ravit la rue aux habitants de Séoul, l'espoir que suscita la candidature de Cory Aquino aux Philippines, le boycottage du paiement des redevances de la chaîne de télévision KBS, les homosexuels de San-Francisco ; ce sont là quelques-uns des thèmes traités ces dernières semaines par M[me] Chang. *« Moi aussi, avant de commencer cette rubrique, j'avais tendance à penser le monde en noir et blanc*, explique-t-elle, *le courrier que j'ai reçu m'a appris à être tolérante. »*

M[me] Chang exerce le métier de journaliste depuis vingt-trois ans. Elle a commencé à écrire dans le bulletin de son université. Sa carrière, assez exceptionnelle dans un pays marqué par un confucianisme strict qui pendant des siècles confina la femme dans ses trois obéissances (au père, au mari et au fils), est révélatrice de l'évolution sociale et notamment de la condition féminine.

« Parce qu'elles ont été une classe soumise, les femmes ont sans doute une conscience de l'oppression, un sens de la justice et une force de résistance plus grandes que les hommes », dit M[me] Chang. *« Pendant l'occupation japonaise (1910-1945), elles participèrent activement au mouvement d'indépendance. Elles sont aujourd'hui les plus combatives dans les syndicats (70 % des femmes travaillent mais 6 % seulement peuvent accéder au travail qualifié). Mais les Coréennes vivent aussi une crise intérieure : certaines ont gagné une indépendance qui les inquiète. »*

La politique devait être absente de cet entretien. Subrepticement, elle est réapparue : *« La société est devenue égoïste, tendue, manichéenne*, explique M[me] Chang. *On a perdu l'habitude d'argumenter, de réfléchir. Ainsi en matière culturelle, depuis quatre ou cinq ans, les étudiants mis à la porte de l'université se sont lancés dans des arts dits de participation (théâtre, arts plastiques) qui cherchent à lier la création et la politique. La police a, à plusieurs reprises, réprimé ces manifestations, saisi les tableaux par exemple. Mais ce qui est symptomatique, c'est qu'il est impossible de juger ces artistes en fonction de critères esthétiques : ils sont condamnés politiquement par les autorités et admirés aveuglément, c'est-à-dire en fonction de critères politiques et non esthétiques, par les opposants. On n'a pas de liberté de juger. »*

Par touches, jouant de sa sensibilité, d'un certain bon sens, voire de valeurs morales, M[me] Chang avance dans ses billets quotidiens des idées politiques. *« Le grand principe qui sous-tend mes articles est la quête d'une plus grande démocratie, entendue comme la reconnaissance par les autorités de la maturité des citoyens. Ce qui me frappe le plus, c'est combien la société coréenne a évolué en un quart de siècle non seulement économiquement, mais aussi politiquement. Le gouvernement doit tenir compte de cette évolution. Pour ma part, je ne peux dissocier ma vie de cette responsabilité d'exprimer ce que je crois, d'être une voix qui s'élève, la voix d'une femme qui vit aujourd'hui en Corée. »*

PHILIPPE PONS.

politique

LES PROJETS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DU GOUVERNEMENT DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une bataille politique et juridique

L'Assemblée nationale devait commencer, mardi 22 avril, dans l'après-midi, à débattre du projet de loi autorisant le gouvernement à légiférer par ordonnances pour appliquer son programme de privatisation des entreprises publiques, de modification du code du travail pour faciliter l'emploi des jeunes, de création d'une nouvelle législation de la concurrence permettant une libéralisation totale des prix.

Ce premier débat législatif de la nouvelle législature devrait donner le « la » de toutes les discussions parlementaires à venir. Les mécanismes constitutionnels et réglementaires seront largement utilisés par la majorité et par l'opposition pour faire prévaloir leurs points de vue. Le débat de fond risque d'être le plus souvent occulté par les arguties juridiques.

L'interruption brutale des travaux des commissions va donner un premier argument aux socialistes. Ils ne manqueront pas de relever que ce texte important n'a été étudié complètement par aucune des commissions de l'Assemblée. Cela seul ne rend pas la procédure parlementaire choisie contraire à la Constitution ; le Conseil constitutionnel a déjà eu l'occasion de le préciser. Mais cela aidera M. Georges Hage, député communiste du Nord, à défendre, à la fin de la discussion générale, une motion de renvoi en commission que soutiendront les socialistes.

Avant d'en arriver là, les députés du PS auront largement eu l'occasion d'exprimer leur point de vue. Dès la fin de la présentation des rapports des commissions et des interventions des membres du gouvernement, M. Pierre Mauroy devait monter à la tribune pour affirmer que le projet gouvernemental est contraire à la Constitution. M. Jacques Chirac, d'ailleurs, nourrissait sans doute quelques inquiétudes puisqu'il a déjà déposé sept amendements, qui tous ont le même objectif : éviter les foudres des juges de la constitutionnalité. En tout état de cause, ils auront à se prononcer car le groupe socialiste — ceux du Front national et du PC n'étant pas assez nombreux pour le faire — a l'intention de saisir le Conseil constitutionnel une fois le projet adopté par le Parlement.

Le « socle du changement »

Si c'est le premier des chefs de gouvernement de la gauche qui, pour son camp, lance l'assaut, c'est bien parce que le problème n'est pas seulement juridique. Les socialistes veulent défendre *« le socle du changement de 1981 »*, que, selon eux, veut abattre la droite dès son retour au pouvoir. Ils détailleront aussi leurs critiques à travers une question préalable au cours de laquelle M. Michel Charzat expliquera qu'il n'y a pas lieu à débattre de ce texte. MM. Jean Auroux, Paul Quilès et Mme Edith Cresson défendront aussi leur œuvre. Les autres groupes, eux aussi, feront donner la grosse artillerie : M. Georges Marchais occupera tout le temps accordé aux communistes et M. Jean-Marie Le Pen la moitié de celui du Front national.

L'importance des questions de procédure, la longueur de la discussion générale (cinq heures) empêcheront normalement le débat sur les articles de commencer avant jeudi après-midi. Il devrait être long puisque quatre cents amendements ont déjà été déposés. Le gouvernement aura-t-il la patience d'attendre la fin normale des travaux de l'Assemblée ?

Le conseil des ministres a déjà autorisé M. Chirac à engager la responsabilité de son gouvernement, ce qui, en vertu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, entraînerait l'adoption automatique du projet, sauf dépôt d'une motion de censure, ce qui sera certainement le cas. Mais le recours à cette procédure, lié à celle des ordonnances, limite considérablement les possibilités d'action de l'Assemblée nationale. M. Chirac devra s'y résoudre s'il ne veut pas que le programme très chargé du Parlement, pour les semaines à venir, soit mis à mal.

Certes, dans son entourage, on explique que le débat sur la réforme du mode de scrutin, déjà prévu pour le mardi 29 avril, pourrait être quelque peu retardé. Curieusement, à la direction du RPR, on explique aussi qu'il est normal qu'un nouveau gouvernement utilise des procédures contraignantes pour faire approuver ses premières réformes, comme si les députés avaient reçu de leurs électeurs « un mandat impératif ».

Contraintes

En fait, devant la faiblesse numérique de sa majorité, le gouvernement va être amené à user de tous les mécanismes de contraite : engagement de responsabilité, vote bloqué. Cela avait déjà été le cas en 1967 dans des circonstances comparables : une loi d'habilitation économique et sociale avait été adoptée grâce à l'application de l'article 49-3 de la Constitution, exemple unique jusqu'alors.

Cela aurait aussi l'avantage de limiter la contestation du Front national. Si l'extrême droite ne critique pas le fond du projet, qu'elle juge pourtant trop pusillanime, elle conteste la procédure choisie. M. Le Pen a déjà annoncé que ses amis voteraient la motion d'irrecevabilité et la question préalable déposées par les socialistes. Mais l'extrême droite compte aller au-delà. Elle a déposé un amendement prévoyant la suppression immédiate de l'autorisation administrative de licenciement. Les députés du RPR et de l'UDF, élus aussi sur cet objectif, auront quelque mal à expliquer pourquoi ils s'y opposent maintenant, même si c'est pour l'adopter sous condition dans quelques semaines.

Engager sa responsabilité permettrait ainsi au gouvernement d'empêcher les socialistes de détailler leurs critiques et au Front national de jouer « la mauvaise conscience » de la majorité gouvernementale. Le bénéfice politique est certain, sauf à ce que les électeurs considèrent que c'est au Parlement de légiférer et non à l'administration.

THIERRY BRÉHIER.

Réalisme de gauche et de droite

Le débat sur la privatisation des entreprises nationales du secteur concurrentiel s'engage dans l'indifférence. Devenus dans une écrasante majorité utilitaristes, les Français sont convaincus que les nationalisations de 1982 n'ayant pas *« changé leur vie »*, il en sera de même pour les dénationalisations.

Les salariés des entreprises et des banques concernées sont bien placés pour approuver. La nationalisation ne leur a pas donné le statut de fonctionnaire, elle n'a été synonyme ni de garantie de l'emploi, ni de salaires meilleurs. L'Etat patron a été, sur le terrain, un PDG ordinaire. Il conviendrait naturellement de nuancer et de rappeler l'intérêt des personnels pour les avantages de la loi de *« démocratisation »* du secteur public qui accompagnait la loi de nationalisation de 1982. Les forts taux de participation des salariés aux élections de leurs représentants aux conseils d'administration en était le signe.

De même conviendrait-il de tenir compte de l'obligation faite aux entreprises nationales d'arrêter des *« plans sociaux »* pour adoucir les effets des restructurations industrielles. Encore que ce fut le cas aussi pour nombre d'entreprises privées importantes : cet *« avantage »* serait donc plus un effet de taille que de statut. Mais globalement le silence domine, rompu seulement par des déclarations de principe des syndicats CGT et CFDT (1). La droite ne voit pas se lever contre son projet les boucliers du monde du travail. Le chemin apparaît dégagé de ce côté-là.

Il l'est aussi du côté des idéologies. L'air du temps est sans conteste favorable au *« privé »*. L'Etat ne se désengage pas seulement en France mais dans pratiquement tous les pays, au Nord (Grande-Bretagne, RFA, Italie...) comme au Sud (Brésil). En France même, les socialistes ont ouvert la voie. D'abord dans leur pratique, en acceptant la cession de filiales à des groupes privés, et même étrangers, et en réintroduisant sur les marchés financiers les sociétés mères à la recherche des capitaux dont l'Etat se montrait chiche.

Ensuite, et surtout, sur le fond. Le gouvernement a rompu net, en 1983, avec le projet de départ qui mêlait une conception marxiste (la propriété des grands moyens de production doit être collective) et une conception keynesienne (les entreprises nationales sont le fer de lance de la reprise économique). L'appropriation publique du capital avait une fonction de long terme articulée autour d'une planification rénovée.

Les déclarations de M. Fabius — *« les nationalisées doivent retrouver des bénéfices à la fin 1985 »* et *« les nationalisées sont des entreprises comme les autres »* — rompaient avec l'objectif initial. L'ordre du jour n'était plus à l'économie politique mais à la gestion. Les socialistes épousaient, en définitive, les thèses dites *« managériales »* chères à Galbraith, en conformité avec leur virage vers la social-démocratie. La propriété du capital ne compte plus, l'important est le pouvoir politique de contrôle.

Une bonne gestion

Dès lors, l'attachement aux nationalisations perd son sens premier, sauf à dire que *« ça marche »*, que la gestion est bonne. Les socialistes, lors de la campagne électorale, n'ont d'ailleurs proposé aucune nouvelle nationalisation. La seule conception des nationalisations qui subsistait en filigrane est celle d'une intervention publique nécessaire en cas de défaillance d'une entreprise : l'Etat se porte acquéreur, injecte des capitaux, restructure... et revend ensuite au privé avec bénéfices. Le potentiel national est sauvegardé, et le contribuable s'y retrouve. Hélas ! les économistes de gauche n'ayant guère donné de fondement plus théorique à ce concept, et M. Mitterrand ayant refusé la nationalisation de Creusot-Loire qui aurait pu commencer à lui donner une pratique, le débat sur l'*« économie mixte »* n'a guère eu lieu. Il ne restait aux socialistes qu'à défendre leur bilan. Ce fut fait pendant la campagne : la droite invoquait l'idéologie libérale, la gauche ses comptes de gestion.

Et ces comptes sont plutôt bons. La prise de contrôle du capital de trente-neuf banques, de deux compagnies financières et de onze entreprises industrielles a été une bonne *« opération de gestion »*, du moins en ce qui concerne l'industrie. De vastes restructurations ont eu lieu, et les groupes ont retrouvé l'équilibre, hors la sidérurgie et la CGCT. C'était inespéré pour certains d'entre-eux, en particulier pour Bull, dont le redressement est, avec celui de Thomson et de Pechiney, à mettre à l'actif des socialistes et des nouveaux dirigeants de ces entreprises.

La privatisation intervient dans ce contexte. Le changement de majorité va accélérer un mouvement qui était progressif et dont le rythme était choisi par les entreprises, accompagné par un pouvoir socialiste devenu très *« réaliste »*. La privatisation voulue par la nouvelle majorité, si elle est excessive, trop rapide, est dès lors pleine de risques.

Deux risques ont été dénoncés par M. Barre lui-même : la *« défrancisation »* et l'affairisme. La reprise par des groupes étrangers beaucoup plus riches est légalement difficile à éviter en particulier lorsqu'ils sont européens. De nombreuses banques ou entreprises étrangères ont déjà amassé des trésors de guerre pour lancer des OPA sur tout ou partie des entreprises dénationalisées. L'Etat pourrait y mettre son veto (par exemple par la conservation d'une *« action d'or »* qui donne ce droit), mais à la condition d'admettre que le libéralisme pur et dur doit s'effacer, que la lutte des groupes français contre les étrangers est financièrement inégale.

L'affairisme de quelques groupes financiers ou personnalités sera encore plus difficile à contrer. Beaucoup proposent déjà des privatisations *« clés en main »* à un Etat qui a un besoin urgent d'argent frais. Adopter cette solution, pour *« aller vite »* ou par souci de revanche, serait alors renouer avec ce qui avait conduit à la nationalisation, c'est-à-dire avec un capitalisme français archaïque, sans capital et autocontrôlé par quelques-uns.

La paralysie des groupes et des banques pendant plusieurs mois est le risque inverse. Déjà certains en souffrent : les nouveaux PDG ne seront pas nommés avant juin et les premières privatisations n'auront pas lieu avant la fin de l'année. Autant d'incertitudes qui ne favorisent ni les décisions, ni la signature d'accords internationaux, ni simplement les bonnes ventes. Or, si le chemin est dégagé du côté social et idéologique, il ne l'est pas du côté politique et juridique. La procédure qui s'engage au Parlement risque d'être très longue, et la Constitution ne fixe à M. Mitterrand aucun délai pour signer les ordonnances...

A moins que la droite fasse à son tour preuve de réalisme.

ÉRIC LE BOUCHER.

(1) FO se déclarant toutefois contre la privatisation des banques.

Un libéralisme bien tempéré

(Suite de la première page.)

Mais on ne saurait oublier que le marché des changes recevait — et continue de recevoir — des signaux faussés : l'appréciation du franc tient d'abord à ce que la rémunération de l'argent est nettement supérieure en France à ce qu'elle est en Allemagne fédérale. M. Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, a donc bien été libéral en obtenant une dépréciation de 5,8 % par rapport au deutschemark. Mais pour partie malgré lui, car un véritable libéral aurait proscrit la dévaluation *« compétitive »* qu'il espérait en réclamant un taux de 8 % à 9 % à ses partenaires européens. Le simple rétablissement de la compétitivité externe de l'économie — ce qui s'est en fait produit — apparaît en revanche *« orthodoxe »* : *« J'ai même eu peur qu'il ne fasse pas et reste prisonnier de la direction du Trésor, qui y était toute entière hostile »*, avoue un des chantres du libéralisme en France.

La levée du contrôle des changes qui doit accompagner la dévaluation — les premiers textes ont été publiés au *Journal officiel* le 16 avril — n'est pour sa part que partielle, et le gouvernement socialiste s'y était lui aussi engagé — pour la fin 1986, — à la demande de la Commission de Bruxelles.

« Le projet de loi d'habilitation me satisfait à 90 %, affirme l'un des auteurs de la plate-forme commune RPR-UDF, *c'est bien le programme libéral promis. »* Il est vrai que le projet de loi, qui prévoit le transfert d'entreprises de secteur public au privé et habilite le gouvernement à en fixer les conditions par ordonnances, définit un périmètre large de privatisation : trente-neuf banques nationalisées en 1982 plus les « trois vieilles » (BNP, Société générale et Crédit lyonnais), deux compagnies financières (Suez et Paribas), trois compagnies d'assurances, neuf groupes industriels et Havas seront, si le texte est adopté, dénationalisés dans les cinq ans. Et un article de loi sur *« la respiration du secteur public »* permettra des va-et-vient entre public et privé.

Sur le contrôle des prix, on est en revanche plus timide : la suppression des ordonnances de 1945 est bien promise, mais c'est pour aussitôt en limiter les effets. Les prix industriels sont libérés à 100 % *« sauf »* pour la pharmacie, le tabac et l'édition ; les marges du commerce, quant à elles, ne sont libérées qu'à 75 % et, pour recouvrer la liberté, les services devront attendre qu'un nouveau droit de la concurrence soit établi. *« Ce sera chose faite à l'automne »*, dit-on au ministère de l'économie. Mais qu'en sera-t-il si la hausse des prix dépasse trop largement l'objectif de 2,3 % fixé par M. Balladur pour 1986 ? Comment oublier qu'en France seuls les premiers mois de gouvernement permettent des mesures courageuses ?

Chassez le naturel, il revient au galop. Si la loi d'habilitation répond aux promesses libérales, le collectif budgétaire rappelle plutôt le premier ministre de 1974-1976 : interventionniste. N'est-il pas significatif à cet égard que la subvention de Renault ait été refusée par le ministre de l'industrie libéral et doctrinaire qu'est M. Alain Madelin mais qu'elle ait été rétablie par Matignon : M. Besse a apparemment convaincu le premier ministre qu'un geste de l'Etat de 2 milliards de francs était nécessaire, ne serait-ce que pour rassurer des banques auprès desquelles la Régie est engagée à moyen et long terme pour quelque 50 milliards de francs.

« Si l'on voulait organiser par ce collectif le recul de l'Etat, l'effort est pour le moins modeste », précise notre censeur libéral, soucieux de n'être pas cité en cette période où la cohabitation doit apparaître idyllique.

Vérité des coûts

Les aides sectorielles à la sidérurgie, aux chantiers navals, l'aide personnalisée au logement, ont été rétablies ; elles étaient pourtant bannies du programme d'action remis à M. Chirac par MM. Friedman et Mentré au lendemain des élections. *« On ne peut ignorer les problèmes humains »*, affirme, comme à regret, M. Madelin, conscient de l'ironie qu'il y a à subventionner une fois encore les *« canards boiteux »* — et non les secteurs d'avenir — après avoir tant dénoncé cette pratique. Mais, après tout, à quoi peut servir un ministre de l'industrie dans un régime qui se dit libéral ?

La loi de finances rectificative ne pêche pas seulement par ces subventions, si l'on en croit les experts en libéralisme, mais aussi par son maigre effort d'économies. Si le gouvernement, comme il l'a promis, veut réduire tout à la fois les déficits et les impôts, il devra économiser entre 40 et 45 milliards de francs par an. C'est du moins ce que prêche M. Giscard d'Estaing avec d'autant plus de zèle qu'il est fraîchement converti. Avec 10 milliards de francs d'économies annoncées, le collectif ne répond qu'à moitié aux espoirs de l'ancien président de la République. Preuve, comme l'a dit souvent M. Barre, qu'il faudra bien choisir entre réduire les déficits ou abaisser les impôts.

Au-delà de ces temps forts de l'action gouvernementale, d'autres mesures sont venues, ici, montrer une tentation libérale, là, faire resurgir l'habitude interventionniste. Pour modeste qu'elle soit, par exemple, la dépéréquation des trafics de la SNCF, à compter du 18 avril, n'en marque pas moins une véritable révolution. Pour la première fois, le prix du billet de train sera dégressif : de ce fait, le prix de Paris-Rouen augmente alors que sur Paris-Marseille le tarif baisse. Déjà amorcé sur les liaisons téléphoniques, ce mouvement de déréglementation, qui permet de rapprocher les prix des coûts, risque de gagner d'autres secteurs. Il n'en reste pas moins que la dernière augmentation des tarifs publics fait peu de cas de cette « vérité des coûts » chère aux libéraux : les déficits de la SNCF et de la RATP sont si profonds !...

Il n'en est pas moins significatif qu'en même temps qu'il baissait le taux d'intervention de la Banque de France, M. Balladur ait augmenté les réserves obligatoires des banques. Ce qu'on lâche d'une main, on le reprend de l'autre.

Une anecdote monte d'ailleurs bien que l'interventionnisme reste la règle. EDF, forte de son contrat de plan, avait réclamé une hausse de ses tarifs de 1,5 %. Les socialistes lui avaient déjà imposé une baisse de 1 %. Elle a de nouveau dû abaisser ses prix de 1 % le 16 avril sur un simple coup de téléphone du ministère des finances. Ce qui était bon pour Gaz de France — société dépendante d'approvisionnements à l'étranger dont les cours baissent — ne l'était pas forcément pour EDF, qui n'achète plus que 300 000 tonnes de fuel par an.

Certes, en cherchant bien, un fervent libéral rappellera-t-il *« la toute-puissance de l'actionnaire »* et *« la nécessité de tenir les entreprises publiques avec des rênes un peu courtes »*.
De là à se substituer à la gestion d'EDF (même si celle-ci est jugée mauvaise), il n'y a qu'un pas, que les fonctionnaires des finances ont toujous franchi. D'autres disaient que la France était fondamentalement un pays d'économie mixte. Le jugement, apparemment, reste vrai.

BRUNO DETHOMAS.

● *M. Jospin : « Bêtise politique. »* — M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a souligné, le lundi 21 avril, lors de l'émission « RMC choc », à propos des déclarations de M. Michel d'Ornano, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sur l'acceptation momentanée d'une augmentation de la hausse des prix : *« Je crois que c'est une bêtise politique (...). Le fait que nous ayons commencé à gagner la bataille de l'inflation, cela, c'est très important pour un pays comme la France. Et moi, je serais très triste pour mon pays si, pour des motifs électoraux, des motifs de facilité, le gouvernement Chirac rompait avec cette politique. »* M. d'Ornano avait déclaré, dimanche, au « Club de la presse » d'Europe 1 : *« Il faut savoir prendre le risque d'une certaine hausse. Si on devait, pendant quelques mois, avoir une hausse un peu supérieure à ce que l'on avait prévu, cela ne me gênerait pas à condition que nous entrions dans une économie de liberté. Alors, on pourrait aussi avoir des tendances à la baisse, dont on verrait les effets en 1987. »*

Les amendements du gouvernement

Le gouvernement a déposé sept amendements à son projet de loi d'habilitation économique et social. Tous concernent la dénationalisation.

A l'article 4 du projet, au lieu de la formule : *« Le gouvernement pourra transférer (...) au secteur privé le contrôle majoritaire des entreprises... »*, le gouvernement souhaite écrire, à présent : *« Sera transférée au secteur privé la majorité du capital des entreprises... »* La date limite du 1er mars 1991 est conservée dans la forme suivante : « [Ces transferts] *seront réalisés d'ici au 1er mars 1991 par le gouvernement, conformément aux ordonnances prévues à l'article 5 de la présente loi. »*

L'article 5, qui tenait en six lignes, est maintenant rédigé par le gouvernement comme suit : *« Le gouvernement est habilité, dans un délai de six mois à compter de la publication de la présente loi et dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution :*

» 1) A fixer, pour le transfert des entreprises énumérées à l'article 4 et pour la délivrance de l'autorisation administrative relative aux opérations visées au deuxième alinéa de l'article 8 dans les entreprises où l'Etat détient la majorité du capital :

» — les règles d'évaluation des entreprises et de détermination des prix d'offre ;

» — les modalités financières de transfert ou de cession et les conditions de paiement ;

» — les règles d'acquisition par les personnes physiques ou morales, prises individuellement ou globalement, et les modifications des dispositions restreignant l'acquisition ou la cessibilité des droits tenus sur les entreprises concernées ;

» — les conditions de la protection des intérêts nationaux, de développement d'un véritable actionnariat populaire et d'acquisition par le personnel de chaque société d'une fraction du capital ;

» — le régime fiscal applicable à ces transferts et cessions ;

» — les conditions de la régularisation des opérations intervenues préalablement à l'entrée en vigueur de la présente loi.

2) A définir, pour les autres cas visés à l'article 8, les conditions de délivrance de l'autorisation administrative. »

A l'article 6, le gouvernement souhaite préciser que la nomination des présidents des entreprises nationales, qui doit intervenir par décret à compter de la promulgation de cette loi, ne concernera pas les sociétés *« visées à l'annexe 3 de la loi n° 83-675 du 26 juillet 1983, relative à la démocratisation du secteur public »*, c'est-à-dire celles dont le président n'est pas nommé par décret.

A l'article 8, outre une harmonisation avec l'article 5, un autre amendement tend à autoriser la cession au secteur privé d'entreprises dans lesquelles l'Etat ne possède pas *« directement »* plus de 50 % du capital social.

POLITIQUE

EN MARGE DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Conseil d'Etat majore l'indemnité due aux actionnaires de trois banques nationalisées en 1982

Le Conseil d'Etat a statué le mercredi 16 avril sur les demandes présentées par d'anciens actionnaires de sept banques nationalisées en 1982, qui estimaient insuffisante l'évaluation des actions de ces banques relevant de plusieurs décisions de la commission administrative nationale d'évaluation instituée par la loi de nationalisation du 11 février 1982.

Trois des recours, concernant la banque Chaix, la banque Odier Bungener Courvoisier et la Banque industrielle et immobilière privée, ont été partiellement accueillis. Les quatre autres, concernant la Banque de l'Union européenne, la banque régionale de l'Ain, la Banque Vernes et commerciale de Paris et la Banque corporative du bâtiment et des travaux publics, ont été rejetés.

La loi de nationalisation avait prévu que, pour celles des banques nationalisables qui n'étaient pas cotées en Bourse, une commission spécialement instituée à cet effet devrait fixer au 30 juin 1982 la valeur d'échange des actions et donc, indirectement, l'indemnisation des actionnaires. Cette commission était présidée par le premier président de la Cour des comptes et comprenait également le gouverneur de la Banque de France, le président de la section des finances du Conseil d'Etat, le président de la chambre commerciale de la Cour de cassation et un membre du Conseil économique et social désigné par le président de cette assemblée.

La loi imposait à la commission de déterminer la valeur de négociation des actions au 31 décembre 1981 à partir de l'actif net et du bénéfice net des banques concernées. En outre, la commission n'était pas entièrement libre de la méthode qu'elle utiliserait pour combiner ces deux paramètres. La loi lui imposait en effet d'opérer par rapprochement avec les banques cotées en Bourse.

Les requérants reprochaient, pour l'essentiel, à la commission d'avoir eu recours à une méthode statistique : la commission avait en effet constitué deux groupes de banques et avait pour chacun de ces groupes établi statistiquement une relation entre, d'une part, l'actif net et, d'autre part, la valeur boursière des banques cotées appartenant aux groupes en cause. Puis elle avait appliqué cette relation au paramètre concernant les banques non cotées du même groupe. Une telle démarche ne paraissait pas équitable aux requérants dans la mesure où elle aurait, selon eux, défavorisé les actionnaires de certaines banques et avantagé les actionnaires de certaines autres.

Une erreur de droit

Le Conseil d'Etat n'a pas fait sienne cette analyse : selon lui, la commission n'a pas méconnu sur ce point les dispositions de la loi du 11 février 1982, ni la chose jugée par le Conseil constitutionnel, ni l'exigence d'une juste rémunération des actionnaires.

En revanche, le Conseil a sanctionné une erreur de droit commise par la commission dans l'actualisation de la valeur de négociation des actions, en fonction des événements intervenus pendant les six premiers mois de 1982. Jusqu'au 1er juillet 1982, date du transfert de propriété des actions, les actionnaires des banques non cotées conservaient en effet la libre disposition de leurs biens et pouvaient en particulier distribuer des dividendes, dès lors toutefois qu'une telle distribution n'affectait pas la situation de la bansque. La commission n'a donc pas pu légalement se référer dans ses calculs à un dividende forfaitaire qu'elle a substitué au dividende réel.

La fonction de cette illégalité a conduit le Conseil d'Etat à porter de 7 008 F à 7 404 F la valeur d'échange de la banque Chaix et de 269 à 273 F celle de la banque Odier Bungener Courvoisier. En outre, la commission devra se réunir à nouveau pour fixer sur de nouvelles bases la valeur d'échange de la banque industrielle et mobilière privée.

LA CONTESTATION AU SEIN DU PCF

Si la direction « castre » ses opposants, nous devrons quitter le parti, *nous déclarent MM. Lainé et Karlin*

Dans l'entretien qu'ils ont accordé au *Monde*, les promoteurs de l'appel pour un congrès extraordinaire du PCF, MM. Tony Lainé, psychiatre, et Daniel Karlin, membre de la Haute Autorité de l'audiovisuel, affirment qu'ils ne *« roulent pour personne »*. Ils dressent un bilan provisoire de leur entreprise, répondent aux accusations dont les pétitionnaires sont l'objet et s'interrogent sur les conséquences d'un éventuel échec de leur tentative.

Les lettres s'amoncellent sur le divan du psychiatre. Depuis un mois, M. Lainé est le « psy » par correspondance d'une partie du PCF. Il lit, relit, annote des bouts de vie et de déchirures militantes. Une longue histoire instantanée qui restera anonyme *(lire ci-dessous)*, dans le secret du cabinet médical. *« Je suis bouleversé par tout ce que nous recevons »*, confie-t-il. Lui et son compère, M. Karlin, ont reçu *« près de cinq mille signatures »*. Au bas mot, *« trois mille d'entre elles »* émanent de militants communistes actuels. Pour prouver leur appartenance au PCF, *« répondre indirectement aux suspicions de la direction »*, ils joignent une photocopie de leur carte d'adhérent ou bien en donne le numéro et indiquent le nom de leur cellule.

Les autres signatures, ce sont plus de mille anciens communistes dont *« la volonté est souvent de revenir si quelque chose change »*. Le reste est composé de *« sympathisants et d'électeurs »*. Et dans ce courrier de star, on trouve même *« quatre ou cinq lettres de socialistes, membres du PS, qui ne conçoivent pas un mouvement social sans PCF »*. Les mécontents, une vingtaine, reprochent au SAMU du PCF — sans jamais injurier les deux consultants — de s'exprimer dans un *« journal bourgeois »*. Pour vivre heureux, parlons caché !

L'Humanité du 15 avril publie deux lettres de lecteurs qui se plaignent de figurer dans la liste *(le Monde* du 2 avril) alors qu'ils n'ont pas paraphé l'appel ; MM. Karlin et Lainé ne s'étonnent pas. *« Nous attendions davantage de bavures, si l'on peut dire. »* Eux, ont recensé sept vraies bavures : des lettres où il n'était pas explicite que les auteurs étaient encore membres du parti. Et deux fausses bavures : des cas d'homonymies parfaites. Personne n'est parfait, ils ont aussi *« deux cas litigieux »* pas encore résolus. En tout état de cause, le bilan bavures est faible au regard de mille signatures. *« Jouer là-dessus, c'est petit, c'est en tout cas une manière de ne pas répondre à la question posée »*, rétorquent-ils.

Certes, mais *l'Humanité* du 17 avril a affirmé qu'*« une étude minutieuse des fédérations ne permet pas de retrouver trace de plusieurs centaines »* de pétitionnaires. Le « psy » s'indigne : *« C'est totalement faux ! »* Le métier reprend le dessus. *« Etudier la liste de très près n'est pas neutre. De la part de la direction, ce n'est pas exempt d'un esprit de répression tout à fait caractérisé. »* Et d'affirmer que certaines personnes ont signalé qu'elles ne veulent pas signer car elles sont *« l'objet de pressions »* ou qu'elles sont menacées *« de perdre leur position professionnelle »*.

Intox ?

Si tout cela n'était que de l'*« intoxication »*, comme l'a déclaré le 18 avril, M. Charles Fiterman, selon lequel *« quelques membres du parti choisissent de se mettre dans une situation telle qu'ils auraient du mal à se retrouver communistes »*. M. Karlin répond sur plusieurs registres. Subtil : *« Il déclare ça après qu'une liste de deux cents soixante signataires de l'Isère a été publiée dans* le Dauphiné libéré. *Il arrive pour éteindre le feu. Si c'était de l'intox, il n'aurait rien dit. »* Expert : *« Il parle d'exclusion en termes voilés. S'il perd ses nerfs, c'est que ça se développe. »* Assassin : *« C'est une pratique courante de faire intervenir celui-là même dans lequel une partie de ceux qui signent aujourd'hui avaient espéré se reconnaître. »*

Si ce n'est pas de l'intox, qu'est-ce que c'est ? *« Un vrai mouvement. »* Mais encore ? *« Il ne correspond pas, pour le moment, à ce que nous avons espéré. Nous ne sommes que des intermédiaires et nous ne serons pas autre chose. Nous ne roulons pour personne. Nous sommes les intermédiaires d'un mouvement de masse à l'intérieur du parti. A l'évidence, nos n'avons pas encore atteint cet objectif. »*

Silence !

Il est tout aussi évident que Don Quichotte et Sancho Pança veulent secouer les puces à la base. Ils souhaitent que les communistes se prennent par la main. *« La décentralisation que nous avons souhaitée doit s'organiser dans toute la France. »* Ils rêvent alors aux *« trois cents signatures venant de chaque département »* qu'ils pourraient récolter si des *« boîtes aux lettres »*, qui n'ont *« besoin de l'autorisation de personne »*, se mettaient en place partout. Alors, on verrait ce qu'on verrait ! *« Nous irions déposer plusieurs dizaines de milliers de signatures à la direction. On verrait bien si Georges Marchais refuse de nous recevoir. »* Mais le rêve s'efface : *« Si nous n'arrivons pas à créer un mouvement de cet ampleur, nous reconnaîtrons notre échec. »*

Faut-il être cruel jusqu'au bout ? Faire remarquer que trente mille signatures, cela serait encore très minoritaire dans un parti dont la direction revendique six cent mille adhérents ? M. Karlin sourit : *« A part deux ou trois dirigeants, personnes ne connaît le chiffre réel d'adhérents. Malheureusement, il est sans doute plus proche de cent mille que de six cent mille* (1). *Et le nombre de militants actifs est certainement plus proche de cinquante mille que de cent mille. »* De toute façon, pour lui, quand un communiste signe un appel dans la *« presse bourgeoise »*, sa lettre est représentative de plusieurs communistes silencieux.

Muets, MM. Lainé et Karlin pourraient le devenir aussi en cas d'échec. *« S'il s'avère que ce mouvement ne débouche pas, si, cette fois encore, alors qu'il s'agit de la survie du parti, nous expérimentons la volonté de la direction de castrer le mouvement oppositionnel*, disent-ils, *il faudra tirer la conclusion que nous ne pouvons rester dans ce parti-là. »* Le refuge serait alors *« le silence »*. La catastrophe serait, selon eux, inévitable car pour le moment *« des milliers de départs ont été évités mais si la direction démontre qu'elle est aussi forte pour arrêter un tel mouvement que pour décourager les électeurs à voter communiste, elle pourra se dire qu'elle a gagné. »*

Visionnaires amers, ils se projettent dans l'avenir. *« La direction pourra alors expliquer, dans deux ou trois ans, que les socialistes ont ramené le PCF à 5 ou 6 % d'électeurs. C'est en tout cas ce qui restera, dans l'histoire, du passage de Georges Marchais à la tête du parti. Cela et rien d'autre ! »*

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Selon plusieurs experts, le PCF aurait entre 250 000 et 300 000 adhérents.

« C'est attristant »

Avec l'accord de l'intéressée, MM. Karlin et Lainé ont remis au *Monde* une lettre expédiée par une militante communiste de l'Isère. Cette dernière souhaitait rendre public son nom mais les promoteurs de l'appel l'en ont dissuadée. Le texte est le suivant :

« Chers(chères) camarades,

« Bien que tardive, veuillez trouver ci-joint ma contribution pour un vingt-sixième congrès ou toute autre forme qui permette de provoquer un vrai débat et un dialogue au sein du Parti communiste français.

« Dois-je souligner que je n'appartiens pas à la catégorie intellectuelle et que je suis employée ?

« Je suis convaincue que, si au cœur du PCF ne s'engage pas rapidement et véritablement une discussion sur nos échecs successifs, si la direction du PCF persiste à s'enfermer dans des discours auxquels plus personne ne croit, que le rédacteur en chef de l'Humanité *croit bon d'utiliser des termes scatologiques à l'encontre de Michel Naudy parce que celui-ci a eu l'impudence de participer à une émission où tous les rédacteurs en chef étaient conviés, y compris celui de* l'Humanité, *il ne sera plus possible d'enrayer notre déclin. Trop, c'est trop !*

« Les insultes n'ont jamais été les arguments des communistes à l'encontre de leurs ennemis de classe, voilà que certains les utilisent à l'encontre des leurs. C'est attristant !

« Pour que vive le Parti communiste français. »

A L'ÉLYSÉE

M. Mitterrand comble les lacunes de la communication

M. François Mitterrand a décidé de combler les lacunes de la communication de l'Elysée apparues depuis les élections législatives du 16 mars. M. Michel Vauzelle ayant été élu député, le président de la République n'avait plus de porte-parole. Quant au service de presse de l'Elysée, il était devenu exsangue à la suite de plusieurs départs et mutations.

Ainsi, M. Vauzelle sera remplacé par Mme Michèle Gendreau-Massaloux, qui cumulera la fonction de porte-parole avec celle de secrétaire générale-adjointe de la présidence de la République. M. Jean-Louis Chambon, qui jusqu'au 16 mars travaillait avec Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement, est affecté au service de presse au titre de chargé de mission (études et communication).

M. Jean Glavany, chef de cabinet du président, ajoute à ses attributions les relations avec le Parlement, étant entendu que députés et sénateurs sont de puissants relais d'opinion. M. Jean-Michel Gaillard, qui fut chargé de mission à l'Elysée pour les questions diplomatiques de 1981 à 1984, y revient en qualité de conseiller technique chargé des régions, de la décentralisation et des innovations. Entre-temps, M. Gaillard avait fait la preuve de ses talents de communication en donnant aux quelques « transcourants » du Parti socialiste une puissance d'expression sans commune mesure avec leurs effectifs.

D'autre part, sont promus conseillers techniques Mme Georgette Elgey, chargée des archives du septennat, et M. Jean-Christophe Mitterrand, qui assiste M. Guy Penne pour les affaires africaines.

Mme GENDREAU-MASSALOUX

[Née le 18 juillet 1944 à Limoges, Mme Gendreau-Massaloux est agrégée d'espagnol, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Professeur d'université, elle a enseigné à la Sorbonne, à Paris-XIII et à l'université de Limoges avant de devenir, en 1981, recteur de l'académie d'Orléans-Tours. Nommée en avril 1984 conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République pour l'éducation nationale et les universités, elle a ensuite ajouté à ses attributions les réformes administratives et l'amélioration des relations entre les usagers et le service public. En juillet 1985, Mme Gendreau-Massaloux avait remplacé M. Christian Sautter au poste de secrétaire général-adjoint à la présidence.]

M. GAILLARD

[Né le 16 mai 1946, M. Jean-Michel Gaillard est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud et de l'ENA. Secrétaire des affaires étrangères, il a travaillé avec M. Hubert Védrine, conseiller diplomatique du président, avant d'être nommé chargé de mission au secrétariat général de la présidence. En 1984, lorsqu'il a quitté l'Elysée, M. Gaillard a créé au sein du PS un groupe dit des « transcourants » qui a pour vocation, comme son nom l'indique, de transcender les courants traditionnels du Parti socialiste.

M. CHAMBON

[Né le 27 novembre 1944 à Anglards-de-Salers (Cantal), M. Jean-Louis Chambon a été chargé de mission au SID (Service d'information et de documentation) avant d'occuper le même poste auprès de Mme Dufoix en 1982, au secrétariat d'Etat à la famille, à la population et aux immigrés. Ancien expert auprès de l'OCDE, M. Chambon a ensuite suivi Mme Dufoix au ministère des affaires sociales et de la solidarité et dans ses fonctions de porte-parole du gouvernement.]

• *M. Renouvin (NAR) : François Mitterrand toujours...* — Animateur de la Nouvelle action royaliste (NAR), M. Bertrand Renouvin, qui, après avoir espéré trouver une place sur les listes socialistes aux élections législatives, s'est présenté sous sa propre étiquette à Angers, sans nourrir d'excessives illusions, a indiqué, le lundi 21 avril, que la NAR *« ne regrette pas son choix de 1981 en faveur de François Mitterrand »*, et qu'elle est décidée à *« défendre la fonction présidentielle contre ceux qui prétendraient la réduire »*. Tout en souhaitant la réussite de la *« coexistence »* entre le chef de l'Etat et M. Jacques Chirac, M. Renouvin a critiqué la plate-forme RPR-UDF, marquée selon lui par *« l'utopie du libéralisme économique et les illusions du discours sécuritaire »*. La NAR critique en particulier *« le démembrement annoncé du service public de l'audiovisuel, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement et de l'impôt sur les grandes fortunes »*.

M. Madelin (PR) : la cohabitation, ce n'est pas mal parti...

Ministre de l'industrie, des P. et T. et du tourisme, délégué général du Parti républicain, M. Alain Madelin, qui était, le lundi 21 avril, l'invité de « Face au public » sur France-Inter, a estimé que *« la répartition des rôles »* entre le président de la République et le premier ministre *« est bonne »*. Il s'est félicité de ce que nous ayons *« un gouvernement qui gouverne, c'est cela l'essentiel »*, a-t-il dit, en expliquant qu'à son avis *« la cohabitation, ce n'est pas mal parti »*. Il a considéré comme *« plutôt une bonne chose »* que, *« sur des sujets importants de politique étrangère et de défense nationale, il y ait un consensus institutionnel entre la droite et la gauche, entre le gouvernement et le président de la République — bref, que l'on puisse faire taire un instant nos querelles internes au profit de l'intérêt national ressenti d'une façon commune »*.

S'il ne partage pas les réserves exprimées par certains membres de l'UDF à propos de la position française sur le raid américain en Libye, il comprend ceux qui disent *« attention, cela risque d'être interprété comme une dérobade dans la lutte contre le terrorisme »*.

Mais, pour sa part, M. Madelin juge *« tout à fait normal »* de ne pas *« donner carte blanche »* aux Américains. *« Si j'avais eu à prendre la même décision au même moment, s'agissant d'un bombardement d'objectif inconnu, j'aurais demandé à en savoir plus avant de donner le feu vert. Cela me paraît la moindre des choses »*, a-t-il affirmé.

Le délégué général du PR a confié d'autre part qu'il *« ne voterait pas vraiment »*, s'il était parlementaire, la peine incompressible de trente ans, mais il a rappelé qu'à la différence de M. Bernard Stasi (CDS), qui juge cette peine *« stupide »*, il était, lui, *« partisan du maintien de la peine de mort »*.

Jugeant que *« l'époque d'un ministre de l'industrie dirigiste était terminée »*, M. Madelin s'est défini comme un *« ministre des bons offices »* qui a la volonté de supprimer *« un certain nombre d'aides, de tutelles, de réglementations qui freinent l'initiative, qui ankylosent nos entreprises »*. *« Une commission*, a-t-il affirmé, *va examiner toutes les aides, les effets pervers de ces aides et regarder à quel point nous pouvons encore couper dans ces aides. »*

Enfin, M. Madelin a souhaité que le candidat de l'UDF à l'élection présidentielle soit *« un candidat qui ait un large consensus d'opinions, que ce ne soit pas un candidat de la division, mais plutôt un candidat libéral, jeune et proche de mes convictions »*.

M. Poperen appelle le PS à réagir face au développement des clubs

M. Jean Poperen, numéro deux du PS, a affirmé, le lundi 21 avril, lors du point de presse hebdomadaire du PS à propos des clubs et structures divers qui gravitent dans l'orbite du PS et de l'objectif des 40 % du corps électoral : *« Nous avons des disponibilités tous azimuts qu'il faut mettre en mouvement avec nous. »* M. Poperen a néanmoins fait écho à M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du PS chargé des fédérations, qui, samedi 19 avril, a souhaité *« le bouillonnement à la périphérie à condition qu'il y ait un centre »* en soulignant que *« le PS n'a qu'un seul siège »*, rue de Solférino.

Dans son bulletin *Synthèse flash*, M. Poperen appelle également le parti à ne pas rester sans réaction *« face à tous ces cénacles, clubs, néo-courants et sous-courants qui vibrionnent »*.

M. Poperen affirme dans *Synthèse flash* que, compte tenu des spécificités françaises, *« le PS ne peut espérer occuper tout seul, en tant que parti, tout le terrain de la gauche »* et ajoute : *« Puisque l'union de la gauche était une formule d'un autre temps, il fat donner des structures nouvelles à l'union, une union qui se refera dans l'action et la réflexion communes »*. Il appelle à inventer, pour cela, *« des structures d'accueil souples, diversifiées »*. M. Poperen souligne encore que *« le rassemblement à gauche ne peut (...) réussir que s'il est libre d'allégeance pré-présidentielle »*.

TABLE RONDE SUR LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur chargé des collectivités locales, a participé, le 18 avril à Grenoble, dans le cadre du Salon de la montagne, à un colloque organisé par l'Association des maires de France. A cette occasion, il a annoncé que la *« pause »* que le gouvernement souhaitait observer dans la mise en œuvre de la décentralisation ne consistait évidemment pas à *« bloquer le progrès de cette réforme. Mais, sans revenir en arrière, il faut* (...) *mieux adapter la décentralisation aux réalités. »*

Faisant allusion notamment à la mise en place progressive de la fonction publique territoriale (qui concerne près de un million d'agents), M. Bosson a précisé : *« Nous avons tous été submergés par une avalanche de textes de toute sorte. Certains sont bons dans leur principe et inapplicables dans la pratique ou inacceptables dans leurs conséquences.* (...) *Nous serons certainement amenés à les élaguer, à les simplifier avant de songer à les compléter. »*

A partir du 22 avril, le secrétaire d'Etat va organiser une série de consultations des syndicats de personnels et d'associations d'élus qui devrait aboutir, au milieu de juin, à une table ronde à l'issue de laquelle le gouvernement arrêtera ses décisions : statut des corps techniques et administratifs, formation, gestion des personnels, coordination entre la fonction publique territoriale et celle de l'Etat.

M. BERNARD PONS SE REND EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Bernard Pons, a précisé, le lundi 21 avril, qu'il se rendrait dimanche en Nouvelle-Calédonie pour y présenter les grandes lignes du projet de loi en préparation concernant le territoire *(le Monde* du 29 mars). Il doit préciser les intentions du gouvernement devant le congrès territorial. M. Pons se propose également de s'entretenir, à Nouméa, avec les représentants des forces politiques locales. Il n'envisage pas, en revanche, de se rendre en brousse. Avant de regagner Paris, le ministre des DOM-TOM se rendra dans l'archipel de Wallis-et-Futuna, le 2 mai, puis à Tahiti, le 4 mai.

• *Opération de gendarmerie.* — Une importante opération de gendarmerie mettant en œuvre un escadron de gendarmes mobiles appuyé par deux véhicules blindés et trois hélicoptères Puma a eu lieu, ce mardi 22 avril à l'aube, sur le territoire de la tribu de Ouitchambo, près de Bouloupari, localité de la côte ouest de la Nouvelle-Calédonie. Cette opération avait pour but de vérifier une rumeur selon laquelle, un dépôt d'armes aurait été installé par des indépendantistes dans une résidence située à proximité de cette tribu. Les recherches se sont révélées négatives, mais une unité de gendarmes mobiles sera implantée de manière durable dans ce secteur, *« afin de maintenir un contact avec la population environnante »*, ont indiqué les autorités.

société

JUSTICE

L'AFFAIRE BOZANO DEVANT LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement français jugé pour « rapt »

De notre envoyé spécial

Strasbourg (Conseil de l'Europe). — Pour la première fois, le gouvernement français a dû répondre, lundi 21 avril, devant la Cour de Strasbourg, d'une violation de la convention européenne des droits de l'homme sur plainte d'un particulier. Le plaignant est M. Lorenzo Bozano, un imprimeur italien de quarante ans, condamné dans son pays pour l'enlèvement et le meurtre, à Gênes, en 1971, de la fille d'un industriel suisse, Milena Sutter, treize ans ; condamné aussi pour sévices sexuels sur d'autres femmes. Un personnage en apparence peu recommandable mais qui proteste de son innocence et fait aussi figure de victime. Il fut l'objet, le 21 octobre 1979, d'une extradition déguisée précédée d'un véritable enlèvement, ordonnés l'un et l'autre par M. Christian Bonnet, alors ministre de l'intérieur.

La Cour, présidée par un Norvégien, M. Rolv Einar Ryssdal, se prononcera dans plusieurs mois sur cette extradition déguisée, sans doute pour condamner le gouvernement français. Une sanction qui aurait paru inconcevable avant octobre 1981, date à laquelle le gouvernement Mauroy décida de reconnaître le droit de recours individuel prévu par l'article 25 de la convention européenne des droits de l'homme. Refusé pendant près de trente ans aux justiciables français, ce droit est un garde-fou rassurant contre les débordements toujours possibles de l'administration.

Sans doute l'émotion suscitée par les sévices reprochés à M. Bozano et par le meurtre de Milena Sutter explique-t-elle que M. Bonnet ait pris des libertés avec le droit. *L'Osservatore Romano* du Vatican avait sauté sur l'occasion pour dénoncer la libération sexuelle et ceux qui la *« déchaînent »*. L'opinion italienne s'était indignée du sort infligé à la fille de M. Arturo Sutter, surnommé *« le roi du cirage »*, auquel M. Bozano avait tenté d'extorquer une rançon. Sans le dire, le gouvernement français jugeait scandaleux qu'un assassin d'enfant pût échapper à la justice, et c'est ce qui risquait d'arriver.

Jugé une première fois par la cour d'assises de Gênes, M. Bozano avait été acquitté pour l'enlèvement de Milena Sutter. Puis la justice italienne se ravisa. Un second procès eut lieu en appel, en l'absence cette fois de l'intéressé, malade. Reconnu coupable, il prit la fuite et fut arrêté en France, où la chambre d'accusation de Limoges s'opposa à son extradition vers l'Italie. En cas de retour forcé dans son pays, affirma-t-elle pour justifier sa décision, M. Bozano ne serait pas rejugé, contrairement à la procédure française de contumace qui contraint les cours d'assises à recommencer le procès des individus condamnés en leur absence.

Qu'importe ce refus d'extradition ! M. Bonnet fit signer un arrêté d'expulsion. Un soir d'octobre 1979, M. Bozano fut embarqué à bord d'une BMW banalisée par quatre policiers français qui le livrèrent au petit matin à des collègues helvétiques. De Suisse, M. Bozano fut extradé vers l'Italie. Il purge aujourd'hui dans un pénitencier de l'île d'Elbe une peine à perpétuité assortie d'une période « incompressible », c'est-à-dire sans possibilité de libération conditionnelle, de vingt-huit ans.

Irrégularités

Pour le principe, ses avocats de l'époque, Mes Robert Badinter et Bernard Jouanneau, saisirent en référé le président du tribunal de Paris Mme Simone Rozès, aujourd'hui premier président de la Cour de cassation. Mme Rozès se déclara incompétente, visiblement à regret, mais assortit sa décision de considérations fort désobligeantes pour le ministère de l'intérieur. A ses yeux, celui-ci s'était rendu coupable de *« très graves irrégularités »*. Pour le principe aussi, le tribunal administratif de Limoges fut saisi. Il annula l'arrêté d'expulsion.

L'affaire en serait restée là, sans la reconnaissance du droit de recours individuel. Reconnaissance providentielle, mais procédure interminable et compliquée engagée d'abord devant la Commission des droits de l'homme. Celle-ci lui ayant, pour l'essentiel, donné raison, M. Bozano se plaignait lundi devant la Cour, par l'intermédiaire de ses avocats, Mes Dany Cohen, Thierry Lévy et Joelle Vanschoombeek, d'une violation de la convention européenne des droits de l'homme. Plus précisément, il invoquait l'un des articles de cette convention qui déclare que *« nul ne peut être privé de sa liberté »* sauf par des moyens légaux.

Pour sanctionner ce que Me Cohen qualifie de *« rapt »*, que peut faire la Cour ? D'abord affirmer que le gouvernement français a violé la convention, et ainsi le montrer du doigt. Ensuite, inviter les autorités italiennes à libérer M. Bozano ou à le rejuger. C'est le vœu de ses avocats, mais ce n'est guère dans les habitudes des juges de Strasbourg. Accessoirement, la Cour peut accorder à M. Bozano et à son épouse des réparations pécuniaires. Au total, leurs avocats réclament plus de 21 millions de francs d'indemnités. Une somme jugée raisonnable par le délégué de la Commission, M. Georges Tenekides, qui s'en est malgré tout remis à la *« sagesse »* des juges.

Indemnités

Pour assurer sa défense, le gouvernement français avait dépêché à Strasbourg une escouade de hauts fonctionnaires, dont M. Gilbert Guillaume, directeur des affaires juridiques au ministère des affaires étrangères, M. Bruno Genevois, directeur des libertés publiques et des affaires juridiques au ministère de l'intérieur, et Mme Christine Chanet, sous-directeur chargé des droits de l'homme au Quai d'Orsay. En tant qu'« agent » du gouvernement français, c'est le terme consacré, M. Guillaume a fait valoir que M. Bozano n'avait pas épuisé toutes les voies de recours que lui offraient les tribunaux français. Une omission qui, selon les règlements en vigueur à Strasbourg, interdit en principe à la Commission et à la Cour de se saisir d'une affaire.

M. Guillaume a soutenu que la requête de M. Bozano était *« infondée »*. Celui-ci aurait pu, a-t-il ajouté, obtenir des réparations pour la courte période pendant laquelle il a été détenu arbitrairement en France, en fait les quelques heures qui précédèrent son acheminement sous bonne escorte jusqu'en Suisse. Mais le gouvernement français ne se sent pas comptable de ce qui s'est passé ensuite et du sort réservé aujourd'hui à M. Bozano. Il se refuse, pour cette raison, à lui offrir la moindre indemnité.

Surtout, M. Guillaume a levé le voile sur une petite énigme politique. Pourquoi, sous les gouvernements de M. Pierre Mauroy puis de M. Laurent Fabius, la France a-t-elle refusé de reconnaître ses torts dans une affaire imputable à M. Bonnet ? Sans doute lui aurait-il été possible à ce moment-là de trouver un arrangement amiable avec les avocats de M. Bozano. Mais ceux-ci, soutient M. Guillaume, insistaient pour que le Quai d'Orsay entreprenne des démarches *« assorties de garanties »* auprès de l'Italie, afin d'obtenir la libération de M. Bozano ou la révision de son procès. Soucieuse, a dit M. Guillaume, de préserver la souveraineté italienne, la France s'y refusa. Elle préfère s'exposer aujourd'hui à une condamnation, et peut-être à verser à M. Bozano de lourdes indemnités.

BERTRAND LE GENDRE.

POUR DIFFAMATION ENVERS UN MAGISTRAT

La famille de Robert Boulin va comparaître en correctionnelle

La veuve de l'ancien ministre du travail, Mme Colette Boulin, son fils M. Bertrand Boulin, et sa fille, Mme Fabienne Burgeat, répondront devant le tribunal correctionnel du délit de *« diffamation commise envers un fonctionnaire public en raison de ses fonctions »*.

M. Claude Grellier, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, a rendu lundi 21 avril une ordonnance de renvoi, dernier acte de l'information judiciaire ouverte sur la plainte de M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, intervenue après la publication par la famille de M. Boulin d'une *« requête ouverte »*, adressée le 17 janvier 1984 à M. Robert Barbat, procureur de la République de Versailles.

Le 30 octobre 1979, le corps de Robert Boulin, ministre du travail du gouvernement de M. Giscard d'Estaing, était découvert dans la forêt de Rambouillet. Le parquet de Versailles avait ouvert une information judiciaire, actuellement suivie par un magistrat parisien sur décision de la chambre criminelle de la Cour de cassation. Cependant, en janvier 1984, les conclusions d'un rapport d'autopsie remises au juge de Versailles, qui n'excluaient pas l'hypothèse d'un suicide, provoquaient une vive réaction de la famille du défunt.

Selon elle, il s'agissait d'un assassinat et, dans la *« requête ouverte »* au procureur de la République de Versailles, elle accusait le magistrat d'avoir ordonné au médecin-légiste *« de se livrer à une autopsie incomplète »* en dénonçant *« une forfaiture »* et *« une imposture »*.

M. P.

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS EN PANNE

Notre information sur la procédure relative aux premières inscriptions en université (*le Monde* du 17 avril) a suscité quelques inquiétudes parmi les parents d'élèves. En effet, l'arrêté paru au *Journal officiel* du 16 mars prévoit que les lycéens doivent adresser à l'administration de leur établissement, avant le 30 avril, une fiche où ils indiquent un choix de huit formations dans lesquelles ils souhaitent poursuivre leurs études supérieures.

Or, par suite d'un problème technique, ces documents (fiches de choix) n'ont été imprimés que la semaine dernière et ne sont pas encore parvenus dans les établissements. On nous a assuré au rectorat de Paris qu'il sera tenu compte de ce retard. On souligne aussi que cette fiche de choix n'est pas une inscription en université, mais un document permettant une meilleure organisation de ces inscriptions au mois de juillet.

FAITS DIVERS

● *Beauvais : Deux morts dans une collision sur un passage à niveau.* — Deux morts et sept blessés, dont un grièvement : c'est le bilan d'une collision qui s'est produite, lundi 21 avril, vers 21 h 30, à un passage à niveau de la ligne SNCF Beauvais-Paris à la sortie de Beauvais (Oise) entre un car de Suresnes et une locomotive Diesel qui se dirigeait vers Persan-Beaumont.

Pour une raison indéterminée, le bus, avec à son bord sept ressortissants anglais (dont l'avion en provenance de l'aéroport de Gatwick avait atterri à 20 h 45 à l'aéroport de Beauvais-Tillé) a défoncé les barrières baissées du passage à niveau et a percuté l'avant de la locomotive. Le conducteur du car, M. Louis Caro, quarante-six ans et un passager, M. Sean Kelly, éjectés, ont été tués sur le coup, tandis que les six autres passagers étaient blessés. Le conducteur du train a également été blessé. — *(Corr.)*

BOYCOTTAGE DE LA VIGNETTE-ASSURANCE CHEZ LES MOTARDS

La Fédération française des motards en colère (FFMC) a édité une vignette-assurance « Boycott » qu'elle demande aux motards de coller sur leur véhicule à la place de la vignette officielle attestant le paiement de la prime d'assurance.

La FFMC brave ainsi l'obligation d'apposer la vignette à partir du 1er juillet et les contrevenants s'exposent à des procès verbaux.

La Fédération estime que la vignette, destinée à démasquer les 800 000 personnes qui roulent en France sans assurance, *« n'est pas mauvaise en soi »*. Cependant elle dénonce le sort fait aux motards : 35 % de TVA sur les assurances et 140 % de surprime pour les jeunes conducteurs, qui ne bénéficient que d'une couverture minimum.

★ FFMC, 24, rue du Marché, Popaincourt, 75011 Paris. Tél. : 43-39-25-59.

SPORTS

ATHLÉTISME

LE TEMPS DES MARATHONS

L'Australien Rob de Castella, champion du monde en 1983, a remporté lundi 21 avril le marathon de Boston (Massachusets) dans le temps exceptionnel de 2 h 7 mn 51 s, devant le surprenant Canadien Art Boileau et l'Italien Orlando Pizzolato, le vainqueur des deux derniers marathons de New-York. De Castella est ainsi devenu le troisième marathonien de l'histoire à être descendu sous les 2 h 8 mn, à 39 secondes de la meilleure performance mondiale du Portugais Carlos Lopes.

Ce week-end, les Ethiopiens Abebe Mekkonen et Belannyenk Densimo avaient dominé le marathon de Rotterdam, réalisant 2 h 9 mn 8 s malgré le mauvais temps. Dans celui de Londres, gagné dimanche 20 avril par le Japonais Toshihiko Seko (2 h 10 mn 2 s), la Française Sylvie Bornet, classée quatrième féminine, a amélioré de plus de 2 mn (2 h 31 mn 42 s) la meilleure performance française de la spécialité.

● TENNIS : *Tournoi de Monte-Carlo.* — Le Français Tarik Benhabilès a franchi le premier tour du tournoi de Monte-Carlo en battant, lundi 22 avril, l'Allemand Hans Schwaier (6-4, 7-6). En revanche, Jérôme Potier a été dominé par le Péruvien Pablo Arraya (6-4, 6-3).

RELIGION

L'évêque de Chartres refuse sa cathédrale aux intégristes

Une épreuve de force est engagée entre Mgr Michel Kuehn, évêque de Chartres, et le centre Charlier, regroupant les catholiques intégristes des comités Chrétienté-Solidarité et dirigé par des personnalités d'extrême droite.

En 1985, à l'issue de leur pèlerinage annuel de Pentecôte, ces derniers avaient passé outre les mises en garde de l'évêque et célébré la messe à l'intérieur même de la célèbre cathédrale, selon le rite ancien de Saint Pie V. Elle avait été suivie par quelques milliers de personnes.

Les intégristes espèrent bien renouveler leur geste cette année, à la fin de leur pèlerinage des 17, 18 et 19 mai prochains et ont lancé une campagne à cette fin. *« L'évêque*, affirment-ils, *veut refuser la cathédrale de Chartres à la messe du pèlerinage : contre cette discrimination et pour la paix catholique, signez et faites signer la pétition nationale lancée par le centre Charlier. »*

L'évêque de Chartres n'entend pas céder à la pression. Dans un communiqué publié le 19 avril, il renouvelle ses conditions de l'an dernier. Ce sont d'ailleurs les conditions de toute l'Eglise catholique depuis la publication par le Vatican, le 3 octobre 1984, d'un indult autorisant, selon des modalités restrictives bien définies, la célébration de la messe selon le rite antéconciliaire.

Ceux qui font la demande d'une telle liturgie à l'évêque doivent *« manifester sans ambiguïté et publiquement »* que le prêtre qui célébrera et ses fidèles *« n'ont aucune connivence avec ceux qui mettent en doute la valeur légitime et la rectitude doctrinale du missel romain promulgué par Paul VI en 1970 »* (après le concile).

Recevant le 11 novembre dernier les responsables du centre Charlier, l'évêque de Chartres a exprimé le souhait de désigner lui-même pour cette prochaine Pentecôte l'officiant et le prédicateur. Ils ont refusé.

L'an dernier, une personnalité de la Curie romaine, le cardinal Gagnon, président du conseil pontifical de la famille, était curieusement intervenu en faveur des intégristes, qui avaient choisi comme thème de leur dernier pèlerinage à Chartres la défense des valeurs familiales. Ils ne pourront plus cette année se prévaloir d'un soutien romain. Bien au contraire, dans une lettre datée du 3 mars dernier, adressée au centre Charlier et à l'évêque de Chartres, le cardinal Mayer, préfet de la congrégation du culte divin, rappelle les dispositions de l'Eglise pour la liturgie de la messe : *« Ce ne sont pas de simples suggestions, mais des exigences établies par le magistère suprême. »*

H. T.

● *Le cardinal Lustiger aux Etats-Unis du 26 avril au 9 mai.* — L'archevêque de Paris entreprend une visite privée de quinze jours aux Etats-Unis, répondant notamment à l'invitation des archevêques de Washington, Chicago, Boston et New-York. Il entend en particulier étudier la façon dont les Américains tentent de répondre aux nouvelles questions culturelles, sociales et bioéthiques. A New-York, il sera reçu par le cardinal O'Connor, archevêque de la ville. Il aura aussi des rencontres avec M. Henry Kissinger, avec M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, ainsi qu'avec des organisations juives (American Jewish Congress et American Jewish Comittee).

● *Un « renforcement des liens » entre les Eglises de France et de Pologne.* — A l'issue d'une visite de dix jours en France, le cardinal Glemp est reparti, le lundi 21 avril, dans son pays. Un communiqué final signé par le primat de Pologne et Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale française, appelle les communautés chrétiennes des deux pays à *« renforcer leurs liens »* (rencontres, jumelages de paroisses, etc.) pour *« le soutien dans les épreuves collectives, la défense des droits de l'homme, les progrès de l'œcuménisme, et pour travailler ensemble à une nouvelle évangélisation de l'Europe »*.

Le procès d'un homme tranquille

(Suite de la première page.)

Il avait préparé son repas en attendant sa femme qui, elle, travaille, passé ensuite l'après-midi en faisant un tour au jardin ouvrier voisin qu'il cultivait. A 18 heures, il était revenu.

« C'est là que vous avez entendu des bruits de pétards ?

— Ah ! oui, ça n'arrêtait pas. »

Vers 20 h 30, il avait regardé la télévision, s'était même assoupi dans son fauteuil. Les pétards le tirèrent de sa somnolence. *« Je me suis mis à la fenêtre. Je leur ai crié d'aller faire ça ailleurs. Je ne devais pas avoir l'esprit très clair.*

— Quelle a été leur réaction ?

— L'un d'eux a levé la tête, mais ne semblait pas avoir compris ce que je disais.

— Alors, qu'est-ce que vous avez fait ?

Des « conditions de vie exaspérantes » du bruit. Un soir de juillet 1983 l'employé modèle prend sa carabine...

— Je suis allé dans la chambre de mon fils, j'ai pris la carabine à air comprimé et j'ai tiré comme ça, penché au-dessus du poste de télévision qui était placé contre la fenêtre. »

Il a mimé le geste, les deux bras tendus, tenant l'arme parallèlement à son corps et pratiquement à l'horizontale. On lui a fait observer que, dans cette position, il n'aurait pas pu atteindre les enfants.

— *« Mais pourquoi avez-vous tiré ?*

— Pour leur faire peur et rien d'autre. J'ai pensé que le bruit suffirait à les faire partir. »

En fait, ce bruit, qui n'est pas celui d'une arme à feu, n'est guère autre chose qu'un bref claquement dont il admet aujourd'hui la vanité. Le malheur pour lui, mais plus encore pour Toufik Ouannès, voulut que ce plomb unique de 0,53 gramme atteigne la victime dans la région du cœur et y pénètre alors que, pour les experts, un tel projectile tiré par une telle arme aurait pu être arrêté par n'importe quel vêtement un peu plus épais ou par une musculature un peu plus forte.

Le professeur Fernand Ceccaldi, expert en balistique, dira même qu'à la distance qui séparait le tireur de sa victime — 16,50 m — le résultat fut quelque chose de tout à fait exceptionnel, d'imprévisible, le projectile étant, en principe, sans efficacité au-delà de 15 mètres.

Il reste le comportement de René Aigueperse dans les heures et le jour qui suivent. Le coup tiré, il sortit promener son chien. La présence de la police, alertée très vite, car Toufik Ouannès est décédé aussitôt, ne l'intrigue pas.

Le lendemain, dimanche, lorsque la télévision au journal de 13 heures annonce le drame, René Aigueperse ne se sent pas davantage concerné.

« Ils avaient dit que le coup de feu était celui d'une 22 long rifle. Comme je n'avais pas utilisé cette arme, je ne pouvais pas faire le rapprochement. »

A vouloir trop prouver

Finalement, ce sont les policiers de la brigade criminelle, saisie le 11 juillet, qui devaient rapidement découvrir la vérité. Il leur a suffi, pour cela, à partir des constatations, de perquisitionner dans la trentaine d'appartements des fenêtres desquels le coup de feu était susceptible d'avoir été tiré. C'est ainsi qu'ils découvrirent chez René Aigueperse la 22 long rifle dont il leur parla spontanément, mais surtout la carabine à air comprimé, dont il n'avait rien dit. Ses aveux, dès lors, ne furent qu'une question d'heures.

La partie civile, que représentent Mes Christian Bourguet et Malika Ouarti, voit là une volonté de dissimulation. Car, pour eux, René Aigueperse a beau dire, c'est bel et bien un homme qui voulait tuer et tuer par racisme. Ils le soupçonnent même d'avoir déjà agi de la même manière trois jours plus tôt, le 6 juillet. Ce jour-là, un adolescent âgé de dix-sept ans, Bouckhar Shir, a déclaré avoir été atteint par un projectile qui traversa son pantalon et lui égratigna la cuisse gauche. Le fait fut rapporté aux enquêteurs dès le 9 juillet, après la mort de Toufik.

La partie civile s'étonne qu'on n'en ait pas davantage tenu compte. Il lui a été répondu par le juge d'instruction lui-même dont elle avait demandé l'audition, M. Georges Browers, qu'en raison même des explications du professeur Ceccaldi cela ne méritait pas d'être approfondi puisque plus de soixante mètres séparaient Bouckhar Shir de la fenêtre de René Aigueperse. Autrement dit, à cette distance un tel plomb tiré par une telle arme n'aurait pu avoir l'effet constaté.

L'autre argument de la partie civile, c'est l'affirmation par les camarades de Toufik Ouannès qu'au moment des faits les gamins ne faisaient pas éclater autant de pétards que René Aigueperse voudrait le faire croire. Pourquoi ? Parce qu'ils n'arrivaient plus à les allumer, faute d'allumettes, et qu'ils n'avaient alors à leur disposition qu'un briquet *« qui marchait mal »*.

N'est-ce pas là, pourtant, vouloir trop prouver, comme le soutient déjà Me Luc Ravaz, le défenseur ? On le saura à l'heure du verdict qui devait intervenir dans la soirée du mardi 22 avril.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Au tribunal de Paris

DEUX DIRIGEANTS DE LA SECTE MOON CONDAMNÉS POUR FRAUDE FISCALE

M. Henri Blanchard, président — pour la France — de l'Association pour l'unification du christianisme mondial (AUCM), plus connue sous le nom de secte Moon, a été condamné, lundi 21 avril, par la onzième chambre correctionnelle de Paris à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 100 000 F d'amende pour fraude fiscale.

Son frère, M. Rémy Blanchard, s'est vu infliger quatre mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende. Tous deux devront supporter les frais de publication de ce jugement dans trois journaux et seront, en outre, solidairement avec l'AUCM, tenus au paiement des impôts fraudés ainsi que des pénalités.

L'administration des impôts reprochait à MM. Henri et Rémy Blanchard une fraude à l'impôt sur les sociétés pour un total d'environ 13 millions de francs pour les années 1979 et 1981 concernant leurs impôts sur le revenu.

Le procès d'un homme tranquil[le]

A vouloir trop prouver

Des « conditions de vie exaspérantes » du bruit. Un soir de juillet 1983 l'employé modèle prend sa carabine.

Le Monde

MEDECINE

Les biberons empoisonnés du tiers-monde

Une nouvelle fois, Nestlé est accusé de nuire à la santé des enfants du tiers-monde. La multinationale plaide non coupable.

SOUS les feux de l'actualité : le lait. Le lait pour bébés, plus exactement. Alors qu'une polémique se développe en France, qui voit les pharmaciens d'officines s'opposer aux grandes surfaces, à propos de la vente de lait pour nourrissons (*le Monde* du 12 avril), un livre de M. Jean-Claude Buffle sur le « dossier Nestlé » est sorti le 18 avril, en librairie. Un livre présenté comme explosif, et qualifié d'« *implacable* » par son éditeur, Alain Moreau (1).

Une vieille affaire déjà que l'affaire Nestlé. Une affaire importante, ambiguë, complexe et toujours d'actualité. Peut-on, sans risque, commercialiser des laits de substitution sur l'ensemble de la planète ?

A-t-on le droit de substituer un produit manufacturé à l'allaitement maternel ? Si oui, dans quelles conditions ? Comment concilier marketing, nécessité d'expansion industrielle et impératifs sanitaires ? Telles sont, schématiquement posées, les principales questions de ce dossier.

« Baby killer »

L'affaire avait débuté en mars 1974, à Londres. L'association britannique War on Want (guerre à la pauvreté), fondée dans les années 50, publia alors, une brochure intitulée *Baby killer* « (le Tueur de bébés »), présentée comme « *une étude sur la promotion et la vente de lait en poudre pour bébés dans le tiers-monde* ».

« *Dans le tiers monde,* écrivait alors l'auteur, M. Mike Muller, *des bébés meurent parce que leurs mères les nourrissent avec du lait en poudre pour bébés, de type « occidental ». Parmi les survivants, nombreux sont ceux qui entrent dans un cercle vicieux de malnutrition et de maladie, qui les laissera physiquement et intellectuellement chétifs à vie. Le plus effroyable, c'est que de telles souffrances sont évitables. Le remède est à la portée de chacun, sauf pour l'infime minorité des mères qui ne peuvent allaiter leurs enfants, puisque le lait maternel est le meilleur aliment jusqu'à six mois.*

» *Alors même que l'industrie alimentaire pour bébés reconnaît cela, des mères de plus en plus nombreuses dans le tiers-monde adoptent une nourriture artificielle dans les premiers mois de vie de leurs bébés, dans la saleté et la misère des nouvelles cités d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Cette décision est souvent fatale.*

» *L'industrie alimentaire pour bébés est accusée de promouvoir ces produits parmi des populations qui ne sont pas à même de les utiliser convenablement, d'employer des moyens publicitaires, des vendeuses en uniforme d'infirmière, de distribuer des échantillons et attrape-nigauds gratuits, de façon à persuader les mères d'abandonner l'allaitement maternel.* »

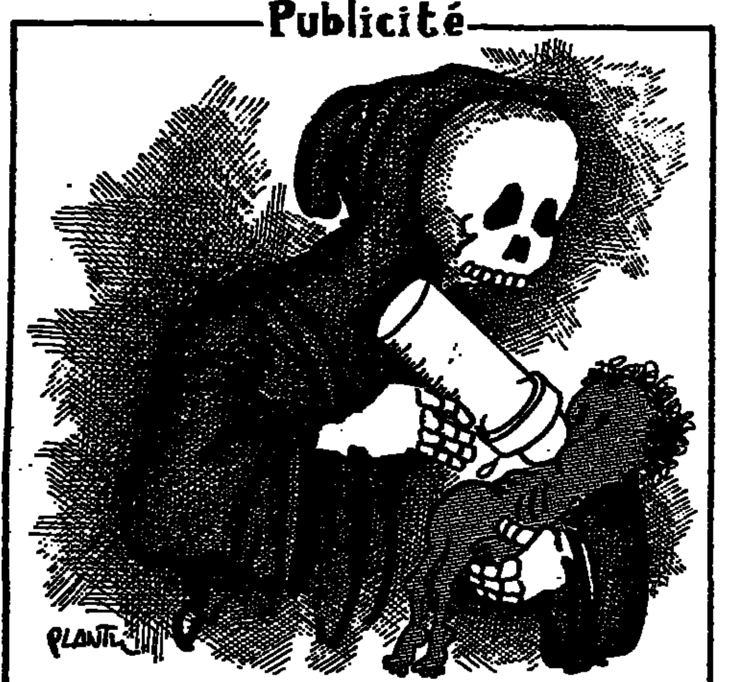
Tout, en somme, était dit.

La brochure britannique exposait par ailleurs très clairement le point de vue des fabricants Nestlé et Cow and Gate. War on Want soulignait aussi courageusement qu'elle pouvait à cette occasion être accusée de « *mordre la main qui la nourrissait* », puisqu'elle avait « *contracté, en tant qu'association militant en faveur du tiers-monde, une dette morale à l'égard de certaines firmes de produits lactés qui faisaient des d'aliments pour bébés à des programmes d'entraide* ».

L'association recommandait aux industriels, non sans quelque candeur, « *de collaborer de manière constructive avec les organisations internationales* », et d'« *abandonner leur promotion de vente auprès du corps médical* ».

Tel quel, le document n'était pas de nature à gêner outre mesure la multinationale suisse. Le tueur de bébés était le biberon, non le fabricant de son contenu.

L'affaire ne devait cependant pas en rester là. « *Deux mois plus tard,* raconte M. Jean-Claude Buffle, *en Suisse, un nouveau cap fut franchi. Le groupe de travail Tiers-Monde, qui rassemblait de jeunes militants bernois intéressés par les problèmes du développement, publia la brochure en allemand, en y ajoutant une introduction et un titre volontairement provocateurs,* Nestlé tue les bébés. *Les Suisses accusaient de meurtre la plus grande entreprise suisse.*



Dessin de PLANTU.

La guerre des laits

» *Celle-ci répondit à la provocation par une déclaration de guerre. Un mois plus tard, elle déposait quatre plaintes pour diffamation et calomnie, correspondant à quatre affirmations de la brochure, dont son titre (...). Le groupe de travail Tiers-Monde y vit une occasion unique de décupler le retentissement de sa brochure.* »

Ce fut le cas. La presse internationale consacra une large place au procès, qui voyait Nestlé curieusement contraint à défendre une image de marque que personne, auparavant, n'imaginait pouvoir être ternie.

Il y a dix ans, le 24 juin 1976, le groupe de travail pour le tiers-monde était condamné pour diffamation, sans pour autant que Nestlé soit totalement blanchi par la justice suisse : le tribunal de district de Berne précisait que son verdict « *ne signifiait pas un acquittement de Nestlé* ». « *La justice ayant remis les choses à leur place,* publia toutefois Nestlé dans un communiqué, *il reste à souhaiter que cesse une controverse qui relève davantage de la polémique que de la réalité des faits.* »

La controverse, pourtant, ne cessa pas. Tant s'en faut. De nouvelles éditions de la brochure britannique furent imprimées, et les militants anti-Nestlé ne lâchèrent pas prise. En 1979, la multinationale de Vevey changea de tactique, répliquant dans un long document didactique aux critiques dont elle continuait de faire l'objet.

Elle relevait alors que le coup de semonce de 1974 n'avait pas été sans suite. « *Chaque critique constructive,* pouvait-on lire, *a été et sera sérieusement examinée par Nestlé, en vue de déceler des suggestions d'amélioration possible.* »

Entre-temps, des actionnaires catholiques de la firme s'étaient vivement émus de l'affaire, et les organisations internationales (OMS et UNICEF), comme certains milieux pédiatriques, avaient clairement pris conscience du problème. Par ailleurs, un mouvement de boycottage des produits Nestlé, s'était développé en Amérique du Nord. En mai 1981, l'assemblée mondiale de la santé adoptait un code international de commercialisation des substituts du lait maternel. Il s'agissait toutefois, point essentiel, d'une « *recommandation* » et non d'un « *règlement* ». Ce code affirme entre autres « *le droit de tout enfant, de toute femme enceinte et de toute femme allaitante à une nourriture adéquate, en tant que moyen d'acquérir et de conserver la santé* ». Il reconnaît la légitimité des « *préparations pour nourrissons* », « *lorsque les mères n'allaitent pas ou n'allaitent que partiellement* ». Il prévoit en outre l'interdiction de toute publicité pour les laits en poudre, tant dans les pays industrialisés que dans les les pays du tiers-monde, ainsi que tout contact entre les firmes productrices et les jeunes mères.

En 1982, Nestlé acceptait officiellement de réglementer sa publicité pour les aliments infantiles. Et, en janvier 1984, le Comité pour le boycottage des produits Nestlé annonçait la suppression de mesures qu'il préconisait, en raison explique-t-il, des « *très grands progrès réalisés par la firme* ».

Deux milliards de dollars

C'est toute cette histoire que raconte, avec une extrême minutie, M. Jean-Claude Buffle, journaliste suisse et correspondant parlementaire du journal *Vingt-quatre heures,* dans *N... comme Nestlé,* réalisant ainsi pour la première fois une véritable chronique de cette guerre du lait pour bébés. Une chronique curieusement centrée sur la firme de Vevey, les autres multinationales de l'alimentation infantile étant épargnées.

S'appuyant notamment sur une enquête menée par deux associations internationales dans dix pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine – enquête publiée en octobre 1985, – M. Buffle écrit notamment que « *les fabricants continuent de violer le code. Leurs étiquettes ne satisfont toujours pas à ces exigences, pas plus que le matériel éducatif destiné aux mères et aux personnels de santé. Ils n'ont pas cessé surtout de livrer aux maternités des stocks de lait, et s'assurent ainsi que des échantillons seront remis aux jeunes mères, ayant dû renoncer à certaines pratiques interdites par le code. Ils s'adonnent aussi avec une vigueur nouvelle à d'autres, qui ne le sont pas* ».

Nestlé est à nouveau, directement attaqué. La firme de Vevey est accusée de « *ne pas avoir modifié la liste des cadeaux à l'intention des personnels de santé et de refuser de le faire* », ainsi que « *de ne pas avoir changé de politique en matière de stocks et d'échantillons* ».

« *En 1978,* conclut M. Buffle, *les ventes de lait pour nourrissons dans le tiers-monde représentaient 600 millions de dollars. Depuis 1983, elles dépassent 2 milliards de dollars. (...) En unissant leurs efforts pour la défense des bébés, rarement de simples citoyens n'auront accompli autant, avec si peu de moyens. Mais à la tête de Nestlé et des autres fabricants, rarement dirigeants disposant de pouvoirs sur autant d'êtres humains ne se seront soustraits à leurs responsabilités, avec autant d'obstination.* »

JEAN-YVES NAU.

(1) *N... comme Nestlé. – Multinationale et infanticides. Le lait, les bébés et... la mort* », de Jean-Claude Buffle. Ed. Alain Moreau. 460 p., 99 F.

La réponse de Nestlé

M. François-Xavier Perroud, sous-directeur, chef du service d'information et de presse de Nestlé (Vevey), nous a adressé à propos de l'ouvrage de M. Jean-Claude Buffle la réaction suivante :

M. Buffle a choisi le rôle de militant, de pourfendeur de Nestlé. Il s'est rallié à une cause, c'est son droit, mais n'est-ce pas au détriment de sa crédibilité ?

Face à ce pamphlet, je tiens simplement à rappeler cinq faits vérifiables, qui permettront à tout lecteur de se former un jugement :

1) En appliquant unilatéralement depuis quatre ans le Code sur les substituts du lait maternel dans tous les pays en développement, Nestlé est allée plus loin que n'importe quelle autre société, plus loin aussi que la plupart des Etats membres de l'OMS.

2) Elle est la seule société qui a volontairement soumis cette application à vérification par une commission indépendante.

3) Le boycott des produits Nestlé a été suspendu en janvier 1984 et définitivement levé en octobre de la même année (...).

4) Des interprétations divergentes de différents articles du Code subsistent. Nestlé continue à solliciter des interprétations autorisées des organisations internationales concernées et s'est engagée à encourager les gouvernements à les adopter (...).

5) Pour l'OMS, une très grande majorité des pédiatres, les autorités de santé et pour tous ceux qui connaissent le problème, il est parfaitement évident que les substituts du lait maternel correspondent à une nécessité. M. Buffle préfère ne pas tenir compte des besoins des mères travaillant hors du foyer ou de situations où les mères, pour d'autres raisons, doivent compléter ou même remplacer le lait maternel par des produits venant de l'industrie. Nestlé continuera à mettre ces produits sur le marché ; toute autre attitude correspondrait à une abdication devant notre responsabilité.

M. Buffle a choisi de donner une interprétation négative à tout ce que la société a entrepris pour contribuer à une solution de ce problème. Soit. Ce texte contient des accusations d'une gravité telle que le recours à la justice pouvait s'envisager avec la perspective d'obtenir une condamnation de l'auteur. Or il n'est pas dans nos habitudes d'empêcher un journaliste, quelles que soient ses opinions, de s'exprimer.

Au sein en Occident

SEIN ou biberon ? La question est régulièrement posée depuis près d'un siècle et a fait l'objet de débats souvent passionnels et passionnés. Le problème se pose de manière très différente dans les pays industrialisés et dans le tiers-monde. Le recours au biberon implique en effet de bonnes conditions d'hygiène, la possibilité de disposer de revenus suffisants, d'eau courante et d'un équipement ménager. Faute de quoi, on risque d'induire un état de malnutrition et de moindre résistance aux infections dont les conséquences peuvent être mortelles.

En France, la tendance très nette du corps médical est aujourd'hui de donner la priorité à l'allaitement maternel pendant les premières semaines ou les premiers mois qui suivent l'accouchement. Tout s'est passé comme si les découvertes scientifiques sur la valeur nutritionnelle du lait de femme étaient venues au secours du simple bon sens. « *Les propriétés nutritives du lait maternel,* explique une brochure actuellement distribuée dans les officines pharmaceutiques, *en font l'aliment idéal du nouveau-né. Il contient en outre des anti-corps (appelés aussi immunoglobulines) qui protègent l'enfant contre les infections durant les premiers mois de sa vie. L'allaitement crée aussi des relations privilégiées entre la mère et son enfant, qui ont des conséquences importantes sur le plan psycho-affectif* (1). »

Une enquête de l'INSERM menée auprès de 1954 jeunes mères a permis d'établir que si 72 % d'entre elles pensent qu'« *il est important d'allaiter* », la moitié seulement ont donné le sein à leur enfant (2). Plus le niveau d'instruction est élevé, plus la pratique de l'allaitement est fréquente. Les refus sont plus souvent notés dans les milieux agricoles et ouvriers.

En France, les fabricants de laits pour bébés ne cherchent plus aujourd'hui, en règle générale, à lutter contre l'évidence : ils connaissent l'importance de l'allaitement maternel et accentuent en revanche leur promotion sur les laits « deuxième âge » destinés aux nourrissons de 4 mois à 1 an ou 1 an et demi, ces mêmes laits qui sont depuis quelques jours distribués par plusieurs chaînes de grandes surfaces.

J.-Y. N.

(1) *Info-santé* n° 94, réalisé par le Club pharmaceutique pour la santé. Faculté de pharmacie, 92296 Châtenay-Malabry.

(2) *Allaitement maternel,* de V. Nicaud, F. Hatton et coll. dans *les Archives françaises de pédiatrie 1985,* 42, 133-7. On lira aussi le fort intéressant numéro spécial de *la Lettre de la prévention* (97, rue Réaumur, 75002 Paris. Tél. : 42-96-54-54), consacré à l'alimentation du jeune enfant (n° 94, daté 18 novembre 1985).

Esprit, où es-tu ?

Le cerveau se banalise à mesure que l'on connaît mieux son fonctionnement. Au point que certains chercheurs se demandent s'il convient – encore – de parler d'« esprit ».

LES neurosciences font recette. Preuve en est les tirages pour le moins étonnants – plus de cent mille exemplaires pour l'un, plusieurs dizaines de milliers pour l'autre – atteints par deux livres réputés « difficiles », *l'Homme neuronal*, de Jean-Pierre Changeux (1) et *la Biologie des passions* de Jean-Didier Vincent (2). Peut-être faudrait-il avant tout attribuer cet incontestable engouement aux incessants progrès accomplis depuis quelques années dans la connaissance du cerveau, tout particulièrement en France, où l'on compte dans ce domaine quelques chercheurs de renommée mondiale.

Colloque après colloque, publication après publication, cette discipline fait preuve d'une revigorante vitalité. Ainsi, cette semaine, auront lieu simultanément deux importantes réunions, l'une de caractère très solennel, à Munich, sur le thème « Neurosciences et éthique » (3) et l'autre à Bordeaux, sorte de grand-messe francophone des neurosciences (4).

Homme neuronal, homme hormonal, la mise en opposition de ces deux conceptions de l'homme – et donc de son cerveau – est tentante, quoique caricaturale. Elle a néanmoins le mérite de bien illustrer les deux grands courants de pensée qui actuellement agitent le monde de la recherche sur le cerveau. Avec, comme toile de fond, le tracé sans cesse renouvelé de la frontière qui sépare l'inné de l'acquis, le génétique du culturel.

– D'un côté, donc, Jean-Pierre Changeux, titulaire de la chaire de biologie moléculaire au Collège de France, résolument réductionniste et mécaniste, pour qui le cerveau de l'homme se compose de milliards de neurones reliés entre eux par un immense réseau de câbles et de connexions, des « fils », dans lesquels circulent des impulsions électriques ou chimiques *« intégralement descriptibles en termes moléculaires ou physico-chimiques »*. A la clé de cette description, une affirmation : *« Tout comportement s'explique par la mobilisation interne d'un ensemble topologiquement défini de cellules nerveuses »* et une interrogation, immense : *« Les possibilités combinatoires liées au nombre et à la diversité des connexions du cerveau de l'homme paraissent effectivement suffisantes pour rendre compte des capacités humaines. Le clivage entre activités mentale et neuronale ne se justifie pas. Désormais, à quoi bon parler d'« esprit »* (5) ? »

« Nœud stratégique »

– D'autre part, Jean-Didier Vincent, directeur de l'unité « neurobiologie des comportements » de l'INSERM, pour qui le cerveau peut être considéré comme une glande dans toute l'acception du terme : *« A côté de la sortie nerveuse par les neurones moteurs qui commandent muscles et viscères, il existe une sortie hormonale au niveau d'un entonnoir formé par le plancher du cerveau, l'hypothalamus. »* Certaines hormones sécrétées par l'hypothalamus agissent sur des organes périphériques comme le rein. D'autres agissent très localement sur l'hypophyse dont elles contrôlent les sécrétions. Ainsi, J.-D. Vincent décrit la cellule hypophysaire comme *« un véritable nœud stratégique dans l'interdépendance cerveau-organisme »*.

Au total, un cerveau qui se comporte donc comme une glande mais qui, en outre, utilise en son sein même, pour le transfert de l'information, des modalités de type hormonal, sous la forme des messagers d'origine neuronale, les fameux neuromédiateurs qui agissent à distance de leur cellule d'origine.

« On peut imaginer, explique J.-D. Vincent, *que les régulations qui vont s'exercer à ce niveau, sont liées aux émotions, aux humeurs et à tout ce qui constitue les fonctions « instinctives. »* Point capital, *« le cerveau flou, responsable de la part affective et passionnée de l'individu, serait en quelque sorte superposé au cerveau câblé responsable des fonctions sensorimotrices, cognitives et rationnelles* (6) ».

A la différence de son voisin le cerveau neuronal, le cerveau hormonal ne reposerait donc sur aucun modèle de type mécanistique. Une rupture d'équilibre entre ces deux systèmes pourrait même être *« à l'origine de troubles du comportement et de la faillite de fonctions cognitives que ne justifient pas des lésions cérébrales »*.

Le fossé serait-il tel entre ces deux conceptions du fonctionnement du cerveau ? N'est-ce pas Freud lui-même qui écrivait en 1920 que *« la biologie est vraiment un domaine aux possibilités illimitées : nous devons nous attendre à recevoir d'elle les lumières les plus surprenantes et nous ne pouvons pas deviner quelles réponses elle donnera dans quelques décennies aux questions que nous lui posons. Il s'agira peut-être de réponses telles qu'elles feront écrouler tout l'édifice traditionnel de nos hypothèses »*.

Banalisation du cerveau

Contentons-nous donc pour l'instant d'observer les progrès accomplis au cours de ces dernières années. De remarquer, par exemple, que grâce aux techniques du génie génétique c'est par dizaines que l'on découvre actuellement de nouveaux médiateurs.

L'imagerie médicale fait elle aussi de grands progrès. La mise au point de la résonance magnétique nucléaire et des caméras à positons permet aujourd'hui de localiser certaines classes de récepteurs de neurotransmetteurs et de corréler leur déficit (ou leur multiplication) avec telle ou telle pathologie. Ainsi par exemple, des récepteurs dopaminergiques dans la maladie de Parkinson. Pour le moment, le niveau de résolution insuffisamment fin de ces appareils fait qu'ils ne permettent pas encore de poser des diagnostics très précis. Mais il est évident que leur perfectionnement permettra non seulement de progresser dans la connaissance physiopathologique des affectations neurocérébrales, mais encore qu'il devrait permettre à la neuropharmacologie d'accomplir de grands progrès (grâce à ces techniques, on peut imaginer qu'il sera bientôt possible de créer des médicaments à la spécificité cellulaire quasi microscopique).

L'utilisation des sondes génétiques (environ deux cents sont d'ores et déjà utilisées) permettra pour sa part de mieux connaître l'étiologie précise de certaines maladies neurologiques à composantes familiales.

Toutes ces découvertes aidant, nous assistons, explique Claude Kordon, directeur de recherche au CNRS, à une extraordinaire banalisation du cerveau. *« Sa spécificité semble s'atténuer à mesure que l'on reconnaît de nouveaux signaux chimiques d'interaction et que l'on s'aperçoit que ces signaux sont les mêmes que dans n'importe quel autre organe »*. Parallèlement, on assiste à une revalorisation des approches cognitives du cerveau, de la neuropsychologie. Comme si, à mesure que l'on comprenait mieux la nature physico-chimique, microscopique de l'opération mentale, on ressentait le besoin de réhabiliter l'approche macroscopique, psychologique, de l'observation des fonctions cérébrales. Là n'est pas le moindre des paradoxes de la révolution des neurosciences.

FRANCK NOUCHI.

(1) *L'Homme neuronal*, éd. Fayard, coll. « Le temps des sciences », 419 p., 120 F.

(2) *La Biologie des passions*, éd. Odile Jacob, 345 p., 110 F.

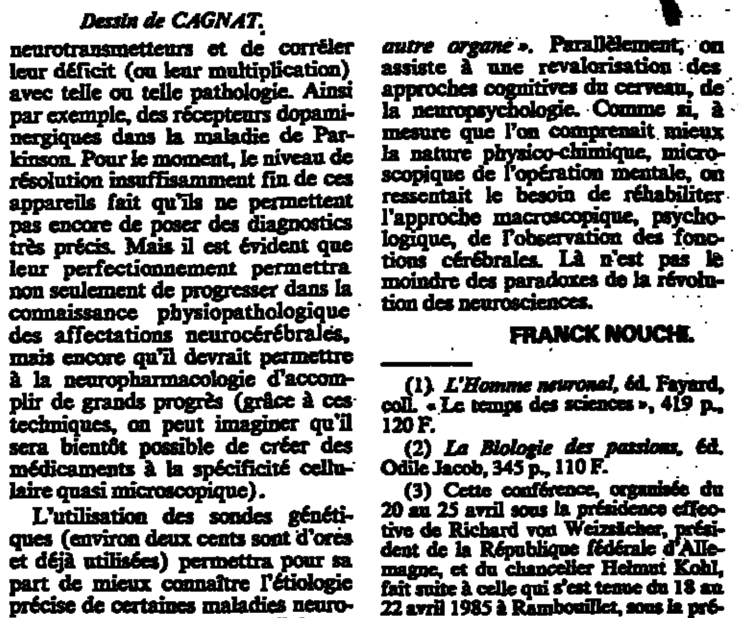
(3) Cette conférence, organisée du 20 au 25 avril sous la présidence effective de Richard von Weizsächer, président de la République fédérale d'Allemagne, et du chancelier Helmut Kohl, fait suite à celle qui s'est tenue du 18 au 22 avril 1985 à Rambouillet, sous la présidence de François Mitterrand (*le Monde* des 19 et 20 avril 1985).

(4) Ce colloque, organisé conjointement par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'INSERM et le CNRS, a lieu à Bordeaux du 21 au 26 avril.

(5) In *l'Homme neuronal*.

(6) Extrait de la conférence donnée par J.-D. Vincent lors du colloque organisé à l'occasion du vingtième anniversaire de l'INSERM.





Dessin de CAGNAT.

L'ordinateur de la pensée

Les recherches sur le cerveau, naguère divisées en plusieurs disciplines distinctes, s'unifient aujourd'hui et prennent le nom de « neurosciences ».

par CLAUDE KORDON (*)

LES sciences du système nerveux ont toujours eu trois faces. La première s'attache à décrire les opérations mentales et les comportements : sa démarche est physiologique ou psychologique. La deuxième s'intéresse, à travers la neuroanatomie, à la prodigieuse complexité des câblages neuronaux. Enfin, la troisième recherche l'enchaînement des événements élémentaires qui sous-tendent ces opérations et fait l'objet de la neuropharmacologie moléculaire. Ces trois démarches sont souvent conflictuelles.

En réalité, les grands débats philosophiques de la biologie – rôles respectifs de l'inné et de l'acquis – passage de l'animal à l'homme par un seuil qualitatif ou seulement par un degré de complexité supérieur – s'exacerbent facilement lorsque la pensée devient l'objet de sa propre analyse.

Nous sommes loin de savoir construire un système d'explication cohérent à partir de notre connaissance des événements moléculaires du cerveau. De même que les arbres peuvent masquer la forêt, l'accumulation des découvertes au niveau moléculaire dans une période récente peut même faire illusion sur notre capacité à surmonter le fossé qui sépare encore les univers de la pensée et de la biologie.

Réseau téléphonique

C'est sans doute pourquoi les grands courants de la neuropsychologie moderne ont pris du champ vis-à-vis de la neurochimie et ont cherché à renouveler leurs propres méthodes pour affiner l'analyse macroscopique des opérations mentales. Sans essayer de les comprendre à partir des interactions moléculaires du cerveau, cette nouvelle démarche consiste à dégager les règles d'exécution de ces opérations mentales. La neuropsychologie, en proposant une représentation globalisante de l'activité mentale, tend ainsi à réhabiliter l'analyse psychophysiologique, dont l'évolution fut un temps occultée par des découvertes biochimiques spectaculaires.

Les recherches récentes ont en effet remis en cause notre représentation du cerveau. Conçu traditionnellement comme un ensemble de câblages rigides parcourus de courants électriques – les potentiels d'action, – on pensait qu'il transférait l'information d'une structure à l'autre comme dans un réseau téléphonique complexe : de simples relais, les synapses, filtraient l'information pertinente à l'aide de médiateurs chimiques permettant ou non, par des effets de sommation, que les potentiels d'action se propagent vers le neurone suivant.

Mais, grâce aux techniques modernes de la neuro anatomie, on sait maintenant que chaque neurone forme plusieurs centaines de contacts synaptiques. Dans ces conditions, un calcul théorique simple montre que chacun de nos cinquante milliards de neurones peut communiquer avec n'importe quel autre à travers trois ou quatre synapses seulement. De plus, le nombre de messagers chimiques identifiés (les neuromédiateurs) est passé de moins de dix à une soixantaine.

Avant la fin du siècle, on en connaîtra même plusieurs centaines, grâce aux techniques modernes de génétique moléculaire. En effet, s'il a fallu quinze ans de travail acharné et des dizaines de millions de dollars pour déterminer la formule chimique des premiers médiateurs d'une famille nouvelle, les neuropeptides (la purification de quelques milliardièmes de gramme d'une séquence protéique à partir de plusieurs kilogrammes de cerveau présentait des difficultés techniques considérables), on peut aujourd'hui le faire en quelques semaines, à partir de banques de gènes.

Citons trois conséquences, entre autres, de cette évolution :

1. La communication cérébrale s'est banalisée par rapport à celle des autres organes. On sait maintenant que les médiateurs du cerveau ne lui sont pas spécifiques ; les mêmes familles de signaux sont également utilisées par d'autres organes, par exemple en tant qu'hormones. Dans certains cas, ces familles peuvent avoir la même implication fonctionnelle : ainsi, la vasopressine et l'angiotensine, deux médiateurs peptidiques, concourent à la régulation du bilan de l'eau, en agissant à la fois sur les entrées d'eau, par l'intermédiaire des comportements de soif (donc au niveau du cerveau), et sur les sorties d'eau (au niveau du rein).

L'ensemble de ces mécanismes de signalisation permettent d'ébaucher une théorie de l'information neuronale codée dans laquelle les signaux représentent les éléments alphabétiques de messages complexes. Comme dans un langage, la sélectivité de ces messages ne tient pas tant aux éléments qui les constituent qu'à la manière dont ils sont combinés.

2. La formation du système nerveux elle-même et sa dépendance vis-à-vis du programme génétique apparaissent moins rigides qu'on ne le pensait. Des connexions provisoires entre cellules nerveuses s'établissent au cours du développement ; elles évoquent des mariages à l'essai, qui peuvent aboutir soit à la stabilisation des couples de neurones ainsi formés, soit à leur rupture. Mais la stabilisation de ces connexions peut aussi être influencée par des facteurs d'environnement. La pression sélective de ces facteurs peut entraîner la constitution de réseaux neuronaux dotés de propriétés sensiblement différentes, même à patrimoine génétique égal. Capacités d'apprentissage et comportements apparemment innés peuvent ainsi être influencés par le contexte culturel ou par la mémoire collective de l'espèce.

3. Ces bouleversements conceptuels sont évidemment porteurs d'applications dont la récolte commence à peine. Les signaux chimiques du cerveau peuvent être marqués à l'aide d'étiquettes radioactives puissantes ou même de positons (particules d'antimatière qui s'anéantissent en présence d'électrons et qui libèrent une énergie directionnelle importante). Grâce à ces techniques, on peut explorer le cerveau sans avoir à y introduire aucun instrument.

La découverte d'anomalies structurelles des gènes permet en outre de comprendre l'étiologie de plusieurs maladies neurologiques mal comprises jusqu'ici, comme certains troubles de la myélinisation, ou des pathologies aussi diverses que la chorée de Huntington et le diabète insipide génétique du rat.

Cerveau modèle

La plupart de ces observations sont trop récentes pour être encore intégrées à des stratégies préventives, diagnostiques ou thérapeutiques courantes, mais leurs retombées pratiques devraient maintenant se multiplier assez vite.

Le fonctionnement du système nerveux tel que nous le concevons aujourd'hui évoque davantage celui d'un ordinateur que celui d'un réseau téléphonique. L'informatique se rapproche d'ailleurs de plus en plus de la neurobiologie, dont l'approfondissement théorique et la modélisation ne progresseront que grâce à des moyens de calcul lourds. A l'inverse, le système nerveux offre aux architectures de calcul d'inégalables modèles de câblage (connectivité tridimensionnelle, « composants » biologiques constitués de neurones en culture établissant des milliers de connexions dans quelques centièmes de millimètre cube).

Cette mutation profonde de la neurobiologie s'est accompagnée d'un important effort d'unification des savoirs. Dispersés à l'origine dans des communautés différentes (anatomie, physiologie, pharmacologie, psychologie...), l'ensemble des acteurs de cette évolution tendent maintenant à se retrouver dans le cadre d'une discipline nouvelle, les neurosciences, qui fédère des démarches allant de la génétique moléculaire du cerveau à la psychiatrie.

La France a bien suivi ce mouvement, essentiellement au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et à l'Institut Pasteur, et elle se place, après les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, au troisième rang dans le monde.

Le rajeunissement des équipes de recherche et le développement des nouvelles théories unificatrices de la communication neuronale devraient progressivement atténuer le fossé qui sépare encore les conceptions réductionnistes et holistiques du fonctionnement du cerveau.

(*) Directeur de recherche au CNRS, directeur de l'unité de neuroendocrinologie de l'INSERM, président du comité scientifique du Colloque national des neurosciences.

culture

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

1 NE PARTEZ PAS !

A la différence de mes compagnons je ne crachais pas sur la pluie. J'avais quitté ce morne mois d'avril. Je vivais six mois plus loin dans la jubilation d'un départ. Pour fêter les cent vingt ans d'existence du premier quotidien national français au service de l'actualité, je remplissais avec gourmandise le bulletin d'inscription à la croisière de l'*Eugenio-Costa*, qui va de Gênes à Salerne en passant par Héraklion, Rhodes, Port-Saïd, Ashod. J'avais déjà inscrit mon nom. C'est d'une main moins sûre, presque tremblante, que je traçais celui de la personne qui m'accompagnerait.

Pour la cabine, j'avais le choix entre sept catégories. Allons, au diable l'avarice ! Des voyages comme ça, il n'en existe pas deux ! J'optais pour la 7, dont le prix n'était communiqué que sur demande. La 6, qui la précède tout naturellement, est déjà à 26 300 F par personne. Tant pis. Je demanderais à ma banque, enfin dénationalisée, j'imagine à l'époque, des facilités de crédit.

Une banque privée se doit de satisfaire son client pour le conserver. La 7 comporte un appartement de luxe à deux lits bas, un salon, une salle de bains et un W.-C. C'est mes trois chats qui vont être aux anges ! Je remplissais le chèque d'acompte de 8 000 francs à l'ordre d'Havas Congrès sans plus réfléchir. J'étais séduit et même touché par la date du départ, le 11 octobre. J'y voyais une attention exquise du *Figaro* à mon égard, puisque c'est mon jour d'anniversaire.

C'est comme si je voyais la scène. A 23 h 30, au moment précis où j'allais me débarbouiller avec un rien de nostalgie, on frappe. Et dans mon salon un bref instant plongé dans le noir, avance un énorme gâteau, le saint-honoré de mon enfance, illuminé de mille bougies et porté en grande pompe par Jean d'Ormesson, Jean-Marie Rouart, Éric Neuhoff et Philippe Grumbach, vêtus pour l'occasion en larbins et qui s'écrient d'une seule voix : « *Happy birthday, Bernie !* ». Ah ! nous n'allions pas nous ennuyer, et d'autant moins que les plus jeunes houris du *Figaro Madame* seraient de la fête et livrées à nos féroces appétits.

Au large de Gênes ce serait presque Byzance ! Me repaissant une fois dernière de la littérature qui enrobait ce beau voyage, un détail me frappa, qui m'empêcha de cacheter ma lettre. Les équipes du *Figaro* et de ses suppléments étaient toutes là au complet, aucun des grands noms, aucune des prestigieuses signatures de ce que le monde artistique compte aujourd'hui ne s'était dérobé – ces habits verts qui avaient le pied marin feraient une jolie tache sur la Grande Bleue – je sursautais pourtant : un nom seul manquait, mais qui était de taille, qui remettait tout en question, Hersant. Hersant et ses fils manquaient à l'appel. Si Hersant n'était pas du voyage, je n'en serais pas non plus. Adieu catégorie 7. Appartement de luxe et water musical. Les chats, vous pouvez quitter vos paniers. Il avait ses raisons. Et, à y réfléchir un peu, elles étaient aveuglantes.

Les deux croisières !

La Méditerranée en octobre serait un piège à rats. Kadhafi enverrait contre notre bateau ses lance-torpilles que nous lui avions jadis imprudemment livrés. Il me suffisait de me remémorer quelques scènes des pièces les plus célèbres de notre répertoire pour imaginer ce qui nous attendait. Les galères. Tripoli. Le désert. En ahanant sous le fouet des geôliers, je nous voyais tirer la roue et mourir de soif en plein soleil.

Le cynique colonel avec ce rire hurlant d'hyène qui le caractérise, tendrait à nos Immortels, à Alain Peyrefitte et à Thierry Maulnier, aux beaux habits déchiquetés, son petit livre vert, en leur demandant : « *La couleur vous plaît ?* » Nous ne pouvions compter, pour nous tirer d'affaire, ni sur les Etats-Unis ni sur Israël, qui nous reprocheraient de les avoir soutenus trop mollement jadis. Quant à nos alliés d'Europe, les citer c'est conclure.

Hersant avait compris tout ça, et qu'il ne fallait pas tenter le diable. Sans lui *le Figaro* ne serait plus rien, et sans *le Figaro* il serait à la merci des lois. Certes, il risquait de perdre sa rédaction dans l'affaire, mais une rédaction, ça s'invente, ça se trouve, ça ne manque pas. Des académiciens, ça pousse. Tous ces journalistes enfouis dans le désert de Tripoli, c'était comme un vaste licenciement sans indemnités ! *Le Monde*, avec moi, ne s'en tirerait pas à si bon compte. Je ne partirais pas. Et je vous conjure, vous qui êtes mes frères, vous que j'ai peut-être blessés par une phrase, un mot de trop, d'en faire autant. Tant pis pour le chèque d'acompte, passez-le en pertes et profits. N'y pensez plus.

2 QUE FAIRE ?

J'ENRAGEAIS pourtant. Et vous aussi, j'imagine. Juste au moment où les choses avaient l'air de s'arranger pour notre pays : plus d'impôts sur les grandes fortunes, suppression du contrôle des changes, l'or sans contrôle, moins de contraintes pour les chefs d'entreprise, les gains sur le Loto sévèrement imposés pour empêcher le menu peuple de dilapider son argent à des bêtises.

Les bonnes nouvelles succédaient aux bonnes nouvelles. Ces peines incompressibles de trente ans ; les immigrés priés de se faire petits s'ils voulaient bénéficier de notre folle hospitalité ; pas d'aide incongrue à la naissance de leur troisième enfant. Leurs chiots, qu'ils aillent les mettre bas chez eux. Moins gênés aux entournures, la police reprenait des couleurs. On se sentait de nouveau fier d'être français. C'eût été le moment ou jamais de prendre un repos bien gagné, de partir en croisière, de se donner un peu de bon temps en goûtant aux délices du caviar, du champagne, du chaud-froid de volaille, du koulibiac de saumon, en visitant les berceaux de notre civilisation sous la houlette de guides inspirés. Mais même avec nos nouvelles cartes d'identité, magnétiques et tout, nous n'étions pas en sécurité.

C'est là où j'ai eu mon idée, où je suis entré comme un fou, sans frapper, dans le grand bureau de notre directeur. Puisque la croisière du premier quotidien national français était à l'eau, mettait nos vies en danger, il fallait que *le Monde* réponde à ce défi, organise à son tour un voyage à la mesure de sa réputation. L'erreur généreuse d'Hersant c'etait d'avoir cru que la Méditerranée était encore *mare nostrum* , que dans ce monde cruel les bateaux étaient à l'abri des forces du mal.

Malgré quelques défaillances, le chemin de fer était ce qu'il y avait de plus sûr. J'avais des amis à la SNCF. Nous prendrions exemple sur l'Orient-Express. Mais nous resterions en France, plus facile à surveiller. D'ici au 11 octobre, nous avions largement le temps de peaufiner les petites voies secondaires de notre réseau, laissées à l'abandon et à la rouille, de rétablir les passages à niveau. Cela créerait des emplois.

Partant très exactement de Fontainebleau, nous traverserions le Loiret, le Cher, la Creuse, la Corrèze, l'Aveyron. Millau serait la pointe la plus avancée de notre voyage aller. De Millau nour rentrerions par le Cantal, le Puy-de-Dôme, où nous serions reçus en grande pompe par M. Giscard d'Estaing ; nous nous enfoncerions dans la Nièvre encore farouche, dans l'Yonne gorgé de richesses ; Le 21 au soir, notre convoi ferait une entrée triomphale en gare de Fontainebleau. Un banquet de mille couverts est prévu à l'Hôtel de l'Aigle Noir, sous la présidence de M. Duvanchelle.

L'originalité essentielle de ce voyage, c'est qu'il se déroulerait uniquement dans des wagons de troisième classe, amoureusement retrouvés dans de vieux dépôts de la SNCF, à l'écart du passage. Les banquettes en bois dur d'origine rappelleraient aux voyageurs les plus anciens ces wagons qu'ils avaient connus sous l'Occupation et que les Allemands nous avaient généreusement abandonnés. Certains de ces wagons auraient en leur centre un bon cher poêle à bois ou à boulets. Quand on franchit par exemple le Lioran en octobre, ces poêles sont les bienvenus malgré l'âcre fumée qu'ils dégagent.

Vous ne regretterez pas, j'en réponds, la fade nourriture qui vous aurait été servie sur l'*Eugenio-Costa*. Cette nourriture de palace, ça va un jour ou deux, après c'est l'écœurement. J'ai d'ailleurs remarqué que les croisières sur les bateaux de luxe étaient un danger pour la santé. Quand les Kadhafi et leurs pareils n'existaient pas, ces paquebots se métamorphosaient vite en cimetière ambulants. Et c'est normal. Comme on n'a rien à y faire, on boit et on mange plus que de mesure. Les croisières maritimes sont un des hauts lieux de l'infarctus.

Vous ne risquerez rien de semblable sur mon tortillard à vapeur. Ce n'est pas avec les quelques pommes de terre, ni même avec les saucisses du pays cuites dans leur peau sur les grilles du poêle que vous prendrez des kilos de trop. L'eau de source et le gros rouge qui tache seront vos seuls excès. Hâtez-vous pour vous inscrire. Il reste encore de la place, mais plus beaucoup. Les grandes plumes du *Monde* seront aussi de la fête. Elles vous commenteront au passage cette France profonde. Je me réserve une « Digression » sur l'Auvergne qui est un grand plateau de fromages.

3 AUTOUR DE MONTAIGNE

LA plupart des éditeurs français, et bien entendu les plus grands, avaient refusé *le Perroquet de Flaubert*, de Julian Barnes. La maison Stock l'avait accueilli avec timidité et sans trop y croire. Par tradition maison, si je puis dire. Le service « étranger » est sans doute ce qui marche le plus mal dans une maison d'édition. Ou bien il n'a pas d'influence. Ou bien il est pusillanime, conventionnel comme il n'est pas possible. La preuve, c'est que les livres français un peu curieux ne sont presque jamais traduits.

Chez Stock, le succès justifié de Barnes, et qui va aller en s'amplifiant, va complètement occulter *Autour de Montaigne*, de Roger Stéphane (préface de Georges Duby). Sans être particulièrement original, l'essai de Stéphane est solide. Il a le mérite d'être truffé de citations d'un auteur qu'on relit toujours avec plaisir. A suivre.

THÉATRE

« QUESTION DE GÉOGRAPHIE », à l'Odéon

Les survivants

A 11 000 kilomètres de Moscou, la Kolyma, terre de bagne pour les déportés de droit commun, les subversifs, intellectuels de préférence. La vie n'y est pas la même que sur le « continent », comme ici on appelle le reste du pays. Question de géographie... La pluie, le soleil trop bref, une maison chaleureuse et délabrée. C'est le beau décor de Yuri Kuper sur lequel les éclairages d'Henri Alekan font jouer les ombres. *Question de géographie*, la pièce de Nella Bielski et John Berger créée l'an dernier à Marseille, est reprise à l'Odéon dans une des mises en scène les plus émouvantes de Marcel Maréchal.



Marcel Maréchal et Martine Pascal.

Le point de départ est la rencontre d'Evguenia Guinzburg et de son fils – qui deviendra l'écrivain Axionov, – après l'internement de sa mère. Il avait un an quand elle a été déportée. Il est venu lui rendre visite, ils ne se connaissent pas. Elle ne l'embrasse pas. Pas tout de suite. C'est l'adolescent qui fait les premiers pas. Pas à pas, ils se reconnaissent.

Ni mélo ni grands effets, mais la densité du temps que la mère (Martine Pascal) et le fils (Stéphane Bierry) ont à écarter, comme un rideau trop lourd. Elle hésite, intimidée, troublée. Elle se réfugie près de l'homme dont elle partage la vie ici (Marcel Maréchal), ce « beau-père » médecin que le fils, l'étranger, doit accepter. Son père est très loin, déporté ailleurs.

Le spectacle ne s'attarde pas à dénoncer des évidences. Il raconte des gens. Leur existence quotidienne est terrible. Ils ont appris à la vivre en fermant la porte sur leur passé, en s'interdisant la nostalgie – mais non la lucidité, – en s'interdisant aussi d'imaginer les lendemains menaçants, car ils sont impuissants, engagés sur un chemin sans issue. Retourner en arrière leur est impossible, et à chaque instant la police peut venir et mettre un terme à cette liberté minimum, précaire.

Des gens. Ils ont été violonistes, écrivains, voleurs. Aujourd'hui ils forment une famille arbitrairement rassemblée. Seuls résistent ceux qui savent préserver ce qu'il faut bien appeler leur âme. L'arrivée de l'adolescent nous sert de révélateur. Il découvre et fait découvrir de quoi sont faits les jours et les nuits d'angoisses que l'on connaît, que l'on oublie dans le confort routinier du monde occidental, et qui reviennent aigus au premier appel.

Question de géographie raconte ce que les gens deviennent dans l'étouffement du danger. Ni meilleur ni plus courageux, ni éperdus de faux espoirs, mais un peu plus eux-mêmes. Marcel Maréchal a su réunir des acteurs qui osent dévoiler les failles de leurs personnages et les faire vivre ensemble – Coco Feilgerolles, Daniel Gélin, toujours au bord de la chute, Alexis Nitzer et Tatania Moukhine, couple d'indomptable dignité, Thierry Fortineaux, tendre gouape, Stéphane Bierry irrésistible fils candide, Martine Pascal qui porte avec noblesse la douceur des femmes inquiètes et de toute éternité rassurantes, Marcel Maréchal enfin, philosophe idéaliste par générosité.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 h 30.

ROCK

JAMES BROWN A BERCY

Champion poids lourd

Dans la salle de conférences, la presse attend depuis déjà deux heures. La star a loupé son avion. Devant l'entrée du Royal Monceau, plusieurs équipes de télévision, un commando de photographes sont sur le pied de guerre. Limousine, enfin, et motards pour lui ouvrir la route. Sa femme est à son bras, tous deux sont vêtus du même survêtement satiné noir et rayé de bandes rouges sur le côté. Epate ringarde laissant les Stones à cent coudées, génie du mauvais goût, classe internationale. Et ce visage incroyable, à peine atteint par les années, comme aplati par un gant de boxe. Petit, massif, le brushing (tendance choucroute) prêt à s'envoler, il avance. Les paparazzi reculent. Affolement, bousculades. Tout à coup, James Brown est investi de l'obligation d'avoir un mot à dire sur tous et sur toutes choses. On croit rêver : laissé pour compte au début des années 80, n'intéressant plus que les aficionados des clubs new-yorkais, tous ces photographes prêts à s'étriper pour un cliché ne se seraient pas même donné la peine d'armer leur appareil sur son passage il y a seulement un an. Mais, aujourd'hui, le parrain de la soul fait Bercy. Fantastique et navrant pouvoir du Top 50, qui, soudainement, pèse plus que trente années d'une carrière fabuleuse. Il aura suffit d'un tube (*Living in America*), par *Rocky IV* interposé, pour remettre sur le ring le plus influent des outsiders. « *Michael Jackson et Prince m'ont beaucoup observé*, ironise-t-il. *Ils m'ont pris ce qu'ils pouvaient, mais je ne leur ai pas tout montré.* » En clair : les bons petits soldats n'ont qu'à bien se tenir, le chef est de retour.

Né le 17 juin à Pulaski (Tennessee), James Brown a grandi dans les quartiers déshérités d'Augusta; en Georgie, pour s'imposer comme l'un des principaux symboles de la réussite noire aux Etats-Unis.

En 1956, il enregistre son premier tube, *Please, Please, Please*. D'autres suivront, beaucoup d'autres en tête des hit-parades. Très vite, celui qu'on surnomme Mister Dynamite, le Godfather, devient le « soul brother » numéro un. Il personnalise l'emancipation des Noirs américains. Le jour de l'assassinat de Martin Luther King, c'est à lui qu'on s'adresse pour appeler au calme. En 1967, le vice-président Humphrey le reçoit à la Maison-Blanche. Prince des ghettos, il en est un porte-parole. En Afrique, on le vénère. Il traverse jusque dans la première moitié des années 70 tous les courants, rhythm'n blues, soul, funk, disco, dont il est souvent le principal inspirateur. Roi universel des discothèques, il est le héros incontesté des minets que l'on surnomme les « James » à la fin des années 60. Et, homme d'affaires rusé, tout en menant de front sa carrière musicale, il crée des stations de radio et ouvre une chaîne de restaurants. Sur la touche du phénomène disco, exilé de la scène, ignoré des nouvelles générations, il continue pourtant à enregistrer.

A cinquante-huit ans, James Brown fait toujours le grand écart, les meilleurs lui envient son jeu de scène, et, quand on lui demande son secret, il répond : « *Dieu me donne mon énergie, il m'en a beaucoup donnée, mais il m'en reste encore. Le meilleur est devant moi.* » Quant à une éventuelle relève, évidemment, il n'en voit pas.

ALAIN WAIS.

★ Ce mardi 22 avril, à 20 heures, à Bercy ; le 24 à Lyon ; le 25 à Toulouse ; le 26 à Montpellier ; le 27 à Marseille ; le 29 à Rennes ; le 30 à Nantes.

CULTURE

AU CONSEIL DE PARIS

Non aux colonnes de Buren

« Le Conseil de Paris s'élève contre les travaux entrepris dans la cour du Palais-Royal, espère que ce site prestigieux retrouvera rapidement son harmonie, émet le vœu que le ministre de la culture prenne une décision en ce sens et suggère que les colonnes de Daniel Buren soient réinstallées sur un autre site. »

Sollicités de donner leur avis sur « l'affaire » du Palais-Royal par M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, les conseillers de Paris ont ainsi répondu, au cours de leur séance du lundi 21 avril. M. Philippe Farine, au nom du groupe socialiste, et Mme Christiane Schwartzbard, pour les communistes, ont défendu le droit des créateurs contemporains à s'exprimer dans les sites classés du centre de Paris. *« Si on avait toujours écouté les conservateurs d'autrefois, qui refusaient toute nouveauté,* a plaidé M. Farine, *les conservateurs d'aujourd'hui n'auraient rien à défendre. »*

M. Michel Caldaguès, sénateur et maire du premier arrondissement, au nom du RPR, et M. Jean Connehaye, ancien président de l'ordre des architectes, pour l'UDF, n'ont guère eu de mal à faire prévaloir la thèse inverse selon laquelle un artiste n'a pas le droit de porter atteinte aux œuvres de ses prédécesseurs. *« Accepterait-on qu'une peinture moderne ajoute un chapeau au portrait de la Joconde ? »* a demandé M. Connehaye. Pour des raisons qui tiennent davantage au règlement de compte politique qu'à l'esthétique, la cause était entendue d'avance. Le vœu présenté par M. Caldaguès a été adopté par 140 voix contre 23.

MUSIQUE

MAURICIO KAGEL AU THÉATRE DE LA VILLE

Un austère sourire

Certains se demandaient encore si Mauricio Kagel est un amuseur, comme on le disait autrefois, ou un compositeur sérieux. Le concert tout entier consacré à ses œuvres récentes, donné sous sa direction au Théâtre de la Ville par l'Ensemble intercontemporain et le Groupe vocal de France, ne laissera guère de doute : grave jusqu'à l'austérité — jusqu'à l'ennui parfois, pour l'auditeur qui ne le suit pas, — Kagel n'ignore pas les vertus du rire ou de la dérision. Il y a recours à l'occasion, mais son propos n'est pas précisément d'amuser.

Une ambiance douce, lancinante, des accents plaintifs et lamentables, un ton de déploration, des sonorités sourdes, des pulsations lentes, telle est l'image acoustique qui se dégage après coup du programme. Dans l'impressionnante production de Kagel, pourtant, bien des œuvres se mettent en valeur les unes les autres, par contraste. Mais le compositeur, en plusieurs occasions, a montré la même volonté de se présenter tel qu'il est au fond, jusqu'à l'incommensurable.

Si l'arrangement des deux ballades de Guillaume de Machaut offre un intérêt, c'est surtout par des détails où l'on sent la griffe de Kagel. A moins d'être spécialiste de l'Ars nova, il est difficile cependant d'apprécier le travail de transcription ou de s'en scandaliser.

Abend, pour double quatuor vocal, trombones et claviers, n'avait jamais été joué en France. Ecrite en 1971, cette page assez brève, dont l'originalité ne frappe plus guère, est importante historiquement car Kagel y a généralisé l'emploi des consonances harmoniques à base de tierces superposées. Il en a depuis tiré toutes les conséquences, ôtant ainsi à cette première expérience ce qui faisait sa spécificité.

Mis à part les fragments de l'opéra *Aus Deutschland*, dont on ne sait dans quelle mesure ils rendent compte de l'œuvre dans son entier (y compris la dimension théâtrale), les deux pièces marquantes du programme étaient *Prince Igor, Stravinski* et *Mitternachtsstük*. La première, créée à Venise en 1982, a été donnée plusieurs fois à Paris par l'ensemble 2e2m avec un succès constant. Chaque nouvelle audition confirme la réussite absolue de ce grand monologue du *Prince Igor* (Richard Anlauf), soutenu par un petit ensemble instrumental et souvent interrompu par les interventions sinistres d'un percussionniste en coulisse.

Créé aux Rencontres de Metz en 1981, *Mitternachtsstük* répartit entre le chœur et trois solistes une histoire étrange consignée par Schumann dans son Journal. A cause du traitement des voix, à mi-chemin entre le chant et la parole, mais aussi à cause de l'atmosphère, on ne peut s'empêcher de penser au *Pierrot lunaire*. L'ironie y est peut-être plus poussée, et le raffinement de l'écriture se manifeste plutôt dans la raréfaction des événements, qui tirent leur force expressive de leur mise à nu. Pour la fin, où l'on sert le champagne, Kagel n'a pas hésité à jouer le jeu de l'illustration directe, avec un clin d'œil, montrant ainsi qu'il savait encore faire rire sans arrière-pensée... Ou presque.

GÉRARD CONDÉ.

NOTES

CINÉMA

« Maxie », de Paul Aaron

A San-Francisco, Nick (Mandy Patinkin) et sa femme Jan (Glenn Close) emménagent dans un vieil appartement. Un nom, sur un mur, Maxie Malone, va les entraîner dans une curieuse aventure : Maxie, morte jeune, après un début de carrière au music-hall, vivait là. Or elle n'a pas renoncé et, pour tenter une seconde chance, elle se réincarne en Jan.

Le thème, très hollywoodien, rappelle le fantastique rose des années 30, genre *Topper*. Le piquant de l'affaire est la transformation — réellement sensationnelle — d'une petite bourgeoise pot-au-feu en « flapper » des années folles. Du coup, Nick, qui s'ennuyait un peu aux côtés de l'épouse sans fantaisie, se trouve entraîné dans un tourbillon. Quiproquos, gags, embarras de l'homme prêt à tromper sa femme avec l'esprit d'une autre : les situations, la mise en scène filent à toute allure. Pour s'amuser, on s'amuse, ce qui n'empêche pas un peu de tendresse et de mélancolie, avec le merveilleux personnage de Ruth Gordon (son dernier rôle), la vieille dame qui fut l'amie de Maxie.

JACQUES SICLIER.

DANSE

« Trahisons Women » au Théâtre de la Bastille

Après *Trahisons Men* (Prix de chorégraphie à Bagnolet en 1984), Mark Tompkins présente au Théâtre de la Bastille *Trahisons Women*, second volet d'une suite en trois parties sur les rapports humains. Cet ensemble sur les stéréotypes contemporains permet de mieux situer Mark Tompkins, *« comédien de naissance, danseur par la force des choses, bricoleur de son et d'images par nécessité, autodidacte de préférence »*, selon sa propre définition ; un touche-à-tout expert dans l'art d'animer l'espace théâtral.

Trahisons Women se joue dans un lieu clos d'où les danseuses s'échappent en se suspendant à des balançoires ou en se découpant en ombres chinoises inspirées des silhouettes du photographe Edward Muybridge.

Tantôt projetées dans d'impressionnantes trajectoires, tantôt plaquées au sol dans des chutes répétitives, suspendues la tête en bas, accouplées dans des étreintes douteuses, elles chuchotent, ricanent, prennent la pose sur une musique-tempête d'Hélène Sage, dans des éclairages très cinéma de Françoise Michel, et des gros plans sur moniteur vidéo d'Alain Longuet.

Le fait qu'elles arpentent la scène sur leurs talons aiguilles avec des petits gestes saccadés évoque immanquablement Pina Bausch. Mais Mark Tompkins ne parvient pas à leur donner consistance et vie. Le monde féminin lui demeure étranger, il ne retrouve pas l'humour et la cohésion de *Trahisons Men*.

Reste la performence de six femmes très différentes, six fortes personnalités, et un beau vertige audiovisuel.

MARCELLE MICHEL.

★ Théâtre de la Bastille, jusqu'au 27 avril.

EXPOSITION

Joël Shapiro, fantaisies géométriques

Au centre de la galerie, reposant sur des tiges droites ou obliques, une architecture faite de parallélépipèdes longs et étroits manque de s'effondrer. Conçue par l'arrimage les uns aux autres de volumes tout juste liés par un angle ou une arête, dressée dans le vide et toute de guingois, elle semble guettée par la destruction. Mais elle est de bronze et demeure victorieusement en équilibre.

Des tours de force de cette espèce, Shapiro en est coutumier. Rien ne l'attire davantage que ce qui semble impossible à obtenir, ces sculptures faussement instables qui affolent le regard. D'abord il les expérimente en bois, qu'il découpe en volumes réguliers pour les assembler ou les emboîter ensuite. Vient la fonte : elle unifie l'ensemble et garantit la cohérence des pièces. Elle leur confère encore un brillant sur lequel les lumières suscitent d'étranges reflets.

Autre usage à rebours du matériau et de ses règles : exécuter des œuvres en forme de poches, où l'essentiel n'est perceptible qu'à peine, à l'intérieur d'un creux obscur. Rien à voir, d'évidence, avec un quelconque héritage du minimalisme. Shapiro prend tant de plaisir à ces jeux de main et d'œil que nul ne peut le soupçonner de souhaiter déconstruire son art.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, jusqu'au 3 mai.

JAZZ

Don Cherry, à l'Eldorado

C'est un Don Cherry donnant de la voix plus que de la trompette que l'on va découvrir mercredi sur la scène de l'Eldorado pour défendre *Home Boy Sister Out*, sorti à l'automne dernier, un album de chansons enregistré à Paris avec Ramuntcho Matta à la guitare et à la production, Jannick Top, l'ancien bassiste de Magma, Prosper Nyang le percussionniste de Xalam, etc. Acôté, le musicien quinquagénaire fait état d'une insolente jeunesse, bousculant une fois de plus les classifications, les rigueurs de style et les pesanteurs institutionnelles.

Don Cherry n'est pas un grand chanteur, il a un timbre chargé de blues et gorgé de soul, entre Ray Charles et Randy Newman, surtout dans les ballades au piano. On est loin, dans la forme, des enregistrements avec Archie Shepp, John Coltrane, Ornette Coleman, Albert Ayler ou Sonny Rollins, mais, au fond, la démarche, l'esprit restent les mêmes : bouger, visiter, mixer, prendre la température du moment et la faire monter.

Ici, c'est l'influence des jeunes générations qui stimule la création de Don Cherry, celle de sa fille Neneh notamment, qui l'a souvent invité dans son groupe punky-jazz, Rip Rig and Panic. Don Cherry caracole entre jazz, funk, rock et rhythm'n' blues sur un disque qui claque des doigts à contre temps.

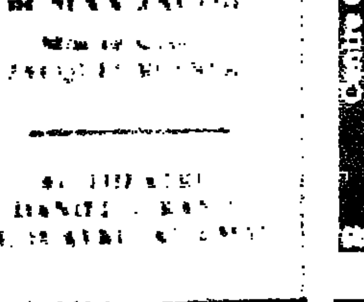
A. W.

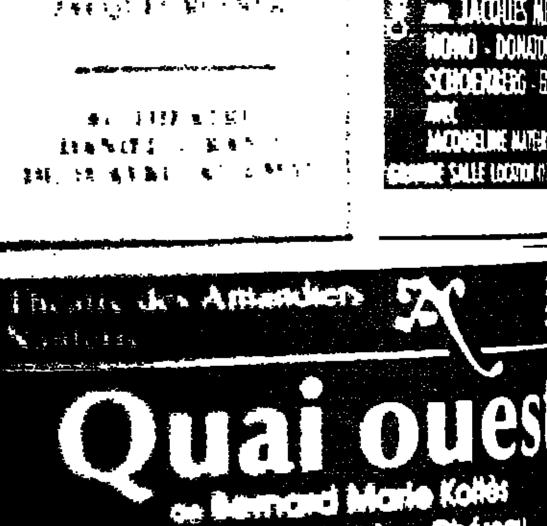
★ Le mercredi 23 avril, à 20 heures, à l'Eldorado.
★ Disque : *Home Boy Sister Out* (Barclay, 827 488-1).

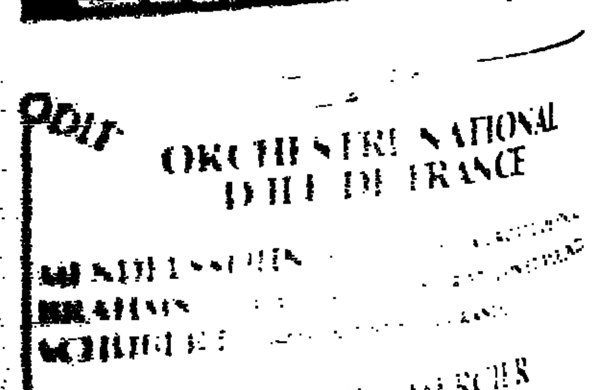
MUSIQUE

MAURICIO KAGEL AU THÉATRE DE LA VILLE

Un austère sourire







COMMUNICATION

LE MARCHÉ DES DROITS DÉRIVÉS A CANNES

Crise de croissance chez les petits Mickeys

Elles ont des noms de groupes de rock : Belokapi, M 5, Narcisse X 4 ou VIP. Elles sont une trentaine de petites entreprises françaises, pour la plupart créées de fraîche date, mais elles ont déjà leur marché international sur la Croisette de Cannes : le MICEL. Là, au milieu des couloirs du Palais des Festivals, les agents en droits dérivés vendent des Mickeys, des Schtroumpfs et autres Goldoraks à des fabricants de chewing-gum, de poupées ou de chaussettes. Simples intermédiaires entre les producteurs de dessins animés et les industriels, sans doute, mais leur métier ne manque pas de risques. Il faut dénicher les bonnes séries d'animation, bloquer les droits dès la production car la concurrence est rude, convaincre les industriels de tenter le pari et s'assurer qu'ils sont capables de sortir leurs produits au moment opportun.

Tout cette savante et longue construction se joue ensuite à pile ou face sur l'audience du dessin animé. S'il a du succès, c'est le jackpot : les ventes de produits dérivés s'emballent et chaque vente génère environ 8 % de droits que se partagent l'agent (25 %), la chaîne de télévision (15 %) et les créateurs du dessin animé (60 %). Si la série n'a pas le succès escompté, c'est toute la filière qui connaît de sérieuses difficultés.

Menace sur le jouet

Pendant longtemps, l'aventure n'a pas tenté grand monde. Walt Disney restait le seul à prolonger le souvenir de Blanche-Neige sur les pots de Banania, les albums et les disques de Hachette. A la fin des années 70, les premières séries japonaises (Goldorak) réveillent le marché, mais c'est avec les Schtroumpfs qu'il explose. Dès la diffusion du dessin animé sur Antenne 2, la vente des petites figurines bleues atteint un million d'exemplaires par mois et l'ensemble des produits dérivés dépasse 600 millions de francs en 1984-1985.

Les séries se multiplient sur le petit écran et les agents prospèrent. Selon une étude qui vient d'être réalisée par le Bureau d'information, et de prévisions économiques (BIPE) et l'université de Grenoble-III (GESSEC), le marché français des produits dérivés s'est élevé en 1984 à 1,5 milliard de francs, générant 150 millions de francs de droits. La même année, il était, aux Etats-Unis, de 35 milliards de dollars.

Cette progression spectaculaire se nourrit d'un faisceau d'intérêts convergents. En utilisant un personnage de dessin animé pour sa promotion, l'industriel construit plus vite la notoriété de son produit et ne paie cette forme de publicité qu'au prorata de ses ventes. Directement intéressée, l'industrie du jouet trouve dans la télévision un support de promotion directe et continue auprès des enfants. Les chaînes ne dédaignent pas quelques ressources complémentaires ou négocient à la baisse le prix d'achat des séries. En amont de la filière, les producteurs de dessin animé voient les droits dérivés financer jusqu'à 30 % ou 40 % du coût très élevé de la production.

Mais à peine lancée, la belle machine des droits dérivés s'emballe déjà au grand dam de tous ses bénéficiaires. La multiplication brutale des chaînes de télévision qui veulent, toutes, passer des séries d'animation perturbe gravement le marché. En 1986, plus de quarante séries sont programmées sur les petits écrans français. Une abondance qui réduit la notoriété de chacune d'entre elles et rend toute prévision d'audience totalement aléatoire. Il y a fort à parier que le succès se concentrera sur quelques titres, entraînant des catastrophes en série pour nombre d'industriels et leurs agents. Ces derniers doivent affronter parallèlement la concurrence directe des chaînes de télévisions publiques et de leur société de commercialisation, France Media international, qui se lance dans la vente de droits. Plus grave, enfin, les constructeurs de jouets se mettent à produire eux-mêmes des dessins animés conçus comme de simples supports de publicité pour leurs produits et vendus à bas prix aux chaînes de télévision. Le coût d'une telle promotion limite l'exercice aux quelques grands leaders américains comme Mattel ou Bandai, ce qui fait peser une lourde menace tant sur l'industrie française du jouet que sur la production nationale de dessin animé.

Face à cette crise de croissance, l'étude du BIPE démontre que constructeurs et producteurs français ne pourront résister qu'avec une aide de l'État et certaines règles protectionnistes. Pour les agents en droits dérivés, la concentration est inévitable. Le mouvement est déjà amorcé. Les plus grosses entreprises se lancent dans la production de dessin animé avec l'appui de groupes de communication pour conserver un accès aux produits. C'est le cas de Belokapi aidé par Bayard Presse, de DIC, filiale de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et de la SEPP reprise par Hachette. Les autres cherchent leur salut du côté des annonceurs ou des agences de publicité en tentant de diversifier leurs activités : au-delà des petits Mickeys s'ouvre déjà le marché des produits dérivés pour adultes. Du « ticket chic » de la RATP au sigle de la radio NRJ, en passant par les lunettes GTI commercialisées par Peugeot, la promotion des images de marque d'entreprises offre bien des débouchés.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.



Président d'Havas

M. ANDRÉ ROUSSELET PROPOSE SA DÉMISSION

M. André Rousselet devrait présenter sa démission du poste de président-directeur général d'Havas lors du conseil d'administration qui se tiendra le 23 avril. Considéré comme un ami de longue date du président de la République, M. Rousselet craint que sa présence à un poste jugé très « politique » ne perturbe le processus de privatisation d'Havas décidé par le gouvernement. On sait que M. Rousselet, s'il n'est pas opposé à une privatisation, a plaidé vigoureusement contre un démantèlement du premier groupe de communication français et contre son abandon à un unique actionnaire majoritaire. Il défend également le renforcement de la présence d'Havas au sein du capital de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion pour contre-balancer l'influence grandissante du groupe belge Bruxelles Lambert.

M. Rousselet estime aujourd'hui que la poursuite de cette stratégie par le nouveau gouvernement passe par sa démission. Il souhaite néanmoins conserver la présidence de Canal Plus, dont Havas détient 25 %. Son successeur à la tête d'Havas pourrait être M. Pierre Dauzier, actuellement directeur général du groupe, ancien collaborateur de Jacques Douce, l'un des dirigeants « historiques » de l'agence. M. Dauzier est considéré comme un homme du sérail puisqu'il occupe des fonctions de responsabilités à Havas depuis 1963.

J.-F. L.

Le projet de chaîne culturelle

LA « SEPT » MET EN CHANTIER SOIXANTE-DIX HEURES DE PRODUCTION ORIGINALE

Dans le grand débat qui s'amorce sur la réforme de l'audiovisuel, on n'entend plus parler de la septième chaîne à vocation culturelle et européenne. Pourtant la société d'édition de programmes de télévision (SEPT), mise en place par M. Bernard Faivre d'Arcier en février dernier, ne chôme pas. Celui-ci vient d'annoncer au cours d'une émission de France-Culture la mise en chantier de plus de soixante-dix heures de production originale : fictions, documentaires de création, magazines, filmage de spectacles vivants, coproductions avec FR 3 ou avec la chaîne culturelle britannique Channel Four.

M. Faire d'Arcier, directeur général de la SEPT, présentera dans le cadre du Marché des programmes de télévision (MIP TV), qui s'ouvre à Cannes cette semaine, une grille de programmes. Elle comprend trois heures quotidiennes, démarrant à 20h 30 et rediffusables le lendemain à 17 h 30. Mais la SEPT n'est pas encore une chaîne à part entière, puisqu'il lui manque un réseau de diffusion. Le satellite de télévision directe, TDF 1, qu'elle doit utiliser début 1987, semble très compromis : les retards dans la fabrication des équipements de réception risquent, à tout le moins, de réduire très sensiblement son audience. D'autres solutions sont possibles : le mariage avec une chaîne publique, l'utilisation d'un réseau multivilles réaffecté par la future commission de la communication.

J.-F. L.

● *Un appel pour assurer la bonne réception de France-Culture et France-Musique.* – Plusieurs personnalités ont signé l'appel suivant : *« L'écoute de France-Culture et de France-Musique, brouillés par de nombreuses interférences, devient mois après mois plus difficile. Nous affirmons notre droit à recevoir confortablement les émissions de notre choix. Nous réclamons que la liberté d'émettre n'empiète pas sur la liberté d'entendre. »*.

Les premiers signataires de cet appel sont : Jean-Louis Barrault, Jean Bernard (de l'Académie française), Pierre Boulez, René Char, César, Patrice Chéreau, Jean Dausset (prix Nobel), Georges Dumezil (de l'Académie française), Marguerite Duras, Emmanuel Levinas, Jeanne Moreau, Michel Piccoli, Madeleine Renaud, Alain Resnais et Yannis Xenakis.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES AMOUREUX DE MOLIÈRE, Athénée (47-42-67-27), 19 h.
FRAGMENTS LUNAIRES, Petit Athénée (47-42-67-27), 18 h 30.
CHRYSIS, Comédie italienne (43-21-22-22), 20 h 30.
TANGO VIENNOIS, Champigny, salle Albert-Thomas (48-80-90-90), 21 h.
LES BAIGNEUSES DE CALIFORNIE, Petit Odéon (43-25-70-32), 18 h 30.
TANT QUE VIVRAY, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 19 h.
GASTON H, Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 21 h.
MAX ET COCA-COLA, Petit Montparnasse (43-22-77-74), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), Danse : 19 h 30 ; Soirée M. Béjart.
COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : Un chapeau de paille d'Italie.
CHAILLOT (47-27-81-15), Théâtre Gémier : 20 h 30, Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, la Tête noire, de Lesage.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : les Baigneuses de Californie, de J.-J. Varoujean.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30, Portrait de famille.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : L. Sinfonietta, A. Pay, N. Jenkins (Rossini ; Britten ; Elgar...).
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Groupe Emile Dubois.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30, Bajazet.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (43-79-06-18), 20 h 30 : la Dupe.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.
ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), Salle L.-Jouvet, 19 h : les Amoureux de Molière ; Salle Ch.-Bérard, 18 h 30 : Fragments lunaires.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69), Galerie. 20 h 30 : Antoine et Cléopâtre ; Resserre ; 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Poil de Carotte ; 22 h : Interviouve.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h : les Bonnes.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 20 h 30 : la Femme assise ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
ESPACE CARDIN (42-66-17-61), 20 h 30 : Class Enemy.
ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30, la Stratégie des papillons.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : Camping sauvage.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un cheval magique.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h 30 : Pourquoi pas Courteline ? ; 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
JARDIN D'HIVER (42-62-59-49), 21 h : Chambres.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky ; Petite salle : 21 h 30 : Si on veut aller par là.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 15 : Haute surveillance.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier ; 18 h 30 : Compagnie.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). I. 20 h : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimic en quête d'hauteur.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 22 h 15, 18 h : Théâtre de chambre de J. Tardieu ; 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?
THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – II. 18 h 30 : Rainer Maria Rilke ; 20 h 30 : Hommage à Beckett.
THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.
VALHUBERT-THEATRE (45-84-30-60), 21 h : Un pied dans le cirque.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 22 h : William corps et âme.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 15 : la Baignoire qui venait du froid.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ?

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26) (Mer.) 21 h : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Bill Baxter.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : B. Rollin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
DEJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 20 h : L. Lesha.
NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-36-87-88), 20 h 30 : Moustaki.
PALAIS DES GLACES (43-73-48-78), 22 h 30 : Speedy Banana.
PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : F. Marten, J. Dulac.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 22 h : Claude Maurane.
TH. D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : P. Salvadori.

La danse

(voir salles subventionnées)
ESPACE MARAIS (47-71-10-19), 21 h : Danza Teatro de Argentina.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14), 20 h : Trahison.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Werneck.
BERCY, Palais omnisports (43-46-12-21), 20 h 30 : J. Brown.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz Sextet.
CIRQUE D'HIVER (47-00-12-25), 20 h 30 : L. Allison.
MONTANA (45-48-93-08), 20 h 30 : R. Urtreger, R. Galeazzi.
MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : J. Lacroix.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Ray Brown.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : M. Slim.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : S. Petronio, Tap Dancer.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : W. Engsfeld, M. Herr, R. Del Fra, L. Lowe.
LA PINTE (43-26-26-15), 21 h : Trio F. Weisz.
REX CLUB (42-36-83-93), 20 h 30 : Topper Headon.
SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : M. Saury Music.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : H. Texier, E. Barret, A. Romano.

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-33-16-16), 20 h 30 : la Femme assise.
BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 21 h : Othello.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.
CERGY, Théâtre Quatre-Vingt-Quinze (40-38-11-99), 21 h : la Baie de Naples.
CHAMPIGNY, TBM (48-80-90-90), 21 h : Tango viennois.
CLICHY-LA GARENNE, Théâtre Rutebeuf (47-39-28-58), 21 h : la Grande Vie.
CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-90-50), 20 h 30 : Amphitryon ; 20 h 30 : Neige et sables.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Mardi 22 avril

FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre des Sources (46-61-30-03), 20 h 30 : Les solistes de Sofia, dir. E. Tabakov et K. Atanassov (Bartok, Rossini, Tabakov...).
GENNEVILLIERS, Salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.
LONGJUMEAU, Auditorium 91, 20 h 30 : Orchestre de l'Académie musicale de cordes de l'Ile-de-France, dir. R. P. Chouteau (Britten, Schoenberg, Mahler).
NEUILLY, Auditorium Debussy-Ravel (47-47-56-50), 20 h 30 : Trio Pasquier (Ravel, Roussel, Jolivet...).
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-17-17), 20 h 30 : Roméo et Juliette.
VALLÉE DE L'YERRES, CEC (69-48-34-34), 21 h : R. Devos.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (39-50-13-42), à 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, P. Fontanarosa (Mendelssohn, Brahms, Schubert).

Les concerts

Eglise de la Trinité, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. M. Corboz (Rossini).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Orchestre français d'oratorio, dir. J.-P Lore (Bach).
FIAP, 20 h 30 : Ensemble Stringendo, dir. J. Thorel (Purcell, Haendel, Elgar...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble instrumental J.-W. Audoli, G. Fumet (Bach, Fumet, Mozart).
Eglise Sainte-Clotilde, 20 h 30 : A.J. Ball (Scarlatti, Beethoven, Chopin...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : J. Maksymiuk, E. Osinska (Lutoslawski, Chopin, Mendelssohn).
C.C. suédois, 20 h 30 : Quatuor à cordes Fresk (Beethoven, Mozart, Wiren).
Sorbonne, amphi Richelieu, 20 h 45 : Chœurs et Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Haendel).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Ensemble vocal J.-P. Lore (Mozart, Liszt).
Théâtre de la Plaine, 20 h 30 : D. Laval, Cl. Valmont (Schubert, Schumann, Fauré).
Eglise royale Notre-Dame-du-Val-de-Grâce, 20 h 45 : Orchestre du conservatoire Hector-Berlioz (Fauré, Vivaldi, Pergolèse).
Eglise Saint-Roch, 20 h 30 : Chœur et orchestre des solistes H. Reiner (L. Webber).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)
25 ans de la semaine de la critique : 19 h, l'Horizon, de J. Rouffio ; 21 h, Marie pour mémoire, de P. Garrel.

BEAUBOURG (42-78-35-57)
Relâche.

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches (Hsp), 6e (46-33-10-82).
L'AME SŒUR (Suis.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'ARAIGNÉE DE SATIN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).
A STRANGE LOVE AFFAIR (Holl., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41).
ATOMIC CYBORG (It., v.o.) : Le City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Luxembourg (Hsp), 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76).
BRAZIL (Brit., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
CONSEIL DE FAMILLE (Fr.), 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
CONSTANCE (Néo-zéland.), (v.o.) : Studio 43 (Hsp), 9e (47-70-63-40).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
DREAM LOVER (A., v.o.) (*) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LES FILMS NOUVEAUX

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE, film français d'Arnaud Sélignac. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
L'ATELIER, film français d'André Techiné. Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
BIANCA, film italien de Nanni Moretti. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81). Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
DELTA FORCE film américain de Menahem Golan. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
GARDIEN DE LA NUIT, film français de Jean-Pierre Limosin. Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LA LOI DES SEIGNEURS, film américain de Franc Roddam. V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; City-Triomphe, 8e (45-62-45-76). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MAINE OCÉAN, film français de Jacques Rozier. Forum 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
MAXIE, film américain de Paul Aaron. V.o. : Gaumont Halles, 1er (42-07-49-70) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*), film américain d'Adryan Lyne. V.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-53-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
PARIS MINUIT, film français de Frédéric Andréi. Forum, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TASIO, film espagnol de Montxo Armendariz. V.o. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
L'ELU (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La géode, 19e (42-45-66-00).
ENEMY (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
LES ENFANTS DU VENT (Algérien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
EXIT EXIL (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
JACQUES ET NOVEMBRE (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-85).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (int. – 18 ans). V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-nigérien, v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).
LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
NATTY GANN (A., v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65), h. sp.
OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – (V.f.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).
RE-ANIMATOR (A., v.f.) (*) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paris Ciné 10e (47-70-21-71).
REMO (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – (V.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Épée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40).
ROMANCE CRUELLE, (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
ROUGE BAISER (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
SANS ISSUE (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). – (V.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SIGNÉ RENART (Suisse) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
SILVERADO (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
SWEET DREAMS (A., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TOUKI BOUKI (Sénégalais, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-52-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 15e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
ZONE ROUGE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).
ZOO (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ASCENSEUR (Fr.) : Hollywood-Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
CELUI PAR QUI LE SCANDALE ARRIVE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
CETTE SACRÉE VÉRITÉ (A., v.o.) Logos, 5e (43-54-42-34).
LE CIEL PEUT ATTENDRE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
DERSOU OUZALA (Jap., v.o.), St-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DES FILLES DISPARAISSENT (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).
DRESSAGE (Fr.) (**) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Orléans, 14e (45-40-45-91).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LE FAUSSAIRE (All., v.f.) : Le club, 9e (47-70-81-47).
LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LA FOLLE INGÉNUE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; Le Mercury, 8e (45-62-75-90).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.f.) : Panthéon, 5e (43-80-30-11) ; v.o. : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'INVASION DES PROFANATEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e, (43-29-11-30).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
NEW YORK-MIAMI (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).
PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Studio Contrescarpe, 5e (43-25-78-87) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
PETER PAN (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LES RIPOUX (Fr.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).
LA ROUTE DES INDES (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 15e (45-27-77-55).
THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
UNDERFIRE (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (hsp) (45-54-46-85) ; La Boîte à films, 17e (46-22-44-21).
UNE HISTOIRE IMMORTELLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Destins

C'est la troisième année – et le troisième épisode de ce feuilleton vivant si l'on peut dire. Trois ans que Michel Fresnel poursuit son expérience unique, prolonger l'instantané d'une photo de classe – ce mystère, – suivre ces destinées qui vont ensuite se disperser, des vies en train de se faire. Depuis trois ans, il suit pas à pas, avec sa caméra, une classe de sixième du lycée Paul-Valéry à Paris. Cinq enfants, qui avaient douze ans en 1983, en ont quinze aujourd'hui, en auront vingt-deux en 1993... Un feuilleton sur dix ans, un épisode par an, avec des vrais personnages qui grandissent. Quelle émotion !

Valérie, Franck, Sandrine, Philippe, Florent... ceux qui les ont vus les années précédentes ne les ont pas oubliés. Que deviendront-ils ? Mais ils deviennent déjà... Valérie, la chahuteuse qu'on avait perdue de vue l'an dernier, a déménagé ; elle habite avec sa mère dans une HLM à Boissy-Saint-Léger, elle a (enfin) sa chambre et ses posters, mais elle n'a plus de fous rires, elle écoute des heures devant de la musique, toute seule entre quatre murs. Pourquoi ?

Franck et sa raquette de tennis ; il a grandi aussi et n'aime pas trop que son père s'occupe de son jardin privé. Florent, toujours excellent en classe, au saxo, au solfège, en équitation, se fait couper les cheveux sous nos yeux et cherche (peut-être) un style. Philippe, le poète blond, qui devenait tout fou quand il était amoureux (« comme un loup »), Philippe, à qui l'univers scolaire échappait totalement, a été orienté à l'automne 1985 dans un LEP de menuiserie. Il a perdu son grand-père ; quelque chose ne va pas...

Comme d'habitude, Michel Fresnel approche par touches successives, il capte l'univers qui compose des histoires individuelles, il écoute plus qu'il n'interroge, il filme les mollets sous la pluie, la cuisine chez la grand-mère, un petit visage qui se ferme, l'inquiétude (et l'histoire) d'une mère. On devine ce qui pèse sur chaque vie, l'injustice parfois, les inégalités des chances. Le destin n'est pas égal, et chacun se débrouille avec ce qu'il a. Une petite boule monte dans la gorge, on est saisi de crainte à l'idée de retrouver une frimousse découragée, une vie abîmée. C'est au fur et à mesure qu'on comprendra toute la portée de cette expérience, la première du genre à la télévision. On s'interroge, on s'inquiète aussi : dix ans. L'expérience pourrait-elle se poursuivre avec une chaîne privatisée ? On l'espère très fort.

CATHERINE HUMBLOT.

★ *Que deviendront-ils ?*, mercredi 23 avril, 22 heures, sur A 2.

Mardi 22 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 30 Les grands écrans de TF 1 : Un petit paradis.
De M. Wyn, d'après le roman de G.-J. Arnoud, avec Y. Folliot, R. Berry, F. Chaumette... (rediff.).
Un jeune couple croit avoir trouvé la maison de ses rêves pour une bouchée de pain, les précédents locataires étant morts d'un accident de la route. Mais très vite ce petit paradis va se transformer en enfer...

22 h 5 Série : De la sainteté.
Série de quatre émissions de José-Maria Berzosa.
La quatrième, la plus belle émission de cette série sur la sainteté. José-Maria Berzosa regarde avec un mélange d'étonnement, d'ironie parfois et de tendresse le train-train ordinaire d'une canonisation. Il a reconstitué le miracle. La dévotion populaire dans toute sa simplicité et sa pureté.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma : le Retour du grand blond.
Film français d'Y. Robert (1974). Avec P. Richard, M. Darc, J. Rochefort, J. Carmet, M. Duchaussoy.
Le violoniste hurluberlu qui avait été enrôlé malgré lui dans les services secrets français fait les frais de la rivalité de deux officiers. Malgré des astuces de vaudeville, cela ne vaut pas le premier « grand blond ».

22 h Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité : Brigitte Fossey, Richard Berry, Michel Blanc et Jacques Villeret.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Homme de la loi.
Film américain de M. Winner (1970). Avec B. Lancaster, R. Ryan, L.J. Cobb, S. North.
Un shérif intransigeant veut absolument – contre l'opinion d'une petite ville – pudr sept hommes responsables d'un meurtre. Douloureuse histoire d'un justicier qui provoque un carnage au nom du devoir, la mise en scène a subi la mauvaise influence du western italien.

22 h 15 Journal.

22 h 45 Emissions régionales.
A chaque région son programme.

23 h 40 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La mer buissonnière ; 17 h 15, Série : Dynastie ; 18 h, Effraction ; 18 h 55, Croqu'soleil ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, L'homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 30, **A nous les garçons**, film de M. Lang ; 22 h 25, **Ça n'arrive qu'à moi**, film de F. Perrin ; 23 h 55, **les Nuits de Lucrèce Borgia**, film de S. Grieco ; 1 h 40, Série : Mike Hammer.

LA « 5 »

20 h 30 Les Hommes d'argent.
Série américaine, avec K. Douglas et A. Baxter (et à 0 h 10).

22 h 30 Jonathan.
Magazine de l'aventure (et à 1 h 55).

23 h 15 Série : Knight Rider.

TV 6

14 h, 6 **Tonic** (et à 20 h) ; 17 h, **Système 6** ; 19 h, **NRJ 6** (et à 23 heures).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Musique ensembles (en direct du Grand Auditorium) : *la Création du monde*, de Milhaud ; *Architectures colorées*, de Guezec ; *la Confession impudique*, de Cavanna ; *De Stijl*, de Andriessen ; *Gestalt 17*, de Matsushita, par l'Ensemble de musique vivante, dir. D. Masson, sol. I. Jarsky, B. Fabre-Garrus, A. Seriese, P. Larson, P. Stades, L. Harting.

22 h 30 Maurice Ohana l'œuvre pour piano (en direct du Grand Auditorium) : œuvres de Ohana et Debussy, par J.-C. Pennetier au piano.

0 h Les soirées de France-Musique : œuvres de Mozart, Smetana, Britten, Fauré.

Mercredi 23 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : l'Ami Maupassant.
De C. Santelli, avec M.-C. Barrault, P. Vernier, M. Duchaussoy... Réal. J. Tréfouel, avec C. Cloarec.
« Berthe », troisième des six téléfilms présentés par Claude Santelli, raconte l'histoire atroce d'une enfant rejetée par tous parce que, malgré sa beauté, elle est débile mentale. Admirablement joué, surtout par Marie-Christine Barrault, ce conte de Maupassant revit grâce à la caméra magique de Santelli.

21 h 40 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Un magazine qui revisite les faits-divers, interroge la société, la vie, les gens.

22 h 40 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Antoine Vitez, metteur en scène, monte actuellement Electre, *de Sophocle, au Théâtre national de Chaillot.*

23 h 10 Journal.

23 h 25 C'est à lire.

23 h 40 Balade d'automne.
En Nord-Pas-de-Calais.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'heure de vérité.
De F.-H. de Virieu, réal. J.-L. Leridon.
Avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, premier ministre. Tout sur la cohabitation ? Il n'est pas dans les habitudes de M. Chirac de se livrer aux confidences.

22 h Document : Que deviendront-ils ?
Document de Michel Fresnel. Avec la collaboration de Jane Lagier, Chantal Waysman.
(Lire notre article.)

23 h Histoires courtes.
« Pan pan t'es mort », d'A. et T. Piasecki.
Un hold-up qui échoue et mène à l'hôpital...

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Pollen.
Emission de J.-L. Foulquier en direct du Bataclan.
Avec le groupe Indochine, William Scheller, Kent, Jacques Villeret et les Raoul-Petite.

21 h 35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Même le cap Horn n'est plus ce qu'il était, reportage de Jean Loiseau. Comment les nouvelles techniques – ordinateurs, satellites – et la construction des voiliers ont changé la traditionnelle Course autour du monde.

22 h 20 Journal.

22 h 45 Cinéma : Entends-tu les chiens aboyer ?
Film mexicain de F. Reichenbach (1974). Avec S. Sanchez, A. Camacho, A. Clavel (v.o. sous-titrée).
Un Indien venu de la ville cherche un médecin pour son fils malade qu'il porte sur ses épaules. Errance à travers l'espace, le temps, la culture indienne du Mexique, la nature. Visions du cinéaste, conte philosophique.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Concerto grosso en si mineur, *de Haendel, par l'Orchestre de la radio-télévision du Luxembourg, dir. L. Hager.*

CANAL PLUS

21 h, **l'Arme au poing**, film de M. Winner ; 22 h 45, **Paris, Texas**, film de W. Wenders ; 1 h 5, **la Nuit de San-Lorenzo**, film de P. et V. Taviani.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road.
(Et à 0 h 10).

21 h 20 Série policière : Inspecteur Derrick.
(Et à 1 h).

22 h 25 Big Bang.
Magazine de la science (et à 2 h 5).

23 h 20 Série : Riptide.

TV 6

14 h, 6 **Tonic** (et à 20 h) ; 17 h, **Système 6** ; 19 h, **NRJ 6** (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes : lettres parisiennes, autopsie de l'exil.

21 h 30 Pulsations : Bourges, musiques haut-parlantes.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; les prisons.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : *Symphonie n° 7 en mi mineur*, de Mahler, par l'Orchestre national de France, dir. V. Neumann.

23 h 30 Les soirées de France-Musique : jazz club, en direct du Petit Opportun.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 AVRIL

– *M. Georges Chavannes*, ministre délégué auprès du ministre de l'économie, chargé du commerce, de l'artisanat et des services, est invité à « Télématin », sur Antenne 2, à 6 h 45.

INFORMATIONS « SERVICES »

PARIS EN VISITES

MERCREDI 23 AVRIL

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, façade Saint-Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« Notre-Dame et l'art gothique », 14 h 30, devant le portail central (Ch. Merle).

« La peinture italienne de Fra Angelico à Bellini », 14 h 30, Louvre, porte Denon (Mme Leblanc).

« L'Opéra », 13 h 15, hall d'entrée (E. Roman).

« Exposition James Pradier, statues de chair », 11 h 30, musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard.

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, métro Cité, côté Marché aux fleurs (M.-Ch. Lasnier).

« Un artiste à redécouvrir : James Pradier », 15 heures, Orangerie du Luxembourg (Paris et son histoire).

« Entre Port-Royal et les « Montparnos », une promenade à la mairie du quatorzième et l'hospice de La Rochefoucauld », 15 heures, mairie du quatorzième, 2, rue Durouchoux (Paris et son histoire).

« Jardins d'autrefois autour de la rue de Sèvres », 15 heures, 42, rue de Sèvres (Approche de l'art).

« Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (M. Ragueneau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé), ou 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobau (G. Botteau).

« Versailles : le couvent de la reine au lycée Hoche et la chapelle de l'hôpital civil », 14 h 30, lycée Hoche, 7, avenue de Saint-Cloud.

CONFÉRENCES

IFI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris, 17 h 30 : « La politique du gouvernement fédéral envers les pays de l'Est » (M. Volker Rühe, vice-président du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag à Bonn).

5, rue Largillière, 19 h 30 : « L'homme et les énergies cosmiques », cycle de douze cours. Inscriptions : 45-24-49-08.

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Les pollutions physiques et psychiques » (M. Kieffer, naturopathe).

21 *bis*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 15 heures et 17 heures : « La Grande Catherine, impératrice et philosophe ».

BREF

EXPOSITIONS

PIECES DE BŒUF. – Les amateurs de pot-au-feu ou de bourguignon ne savent peut-être pas que le bœuf a bien d'autres utilités : son cuir est utilisé dans la tannerie moderne, le suif sert en alimentation (margarine) et en industrie (savons). Avec la corne, on confectionne des peignes, des manches d'outil et des couteaux. L'os se travaille comme l'ivoire et on en extrait le noir « animal » qui donne sa couleur à l'encre de Chine. Plusieurs organes fournissent des enzymes et hormones à l'industrie pharmaceutique, le boyau sert comme enveloppe de charcuterie, cordage de raquette de tennis et... fil chirurgical. Avec la vessie on fait des abat-jour.

Les visiteurs de l'exposition « Si le bœuf m'était conté » qui se tient jusqu'à la fin de décembre à la Maison des métiers de Bourneville (Haute-Normandie), pourront ainsi jouer au Ruminigolf, qui leur fera découvrir le fonctionnement du système digestif de l'animal et visiter une boucherie ancienne reconstituée, rencontrer des artisans, participer aux animations et acheter des créations artisanales et des produits régionaux.

★ **Tous les jours, de 14 heures à 19 heures, sauf le mardi. Adultes 10 F, enfants 6 F, pour les groupes réductions. Tél. : 32-57-40-41, Michèle Lesage.**

LES FLEURS DE L'EURE. – Protéiformes et multicolores, tantôt unies tantôt mouchetées, tropicales ou de serre, les orchidées seront au rendez-vous de Charleval dans l'Eure du 8 au 11 mai, où l'on pourra voir également des plantes carnivores, des plantes vivaces rares et une exposition d'œuvres picturales sur le thème des orchidées.

★ **Salle Charles-IX et salles polyvalentes de Charleval, de 10 heures à 19 heures, entrée 20 F, groupes d'au moins vingt personnes et étudiants 15 F, enfants de moins de onze ans 10 F.**

EXPOSITION-VENTE

RAJASTHAN. – Santi Choudhary présentera, du 29 avril au 3 mai, une exposition-vente de miniatures sur ivoire, peintures sur soie et papier provenant de Jaipur, capitale du Rajasthan, exécutés dans la plus pure tradition indienne et des bijoux du Rajasthan ainsi que des objets artisanaux.

★ **Champ du Monde, 7, rue de l'Epée-de-Bois. 75005 Paris. Tél. : 43-36-83-00, ouvert de 10 heures à 19 heures.**

TOURISME

CHAMBRES VIDES EN FAISANT LE PLEIN. – Des hôteliers de Caen (Calvados) mettent actuellement à la disposition des touristes en quête d'une chambre d'hôtel un service de réservation dans les quatorze stations-service (signalées par des panneaux) situées autour de cette ville. Grâce au Minitel, qui donne accès au service Gestel d'information sur les hôtels du département, les touristes peuvent connaître les disponibilités en chambres des trente-cinq hôtels du club hôtelier (qui regroupe 90 % des établissements classés de la ville de Caen). Ils peuvent ainsi avoir toutes les informations nécessaires pour se loger avant même d'arriver. Il leur en coûtera 10 F, mais ils seront munis d'un bon de réservation et des indications nécessaires pour parvenir à leur hôtel et éviter ainsi la recherche d'un logement dans une ville inconnue (en pleine nuit notamment).

VIE ASSOCIATIVE

AUX SOURCES DE LA MUTUALITÉ. – Une journée d'études sur les archives orales et écrites de la Mutualité aura lieu à Paris, le 28 avril prochain. Des spécialistes et des responsables mutualistes débattront des problèmes de collecte, de conservation et d'exploitation des archives du mouvement mutualiste. Cette journée est organisée par la *Revue de l'économie sociale » et le CNRS.*

★ **Renseignements auprès de la *Revue de l'économie sociale*, 22 *bis*, rue de Terre-Neuve, 75020 Paris. Tél. : (1) 43-70-46-90.**

RALLYE DE L'AMITIÉ. – L'aventure de seize bénévoles engagées dans un rallye de l'amitié à travers le Mali, le Burkina et le Sénégal est relatée dans le film *7 pour le Sahel* qui sera projeté mercredi 23 avril à 18 h 15 au Ciné 13, 1, avenue Junot, Paris-18e. Cette opération rassemble cinq associations humanitaires, Médecins du monde, Enfance et partage, Caritas, Action internationale contre la faim et l'AFRAM.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4210

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III			■			■			
IV						■			
V									
VI						■		■	■
VII		■					■		
VIII			■						
IX				■					
X			■						
XI					■				

HORIZONTALEMENT

I. Assemblage de tubes. – II. Pour eux, la première impression a donc été la bonne. – III. Patron normand. Abréviation religieuse. A donc besoin d'une bonne douche. – IV. Finale de vers. En Suisse, peut se remonter ou se descendre. – V. A l'habitude de parler cru. – VI. Est sans importance. – VII. Est donc sûr d'être suivi. Possessif. – VIII. Abrégé d'enseignement. Est toujours sifflé à la satisfaction générale. – IX. Peut être glacé et se servir chaud. Rend donc en rapportant. – X. Préposition. Est donc loin d'être lâche. – XI. La voie lactée. Est peu cotée en bourse.

VERTICALEMENT

1. Lunettes de soleil. – 2. Peut être qualifiée de patate. Tour d'Italie. – 3. N'a donc pas été déballé. Prénom cher à Vronski. – 4. S'il n'est pas manchot, c'est tout comme ! Préposition. – 5. Répartition de différentes cultures. – 6. Note. Un vrai ou un faux pas. – 7. Bien rangé. Un creux ou un coin. – 8. Arme à feu. Employé du bâtiment. – 9. On peut en faire des pâtés avec un poulet. Ne se consomme pas dans un bar.

Solution du problème n° 4209

Horizontalement

I. Cor. Votes. – II. Obole. – III. Recordman. – IV. Dior. Opus. – V. Iscariote. – VI. Eson. Gros. – VII. Râ. Tac. – VIII. N.N. Asile. – IX. Etal. Rat. – X. Geneviève. – XI. Osa. Anses.

Verticalement

1. Cordier. Ego. – 2. Obéissantes. – 3. Rococo. Nana. – 4. Lorans. Le. – 5. Ver. Va. – 6. Doigts. In. – 7. Temporaires. – 8. Autoclave. – 9. Sensés. Etes.

GUY BROUTY.

RESULTATS COMPLETS N° 35 – LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	1	N	2
1	LAVAL	MARSEILLE	X	N	2
2	NANTES	AUXERRE	X	N	2
3	LILLE	NICE	X	N	2
4	TOULOUSE	BREST	X	N	2
5	BASTIA	NANCY	1	X	2
6	METZ	PARIS-S.G.	X	N	2
7	MONACO	LENS	1	N	X
8	STRASBOURG	SOCHAUX	X	N	2
9	TOULON	RENNES	1	X	2
10	BORDEAUX	LE HAVRE	X	N	2
11	COLOGNE	DUSSELDORF	1	N	X
12	UERDINGEN	NUREMBERG	X	N	2
13	BAYERN MUNICH	LEVERKUSEN	1	X	2
14	STUTTGART	DORTMUND	X	N	2
15	SARREBRUCK	BOCHUM	1	N	X
16	HAMBOURG	MANNHEIM	X	N	2

	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	3	3 819 605,00 F
15 bons résultats	51	107 035,00 F
14 bons résultats	1 018	5 360,00 F
13 bons résultats	15 626	349,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	679 686	5,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Vendredi 18 Avril 1986 : 2 3 4 6 12 15 16

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 22 avril à 0 heure et le mercredi 23 avril à minuit.

Situation générale : le centre dépressionnaire important des îles Britanniques continue de diriger sur la France des pluies instables, qui persistent plus longtemps au contact de l'air plus doux sur les régions de l'Est.

Mercredi : des Alpes au Jura, le matin le ciel sera toujours couvert donnant encore des chutes de neige sur les Alpes du Nord et le Jura. Plus au sud, des Pyrénées orientales aux Alpes du Sud, le ciel très nuageux sera accompagné d'averses locales. Ce mauvais temps pluvio-orageux (neige en montagne) se maintiendra sur toutes ces régions. Ailleurs, le ciel sera variable avec parfois de belles éclaircies, excepté de la Bretagne à la Normandie où les nuages plus nombreux donneront des averses.

Cette zone de temps très instable, marqué par des averses fréquentes, s'étendra vers l'Est en journée, pour affecter en soirée la majeure partie de la France. Quelques orages accompagnés de grêle pourront alors éclater le long des côtes de la Manche. Les températures de l'ordre de 3 à 5 degrés le matin (jusqu'à 10 à 12 degrés en Méditerranée) atteindront 12 à 20 degrés du Nord au Sud dans l'après-midi.

Quant au vent de secteur sud-ouest, il sera faible à modéré.

Évolution prévue pour la fin de semaine

La dépression restera centrée jeudi et vendredi sur l'ouest des îles Britanniques, elle dirigera sur l'est du pays de l'air méditerranéen doux et humide. Une dépression atlantique arrivera samedi et creusera dimanche une nouvelle dépression sur la France.

Jeudi 24 avril : sur la moitié est du pays, le temps sera couvert et pluvieux. Les pluies seront particulièrement importantes sur les côtes méditerranéennes et les versants sud, prenant parfois un caractère orageux. Les températures minimales seront voisines de 8 à 12 degrés. Les températures maximales de 16 à 20 degrés.

Sur la moitié ouest, le ciel sera plus changeant : éclaircies et passages nuageux alterneront, ceux-ci seront parfois accompagnés d'averses devenant nombreuses de la Bretagne à l'Atlantique en fin de journée. Les températures resteront fraîches : de3 à 5 degrés le matin, elles ne dépasseront guère 14 à 16 degrés l'après-midi.

Vendredi 25 avril : le temps couvert et pluvieux persistera sur la moitié est et s'étendra à l'ensemble des régions du Sud-Ouest. De la Bretagne au Bassin parisien éclaircies et averses alterneront. La température sera en hausse sauf près de l'Atlantique.

Samedi 26 avril : la pluie se limitera à la moitié est, à l'ouest de belles éclaircies se développeront. Les températures minimales seront stationnaires, les maximales en hausse.

Dimanche 27 avril : l'Est bénéficiera d'éclaircies tandis que des pluies continues feront leur apparition sur l'Ouest.

SITUATION LE 22 AVRIL 1986 A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 24 AVRIL A 0 h GMT

METEOROLOGIE NATIONALE

LEGENDE: ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

TEMPS PREVU LE 23 AVRIL 1986 – DEBUT DE MATINEE

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE				TOURS	12	4	S	LOS ANGELES	30	14	B
AJACCIO	17	8	S	TOULOUSE	21	5	P	LUXEMBOURG	11	4	A
BIARRITZ	21	7	P	POINTE-A-PITRE	31	23	S	MADRID	12	6	P
BORDEAUX	18	3	A	**ÉTRANGER**				MEXICO	26	11	P
BOURGES	17	4	P	ALGER	22	7	S	MILAN	16	10	C
BREST	9	4	A	AMSTERDAM	10	5	S	MONTRÉAL	15	−1	C
CAEN	12	5	S	ATHÈNES	20	11	S	MOSCOU	11	7	P
CHERBOURG	9	4	A	BANGKOK	36	25	N	NAIROBI	26	19	C
CLERMONT-FERR.	21	4	C	BARCELONE	19	10	C	NEW-DELHI	40	23	S
DIJON	18	2	A	BELGRADE	18	9	S	NEW-YORK	15	10	S
GRENOBLE-St-M-H	21	11	P	BERLIN	14	10	N	OSLO	2	−1	C
GRENOBLE-St-Geo	18	2	P	BRUXELLES	13	6	S	PALMA-DE-MAL.	18	8	C
LILLE	15	4	S	LE CAIRE	26	16	S	PÉKIN	19	7	S
LYON	17	2	+	CANARIES	–	–	–	RIO-DE-JANEIRO	28	23	C
MARSEILLE-MAR.	18	13	P	COPENHAGUE	11	4	P	ROME	17	10	S
NANCY	17	4	P	DAKAR	24	18	S	SINGAPOUR	29	27	C
NANTES	14	4	A	DJERBA	23	15	S	STOCKHOLM	2	−3	C
NICE	17	13	C	GENÈVE	18	6	P	SYDNEY	25	12	S
PARIS-MONTS.	14	5	S	HONGKONG	23	20	A	TOKYO	20	14	A
PARIS-ORLY	14	4	S	ISTANBUL	13	6	B	TUNIS	22	16	S
PAU	23	5	P	JÉRUSALEM	27	9	N	VARSOVIE	12	3	N
PERPIGNAN	19	9	C	LISBONNE	15	9	N	VENISE	15	8	C
RENNES	13	5	N	LONDRES	11	4	A	VIENNE	18	6	S
STRASBOURG	16	6	P								

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

annonces associations

Appels

3e PRIX DE POÉSIE RUTEBEUF

Il s'agit d'un concours anonyme sur manuscrit destiné à récompenser un recueil de poèmes inédits. Le lauréat est édité chez Mots d'homme aux conditions classiques, 10 % de droits d'auteur, à-valoir de 2 000 F. etc. Règlement contre enveloppe timbrée à : Fondation David-Kupfermann 3, r. de l'Harmonie, Paris-15e

Midi-Pyrénées : l'ACIÉS

● entend favoriser la création d'entreprises par des jeunes ;
● souhaite réfléchir et agir avec vous.
ACIÉS, 10, av. W.-Churchill 31100 Toulouse. 61-44-09-00

ALLO POÉSIE 45-50-32-33

à votre disposition jour et nuit.

Manifestation

Les assoc. Arts au Carré et connaissance Hellénique vous convient aux Représentations théâtrales : LE PHEDON de PLATON par la Compagnie des Amis de Platon Salle de la Roquette 13, rue Merlin, 75011 Paris à 20 h 30 les mardi 29 avril, vendredi 2 ou samedi 3 mai, à 15 h.sam. 3 ou dim. 4 mai. Billets en vente à l'entrée à 80 F (tarif réduit 60 F).

Sessions et Stages

ANGLAIS-FRANÇAIS ESPAGNOL-ALLEMAND-RUSSE
Apprentissage efficace, joyeux, rapide par la suggestopédagogie à sa source française. Tél. : 43-25-22-64.

VICTOIRE SUR LE TABAC

En 4 semaines, sans grossir, vous pouvez cesser de fumer. Une nouvelle méthode éprouvée et reconnue vous permettra progressivement et confortablement de vous libérer du tabac. Même si vous avez tout essayé, informez-vous : Victoire sur le tabac Tél. : 45.61.15.13.

Nous emmènerons vos enfants en Irlande par avion du 6 au 27 juillet et leur proposerons un séjour tennis ou un séjour langue. Pas d'ordinateur mais une prise en charge amicale... *Idem* en août en Grande-Bretagne. CECEI (1) 60-03-12-28

CLUB ALPIN FRANÇAIS
Ski, escalade, randonnée, stages, circuits... mais aussi assurances et refuges : C'est ce que vous propose le CAF. Renseignements au CAF 7, rue La Boétie, Paris. Tél. : 47-42-38-77 (12 h à 18 h)..sauf lundi

RANDONNÉES ÉQUESTRES MORVAN
14 jours à poney - 14/17 ans juillet/août - bivouacs Rens./inscr. 86-82-96-07/58-33.

RANDONNÉES EN CRÈTE AU MAROC
De 15 j. ou 3 sem. de mai à octobre. Crète : mer et montagne, marche et détente. Maroc : découverte de l'Atlas, des Berbères. Pas ou peu à porter. 15 j. 5 000 F et 5 400 F (avion + hébergement + repas en rando. + accompagnement et organis.). Ass. ZIG-ZAG, BP 342, 54006 Nancy Cedex, tél. : 83-30-37-79

ANGLAIS (AMÉRICAIN)
Deux formules d'été :
1. Au cœur de l'Amérique (15 juillet / 15 août)
2. En France av. prof. US (août) ;
Centre d'Ét. franco-américain, B.P. 176, 14104 Lisieux. 31-31-22-01.

SAHARA
Meharees dans le Hoggar, passionné(e) de nature et de gd air ? Découvrez le désert et partagez notre enthousiasme. Randonnées organisées à pied et à chameau. Ambiance bivouac et approche de la vie nomade touareg traditionnelle. Prochains départs : 1er mai, 6 juil. et 15 août. Oxygène : 53, av. Ledru-Rollin, Paris-12e. Tél. : (1) 43-71-91-55 – (1) 43-41-28-10 (soir essentiel.)

Du social à l'économique : montage d'une entreprise.
Initiation à la gestion et aux problèmes spécifiques de la création d'une activité éco. à partir d'un projet social (ce stage s'adresse prioritairement aux travailleurs sociaux).
Dates du stage : du 12 au 16 mai 1986. Contactez-nous à La boutique de gestion de Paris 95, bd Voltaire, 11e. Tél. : (1) 43-55-09-48.

AFFIRMATION DE SOI
Entraînement en 4 soirs, les 13, 20, 27 mai et 3 juin
HYPNOSE MODERNE
10 et 11 mai - 9 h 30 à 17 h 30
AUTO-HYPNOSE
18 mai - 9 h 30 à 17 h 30
pour vous relaxer, augmenter votre confiance en vous, atteindre vos buts plus vite, communiquer mieux et guérir problèmes psychosomatiques. Formations par S. D. Varma Tél. : 43-36-83-00

Séj. vac. 13-18 ans été Aquitaine Landes : planche Dordogne : canoë. Grèce : circuit Péloponnèse, écrire C.R.A.S.I. 31, rue du Brandier 33170 Gradignan 56-31-06-46 - 56-89-10-61

INTER-SERVICE MIGRANTS R.P. (ass. loi 1901) organise des stages de formation aux relations interculturelles. Ces stages sont destinés particulièrement aux professionnels du social, de l'éducation, de la santé, et aux administratifs en contact avec les migrants. Prochaines sessions 1986, 24, 25 avril. Cultures des pays d'Asie (Indochine, Sri-Lanka, Pakistan). 22, 23 mai cultures des pays d'Afrique au sud du Sahara. 12, 13 juin la culture turque. Demande de documentation. Renseignements sur les conditions d'inscription et tarifs s'adresser à Hayet Terrada (lundi au vendredi de 9 à 17 h) au 43-37-62-62 à I.S.M.R.P. 12, rue Guy-de-la-Brosse, 75005 Paris - Mo Jussieu.

NICARAGUA — Libération en VII ; VOYAGE dans un processus original. Juillet ou août, avec accompagnateur parlant espagnol, le groupe découvrira le Nicaragua sandiniste, ses acquis et contradictions, en rencontrant les organisations populaires, visitant des centres de travail, culturels, etc. Pour ts rens. : Isabelle SACAREAU 12, r. St-Mathieu, 75018 Paris

● Prix de la ligne 30 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
● Veuillez mentionner l'année et le numéro d'inscription au *J.O.*
● Chèque libellé à l'ordre de Régie-Presse LMA et à adresser au plus tard le jeudi pour parution du mardi daté mercredi à Régie-Presse LMA, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

LE CARNET DU Monde

Décès

— Paris. Tiaret.

Mme Solange Benassayag,
M. et Mme Maurice Benassayag,
Danielle Benassayag,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacob BENASSAYAG,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 21 avril 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 avril, à 10 h 45, au cimetière de Pantin (entrée principale).

— Mme Nora Bourla
et ses enfants, Benjamin et David,
Mme veuve Joseph Bourla,
M. et Mme Jacques Lazarus,
Mlle Aline Bourla,
M. et Mme Maurice Bourla
et leur fils,
M. et Mme Guy Sitbon
et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques BOURLA,

survenu le 22 avril 1986, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 avril.
Réunion à 9 heures devant la porte principale du cimetière parisien de Pantin.
Ni fleurs ni couronnes.

21, rue Washington,
75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mony Canetti,
Les familles Canetti, Alfandari, Hasson, Sevi, Alvès, Ziffer,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claire CANETTI,
née Alfandari,

survenu le 20 avril 1986 à Paris.
Les obsèques auront lieu le 23 avril, à 10 heures, au cimetière de Pantin.
7, rue Charles-Dickens,
75016 Paris.

— Nous apprenons le décès de

Mme Juliette CHARPY,

épouse de notre confrère Pierre Charpy, éditorialiste de *La Lettre de la Nation*, organe du RPR.
Ses obsèques ont lieu ce mardi 22 avril 1986, à Saint-Cézaire-sur-Siagne, où Pierre Charpy est conseiller municipal.
Le Monde présente à Pierre Charpy et à son fils, Gilles, ses sincères condoléances.

— Jean-Marc Vernes,
président de la Société centrale d'investissements et de la Banque industrielle et commerciale du Marais,
Et les membres du conseil d'administration de ces deux sociétés, ainsi que tout leur personnel,

ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Marcel DASSAULT,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme,
médaillé de la Résistance,
déporté de la Résistance.

(Lire page 40.)

— On nous prie d'annoncer le décès, le 17 avril 1986, de

Mme Marie Sarah EGRETAUD,
veuve de Mr André Blamel,

à l'âge de quatre-vingt-huit ans.
Elle avait fait don de son corps à la Faculté de médecine.

131, avenue Foch,
78400 Chatou.

— Mme Françoise Lequin,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lequin,
M. et Mme Elie Cartier,
Sa famille et tous ses amis,

font part du décès de

Serge LEQUIN,
avocat au barreau du Val-de-Marne,
ancien bâtonnier,
ancien secrétaire général
de la conférence des bâtonniers,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 17 avril 1986, à l'âge de cinquante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le 21 avril, en l'église Saint-Germain de Vitry-sur-Seine.

— Marinette et Herman Artman,
Simonne Artman,
André Abramowicz
et leurs filles,
Alain Artman,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès, le 17 avril 1986, de

Icek NAGEL.

L'inhumation a eu lieu le 21 avril, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès, le 17 avril 1986, dans sa soixante-treizième année, de

Eduardo Lopez PISANO,
dit « Pisano »,
artiste-peintre.

Les obsèques ont lieu ce mardi 22 avril, à 15 h 30, en l'église Saint-Joseph d'Enghien.
Pensez à lui.

Familia Pisano,
Pablo Garnica, 2-3e Torrelavega,
Cantabria (Espana).

— Yvonne Quilès,
Pascale Quilès,
Jérémie Ruiz,
Michel Arbessier,
Ginette Valéro,
Fernande Ramette,
Ainsi que toutes leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de leur mari, père, grand-père, beau-père et frère,

Raphaël QUILÈS.

Les obsèques auront lieu le jeudi matin 24 avril 1986, à 8 h 30, au cimetière intercommunal de la Courneuve, avenue Waldeck-Rochet.

Ce faire-part tient lieu de remerciement.

— Saint-Dié.

Le Seigneur a rappelé à Lui

Mme Antoine ROLLET,
née Marguerite Feltz,

le 20 avril 1986, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 23 avril, à 14 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Galilée, suivies de l'inhumation au cimetière de la Rive gauche.

De la part de
M. Antoine Rollet,
son époux,
M. et Mme Henri Rollet
et leurs filles, Valérie et Marianne,
Mlle Marie-Claire Rollet,
M. Jacques Rollet
et ses fils, Olivier, Vincent et Denis,
M. et Mme Marc Samson
et leurs fils, Gilles, Thomas et Benjamin,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme André Perrin
et leurs enfants,
Mme François Froelich
et ses enfants,

M. et Mme Guy Husson
et leurs enfants,
ses sœurs et beaux-frères,
Et toute la parenté.

15, quai Jeanne-d'Arc,
88100 Saint-Dié.

— Les collègues du Centre de génétique moléculaire du CNRS et les amis de

Mme Marika SOMLO,
née Kuppa,
directeur de recherche au CNRS,

ont la tristesse de faire part de sa disparition subite, le 17 avril 1986.

Les obsèques auront lieu le mercredi 23 avril, à 9 h 30.

Rassemblement au crématorium du cimetière des Joncherolles, à Villetaneuse (93).

— Mme Sonn Voeunsai,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. SONN VŒUNSAI,
ancien ministre
et ambassadeur du Cambodge,
chevalier de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 19 avril 1986, dans sa soixante-quinzième année, à l'hôpital américain de Paris.
L'inhumation aura lieu le vendredi 25 avril, à 16 h 15, au nouveau cimetière de Neuilly, rue de Vimy, 92000 Nanterre.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Edmond Sultan,
M. et Mme Daniel Sultan
et leurs enfants,
Mlle Michèle Sultan,
M. et Mme Jacques Sultan
et leurs enfants,
M. et Mme Lellouche
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond SULTAN,

survenu le samedi 19 avril 1986, à l'âge de soixante-cinq ans.
La levée du corps a lieu au funérarium, 32, avenue Jean-Moulin à Montreuil, ce mardi 22 avril, à 13 h 15, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, à 14 h 15.
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Georges Zaitoun,
M. et Mme Zeev Zaitoun
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Zaitoun
et leurs enfants,
M. et Mme Guy Zaitoun
et leurs enfants,
Mme veuve Alfred Zaitoun,
Les familles Zaitoun et Cohen-Solal,
Les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très cher,

Salomon Georges ZAITOUN,

survenu en son domicile, 66, rue Lamarck, à Paris-18e, le 20 avril 1986, à l'âge de soixante-six ans.

L'inhumation aura lieu au Mochav Kochav Michael,
79525 Israël.

Anniversaires

— Il y a dix ans, disparaissait le 16 avril 1976,

Pierre CRESSARD.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

— Pour le premier anniversaire de la mort de

Maurice HERLA,

le 23 avril 1985,
s'expriment vers lui toutes les pensées de ceux qui l'ont connu, aimé et gardent fidèlement son souvenir.

— Pour le quatrième anniversaire du décès de

M. Marcel LOICHOT,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

L'intelligence art

POINT DE VUE

Comment maîtris

par LUCIEN SFEZ (*)

SECTEURS DE POINTE

L'intelligence artificielle : une technique au point et un immense marché

Depuis qu'on a appris à faire reproduire par l'ordinateur les comportements du cerveau humain, l'intelligence artificielle est devenue la nouvelle coqueluche de l'industrie informatique

PETITE annonce — ou plus exactement grand placard publicitaire — parue dans *le Monde* du 19 mars, rubrique « Secteurs de pointe » : Texas Instruments recherche un ingénieur des ventes en intelligence artificielle.

Bull a organisé à la fin du mois de février une journée d'études sur l'intelligence artificielle. Digital Equipment en a fait autant un mois plus tard. Quant aux annonces de produits dans ce domaine, il paraît vain de vouloir toutes les recenser. Après les micro-ordinateurs il y a cinq ans, l'intelligence artificielle est sans conteste la nouvelle coqueluche de l'industrie informatique.

Pourquoi ? Parce qu'elle commence, après trente ans d'obscures recherches universitaires, à donner naissance à des applications commercialisables. Mais, plus profondément, parce qu'elle est ressentie comme la nouvelle étape d'une évolution continue : l'ouverture de l'informatique à un éventail toujours plus grand d'utilisateurs.

L'histoire des ordinateurs commence après-guerre, par d'énormes machines destinées à faire des calculs qui paraissent alors surhumains, mais qui sont maintenant à la portée de certaines calculatrices de poche. Ces ordinateurs sont programmés en langage binaire par des scientifiques hautement spécialisés. A dire vrai, le mot ordinateur n'existe pas encore. On parle de « cerveau électronique », terminologie à fort parfum de science-fiction.

Première percée en 1954, John Backus invente le Fortran, un langage que des individus normalement constitués peuvent lire. On y écrit A + B pour indiquer une addition, et non une suite barbare de 0 et de 1. Le nombre des informaticiens s'accroît, mais l'informatique reste confinée au calcul scientifique.

Elle en sort aux alentours de 1960, avec l'apparition de nouvelles machines moins monstrueuses — le transistor remplace la lampe triode — qui vont lui ouvrir le domaine de la gestion. Le pas le plus marquant est probablement l'annonce de l'ordinateur 1401 d'IBM. C'est la première percée sociale de l'informatique, qui sort des laboratoires et investit les entreprises pour y assurer les tâches fastidieuses d'enregistrement des ventes ou d'établissement des feuilles de paie. L'informatique scientifique ne disparaît pas. Elle continue à se développer, pour aboutir actuellement aux superordinateurs vectoriels de Seymour Cray ou de quelques autres. Mais le rameau « gestion » connaît une croissance si vigoureuse qu'il est rapidement devenu, et reste, le tronc principal.

Cependant, une branche nouvelle a déjà bourgeonné : la mini-informatique. Ken Olsen a fondé Digital Equipment avec l'idée de créer de petites machines, utilisables par des scientifiques ou des ingénieurs dont la programmation n'est pas l'activité principale. L'un de ses produits, le PDP-8, connaît un immense succès. De la taille d'un petit meuble, n'exigeant pas les atmosphères conditionnées indispensables aux grosses machines, facilement connectables à des appareils de laboratoire, les PDP-8 se vendent comme des petits pains.

Du microprocesseur au réseau

L'extension suivante de l'informatique trouvera son origine dans l'invention, un peu accidentelle, du microprocesseur. Antour de cette « puce » programmable, de jeunes Californiens bricolent de petites machines, très sommaires au début, mais que leur faible coût permet de mettre entre toutes les mains : les micro-ordinateurs personnels. L'ordinateur est ainsi rendu accessible à quiconque, pourvu qu'il sache écrire quelques lignes de Basic, ou simplement suivre le mode d'emploi des nombreux « progiciels » qui transforment le micro-ordinateur en machine à écrire, en carnet d'adresses, en livre de comptes... ou en joueur d'échecs.

Cependant, la puissance des machines individuelles reste souvent insuffisante pour des utilisations professionnelles, et surtout leur capacité de mémoire : la plupart des utilisations professionnelles réclament beaucoup de grain à moudre, sous forme de fichiers contenant de nombreuses données, fichiers dont la constitution est un travail de longue haleine. Il n'est pas question que leur emploi soit individuel.

Le progrès suivant sera donc la mise des micro-ordinateurs en réseau ; on a ainsi des terminaux qui mettent leur utilisateur en liaison avec de puissantes machines et lui permettent d'utiliser des banques de données gérées par ces dernières.

Mais on perd alors l'aisance d'utilisation qui a fait la fortune de l'ordinateur individuel. Partager l'accès à des banques de données avec de nombreux autres utilisateurs exige le respect de procédures complexes. C'est ici que l'intelligence artificielle ouvre deux voies principales. L'une est la communication en langage naturel, qui affranchit l'utilisateur de presque toute connaissance informatique. L'autre est la réalisation de « systèmes experts », programmes qui, à partir d'informations fournies par leur utilisateur, et de règles de déduction préenregistrées, élaborent des diagnostics ou suggèrent de possibles réponses aux questions qu'on leur pose.

On ne tentera pas de définir l'intelligence artificielle. Il y a pléthore de définitions, la meilleure restant sans doute la première : tout ce qui tend à faire reproduire par l'ordinateur des comportements du cerveau humain. En pratique, c'est le domaine plus limité des systèmes experts qui trouve actuellement un débouché industriel d'ampleur galopante.

L'objectif de ces systèmes est simple : enregistrer l'expérience acquise par des individus et la mettre à la disposition de tous. Un expert — médecin spécialiste, technicien de la finance, bon réparateur de telle ou telle machine — coûte cher, n'est pas disponible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et emporte avec lui ses compétences quand il meurt, prend sa retraite... ou est embauché par le concurrent.

L'arrivée des systèmes experts

Le principe est assez simple : on fait dire à un ensemble d'experts pourquoi ils concluent en tel ou tel sens en face d'un problème donné — ce qui est très difficile et long, car ils sont obligés pour cela de formaliser des raisonnements qui ont souvent un fort caractère intuitif. On élabore ainsi un ensemble de règles déductives et d'informations spécifiques, la « base de connaissances » du système. Pour l'exploiter, il faut construire un programme approprié, le « moteur d'inférence ». Celui-ci recherche,pour toute situation donnée, les règles qui lui sont applicables ; par des techniques d'essai et d'erreur, il trouve la solution du problème qu'on lui pose — ou plus souvent constate qu'il ne peut conclure sans informations supplémentaires et pose alors les questions appropriées.

C'est la possibilité de construire ces moteurs, à la fois au plan théorique et au plan pratique, qui a déclenché ces dernières années un enthousiasme — peut-être légèrement abusif — pour les systèmes experts. Au plan théorique, les concepts principaux (chaînage avant et arrière, règles et méta-règles, facteurs de confiance...) ont été progressivement élaborés à partir des premiers « démonstrateurs de théorèmes » des années 60. Des langages informatiques bien adaptés (LISP, Prolog, langages orientés-objet) ont été créés, puis implantés sur un nombre toujours croissant d'ordinateurs.

Au plan pratique, l'accroissement de puissance des ordinateurs a permis aux moteurs d'inférence de traiter des problèmes réels en un temps raisonnable. Plus récemment, des « stations de travail » bien adaptées au développement de systèmes experts sont apparues ; de simples micro-ordinateurs peuvent d'ailleurs suffire sinon pour développer complètement un système expert important, du moins pour amorcer ce développement, créer un prototype et apprendre par l'usage comment s'en servir et comment l'améliorer.

Car une caractéristique fondamentale des systèmes experts est leur caractère évolutif. Si le moteur d'inférence est un gros morceau qui doit être complet pour fonctionner, il n'est pas spécifique du système. Une fois créé, il est réutilisable pour d'autres systèmes. En sens inverse, on peut changer le moteur d'inférence d'un système pour le remplacer par un autre, plus efficace. On trouve actuellement sur le marché des outils de développement de systèmes experts comprenant le moteur d'inférence et des programmes permettant de constituer, de consulter et de modifier la partie spécifique du système qui est la base de connaissances, l'ensemble des règles de raisonnement applicables au domaine d'expertise.

Or cette base peut être construite progressivement. On sait formuler des règles et les intégrer à la base de façon modulaire, ce qui fait que la modification des règles déjà incorporées et l'ajout de nouvelles règles est toujours possible. On peut donc partir de quelques dizaines de règles, certaines définissant des principes très généraux, d'autres portant sur une petite portion du domaine qu'on désire couvrir. Par exemple, un système de diagnostic pour moteurs automobiles pourrait dans un premier temps ne traiter que les cas où le moteur ne démarre pas et se limiter à quelques règles du type : « Si le démarreur ne tourne pas vérifier que la batterie est chargée. » L'enrichissement du système se ferait progressivement, ainsi qu'un affinage des règles au vu des résultats fournis par le système.

De 200 à 250 millions de dollars

Cette modularité du système est aussi essentielle à un autre point de vue. Les experts dont on veut enregistrer les connaissances seraient bien incapables de décrire, de but en blanc, toutes les opérations mentales qu'ils font dans tous les cas. Ils indiquent d'abord quelques règles d'usage général. Et ce sont justement les erreurs du système fondé sur les premières règles qui les conduisent à une formulation plus précise et à une argumentation plus fine.

Sauf le cas particulier des systèmes experts dont le domaine d'application est la construction, la maintenance ou la vente d'ordinateurs, les experts sont rarement informaticiens. Les utilisateurs ne le seront pas non plus, et si on leur demande d'écrire, en langage Prolog, « père (Paul, Jean) ⇒ ; » pour indiquer à l'ordinateur que Paul est le père de Jean, la réaction de rejet est assurée.

C'est ici que s'appliquent les recherches longuement menées sur la communication en langage naturel. Certes, on est encore loin de l'ordinateur qui parlera et entendra comme un homme. La communication écrite est encore la règle, et l'ordinateur ne comprend en général que des phrases simples au vocabulaire réduit. Mais pour le fonctionnement des systèmes experts cela suffit. Le vocabulaire est limité à quelques connecteurs et verbes courants, ainsi qu'aux termes techniques du domaine traité. Et l'ordinateur peut sans risque ignorer l'imparfait du subjonctif.

La recherche ne trouve d'application que lorsqu'un certain seuil est dépassé. Dans le cas de l'intelligence artificielle, ce seuil a été atteint fort tard, surtout si l'on se remémore quelques prédictions aventureuses des années 60. Mais le démarrage a ensuite été brutal. Le marché global de l'intelligence artificielle est généralement estimé en 1985 entre 200 et 250 millions de dollars, l'incertitude venant pour beaucoup de la difficulté d'isoler ce qui est spécifiquement intelligence artificielle dans l'industrie informatique. Mais tous les experts s'accordent sur une croissance rapide ; que certains prévoient 11 milliards dès 1990 alors que d'autres n'atteignent que 8,5 milliards en 1993 est au fond secondaire. Une chose est sûre, on verra bien d'autres petites annonces demandant des ingénieurs des ventes en intelligence artificielle.

MAURICE ARVONNY.

POINT DE VUE

Comment maîtriser les technologies de l'esprit ?

par LUCIEN SFEZ (*)

Acheter un ordinateur, ce n'est pas acheter un objet ordinaire ; c'est acheter des procédures de pensée, un mode d'appréhension du monde.

LES pouvoirs d'une Alfa Romeo, d'un Macintosh, d'une chaîne hi-fi sont supérieurs aux capacités d'utilisation habituelle d'un amateur. On achète, dit-on, une image plutôt qu'un objet technique. Pourtant, lorsque certains usent effectivement de ces machines, l'objet technique réapparaît derrière l'image publicitaire. On s'aperçoit alors qu'il existe deux types d'objets techniques : ceux qui, produits par la pensée, sont de simples outils extérieurs qui nous aident, de la machine à laver à l'automobile ; ceux qui, produits par la pensée, ont pour objet la pensée même, du livre à la chaîne hi-fi et à l'ordinateur. Tout se joue ici, et l'affaire se corse.

En effet, de deux choses l'une : ou bien on use de ces aides à penser pour ce qu'elles sont, de simples outils qui permettent de mémoriser, de clarifier et de classifier, modes modernes du vieil art de la mémoire décrit par Yates, ou bien on va plus loin, sans maîtrise et sans contrôle, et on s'imagine penser ou percevoir en s'identifiant aux recettes préprogrammées ordinatiques. Hors de ces machines, point de salut, point de percept et point de concept.

Ici, l'objet technique devient technologie de l'esprit.

Or nous sommes menacés par cette attitude. Pour peu que l'identité culturelle soit fragile et la mémoire historique courte, la réaction au phénomène ordinatique est d'identification. Sherry Turckle a pu montrer que les enfants et les adultes américains ont en quelque sorte délégué leur identité à l'ordinateur, lui prêtant âme et esprit (1). Mais, bien que pays à longue mémoire et à forte symbolique, nous ne sommes pas pour autant immunisés contre la déformation de l'objet technique en technologie de l'esprit...

Depuis des temps immémoriaux, nous sommes en effet soumis à une douce manie : l'adoration des machines institutionnelles, au point de nous identifier totalement avec elles. Elles ne sont pas nouvelles, les technologies de l'esprit : les plans en deux parties des facultés de droit, en trois des facultés de lettres ; les thèse — antithèse — synthèse des esprits paresseux, les plans de l'ENA combinant les précédents, jusqu'à l'ordre — désordre — interaction — réorganisation — des théoriciens de la complexité : autant de recettes utiles et vénérables qui ont tendance à se prendre pour la pensée elle-même. Là où, devenant agrégé de droit ou énarque, on devient un autre être, apte à un seul dispositif de pensée. Là où la pensée, qui est processus, s'identifie à un dispositif. Là, en somme, où elle disparaît, si on n'y prend garde.

Nous ne sommes pas loin des vieilles dogmatiques médiévales. Nous ne sommes pas loin non plus des pratiques ordinatiques les plus récentes. Car, contrairement à ce que l'on croit, acheter un ordinateur n'est pas acheter un objet technique ordinaire, c'est acheter des procédures de pensée. Ni plus ni moins qu'en présentant les grands concours de l'État le candidat ne surmonte une épreuve ordinaire, il n'« achète » une recette technique mais le plus souvent une technologie, un mode total d'appréhension du monde. D'autant que machines institutionnelles et machines techniques convergent en une seule machine socio-technique, objet de deux révérences cumulées, et nouveau centre distributeur de vérité.

Pédagogie et politique

La pédagogie, qui passera de plus en plus par l'ordinateur, entretient un commerce étroit avec le gouvernement de la pensée. Et celui-ci avec le gouvernement des hommes. De l'école primaire aux écoles normales supérieures en passant par tous les grands concours. Pédagogie, intelligence artificielle, droit administratif, c'est tout un. Ce bloc refuse les méandres et pulsions, indécisions et illusions toujours porteuses de liberté, mobilisatrices et imprévisibles, du politique. Car la pédagogie, qui se veut neutre, entend enseigner une science neutre.

L'intelligence artificielle, instrument neutre de connexion entre les hommes, rejoint une administration dont le droit administratif continue d'affirmer la neutralité et le désintéressement. Par tous les côtés, on chasse alors le politique, partant, la démocratie, ses confusions, ses bafouillages, mais aussi la grandeur de sa liberté, qui se reconquiert tous les matins.

Républicains de droite et républicains de gauche, qui alternent au pouvoir, peuvent trouver ici un terrain réel de rencontre. Aux 160 000 ordinateurs dans les écoles décidés par le gouvernement Fabius, s'ajoutaient une politique éducative et un discours public national où le politique revendiquait tous ses droits.

A d'autres mesures, prises par ses successeurs, favorables à la diffusion du progrès technique devront s'ajouter les ingrédients du civisme politique. Débarrassons-nous une fois pour toutes des déodorants. Le politique a une odeur. Il est charnel, affectif et utopique. Ses canaux privilégiés se nomment aujourd'hui éducation nationale et communication écrite et audiovisuelle. Ils sont là, les grands secteurs-clefs de nos démocraties, aptes à maîtriser les anciennes et très modernes technologies de l'esprit.

(*) Professeur à l'université Paris-Dauphine.

(1) *The Second Self*. Simon and Schuster, New-York, 1984.

Demain

« Megève » pour tester les générateurs de vapeur

Vingt-cinq mégawatts partiront en fumée, ou plus exactement en vapeur, à Cadarache, dans les Bouches-du-Rhône, au centre de recherches du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) lorsque fonctionnera « Megève », machine d'essai des générateurs de vapeur, installation sans exemple au monde puisque celles qui existent actuellement aux Etats-Unis et au Japon ne délivrent qu'une puissance de 10 mégawatts.

Réalisation commune du CEA et de Framatome, Megève a été construite pour tester les nouveaux générateurs de vapeur qui équiperont les réacteurs nucléaires de 1 400 mégawatts. Cette nouvelle génération de réacteurs à eau pressurisée — le palier N 4 en jargon technique — est l'aboutissement des efforts faits par Framatome, avec l'appui du CEA, pour franciser la filière des réacteurs à eau et s'affranchir complètement de la licence Westinghouse. Le premier réacteur du palier N 4 sera mis en service en 1991, à Chooz (Ardennes).

Il se distingue de ses prédécesseurs par plusieurs améliorations, qui doivent réduire de 5 % le coût du kilowattheure. L'une d'elles, sans doute la majeure, est un nouveau générateur de vapeur, plus compact, et qui fonctionne à des pressions et des températures plus élevées, ce qui améliore le rendement de la turbine située en aval.

Les générateurs de vapeur, ensembles de tubes immergés dans l'eau sous pression qui baigne le réacteur, sont un élément délicat du réacteur. Pour bien conduire la chaleur, les tubes doivent avoir des parois fines, mais supporter d'importantes différences de pression. Si les générateurs n'ont engendré sur les centrales françaises que des incidents plus gênants que graves, il y a eu des pannes plus sévères à l'étranger.

D'où la décision de construire une installation de test appropriée au nouveau modèle. Megève, qui a coûté 80 millions de francs, reproduit exactement les conditions de fonctionnement d'un générateur de vapeur réel, à la puissance près — mais on compense cette diminution par une réduction proportionnelle du nombre de tubes échangeurs.

Elle va permettre d'établir les gammes de fonctionnement en débit et pression, de mesurer des niveaux de vibration, et de tester le comportement du générateur dans des conditions anormales — comme des fuites provoquées — qui pourraient être rencontrées à la suite d'une fausse manœuvre ou d'un accident.

Elections et télématique

Une augmentation de plus de 65 % de l'utilisation du minitel a été observée dans l'intervalle de vingt-quatre heures qui a suivi le scrutin du 16 mars dernier.

De nombreux journaux télématiques s'étaient mis à l'heure des élections en proposant à leurs lecteurs des informations sur les résultats des élections législatives et régionales. Ces informations étaient, dans la plupart des cas, ponctuées de nouvelles de dernière minute, de commentaires et de jeux-tests.

Cette initiative a provoqué, chez les possesseurs de minitel, un engouement exceptionnel comme le montrent les quelques exemples suivants : *le Parisien libéré* : 150000 appels le lundi 17 mars, soit un doublement du nombre d'appels moyen ; *Ouest-France* : 5000 appels le dimanche 16 mars ; *la Voix du Nord* : 4200 appels les dimanche et lundi (multiplication par 1,5 du trafic) ; *la Nouvelle République du Centre-Ouest* : un appel toutes les huit secondes le dimanche ; *la Dépêche du Midi* : 2300 appels le dimanche (doublement du trafic).

De plus en plus petit

Le Centre national d'études des télécommunications vient de réaliser la maquette d'un minitel à écran plat à cristaux liquides commandés par quatre-vingt mille transistors en couches minces couvrant toute la surface de l'écran.

Le nouveau minitel est trois fois moins encombrant que le minitel classique. L'écran mesure 10 centimètres sur 13 centimètres et compte vingt-cinq lignes de quarante caractères, comme le minitel classique. Il est en noir et blanc, et compatible avec l'affichage d'images animées en plusieurs tonalités de gris. Une future version offrira la couleur.

Des brevets ont été déposés en France et à l'étranger.





L'AIR LIQUIDE

Spécialiste mondial des gaz industriels recrute

INGÉNIEUR DE RECHERCHE

pour son Centre de Recherche situé en ***Région Parisienne.***

Débutant ou ayant quelques années d'expérience, diplômé d'une ***Grande Ecole d'Ingénieurs*** *(Centrale, Mines...). Il s'intègrera à une équipe de recherche et développement concernant la* ***production des gaz industriels.***

Il animera une équipe de techniciens.

*Une bonne connaissance de l'****anglais est indispensable.***

L'AIR LIQUIDE offre aux candidats de valeur de larges possibilités de carrière au sein de son groupe, 25.000 personnes dans 55 pays.

Adresser lettre manuscrite C.V. avec photo en rappelant la référence MR à ***L'AIR LIQUIDE***
D.R.H.P. 75, quai d'Orsay, 75321 PARIS Cedex 07

Jonction

RTC-COMPELEC

recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS

- **Innovation et support en microprocesseur 68000 et circuits périphériques associés.**
Une expérience de 2 à 3 ans dans un domaine proche est souhaitée. Anglais lu et parlé indispensable.
- **Conception circuits VLSI en technologie CMOS.**
Débutants ou expérimentés. Bonne connaissance de l'anglais.
- **Support à la conception de circuits intégrés prédiffusés et précaractérisés en technologie CMOS et ECL.**
Ingénieurs débutants ou expérimentés. Bonne connaissance de l'anglais.

Des postes de **TECHNICIENS SUPERIEURS** expérimentés sont également à pourvoir dans cette dernière spécialité.

Les possibilités d'évolution dans une très grande entreprise :

■ UN POTENTIEL CONSIDERABLE
par la richesse et la diversité des carrières offertes, de la Recherche au Commercial, du Marketing vers la Production, chez PHILIPS comme dans les Sociétés apparentées. PHILIPS FRANCE représente près de 30.000 personnes, dont 5 000 cadres et réalise un CA de 17,3 milliards de francs.

■ L'OUVERTURE SUR L'INTERNATIONAL
Au niveau mondial, PHILIPS représente 343 000 personnes : 28% du CA mondial du Groupe est réalisé en Amérique du Nord (U.S.A. et Canada). Ces données et la longue tradition de mobilité des meilleurs cadres de la Compagnie sont la garantie d'une carrière ouverte sur de larges perspectives internationales.

LES ACTIVITES DE RTC-COMPELEC

RTC, c'est 5 300 personnes, dont 1 200 ingénieurs, cadres et techniciens. Une spécificité : les composants électroniques. 6 centres industriels ; 3,6 milliards de francs de chiffre d'affaires. Le CIMA (Centre International de Micro-électronique Appliquée) pour lequel RTC recrute aujourd'hui, est basé à **Fontenay-aux-Roses.**

Merci d'adresser votre C.V. et photo au Département du Personnel CIMA-RTC - 4 à 16, avenue du Général-Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses.

CONTESSE



PHILIPS

NOS INGENIEURS D'AFFAIRES NE FONT PAS LA DIFFERENCE ENTRE L'ALIMENT DE BEBE ET LA MAINTENANCE D'UN HELICOPTERE. BRAVO !

L'aliment de bébé ou la maintenance d'un hélicoptère? Pour nos ingénieurs d'affaires ce n'est pas si différent et toute la différence est là.
Responsables de la réussite technique et financière du projet (en France comme à l'export), ils sont les interlocuteurs uniques du client et de nos partenaires et animent des équipes pluridisciplinaires.
Une approche globale qui s'exprime aussi dans la conception et la réalisation de la maintenance, la mise en place de la formation, l'assistance opérationnelle...
Qu'il s'agisse d'aliment de bébé ou d'hélicoptère, d'industrie alimentaire ou industrie des composants, de systèmes spatiaux ou infrastructures de défense, leur tâche n'est pas mince et exige de mêmes performances pour un même objectif : faire de Sodeteg la première société française d'ingénierie en 1990.
Si vous êtes de ces jeunes chefs de projet hors du commun, écrivez à Christian Sanchez, sous réf. 1029 Sodeteg, 9 avenue Réaumur, B.P. 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cédex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes



THOMSON INDUSTRIE ET INGÉNIERIE



Matra Espace recherche (H/F) pour son Service Informatique, équipé de 6 VAX

Ingénieur Système

pour prendre la responsabilité de l'adaptation des nouveaux outils informatiques et des installations dans les domaines suivants: - systèmes et télécommunications - logiciels de bases orientés gestion - bases de données - GPAO.
Ce poste conviendrait à un Ingénieur de formation (ENSI - IDN - INSA - IIE...) débutant à 2 ans d'expérience dans une fonction analogue, connaissant déjà la mini informatique. Réf. NK 1326

Chef de Projet confirmé en informatique de gestion

En collaboration avec les équipes d'études et d'exploitation, vous êtes responsable du développement et de l'évolution des logiciels en informatique de gestion et à ce titre, vous animez une petite équipe de réalisation (4 p.).
Vous avez également la responsabilité de promouvoir et développer les approches méthologie - contrôle qualité configuration - génie logiciel auprès des équipes de développement.
Diplômé de l'enseignement supérieur, votre expérience de 4 à 5 ans sur des projets en informatique de gestion vous assure une compétence en développement, un sens de l'organisation et des qualités de relations pour animer une équipe et établir un vrai dialogue avec les autres services. Réf. NK 1327

Ingénieur Informaticien pour développer des applications en informatique de gestion

Intégré à une petite équipe, vous participez à l'analyse, au développement et à la mise en place de nouvelles applications et des évolutions du système.
Ingénieur de formation (IDN - INSA - MIAGE...) vous avez une première expérience du développement sur des applications de gestion. Réf. NK 1328

Ces postes basés en banlieue Sud-Ouest favorisent des qualités de relations et un travail participatif en équipe.
La connaissance des systèmes VAX serait appréciée, sans être indispensable.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence du poste choisi à Nicole KAMERZAC - Service Recrutement des Ingénieurs et Cadres - Centre de MONTIGNY - 3 avenue du Centre - 78182 Saint-Quentin Yvelines Cedex

MATRA ESPACE

---

april

JEUNES INGENIEURS

ELECTRONIQUE, AUTOMATISMES, INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

April, n° 1 français de l'automate programmable, mise sur votre potentiel évolutif et le prouve en vous confiant, à **Rouen** (réf. 8668 MR) et à **Paris** (réf. 8668 MP) des postes d'

INGENIEURS D'APPLICATIONS

Sur le terrain et en liaison avec le Service Etudes et Développement, vous aurez pour mission de faire évoluer nos produits en fonction des besoins clients. Ensuite, c'est vous qui évoluerez : notre groupe vous offre un large éventail de possibilités.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence correspondant au secteur choisi, au Cabinet **Roubeix Décision**, 32 rue des Volontaires, 75015 PARIS.

DE GRAFE

Société spécialisée dans la conception de matériels et de logiciels vidéo-graphiques, recherche:

- **des ANALYSTES PROGRAMMEURS**
connaissant la structure des microprocesseurs, notamment le Z 80, sachant concevoir une analyse et structurer un programme.
- **des TECHNICIENS VIDEO**
ayant de très bonnes connaissances de l'analogique.
- **des TECHNICIENS HARD-SOFT**

Envoyer lettre, CV, photo et prétentions sous la référence M08604 à DE GRAFE, 10, rue de Presles, 75015 PARIS

Important Groupe d'Assurances Paris recherche un

CHEF DE PROJET

Votre mission :
Vous avez la responsabilité de la **conception et de la mise en place** des systèmes informatiques pour les Agents Généraux du Groupe et les Courtiers, ainsi que du suivi des Agences et des Cabinets de Courtage informatisés.
Vous animez **une équipe de 25 personnes.**

De formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion), vous avez une expérience d'au moins 5 ans comme chef de projet avec encadrement d'équipes importantes, dans un environnement télétraitement et si possible dans le domaine de l'assurance.
Motivé à la fois par les **aspects organisationnels et techniques**, vous avez le goût des contacts et de la négociation.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + prétentions) sous réf. M 408 (précisez le cas échéant, sur double enveloppe, le nom des sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas communiquer) à Mme VASEL - 80, rue Taitbout 75009 Paris



HEWLETT-PACKARD PRODUCTIQUE LYON - ISLE D'ABEAU

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE.

Notre unité européenne de productique a moins d'un an. Nous y développons des solutions intégrées pour nos clients industriels qui veulent maîtriser leurs processus de fabrication.

HP, c'est avant tout l'autonomie, le développement et le respect de l'individu, le non formalisme des relations, la qualité, la rigueur et le professionnalisme. Nous travaillons pour le profit et pour le plaisir.

Participez à notre croissance en rejoignant une équipe motivée, jeune et ambitieuse et **entrez au département Recherche et Développement, Production ou Marketing.** L'essentiel pour nous est que vous soyez ouvert, évolutif et capable d'acquérir les connaissances indispensables à votre efficacité future.

Diplômés d'écoles d'ingénieurs - généralistes ou informaticiens, débutants ou expérimentés (3-4 ans) -, si ces perspectives vous intéressent, contactez Martine Gauthier, Recrutement, Hewlett-Packard France, 57 rue de Malacombe, Isle-d'Abeau, 38290 La Verpillière.



PERFORMANCES A L'APPUI.

LES NOUVEAUX ESPACES



Motoristes de l'espace, nous assurons en particulier la maîtrise d'œuvre des ensembles propulsifs des trois étages du lanceur Ariane. Notre société est filiale du Groupe SNECMA, 26 000 personnes dont 3 200 cadres, qui poursuit une politique active de recherche et de développement de technologies avancées.

La Société Européenne de Propulsion recherche pour sa Division Propulsion à Liquides et Espace, implantée à **VERNON (27)**

CHEF DU SERVICE GESTION QUALITE

Ce poste sera confié à un ingénieur grande école ayant une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le domaine de la qualité spatiale ou aéronautique.

Il animera une équipe d'une quinzaine d'ingénieurs et techniciens qui assure, en particulier, la gestion du manuel qualité, des standards et de la normalisation technique.

Vous voudrez bien adresser, lettre, C.V. et prétentions s/réf. **GQ/SEP** à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor, 75724 Paris cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 05



Le groupe Alcatel recrute 120 ingénieurs.

TERRE - MER - ESPACE ... ALCATEL maîtrise l'ensemble des systèmes de transmissions : câbles terrestres et sous-marins sur cuivre ou fibres optiques, faisceaux hertziens, stations terriennes et liaisons par satellite.

Pour faire face aux importants développements techniques dans ces domaines et à la prise de marchés au plan international, ALCATEL recrute des ingénieurs pour ses laboratoires d'études et ses centres d'industrialisation.

Ingénieurs expérimentés

pour la conduite de projets et l'animation d'équipes d'études : systèmes de télécommunications, logiciels de terminaux numériques et de gestion de réseaux, applications des techniques radar, informatique embarquée (ESE, ENST, ENSTA ...). Réf. : FHES-01 M

Ingénieurs débutants

pour laboratoires d'études : connaissances en traitement du signal, hyperfréquence, optoélectronique (ESE, ENST, ISEP, ISEN, ENSERG,...). Ils seront intégrés dans des équipes d'études de projets afin de compléter leur formation de base dans les techniques les plus avancées. Réf. : FHES-02 M

La plupart des projets concernent des affaires internationales. Les postes, à pourvoir en région parisienne et dans le Sud-Ouest, offrent des possibilités de déplacements à l'étranger.

Adresser les lettres de candidatures, sous référence correspondante à ALCATEL - Direction des Affaires Sociales - Recrutement des Cadres, 33 rue Emeriau 75015 Paris.





Alcatel, un temps d'avance.

média system

Sitintel

Groupe STERIA

Spécialisés dans les processus de raccordement pour RESEAUX HETEROGENES, nous sommes fiers de notre expansion continue.

Si vous êtes motivé par les techniques nouvelles et les PMI dynamiques, venez rejoindre notre équipe de 130 personnes, dont 70 ingénieurs tous passionnés par leur travail. Nous recherchons :

UN INGENIEUR ELECTRONIQUE/CAO

Issu d'une Grande Ecole d'Ingénieurs, vous participerez à l'étude de notre nouveau processeur 32 bits et serez chargé de la mise en œuvre de nos futurs outils de CAO.

Vous êtes créatif et innovateur et vous avez au moins 3 ans d'expérience dans l'étude de cartes à hautes performances à base de VLSI. Une connaissance des techniques de haute intégration serait appréciée.

UN CHEF DE PROJET RESEAUX

Diplômé vous aussi d'une Grande Ecole, vous avez l'expérience de la conception et de l'ARCHITECTURE de RESEAUX DIGITAUX.
Vous serez responsable de vos projets techniquement et financièrement, en particulier dans le domaine nouveau du MANAGEMENT de RESEAUX PRIVES.

Adressez votre C.V. à Brigitte GIBEAUX - Service du Personnel
SITINTEL - 9, rue d'Arcueil - 94250 GENTILLY.

Pierre Lichau S.A.

Si la réussite est votre challenge c'est aussi le nôtre

Jeune Société de Service à caractère industriel et commercial, nous sommes la filiale parisienne d'un important Groupe d'envergure nationale. Pour optimiser notre développement, nous recherchons un

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Rattaché au Responsable Commercial, vous aurez, après une formation à nos méthodes et notre technologie, à prospecter et développer une clientèle du secteur tertiaire implantée en région parisienne.

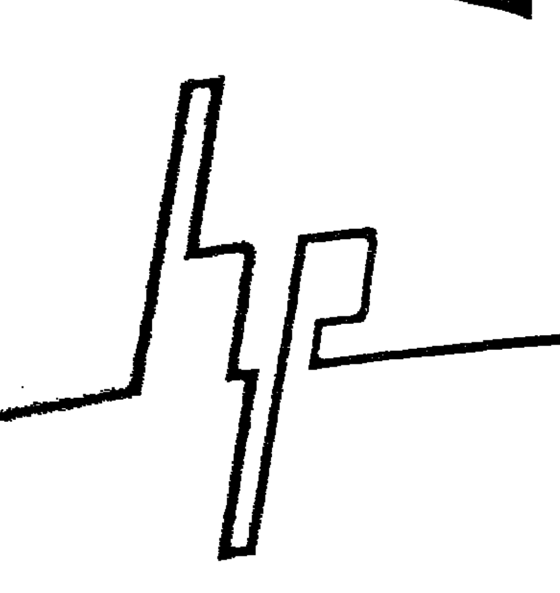
Homme de terrain, 25 ans minimum, de préférence diplômé d'enseignement supérieur, vous avez su mettre à profit vos qualités de négociateur à travers une expérience réussie d'au moins 3 ans dans le secteur tertiaire.

Motivé et ambitieux, vous piloterez vous-même votre carrière au sein du Groupe.

Contactez-nous par l'intermédiaire d'HAVAS-CONTACT – 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS en adressant votre candidature sous réf. 70117 LM.









PERFORMANCES A L'APPUI



UN INGENIEUR ELECTRONIQUE CAO

UN CHEF DE PROJET RESEAUX

INGENIEUR COMMERCIAL

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



Le centre de Salbris, situé en Sologne (650 personnes - 50 km d'Orléans - 200 km Sud de Paris) est orienté sur la fabrication de petites et moyennes séries de matériels aéronautiques de haute technicité. Pour le Département Production des Systèmes et des «Bancs» de test (80 personnes) nous recherchons : (H/F)

Ingénieur Electronicien Expérimenté

Responsable du Service Plate-forme

Il est responsable de l'intégration et des tests fonctionnels de systèmes, «bancs» et équipements pour des matériels aéronautiques destinés à nos clients.

Sa mission comporte trois objectifs :
- Animation et organisation des équipes (25 personnes)
- Assistance technique de ces équipes (analyse et synthèse des incidents)
- Suivi des objectifs de production (fabrications multi-unitaires).

Ce poste convient à un ingénieur de formation ayant une expérience industrielle dans la production ou l'étude de matériels électroniques ou informatiques.

Adresser CV, rémunération souhaitée, photo en indiquant la référence NK 1334 à S.A. MATRA – Service Recrutement – B.P. 29 – 41300 SALBRIS

MATRA

MATRANCE ANNONCES

CHEZ NOUS, UN INGENIEUR COMMERCIAL DOIT SAVOIR VENDRE DES PUCES, L'USINE, L'ORGANISATION ET LES MARCHES QUI VONT AVEC...

A l'évidence, qu'il s'agisse ou non de composants, ce n'est pas si simple. Pour vendre les réalisations (usines clés en main, transfert de technologies) et les services (maintenance industrielle, consultance) d'une société française d'ingénierie qui a pour objectif d'être la première en 1990, il faut d'abord analyser le marché, identifier les interlocuteurs. Ensuite négocier les contrats, monter les propositions commerciales, financières et techniques, savoir être un partenaire de haut niveau avec nos clients français ou étrangers.

Et s'il n'y a pas de puces ?

Vous pourrez faire la même chose pour la défense, la productique, la pharmacie, les marchés des systèmes spatiaux ou pour tous les grands secteurs qui représentent des opportunités économiques.

Si vous êtes un de ces jeunes ingénieurs commerciaux pas tout à fait comme les autres, écrivez à Christian Sanchez, sous réf. 1028, Sodeteg, 9 avenue Réaumur, B.P. 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cédex.

SODETEG

La maîtrise des systèmes



CORNING EUROPE
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

CORNING GLASS WORKS, leader mondial sur le marché des verres spéciaux grâce à la place privilégiée accordée à la Recherche et à l'Innovation recrute

INGENIEUR GRANDES ECOLES
SOLIDE FORMATION EN PHYSIQUE/INFORMATIQUE

Partant d'une formation d'Ingénieur Généraliste, vous utilisez avec aisance les outils MATHEMATIQUES et INFORMATIQUES pour résoudre des problèmes de PHYSIQUE/MODELISATION.

Nous vous proposons de nous apporter votre compétence pour nos projets de Recherche et Développement dans le domaine des matériaux où vous interviendrez sur des sujets très divers, tels que mécanique des solides, thermique, écoulement visqueux, diffusion dans les solides, etc.

Nous vous confierons également la gestion et le développement des moyens de calcul (VAX-Ethernet).

Localisation : Fontainebleau.

Homme de contact vous bénéficierez d'un environnement technique stimulant et évoluerez ultérieurement au sein de notre groupe.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et prétentions à CORNING EUROPE - Service du Personnel - Réf. 107 7bis, avenue de Valvins, 77211 Avon cedex.

SPERRY

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES POUR SES GRANDS COMPTES
Centrale, ESE, Mines...

SPERRY, est l'un des grands leaders dans la fourniture de systèmes informatiques complexes, avec une gamme complète et cohérente de produits, du PC au très grand Système. Présente dans les grands domaines d'activités économiques français, SPERRY renforce sa stratégie dans les **industries du Transport et du Tourisme,** et recherche pour ses Grands Comptes des Ingénieurs Grandes Ecoles à l'esprit de gagneurs.

INGENIEUR COMMERCIAL

- Vous avez une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et **entre 4 à 7 ans** d'expérience.
- Vous **connaissez** le marché du Transport et du Tourisme.
- Vous avez l'**autonomie** pour développer de nouveaux marchés.
- Vous aimez **prospecter** en milieu hautement qualifié.
- Vous aimez les contacts **internationaux.**

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Vous avez une formation d'Ingénieur Grandes Ecoles et une **expérience** de plusieurs années sur Système SPERRY 1100.
- Vous **possédez** une expérience approfondie de son OS et de son environnement Télécommunications.
- Vous **faites preuve** d'un esprit pédagogique et d'un goût affirmé pour la communication.

Vous nous intéressez !

Pour ces postes qui sont à pourvoir à PUTEAUX puis à ST-QUENTIN-EN/YVELINES, de fréquents déplacements sont à prévoir.

La rémunération n'est pas un obstacle pour les candidats de valeur.

Adressez lettre manuscrite s/réf. AGF, avec C.V. et photo à SPERRY Systèmes Informatiques - Direction des Ressources Humaines - 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.



CONTESSE TELEMATIQUE - UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 96 10 65

MAINTENANCE ELECTRONIQUE AVANCEE
micro-processeurs, opto-électronique.

MATERIEL : analyseur d'images implanté dans les **laboratoires d'analyses médicales.**

MISSION : Vous êtes chargés d'assurer les

INTERVENTIONS TECHNIQUES
INSTALLATIONS, SUPPORT de la VENTE
SERVICE APRES-VENTE

PARIS — STRASBOURG

Domicilié dans l'une de ces villes, vous devez prévoir des déplacements très fréquents en *Province et à l'étranger.*

PROFIL :
- *Une formation électronique (BTS, DUT minimum).*
- *Une première expérience de maintenance de micro-systèmes.*
- *Un excellent niveau en langue anglaise, et l'allemand pour le poste basé à Strasbourg.*
- *Une bonne expérience en électronique digitale et analogique.*

Le goût d'une vie active et des contacts avec les clients représenterait le profil-type recherché. *Statut cadre - voiture de fonction - 6 semaines de congés.* Les formations complémentaires sont assurées par le Groupe.

Ecrire avec C.V., photo, desiderata en précisant le secteur choisi aux Laboratoires SMITH KLINE & FRENCH - Direction du Personnel - Réf. BGD - 12, place de La-Défense, Cedex 26, 92090 Paris-La-Défense. Réponse et *discrétion assurées.*

THOMSON BRANDT ARMEMENTS — ORLÉANS



THOMSON BRANDT ARMEMENTS compte 2000 personnes et réalise un C.A. de plus d'un milliard de francs dont 60 % à l'exportation.

Afin d'orchestrer l'importante évolution technologique de nos produits, et en particulier, l'intégration de l'électronique, nous créons, au sein de notre unité d'ORLÉANS, le poste de :

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN SUPÉLEC, INSA, ENSERB,...
Service fabrication pyrotechnie

Mission :
- *Développer l'électronique dans nos productions, et à cet effet, prévoir les nouvelles sous-traitances.*
- *Anticiper le potentiel humain nécessaire, former et animer une équipe de 10 personnes.*
- *Proposer les investissements opportuns et dialoguer avec tous les services de l'usine, en particulier, le service méthodes.*

Profils :
- *Vous êtes avant tout un homme d'organisation, autonome et enthousiaste, et vous pouvez vous prévaloir d'une expérience de 2 à 5 ans dans l'électronique, soit à la fabrication, soit dans un service méthodes.*
- *Nous étudierons avec intérêt les candidatures de débutants à fort potentiel pour d'autres opportunités.*

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la ***RÉF. 85490/LM*** *à* ***SELECOM,*** *226, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 PARIS.*



HAVAS CONTACT

Bétel Ingénierie

Société de services et d'ingénierie à forte croissance

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)

(Option informatique ou automatique)

ayant acquis une première expérience sous l'un des environnements suivants : 68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.

EVOLUEZ AVEC NOUS

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité (s. ref. B 043) à

BETEL INGENIERIE

23, rue de la Paix - 75002 Paris

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

Une grande affaire industrielle présente sur les cinq continents, dans 50 pays, exerce ses activités dans la chimie fine et la pharmacie. Sa filiale française est déjà de taille respectable (2 300 p., 3 500 MF) ; sa Direction du Système d'Information met au service de ses divisions des 30XX/MVS, des minis dédiés, un Infocentre et un réseau de terminaux et de micros. Elle désire attirer en banlieue Ouest de Paris :

un organisateur informaticien (réf. 4809 LM)

Venez assister notre DSI dans sa mission, conduite à l'aide d'un cabinet : concevoir et organiser les moyens de production et de distribution de la filiale française.

Ingénieur Grande École, vous avez appris votre métier chez un conseil en organisation. Avec cinq ans d'expérience, vous voulez aujourd'hui exercer vos talents dans une entreprise industrielle.

un futur responsable de secteur études (réf. 4810 LM)

Venez vous préparer à prendre en main un secteur d'études au profit de l'une de nos divisions pour qui vous allez concevoir et développer son système d'information pour la fin de la décennie.

Ingénieur Grande École, vous avez acquis en cinq ans votre compétence de chef de projet et savez conjuguer mainframe, infocentre et micros. Venez faire la preuve de vos talents d'animateur et vous révéler comme un homme de dialogue.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire sous référence correspondante à "Carrières de l'Informatique".



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

ingénieur électronicien, venez intégrer vlsi
chez un leader des télécommunications civiles et militaires.

Nous concevons et réalisons des systèmes complexes de télécommunications.

Voulez-vous faire entrer un projet-phare dans sa phase de réalisation. La maquette est au point, il faut maintenant concevoir une architecture encore plus modulaire, passer de la carte au chip pour satisfaire aux contraintes de systèmes embarqués.

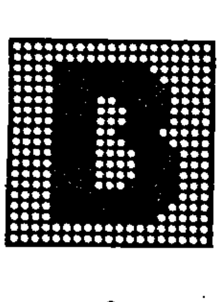
Ingénieur Grande École, vous disposez d'une première expérience de trois à quatre ans en techniques numériques, traitement du signal rapide, codage, logiciels réseaux, vous voulez "signer" une réalisation.

Notre consultant, J. TALLIEU, vous remercie de lui écrire (réf. 4807 LM)



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC



Jeunes diplômés vivez le futur informatique

Avec 2000 agences en France et une présence dans 74 pays, la BNP est l'un des tout premiers groupes bancaires du monde.

Forte de ses 60.000 collaborateurs, elle fonde son développement sur un professionnalisme exigeant, faisant une large place au dynamisme commercial et à l'innovation informatique, véritable enjeu de la banque de demain.

Rejoindre l'informatique de la BNP, c'est rejoindre les 1200 collaborateurs qui participent à la mise en place d'un programme mobilisant des moyens considérables.

Plusieurs ordinateurs IBM et BULL de grande puissance, plusieurs milliers de terminaux, des systèmes bureautiques et télématiques complets, sont l'expression des stratégies visant notamment à mettre en place un réseau mondial de télécommunication.

Une politique ambitieuse qui nécessite créativité, implication, sens du dialogue et goût du défi, autant de qualités que nous vous demanderons aujourd'hui afin d'évoluer ensuite si vous le souhaitez, vers d'autres métiers bancaires.

INGENIEURS GRANDES ECOLES SCIENTIFIQUES OU UNIVERSITES DEVENEZ ORGANISATEURS INFORMATICIENS

Réf. OIM/4

Vous interviendrez par exemple dans l'un des domaines suivants :

Réseau international

Basé à Paris, vous collaborez à la conception et au développement de notre réseau international de télécommunication.

Monétique

Vous participez aux évolutions des technologies appliquées aux nouveaux produits depuis la carte à mémoire jusqu'aux réseaux interbancaires.

Systèmes

Dans le cadre de nos nouvelles installations mini et micro, vous êtes chargé de l'optimisation de nos systèmes.

Vidéotex

Vous intervenez pour mettre en cohérence l'ensemble des outils de télégestion destinés à nos clients, afin d'optimiser nos services d'aide à la décision.

Comptabilité/Gestion

Dans le cadre de notre développement, vous optimisez la performance de nos outils informatisés de comptabilité/gestion.

DIPLOMES GRANDES ECOLES DE COMMERCE/ GESTION OU UNIVERSITES DEVENEZ ORGANISATEURS BANCAIRES.

Réf. OBM/4

Intégré à une équipe pluridisciplinaire, composée d'informaticiens et de professionnels de la banque, vous apporterez votre vision créative aux projets auxquels vous participerez.

Interlocuteur privilégié des utilisateurs vous serez associé dès le départ à la conception d'applications de haut niveau. Cette maîtrise de projets complexes vous permettra d'acquérir une vision globale de l'organisation de l'entreprise et une parfaite connaissance de l'outil informatique, clé du succès pour demain. Votre évolution nous la souhaitons ouverte (informatique de pointe, métiers bancaires, international ...).

POUR PREPARER L'AVENIR : L'INFORMATIQUE EST AUSSI NOTRE METIER.

NOTRE CONSEIL EN RECRUTEMENT



CAP SOGETI SELECTION

83-85, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.
Envoyer CV + prétentions + photo à Any Boulade en précisant la référence.

NOVELL

Novell, Inc., un des principaux fabricants de Réseaux Locaux (LAN), recherche un

RESPONSABLE DE BUDGET POUR L'EUROPE MERIDIONALE

Cette personne sera responsable de toutes les activités de vente en France, Italie, Espagne: elle sera basée de préférence en France.

Les principaux aspects de ce poste comprennent le soutien aux distributeurs existants et un développement ultérieur des marchés de Novell en Europe Méridionale.

Les candidats devraient disposer d'une expérience en Réseaux Locaux et en communications de données et avoir une bonne connaissance du marché des mini et micro ordinateurs. Il est essentiel qu'ils s'expriment avec aisance en anglais et en français. La connaissance de toute autre langue serait appréciée.

L'attrayant ensemble des avantages offerts comprend une rémunération compétitive, des commissions et une allocation pour voiture.

Si vous réunissez les qualités nécessaires pour occuper ce poste, veuillez adresser votre CV à:

Novell, Inc.
Niederkassler Lohweg 8
4000 Düsseldorf 11
Allemagne Fédérale

Ingénieur-conseil
Banque - 300/400.000 F

Secteur électronique/informatique - Une prestigieuse banque française, jouissant d'une notoriété de premier plan à l'échelon européen et mondial, souhaite renforcer sa direction des études industrielles par le recrutement d'un nouvel ingénieur-conseil, spécialisé dans le secteur électronique et/ou informatique. Basé au siège de la banque (centre de Paris), il aura pour mission de réaliser des évaluations et diagnostics d'entreprises ou de programmes industriels dans le secteur considéré, à partir d'une approche globale : aspects techniques et industriels, commerciaux, humains, sociaux, économiques, financiers... Il recommandera alors les positions à prendre du point de vue de la banque ainsi que les actions éventuellement nécessaires du point de vue des dirigeants de l'entreprise évaluée. Ce poste implique une très solide connaissance du secteur concerné (produits, techniques, marchés, législation...) et une expérience concrète du fonctionnement d'une entreprise : il ne peut donc convenir qu'à un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé d'une grande école d'ingénieurs, parlant couramment l'anglais, et doté d'une expérience industrielle confirmée dans le secteur électronique et/ou informatique (postes du type études, recherche-développement, production, marketing, commercial...; une spécialisation dans le domaine financier sera donnée par la banque). Au-delà d'une rémunération attractive, cette offre est une opportunité exceptionnelle pour un ingénieur spécialisé, désireux de rejoindre une banque de tout premier plan. Ecrire à J.P. ROUGIER en précisant la référence A/R 9140M.

MEMBRE DE SYNTEC



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA
Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Ingénieur Grande Ecole
DIRECTEUR COMMERCIAL
Automatismes et Robotique

Une société d'ingénierie appartenant à un groupe français très important recherche un Ingénieur au tempérament commercial pour développer la vente d'automatismes et de systèmes robotisés.

Par son action personnelle et l'animation d'une équipe d'ingénieurs commerciaux, il interviendra auprès d'une clientèle essentiellement composée d'administrations civiles et militaires et de grandes entreprises pour faire connaître le potentiel technique de la société, sa compétence, ses réalisations passées. Il devra se tenir informé de leurs projets, leur soumettre des propositions, négocier les contrats avant leur prise en charge par les ingénieurs d'affaires chargés de les mener à leur terme.

Formation Ingénieur Grande Ecole. Connaissance souhaitée du milieu des administrations et de grandes entreprises nationalisées ou similaires. Expérience de la négociation au plus haut niveau dans un contexte de technologie avancée. Anglais courant.

Lieu de travail : BANLIEUE PARISIENNE

Adresser C.V. détaillé sous référence 262/05/M à :

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



22, rue Saint-Augustin 75002 Paris.

INGENIERIE INFORMATIQUE

Ingénieur technico-commercial

Vous avez 25/30 ans, une formation supérieure (Ecole Ingénieur ou MIAGE) et une première expérience orientée vers le commercial.

Conseiller et assister nos clients dans leurs nouvelles implantations en informatique de télécommunication : – télématique – réseaux hétérogènes – connections entre ordinateur personnel et grand système, . . . telle est la mission proposée par l'une des toutes premières société d'ingénierie informatique intervenant dans des domaines variés (gestion, productique, infocentre).

Merci de nous adresser lettre manuscrite + CV + photo sous réf. MR346 à :
VIEW, 8, rue Jean Goujon, 75008 PARIS.



INFORMATIQUE
INGENIEURS GRANDES



ingénieurs informaticie

Vendez not professionnali

INGENIEURS COMME

SG2 SYSTEMES

Développement éle grand publ



Jean-Claude Mourica

TELEMATIQUE

chef de pr ingénieur com





Société de services et d'ingénierie à forte croissance

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES

(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)

(Option informatique ou automatique)

ayant acquis une première expérience sous l'un des environnements suivants : 68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.



EVOLUEZ AVEC NOUS

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité (s. réf. B 043) à
BETEL INGENIERIE
23, rue de la Paix - 75002 Paris

MEMBRE DE SYNTEC INFORMATIQUE



Vous êtes issus d'une grande école, titulaires d'un Doctorat, d'un DEA, ou d'une maîtrise. Vous êtes débutants ou vous avez 5 ans d'expérience. SYSECA vous propose, dans le cadre de sa stratégie d'expansion, de devenir

ingénieurs informaticiens

Vous exercerez votre activité dans les domaines suivants : systèmes temps réel – informatique industrielle – logiciel de base – systèmes de gestion – systèmes de communication – systèmes de gestion de bases de données.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M234 à GROUPE SYSECA - Direction du personnel, 315, Bureaux de la Colline, 92213 SAINT-CLOUD CEDEX.

SYSECA (300 MF de CA, 820 collaborateurs dont 85% d'ingénieurs) est une Société de services et d'ingénierie informatique, partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Emplois et Entreprises

Vendez notre professionnalisme !

SG2 SYSTEMES est une SSII leader dans les domaines Banques, Assurances, Distribution, Communication, Monétique, etc... Nous recherchons des

INGENIEURS COMMERCIAUX

De formation grandes écoles commerciales ou scientifiques, vous êtes maintenant rompus à la négociation de haut niveau après une expérience réussie de 5 ans chez un constructeur ou une SSII.
Votre talent nous est indispensable pour développer notre clientèle en vendant une gamme de produits sophistiqués et l'assistance d'une équipe de spécialistes.
Une connaissance de notre secteur d'activités sera déterminante.
Votre dynamisme trouvera sa place dans une équipe gagnante et vos perspectives d'évolution seront à la hauteur de vos ambitions !
Envoyez votre dossier de candidature sous référence IC/MO/08 à

SG2 SYSTEMES 55 quai de Grenelle 75015 PARIS

SG2 SYSTEMES — UNE EQUIPE DE SPECIALISTES

Développement électronique grand public

Société leader sur son marché Equipements de loisirs (Banlieue Nord Est) souhaite renforcer son potentiel Recherche et développement en intégrant un **INGENIEUR B.E.** (Electronique appliquée) chargé d'améliorer les produits existants et de concevoir de nouveaux produits en liaison étroite avec le Marketing et la Production.
Le candidat retenu devra posséder une première expérience réussie dans une fonction similaire si possible dans des applications proches de notre Métier (électroménager, audio vidéo, micro-informatique...).
Envoyer votre dossier complet (CV + photo + prétentions) sous réf. 1503 M ou transmettez-le à CV PLUS en composant le 43.59.40.25 sur votre minitel.



Jean-Claude Maurice S.A.



12, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

AFCOREM

TELEMATIQUE — VIDEOTEXTE

Créée à ORSAY en 1975, notre SSII a acquis une place significative sur le marché de la TELEMATIQUE et du VIDEOTEXTE. Notre progression régulière nous amène à rechercher aujourd'hui

chef de projet ingénieur commercial

De formation supérieure, ils possèdent évidemment une sérieuse expérience dans ces deux domaines. L'anglais courant est obligatoire.
Notre développement leur ouvre des perspectives d'évolution qui n'ont rien d'hypothétique.
C.V., lettre manuscrite et prétentions à Mme GOUFFIER - CMG
ZA de Courtabœuf - B.P. 38 - 91942 LES ULIS Cedex



NOS CONSULTANTS ONT LE SOURIRE, ILS ACCUMULENT LES ZEROS EN PRODUCTIQUE

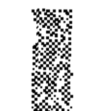
Zéro défaut, zéro panne, zéro stock..., c'est en rationalisant les méthodes, en introduisant la GPAO ou MAO, en optimisant les outils de production par l'automatisation et la robotisation que nos consultants obtiennent des zéros en organisation des systèmes industriels.
Qu'il s'agisse d'améliorer les performances d'une chaîne de conditionnement ou de prévoir l'implantation d'un site informatique, nos consultants interviennent bien en amont d'un projet pour transformer les besoins du client en solutions industrielles.
Une mission de premier plan pour les
ingénieurs en productique ou logistique
qui complèteront notre équipe de consultants.
Celle d'une société française d'ingénierie qui se fixe pour objectif d'être la première en 1990.
Si vous êtes un de ces jeunes ingénieurs hors du commun, écrivez à Christian Sanchez, sous réf. 1026, 9 avenue Réaumur, BP 15, 92352 Le Plessis-Robinson Cédex.



La maîtrise des systèmes

THOMSON INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

CANDIDATS HORS PAIR POUR PRODUITS HAUT DE GAMME



Une Société multinationale solidement implantée en Europe développe sa filiale française.

Ce groupe de renommée mondiale, fabriquant et commercialisant des produits de haute technologie dans l'ensemble des domaines de la chimie et de l'électronique, recherche des collaborateurs hautement qualifiés pour divers départements de service ou de vente :

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

• ANALYSTES ET CHEFS DE PROJET

De formation supérieure (M.I.A.G.E - École de gestion ou d'ingénieur), vous possedez une bonne expérience informatique dans un environnement IBM ou HP.

• Vous aurez à développer des applications de gestion financière, commerciale, généralisables a diverses filiales.

• Pratiquant COBOL et L4G, vous aurez à analyser, concevoir, réaliser, mettre en place, développer et maintenir des projets très variés, en contact permanent avec les utilisateurs.

Une excellente pratique de l'anglais et une grande disponibilité vous ouvriront des perspectives de carrière particulièrement attractives. réf. AC/LM

DÉPARTEMENT POLYMÈRES

• INGÉNIEUR mécanicien, électricien ou chimiste

vous aurez pour mission d'assurer et promouvoir la vente de matieres plastiques de haute technicite (plastiques techniques, films...).

Débutant ou ayant une première expérience dans la vente ou l'etude de produits techniques, votre connaissance des matières plastiques ou des techniques d'injection serait un atout. réf. IM/LM

• INGÉNIEUR ou de formation équivalente

Possédant bien les techniques achats-études chez un constructeur automobile, votre expérience de ce milieu vous permettra de développer les ventes dans ce secteur.

Dans ces deux cas, votre maîtrise de l'anglais et votre mobilité vous permettront une évolution internationale. ref. I/LM

DÉPARTEMENT AGROCHIMIE

• INGÉNIEUR AGRI-AGRO

Vous intégrerez nos équipes de vente et développement sur le marché phytosanitaire.

Vous participerez à la définition d'une politique commerciale agressive, et aurez une grande autonomie dans la mise en œuvre de celle-ci.

Vous assurerez la promotion technique des produits auprès des distributeurs et prescripteurs, contribuerez à l'animation des forces de vente de la délégation commerciale et garantirez l'écoulement des produits.

Jeune diplômé ou ayant une expérience de quelques années, vous avez le goût des contacts, une aptitude à la synthèse, un dynamisme commercial évident.

Dans un département à la croissance rapide, vous pourrez selon votre performance envisager une évolution au niveau national ou international en fonction de votre connaissance de l'anglais. réf. IAA/LM

Les candidats à ces divers postes devront adresser leur CV avec lettre et prétentions à MUTATIS, 22, rue Royale - 75008 PARIS, qui vous assure une parfaite discrétion

HAVAS CONTACT

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



Maitrisons le changement

QUALITE, FIABILITE, SECURITE sont aujourd'hui des besoins majeurs des clients de CEP, Société de Services Techniques - 400 MF de C.A.; 1300 personnes -. Nous écoutons nos clients et les conseillons dans la maîtrise des risques et de leurs conséquences économiques.

Notre DIVISION PRODUITS EQUIPEMENTS SYSTEMES est spécialisée dans les études prévisionnelles et l'assistance opérationnelle en fiabilité, disponibilité, sécurité et qualité des systèmes industriels.
Dans le cadre de notre développement, nous renforçons nos équipes et recrutons des :

INGENIEURS GRANDES ECOLES

Vous serez chargés de missions d'ETUDES ET DE CONSEIL dans l'un des domaines suivants selon votre formation et vos compétences :

- Etudes prévisionnelles de sûreté de fonctionnement de systèmes haute technologie. Réf. EP.
- Analyses de risques et études des dangers dans l'industrie chimique. Réf. IC.
- Gestion qualité et fiabilité de grands projets. Réf. QF.
- Assurance et contrôle qualité de logiciels. Réf. CQ.
- Analyses de réseaux électriques. Réf. RE.
- Calculs de mécanismes complexes (R.D.M.). Réf. RD.
- Développement de logiciels de haut niveau (modélisation, simulation, systèmes experts). Réf. DL.

Avant tout, Homme de Terrain et de Contact, votre potentiel technique vous permettra dans nos équipes d'être directement opérationnel auprès de nos clients, dans le contexte de technologies en constante évolution.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Michel LADAME - CEP - 34, rue Rennequin - 75017 PARIS

Debs



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes — C.A. 12 Milliards de Francs — 50% réalisés à l'étranger.
recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur Essais/Etudes Régulation

Diplômé Grande Ecole Option Electronique

Valeo Thermique Habitacle (La Verrière — 78)

Vous souhaitez valoriser UNE PREMIERE EXPERIENCE en Laboratoire électronique. Sous l'autorité immédiate de votre responsable, nous vous proposons de prendre en charge la conception et les essais de dispositifs électroniques de régulation de température et de pilotage automatique des appareils de chauffage et d'air conditionné. Pour ce faire, vous serez en relation étroite avec nos laboratoires, bureaux d'études, services achats et production et en liaison avec les services électriques de nos clients. Des études technologiques ou prospectives vous seront également confiées. Connaissance de l'anglais indispensable, de l'allemand appréciée.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 60647/M à :
Valeo Service Recrutement I & C — 43 rue Bayen — 75017 PARIS

PARFRANCE ANNONCES

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CHIMIE APPLIQUEE

La Société Française HOECHST (vous le savez sans doute) est filiale de l'un des leaders mondiaux de la chimie et de la pharmacie. Une grande part de notre CA (5 milliards) revient à la chimie fine, conçue, développée et produite par nos 4 usines et notre Centre de Recherches et d'Applications. Ce dernier est à Stains (93) et c'est pour lui que nous recherchons un

INGENIEUR CHIMISTE HF

[ENSCP, ESPCI, ESCIL, Doctorat...]

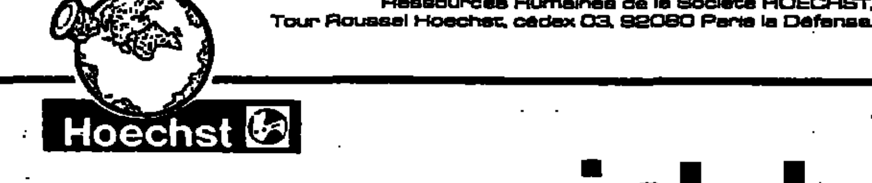
Agé d'environ 30 ans, il sera investi d'une double mission : recherche en laboratoire bien-sûr, mais aussi contact avec les utilisateurs : c'est le meilleur moyen de connaître leurs besoins et de développer ainsi nombre de projets touchant au domaine des auxiliaires textiles.

L'idéal voudrait - évidemment - qu'il ait déjà une expérience de recherche et développement en chimie appliquée (Polymères, Résines, Tensio actifs...).

Anglais indispensable, allemand souhaité.

Si ce poste vous intéresse, merci de préciser la réf. 709 dans la candidature (CV et prétentions) que vous adresserez au Département des Ressources Humaines de la Société HOECHST, Tour Roussel Hoechst, cédex 03, 92080 Paris la Défense.

DESSEIN



Quand on invente des cerveaux, on a besoin d'intelligences...



Dans le cadre du développement de son activité Formation clients, Intel France, filiale de Intel Corporation USA, leader mondial dans le domaine de la micro-électronique, recherche son

RESPONSABLE FORMATION CLIENTS HF

Ingénieur diplômé grande école, spécialité électronique/informatique, il sera responsable du développement de ce centre de profit à travers une présence commerciale constante sur le terrain, ainsi que de l'organisation et du suivi de cours de haut niveau destinés à des spécialistes issus de notre clientèle d'utilisateurs.
Une expérience de la vente de services dans un secteur similaire, jointe à des capacités de management confirmées, est requise pour ce poste.
Bien que non indispensable, la connaissance de l'activité formation serait un atout sérieux. Un excellent niveau d'anglais est nécessaire et favorisera l'évolution du candidat retenu au sein de notre Groupe.
Prière d'adresser votre CV sous réf. RF/224 à Intel Corporation, Direction des Ressources Humaines, 1 rue Edison BP 303, 78054 Saint-Quentin-en-Yvelines Cédex.

média-system

Ingénierie informatique et télécommunications

Pour assurer le développement de son activité dans le domaine des Systèmes pour la Défense Nationale, SESA recherche :

Chefs de projet et Ingénieurs confirmés

De formation Grande Ecole, vous souhaitez renforcer votre maîtrise des techniques de conception et de réalisation de logiciel de systèmes complexes au sein d'équipes de haut niveau.
Nous vous offrons, dans le cadre de projets stimulants, l'occasion de donner le meilleur de vous-même. Notre activité en très forte croissance permet de multiplier les opportunités de progression et de prise de responsabilités.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 14 LM à

Direction des ressources Humaines - SESA
30 quai de Dion Bouton - 92806 Puteaux Cedex



Nous recherchons pour participer à l'expansion de notre DIRECTION COMMERCIALE dans le domaine des TELECOMMUNICATIONS

Ingénieur technico-commercial

Ingénieur ayant une expérience technique et commerciale pour la promotion et la vente de matériels nouveaux et de haute technologie dans les domaines radiocommunications, radionavigation.

Excellent anglais et disponibilité pour déplacements indispensables.

Poste à pourvoir à PARIS 13me.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T., Direction du Personnel, 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

TRT — *Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle*

Jeune Ingénieur Chimiste

Faites évoluer votre carrière en production

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur orienté vers la chimie organique et/ou d'un doctorat d'université. Vous avez si possible une à trois années d'expérience, mais vous pouvez aussi être débutant.

Nous vous proposons d'être **le n°2 de l'unité de fabrication CHIMIE FINE de notre usine de Provence.** Responsable de la production de produits polyvalents, vous aurez à établir les programmes de fabrication, superviser la mise en oeuvre des modes opératoires, développer une communication efficace avec les services de contrôle matières premières et produits finis. La taille humaine de cette usine (160 personnes) favorise le travail d'équipe et l'accomplissement personnel. Par ailleurs, l'appartenance à un Groupe important et solide ayant des ramifications dans le monde entier est une garantie de carrière pour les cadres de valeur.

Nous sommes un des plus grands groupes chimiques internationaux avec en France 22 usines, 10 000 personnes, 6 milliards de chiffre d'affaires.
(Logement fourni à proximité de l'usine).

Ecrivez à notre Conseil.
Maryse PERCHE vous remercie de lui adresser votre curriculum vitae avec photo et rémunération actuelle sous référence 3150 M.



65, avenue Kléber, 75116 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC — Paris - Lille - Lyon - Strasbourg



DESSEIN

Bull Périphériques, un grand constructeur européen de périphériques d'ordinateurs

Notre engagement : La qualité au service de nos clients.
Notre challenge : "Mathilde" une imprimante magnétographique non-impact, une technologie sans équivalent mondial, un enjeu commercial considérable.

RESPONSABLE CONDUITE DE PRODUCTION

En amont de cette direction produits, nous vous proposons au sein de l'unité de fabrication des circuits imprimés équipés, la responsabilité des programmes (regroupant l'approvisionnement des composants, l'ordonnancement des ateliers, le suivi de production) et le pilotage du magasin. Vous aurez à encadrer une équipe de 45 personnes.

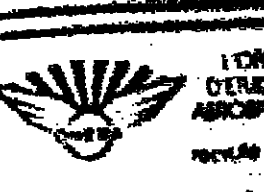
RESPONSABLES METHODES ET INDUSTRIALISATION

Dans une de nos unités de fabrication, imprimantes non-impact ou circuits imprimés équipés, votre mission : introduire les produits nouveaux, définir et mettre en oeuvre des méthodes et procédés de fabrication, innover en matière de méthodes de travail. Vous aurez à encadrer une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Ces postes clefs nécessitent des compétences de meneur d'hommes, des qualités de rigueur et organisation, la volonté de réussir des projets prioritaires. De réelles perspectives de carrière sont offertes. Votre formation : ingénieur grande école expérimenté, connaissances en gestion de production et en systèmes de gestion informatisée, ou connaissances méthodes dans une industrie de haute technologie, anglais souhaité.
Venez nous rejoindre en Franche-Comté.

Bull Périphériques - Patricia Fabry
Service Recrutement
6, avenue des Usines 90001 BELFORT





INGENIEURS GRANDES ECOLES

INGENIEURS GRANDES ECOLES SUPELEC - EN



PHILIPS



PHILI

GROUPE BA

nice, nantes,

CHAR DE CLIENT

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde



LES NOUVEAUX ESPACES

La Société Européenne de Propulsion recherche pour sa Division Propulsion à Liquides et Espace, implantée à **VERNON (27)**

RESPONSABLE EVALUATION FOURNISSEURS

Ce poste sera confié à un ingénieur généraliste expérimenté qui prendra en charge l'évaluation de l'aptitude des fournisseurs et sous-traitants européens à développer et produire des matériels de qualité spatiale.

La personne recrutée se verra confier, à terme, l'animation de l'équipe chargée de la surveillance de ces fournisseurs.

Déplacements fréquents. Anglais indispensable

Vous voudrez bien adresser, lettre, C.V. et prétentions s/réf. **EF/SEP** à SNECMA, Département Encadrement, 2, bd Victor, 75724 Paris cedex 15.

GROUPE SNECMA

CONTESSE TELEMATIQUE : UTILISEZ VOTRE MINITEL (1) 42 66 10 66

La très haute technicité de nos produits et la compétence de nos équipes permettent à notre Département Avionique Générale d'obtenir de nombreux succès dans un secteur de pointe. Notre développement nous conduit à recruter des :

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
(X, ENST, SUP. AÉRO, ESE...)

– 3 INGÉNIEURS RESPONSABLES D'AFFAIRES

1er poste : coordination et promotion des propositions du Département dans le programme d'une arme future. Contacts humains et techniques avec les usines du Département, la Direction Commerciale et les clients. Réf. : 90 906/01

2e poste : suivi d'affaires au niveau série, industrialisation de plusieurs produits, étude des outillages d'essai, mise en place des procédures et des moyens. Réf. : 90 906/02

3e poste : rédaction des propositions techniques et suivi d'affaires pour les équipements embarqués. Relations avec les usines du Département, les coopérants et les clients. Réf. : 90 906/03

Pour ces 3 postes, vous avez une réelle expérience en gestion d'affaires et/ou études et de bonnes qualités relationnelles.

– 3 INGÉNIEURS ÉTUDES

1er poste : étude, conception et mise au point de matériel embarqué pour planche de bord ou calculateur en soute. Réf. : 90 906/04

2e poste : conception et réalisation d'un système de cartographie numérique se décomposant en :
– un matériel embarqué de visualisation de données par synthèse d'images.
– et une infrastructure sol de traitement de données. Réf. : 90 906/05

3e poste : études amont d'imagerie synthétique. Recherche et simulation d'algorithmes d'exploitation de base de données et de construction d'images. Maîtrise du Fortran. Réf. : 90 906/06

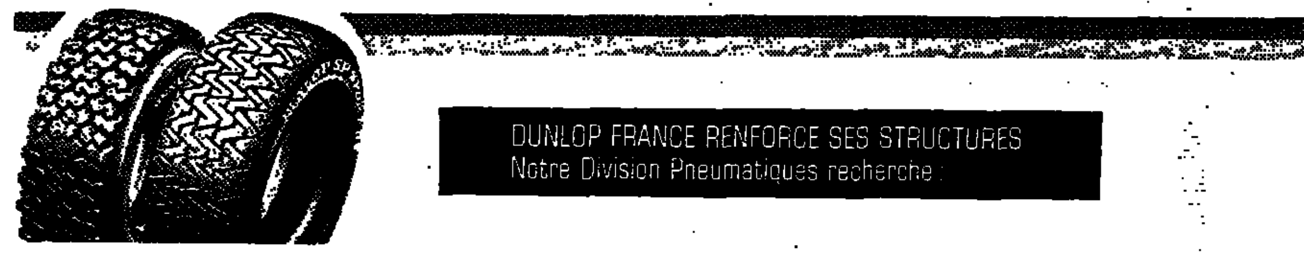
Pour ces 3 postes, vous avez de préférence une 1re expérience.

L'internationalisation de nos activités nécessite une très bonne maîtrise de l'anglais, une ouverture à ce contexte international et permet des évolutions de carrière intéressantes.

Écrire avec C.V. et photo à : Christian Parent - Service du personnel - THOMSON-CSF - Centre Gallieni - 31, rue Camille-Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.


THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



Pour son Usine de **MONTLUÇON**

UN INGÉNIEUR MAINTENANCE Réf. 70146 LM

Arts et Métiers ou équivalent.

Responsable d'un important service d'entretien
- vous animerez, dirigerez et contrôlerez l'activité de votre équipe.
- vous assurerez dans le cadre d'un budget défini :

– l'amélioration constante de l'utilisation des équipements de production.
– le développement de la maintenance préventive avec le responsable de production.
– les négociations avec les sous-traitants.

Le candidat que nous recherchons est un homme de terrain expérimenté (5 à 10 ans d'expérience réussie dans un service maintenance), excellent animateur mais aussi bon gestionnaire.

Pour son Usine d'**AMIENS**

UN INGÉNIEUR DE PRODUCTION Réf. 70147 LM

Ingénieur mécanicien débutant ou confirmé, le domaine des élastomères vous est familier (IFOCA), vous avez une bonne maîtrise de l'anglais.

Rattaché au Chef de Production vous prendrez en charge, après une formation à nos méthodes, un secteur de fabrication de semi-ouvrés.

Homme de terrain et de dialogue, votre dynamisme vous permettra de réussir avec nous.

Larges possibilités de carrière pour des candidats de valeur.



Merci d'adresser votre candidature avec C.V. et prétentions sous référence correspondante à DUNLOP FRANCE - Direction du Personnel - 62, rue Camille-Desmoulins - B.P. 41 - 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX CEDEX.

HAVAS CONTACT

THOMSON SINTRA
ACTIVITÉS SOUS-MARINES

Au cœur de la compétition internationale, nous étudions et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine pour la plupart des pays occidentaux mais aussi d'Asie du Sud-Est.

Pour améliorer notre position sur le marché, nous développons les ressources du groupe d'étude et développement en ACOUSTIQUE SOUS-MARINE.

Dans ce cadre nous recherchons des :

• INGÉNIEURS PHYSICIENS-ACOUSTICIENS
• INGÉNIEURS PHYSICO-CHIMISTES

de formation grandes écoles (ECP, ESPCI, AM, Doctorat d'Université, etc.) ayant si possible une formation en Acoustique et une première expérience dans ce domaine.

Au sein de notre groupe acoustique (dans le Sud-Est de la France) vous participerez à la conception et au développement des sous-ensembles acoustiques (transducteurs, antennes) des systèmes sonars de la nouvelle génération.

L'aptitude au travail dans des équipes pluridisciplinaires, la capacité d'innovation et la connaissance de l'anglais, constituent des atouts indispensables.

Si vous souhaitez contribuer à la réussite de notre équipe, nous vous proposons d'adresser votre candidature à P. BERETTI - THOMSON-SINTRA/ASM, Chemin des Travails, BP 53, 06800 CAGNES-SUR-MER, en précisant la référence AC/486.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT

SOCIETE A VOCATION TECHNOLOGIQUE, SPECIALISEE DANS LES DOMAINES DE L'ASSAINISSEMENT RADIOACTIF, LEADER DANS SON SECTEUR D'ACTIVITE RECHERCHE :

INGENIEURS MECANICIENS ELECTRO-MECANICIENS

Ayant vécu en milieu nucléaire et possédant de préférence l'expérience des travaux sur centrales en exploitation (PWR), ainsi que de bonnes connaissances en automatismes industriels.

UN INGENIEUR GENIE CIVIL
OPTION BETON

Justifiant de connaissances en chimie des liants hydrauliques.

Les candidats seront diplômés d'une école d'ingénieurs reconnue sur le plan national et auront une expérience professionnelle d'environ 5 années dans leur spécialité.

Ils seront familiarisés avec les méthodes de gestion d'entreprise et pourront prétendre à des responsabilités d'affaires et de contrats.

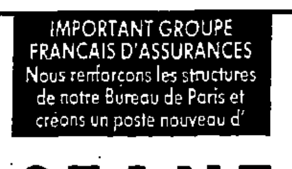
Un sens aigü de la communication ainsi qu'une bonne connaissance d'une langue étrangère seront appréciés.

Lieu d'attachement : région parisienne.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir auprès de nos unités opérationnelles situées sur les différents sites nucléaires.

Merci d'adresser votre dossier de candidature lettre manuscrite (C.V. et photo) s/réf. 6130 à CONTESSE PUBLICITE, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

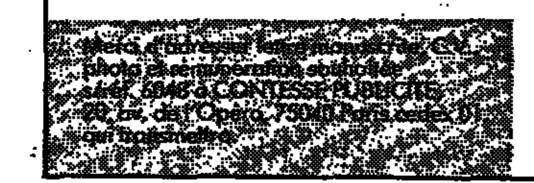


ASSISTANT TECHNIQUE

Au sein d'une division d'environ 80 personnes et en collaboration directe avec le Responsable de secteur, vous contribuez activement à l'élaboration et au suivi permanent des politiques de développement tant dans le domaine technique que commercial.

Diplômé de l'enseignement supérieur (ESC, maîtrise de gestion...) vous aimez les **études quantitatives.**

Vous souhaitez valoriser une expérience d'environ 5 ans acquise en Compagnie d'Assurances, si possible dans un secteur souscription ou production, en prenant en charge des activités diversifiées vous préparant à assumer très rapidement des tâches d'encadrement.



CONTESSE

AUTOPHON S.A.
TELECOMMUNICATIONS - RADIOTELEPHONE
recherche

Agent Technique HF

Vous justifiez de quelques années d'expérience dans le domaine des microprocesseurs (Hard + Soft).

Vous avez déjà utilisé un langage évolué de haut niveau (PASCAL, C apprécié).

Vous êtes capable de développer de petites études (Hard + Soft pour microprocesseurs 8 et 16 Bits).

Vous maîtrisez l'anglais technique.

Si vous souhaitez participer à l'expansion de notre société nous devons nous rencontrer.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, à **AUTOPHON - Direction Technique, GLL, 72/76, rue Paul-Vaillant-Couturier 92301 LEVALLOIS-PERRET**

HAVAS CONTACT

Ingénieurs Grandes Ecoles

Vous concevrez et développerez des projets dans des environnements divers : MITRA, VAX, MOTOROLA, INTEL, UNIX, C, PASCAL...

Les projets que nous vous confierons vous mettront en contact avec les grands noms de l'industrie et vous feront évoluer dans un environnement de techniques de pointe.

Nous sommes une société de conseil et d'ingénierie à taille humaine. Notre expansion, notre dynamisme et notre ouverture à l'expression des valeurs personnelles vous permettront d'évoluer au mieux de vos capacités et de vos ambitions.

Postes basés à Paris, Marseille, Toulouse.

Merci de bien vouloir adresser votre CV, photo sous référence 5746 C à SIVAN 10, Bd. de Strasbourg 75010 PARIS.

SIVAN

un esprit pour l'informatique

LEVI - TOURNAY / ASSCOM

SEEE

importante société D'APPLICATIONS ÉLECTRONIQUES et MICRO-INFORMATIQUES C.A. 300 millions de francs. *Effectif 680 personnes* recherche pour son agence de MALAKOFF (92)

UN INGÉNIEUR

en électronique et microprocesseurs (6800, Z 80, 8085, matériels et logiciels). Expérience souhaitée 2 ans minimum.

UN PROGRAMMEUR

formation DUT ou équivalent. Connaissances exigées : assembleur 8085, 6800 fortran « C ».

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions à : Michel BERGEAT-S E E E 11, rue Paul-Bert, 92240 MALAKOFF.

BUREAU D'ÉTUDES grande banlieue Ouest rech.

– 1 jeune INGÉNIEUR MÉCANICIEN E.N.S.M.A. ou équivalent 3e cycle universitaire Connaissances programmation FORTRAN souhaitées

Adr. C.V. + photo + prét. à : NETA Pub, 19, rue Bergère 75009 PARIS, qui transmettra sous réf. ER/22/04.

Importante entreprise Banlieue Parisienne recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT

Pour poste TECHNICO-CCIAL En études et constructions de lignes électriques T.H.T.

Envoyer C.V. détaillé ss : nº M. BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

JEUNES INGÉNIEURS DÉBUTANTS

A. & M., MINES, PONTS, CENTRALE...

La Société des Tuyaux Bonna Groupe à vocation internationale de 2 000 personnes, développe son activité dans le domaine du transport de l'eau de toute nature et des produits de haute technicité en béton.

Selon vos aspirations, nous vous proposons 2 orientations :

– LES CHANTIERS DE POSE DE CANALISATIONS en Provence/Languedoc ou en Tunisie.
– LA FABRICATION dans l'une de nos usines de la région parisienne.

L'intérêt de ces fonctions réside dans la prise immédiate de responsabilités opérationnelles.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'écrire avec c.v., photo et prétentions à

SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA

BP 371-08 75365 Paris Cedex 08.

Sté informatique en pleine expansion recherche

UN INGÉNIEUR DE PRODUCTION

EXPÉRIMENTÉ

Plus de 30 ans, pour petites séries de système informatique complexe.

Planification des achats et de la production gestion avant et après vente.

Adresser C.V. à MYFRA, 83, avenue Aristide-Briand, 92120 MONTROUGE.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recherche pour PARIS

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Intéressé par la veille et la prospective technologique dans le domaine du bâtiment et des industries connexes, il aura pour mission la constitution et l'exploitation de banques de données, la tenue à jour d'un inventaire des technologies et la participation à des analyses diversifiées dans tous les domaines concernant le bâtiment.

– Quelques années d'expérience.
– Anglais indispensable.
– Formation ou expérience en marketing industriel et en informatique appréciée.
– Bonne aptitude à la communication.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à M. URIEN, C.S.T.B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75782 PARIS Cedex 16.

Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

Nous recherchons pour notre Centre technique

Ingénieur systèmes/microprocesseurs

- Dans une équipe chargée de la promotion des techniques du logiciel, le candidat, ayant 2 à 5 années d'expérience, prendra la responsabilité d'une action de conseil et de support des services techniques dans le domaine des microprocesseurs et des outils informatiques associés.

- Cette action sera complétée par des études sur des sujets de pointe tels que : architectures 32 bits, workstation, réseaux locaux.

Merci d'adresser votre curriculum vitae à
T.R.T. - Direction du Personnel,
5, avenue Réaumur, 92350 Le-Plessis-Robinson.

TRT

Une des 1ères Stés. françaises d'électronique professionnelle



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des Constructeurs Mondiaux
28000 personnes – C.A. 12 Milliards de Francs – 50% réalisés à l'étranger.
recherche pour développer son potentiel humain

Ingénieur C.F.A.O.

Diplômé Grande Ecole Options Construction Mécanique et Informatique

Valeo Département Informatique Technique (Paris 17ème)

Vous êtes DEBUTANT ou souhaitez valoriser UNE PREMIERE EXPERIENCE DE 2 A 3 ANS dans la pratique de la C.F.A.O. ou de la réalisation de logiciels de C.F.A.O. Nous vous proposons, au sein de cette Direction Centrale, d'animer l'activité C.F.A.O. au niveau du Groupe en participant à l'établissement du plan, en développant des logiciels et de nouvelles applications (électronique, conception de machines spéciales, robotique, contrôle qualité . . .), en animant la formation et la commission C.F.A.O. Groupe. Ce poste implique de nombreux contacts internes et externes au Groupe. Anglais technique indispensable.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le Groupe.

Adresser lettre (H/F), CV, prétentions et photographie en indiquant la référence du poste 60646/M à :
Valeo Service Recrutement I & C – 43 rue Bayen – 75017 PARIS

emplois internationaux
(et departements d'Outre Mer)

DOW CHEMICAL is one of the leading chemical companies in the world. In Europe DOW has more than 30 production plants and 60 sales offices. DOW manufactures a range of more than 2000 products including bulk and specialty chemicals, plastics, consumer items and pharmaceuticals.
Due to the continued expansion of our manufacturing site located in Rheinmuenster near Baden-Baden (FRG), the computer services team, developing commercial and process information systems, is looking for qualified and innovative (male or female) professionals for following positions:

IBM PC-Specialist
DEC System Programmer

IBM PC-Specialist
- Hardware Configuration
- Evaluation of new Hard-/Software
- Installation and Implementation of new Software
- Integration into Networks (SNA/DEC)
- Office Automation (DISOSS)
- User Training and Support

DEC System Programmer
- Hardware Configuration
- Responsibility for System Software (VMS/RSX)
- Network Extension
- System Tuning
- CAD/CAM Implementation
- Graphic Software Implementation

We require:
- Degree in a scientific subject
- Analytical and creative mind
- Strong initiative and independent work capabilities
- Solid commercial or technical background
- Knowledge and preferably experience in an IBM – PC or DEC – Process Information (PDP, VAX) environment

To the right candidate we offer a challenging and diverse position, utilising latest technologies, with international exposure and an excellent remuneration package.

Please send your application to the attention of Mr. R. Leonhardt, employee relations department.

DOW CHEMICAL RHEINWERK GMBH
Industriestraße 1, P.O. Box 20, D-7587 Rheinmuenster 2

* Trademark of the Dow Chemical Company

DOW*

Groupe spécialisé dans la commercialisation de véhicules Automobiles (camions et voitures) recherche pour une de ses sociétés en **AFRIQUE FRANCOPHONE** un

INGENIEUR COMMERCIAL

chargé d'organiser et d'animer le service Ventes.
Poste nécessitant :
- caractère battant,
- grande disponibilité.

Il est indispensable que le candidat ait une expérience confirmée dans le secteur automobile ou similaire.
Dialogue commercial avec clientèle Africaine et Européenne implique de très bonnes connaissances de l'anglais.
Un diplôme d'études supérieures, Ingénieur ou Ecole Commerciale, est nécessaire pour l'obtention du contrat de travail.
Expérience de l'Afrique appréciée.
Avantages liés à l'expatriation.
Ecrire avec C.V. sous référence 6180 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

PREPARONS ENSEMBLE L'AVENIR DE NOTRE USINE DU MANS.
NOUS VOUS PROPOSONS D'EN PILOTER LA DIRECTION TECHNIQUE

SOURIAU - 3600 personnes, 13 filiales France et étranger est un groupe important dans le monde de la connexion.

Notre unité mancelle (230 p.), fabrique en grande série des composants électroniques destinés aux Télécom, à l'Informatique, à l'Electronique... Marchés vivement concurrentiels. Notre priorité : progresser sur l'échiquier mondial en apportant à nos produits la plus haute qualité technologique et à nos clients, le plus grand service. Ce sera votre objectif de

DIRECTEUR TECHNIQUE

responsable des Etudes & Développement de la Production, de l'Ordonnancement et des Méthodes. Mission décisive dans votre carrière d'ingénieur mécanicien, puisqu'elle peut déboucher sur une direction d'usine.

Expérience d'une fonction technique opérationnelle (particulièrement en production) sur produits de grande série, esprit créatif et entrepreneur : autant d'atouts indispensables à votre réussite. Et à la nôtre.

Merci d'adresser votre candidature détaillée avec photo et prétentions à SOURIAU, 9/13 rue Galliéni, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT.

SOURIAU : PARTAGER LA PERFORMANCE

DESSEIN

REGION SUD-OUEST

SOCIETE METALLURGIQUE
HAUTE TECHNOLOGIE
1800 PERSONNES

Notre établissement industriel fait partie d'un groupe très connu. Nous fabriquons des produits industriels dans une activité de pointe. Nous recherchons notre

Chef du personnel

En collaboration avec le Directeur de l'Etablissement dont vous dépendrez directement, vous serez chargé de l'ensemble des activités classiques de la fonction personnel : gestion administrative de personnels très diversifiés (ingénieurs, techniciens, ouvriers, professionnels très qualifiés), relations avec les partenaires sociaux, suivi et application de la législation, formation professionnelle, sécurité, conditions de travail. Fort d'une expérience affirmée de la fonction personnel, acquise dans un milieu industriel, diplômé d'études supérieures (droit du travail ou équivalent) vous avez 35 ans au moins. Vous souhaitez vous affirmer humainement et professionnellement sur le terrain parce que vous avez le sens des relations humaines et que vous voulez contribuer au maintien et au développement de bonnes relations sociales dans un établissement industriel de pointe.
Homme de réflexion et de négociation, vous êtes un praticien de tous les aspects de la fonction personnel en usine.



Merci d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, sous référence 112 photo, CV et rémunération actuelle, en précisant un numéro de téléphone à : Guy POSTEL Conseil, BP 19, 06480 LA COLLE-SUR-LOUP, qui s'engage à traiter confidentiellement votre dossier.

Guy Postel

média-system

REGION PARISIENNE
BAGNEUX

ITT Composants et Instruments
Division Commutateurs et Relais
1500 personnes

Chef de produits

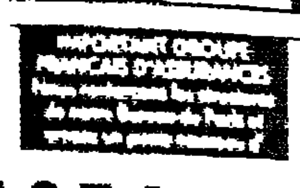
Intégré à la Fonction Marketing, vous avez pour mission de proposer et d'appliquer les stratégies de **PROMOTION** et de **DEVELOPPEMENT** d'une gamme de composants électromécaniques. Vous assurez le suivi de la vie économique et technique des lignes de produits dont vous avez la charge. Vous tenez donc compte autant de l'évolution des marges commerciales que vous faites appliquer que du progrès des exigences technologiques des clients.
Soutien constant de la force de vente (études de marchés, concurrence, publicité) vous êtes l'interface permanent entre l'équipe des ingénieurs commerciaux et les usines.
Ingénieur Grande Ecole (électromécanicien et/ou électronicien), vous avez déjà eu une expérience commerciale (Marketing de produits similaires).
Vous devez être capable de proposer des solutions techniques rentables aux ingénieurs de ventes. Vous avez donc le sens des résultats (coûts, marges, délais).
Accompagnant parfois les vendeurs chez les clients, vous êtes en mesure d'accepter des déplacements de courte durée pour environ 30% de votre temps. Anglais nécessaire.



Merci d'adresser, sous référence 407, CV complet, photo et prétentions en indiquant un numéro de téléphone à Guy Postel Conseil, BP 19, 06480 La Colle sur Loup.
Il sera répondu à chaque candidat.

Guy Postel

média-system



Le Monde SECTEURS DE POINTE Le Monde

SODETEG T.A.I.

Société d'Ingénierie Informatique

550 personnes dont 250 Ingénieurs - 60 % du C.A. réalisé à l'export

recherche dans le cadre de sa forte expansion des :

INGÉNIEURS LOGICIEL — Réf. M1

De formation Grande École, vous avez de préférence une expérience de quelques années dans les domaines suivants :
- Calculateurs GOULD, VAX 6800, MINI 6
- Langages PASCAL, FORTRAN 77, C
- Systèmes UNIX, GCOS 6.

Intégrés à l'équipe logiciel, vous participerez **à la réalisation d'un grand projet industriel d'avant-garde à dominante TEMPS RÉEL** dans le domaine de l'énergie.

ANALYSTES-PROGRAMMEURS — Réf. M2

B.T.S. ou D.U.T. informatique

Intégrés à l'équipe logiciel, vous serez chargés de l'analyse et de la programmation de systèmes informatiques TEMPS RÉEL utilisant des mini ou microcalculateurs.

La connaissance pratique de UNIX, PASCAL, PLM, C sur SOLAR ou DPS6 ou 6800 est appréciée.

SODETEG/T.A.I., présente dans 25 pays, offre à des INGÉNIEURS et TECHNICIENS talentueux et disponibles une évolution à la mesure de leur ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) en précisant la Réf. du poste choisi à la Direction des Affaires Sociales - Sandrine MANDIN - SODETEG/T.A.I., 283, rue de la Minière, 78530 BUC.

THOMSON
INDUSTRIE ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

FUTUR MANAGER

Au sein d'HP France, nos divisions situées à Grenoble sont responsables au niveau mondial du développement, de la production et du marketing de matériels performants, réseaux et ordinateurs personnels.

Au sein de la Direction Financière, et reportant directement au Responsable du Département logistique, vous êtes responsable d'une équipe de 6 personnes et prenez en charge l'ensemble des activités «Douanes et facturation clients». Vous assurez la qualité des relations avec les utilisateurs (filiales françaises et étrangères, services internes) et avec l'administration des douanes.

Votre rôle dans la définition de nouveaux outils informatiques est déterminant pour l'avenir de cette activité. Cette fonction de généraliste vous permettra d'évoluer vers des responsabilités de management à moyen terme.

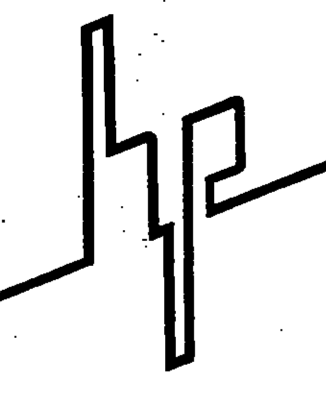
Vous avez une formation en gestion (grande école de commerce ou de gestion) et maîtrisez bien l'anglais. Vous êtes surtout un organisateur, un négociateur et un décideur.

Votre expérience industrielle d'au moins 3 ans vous aura permis de confirmer ces qualités.

Merci d'adresser votre candidature à Hewlett-Packard France, Jean-Philippe DARA, Service Recrutement, 5 avenue Raymond Chanas, 38320 EYBENS.

Réf. GPCD/8/M.

HP EN FRANCE :
3000 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA,
3e EXPORTATEUR
D'INFORMATIQUE.





PERFORMANCES A L'APPUI.

L'infographie, notre métier, votre projet, dès aujourd'hui

Leader international dans le domaine de l'informatique graphique, Société Française dynamique et filiale du Groupe Schlumberger, nous concevons, produisons et commercialisons des systèmes d'aide au Dessin Assisté par Ordinateur (traceurs, digitaliseurs...). Nous recherchons pour notre Direction Commerciale France :

Ingénieur support logiciel

INPG, ENSEEIHT - ou équivalent -

Sa mission : assurer l'adaptation de nos produits graphiques aux systèmes de notre clientèle (interfaces, développement de drivers pour connexions nouvelles) sur le marché français, en liaison avec nos différents services Marketing et Support Europe.

Diplômé d'une grande école d'ingénieurs, vous maîtrisez les différents langages informatiques (Fortran, langages de base...) et avez acquis une première expérience des systèmes informatiques (architecture générale, connaissance particulière mini-informatique, microprocesseurs).

Ce poste exige mobilité et une parfaite maîtrise de l'anglais.

Si la perspective de rejoindre nos équipes de travail, jeunes et motivées par un métier passionnant, et de développer votre potentiel au sein de notre Société et du groupe Schlumberger (en Francs ou à l'étranger), vous séduit, nous vous remercions d'adresser rapidement lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence à la Direction du Personnel, Benson, Z.I. des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine, BP 113 - 94003 CRETEIL.

BENSON
Schlumberger

média-system

Centre Universitaire de Calcul de Grenoble

ORDINATEUR BULL DPS8 MULTICS
RELIÉ A CALCULATEUR FPS 264
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN A PROFIL SCIENTIFIQUE

Motivé (e) par :
- développement et mise en place de logiciels de base et d'applications scientifiques.
- mission d'assistance et de conseil aux utilisateurs : ingénieurs, chercheurs, étudiants.

Une compétence en analyse numérique est nécessaire pour ce poste.

Poste : contractuel 2 A Enseignement supérieur type CNRS. Diplôme requis : ingénieur, spécialité informatique ou mathématiques appliquées.

Embauche immédiate.

Candidature à adresser à M. le Directeur du C.I.C.G. B.P. 68/38402 Saint-Martin-d'Hères Cedex.



emplois régionaux

GRACE

GRACE est l'un des premiers groupes mondiaux de la CHIMIE (80 000 personnes ; en France, 1 000 personnes près de RAMBOUILLET, C.A. 84 : 800 millions de Francs), réputé pour ses TECHNOLOGIES DE POINTE. Une unité très performante qui commercialise des PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS recherche un

Ingénieur technico-commercial

Industrie Papetière — Nord France

VOS ATOUTS :
De formation CHIMISTE, vous êtes à la fois un TECHNICIEN intéressé par la résolution de problèmes liés à la production, et un HOMME DE CONTACT ET D'ACTION autonome et disponible.
Vous avez déjà une expérience réussie de la VENTE de quelques années.
Vous maîtrisez bien l'ANGLAIS.

NOTRE PROPOSITION :
Nous vous confierons la RESPONSABILITE du suivi et du développement TECHNIQUE, mais aussi commercial, d'une clientèle de PAPETIERS (assistance, conseil). Vous serez basé en REGION LILLOISE.
Vous bénéficierez à la fois de l'appui solide du groupe, et de la souplesse, ainsi que de la bonne atmosphère de travail, au sein d'une équipe dynamique.

REMUNERATION MOTIVANTE (fixe + primes + frais) et larges POSSIBILITES D'EVOLUTION.

Adressez C.V., photo et rémunération actuelle, s/réf. 49.1250 LM à MERCURI URVAL, 14 bis, rue Daru, 75008 Paris.

Mercuri Urval

CERICS — Centre Européen de Génie Logiciel

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice à créé le CERICS premier Centre Européen de formation au Génie Logiciel en association avec l'INRIA et BULL en 1983.

Diplômés grande école

X, SUPELEC, MINES, CENTRALE, MAITRISE ...

De grandes entreprises offrent à une vingtaine de diplômés scientifiques des Bourses d'Etudes leur permettant d'accéder à la fonction d'INGENIEUR CONCEPTEUR DE LOGICIEL à l'issue de 9 mois de formation intensive d'un Master of Science en Génie Logiciel

Demander un dossier de candidature et d'information : sous réf. 7181 à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris qui transmettra.

média system

Jeanneau

LE GEANT DE LA PLAISANCE

recherche un

INGENIEUR ASSURANCE QUALITE

ENSM - A & M - CNAM

Débutant ou première expérience.

Sous les directives du responsable qualité et en liaison avec les autres services (B.E., Méthodes...), il devra :
- évaluer la qualité des composants de nos fabrications qu'ils soient nouveaux ou en cours de mise au point,
- réduire les coûts de la non qualité par une action mettant à profit les résultats des essais de qualification.

La connaissance et la pratique des bateaux de plaisance sont indispensables.

Merci d'envoyer CV, photo et prétentions sous réf. M/Q à Joël BRISSEAU - S.A. JEANNEAU - B.P. 83 - 85503 LES HERBIERS Cedex.

CONTESSE

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-VIENNE

recrute

UN CORRESPONDANT INFORMATIQUE

Chargé de l'informatisation des Services de la Direction de la Solidarité

Il devra posséder une bonne connaissance de la législation sociale et une expérience informatique.

Ce poste est à pourvoir soit par voie de détachement
- INSPECTEUR R.I.O.

soit par voie de mutation.
- CADRE A DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.

Les candidatures devront être adressées avant le 30 AVRIL 1986 à M. le Président du Conseil Général de la Haute-Vienne 43, av. de la Libération 87031 LIMOGES Cedex Téléphone : 55-77-42-61.

Organisme spécialisé AMÉLIORATION DE L'HABITAT Assistance aux collectivités locales – Urbanisme 20 salariés recherche

UN DIRECTEUR

Disponibilité immédiate. Envoyer C.V., lettre manuscrite photo et prétentions à : PACT Indre-et-Loire 18, rue H. Barbusse, 37000 Tours, avant le 10 mai 1986.

ASSOCIATION NATIONALE AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL recherche

UN FORMATEUR(TRICE)

pour son centre de formation (Loire) chargé(ée) :
- De former T.F., A.M., A.V., A.S., bénévoles, etc., du centre et à l'extérieur ;
- De seconder la direction du centre.

- Expérience similaire 5 ans minimum souhaitée ;
- Diplôme C.E.S.F. exigé ou équivalent ;
- Compétence animation, administration, gestion ;
- Nombreux déplacements éloignés exigés.

Poste à pourvoir 15-9-86. Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions au Directeur Général, U.N.A.D.M.R., 12, rue Jacquemont, 75017 Paris.





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NOVATOME S'IMPLANTE A LYON, NOVATOME RECRUTE A LYON, NOVATOME S'INVESTIT AVEC LYON !

Et recrute déjà des ingénieurs (calculateurs), des informaticiens de gestion et scientifique.

Novatome – 10, rue Juliette Récamier – 69006 Lyon.



novatome

Société d'Ingénierie Nucléaire et de Technique de Pointe, filiale d'une importante société industrielle, recherche dans le cadre de son implantation à LYON

Jeunes ingénieurs

ECP, ECL, ENSERG, ENSTA, ENSAM...

Débutants ou confirmés, vous souhaitez intégrer une société vous permettant de valoriser votre formation et votre expérience dans un contexte évolutif.
Au sein d'équipes de tout premier plan disposant de **moyens de calculs importants**, nous vous proposons de participer à l'étude et **développement de projets** ainsi qu'à leurs applications industrielles dans les domaines suivants :

Procédé surêté	Etudes d'ensembles chaudières nucléaires	Etudes de composants de chaudières nucléaires
Réf. ET/M	Réf. ET/BRV	Réf. DM/ZN

Notre compétence scientifique, reconnue sur le plan international, nous permet d'offrir à terme de larges possibilités de formation et d'opportunités de carrière à des candidats de valeur.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV) en précisant la Réf. à Mr PALOMO NOVATOME 10 rue Juliette Récamier 69006 Lyon.

média-system



S.A. SEB - 35 Km de Dijon - recherche

INGENIEUR



MISSION:

- Participer à l'intégration et à la gestion d'un système de C.A.O.
- Assurer le développement d'applications, la formation d'utilisateurs et la standardisation.

FORMATION - EXPERIENCE

- Jeune ingénieur diplômé. (E.N.I., I.N.S.A., ...)
- Formation électromécanicien.

Experience souhaitée, mais les candidatures de débutants seront examinées

Vous manifesterez votre intéret en adressant candidature manuscrite
C.V. détaillé, photo et prétentions à:
S.A. SEB - Direction du Personnel - 21261 SELONGEY Cédex





emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Périphériques d'ordinateurs • Distribution vente OEM • International

DIRECTEUR DES VENTES

Ziyad compte aujourd'hui dans le monde entier parmi les entreprises de pointe en matière de construction, de fabrication et de vente d'introducteurs de papier à commande par micro-processeurs destinés aux imprimantes des systèmes informatiques de traitement de données et de textes, ainsi qu'aux imprimantes à laser des ordinateurs personnels. Nos produits sont vendus dans le domaine OEM non seulement par les fabricants importants de la technologie de l'information, mais également par des distributeurs professionnels d'imprimantes, des marchands de machines de bureaux et des chaînes de magasins d'ordinateurs. L'agence européenne se trouve à Hambourg.

Nous cherchons, pour des emplois à caractère international, un directeur des ventes pour nos périphériques d'ordinateurs haut de gamme. Dans la phase de constitution de notre agence européenne, les personnes recherchées seront dynamiques et posséderont une formation solide, de préférence des ingénieurs. Les candidats devront également maîtriser le français et l'allemand (avec si possible des connaissances en anglais) et avoir une expérience de 3 ans minimum dans la branche. Le candidat, qui sera chargé des marchés français, suisse et allemand, devra également accepter de transférer son domicile permanent à Hambourg.

Envoyez-nous votre dossier de candidature avec c.v. manuscrit et photo.

ZIYAD

Ziyad (Europe) GmbH, Teilfeld 5, 2000 Hamburg 11. Tel. 040/36-29-23.

OUEST

SOCIETE DE SERVICE TRANSPORTS URBAINS
pour renforcer sa fonction financière créée un poste de

RESPONSABLE TRESORERIE

Sous l'autorité du Directeur des services Administratifs et Financiers, vous développerez la gestion de la trésorerie. Plus généralement vous serez en charge des flux financiers de l'Entreprise.

Vous avez au minimum un DUT Finance-Comptabilité ou équivalent, complété par une réelle expérience de la fonction (5 ans).

Votre rémunération de départ pourra être de l'ordre de 150 000 F selon votre formation et votre expérience.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1990 à HAVAS - 136, avenue Charles de Gaulle 92522 NEUILLY Cedex qui transmettra.

Important établissement industriel de l'Etat
Région Ouest littoral
recherche

INGÉNIEUR SUR CONTRAT

FONCTIONS :
Elaboration, suivi et mise à jour des études ou rapports de sûreté des installations à terre associées aux chaufferies nucléaires.
Suivi des dossiers d'infrastructure et d'équipement industriel concernant ces installations.

PROFIL :
Ingénieur niveau ENSI ou arts et métiers.
Compétence ou expérience en énergie nucléaire souhaitable mais non indispensable.
2 à 6 ans d'expérience industrielle si possible.

Ecrire avec C.V. détaillé et photographie sous nº 7192
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE COMMERCIAL MULTINATIONAL

(30 filiales - 4 000 collaborateurs - CA consolidé 2,5 milliards)

Nous assurons la distribution en France et en Afrique d'une large gamme de biens d'équipement et de consommation durable.

Renforçant notre équipe de Direction et

recherchant le ***futur directeur*** d'une de nos filiales nous recrutons un Cadre de Formation Supérieure Commerciale (HEC - ESSEC - ESCP...) ou Grande Ecole d'Ingénieurs complétée par une pratique commerciale (âgé d'au moins 30 ans).

En prise directe sur les deux Directeurs responsables au sein du Groupe des Départements **MATERIEL T.P.** (dealer Caterpillar) et **AUTOMOBILES** il interviendra principalement au Siège et dans les filiales dans le domaine marketing.

Il aura ainsi notamment en charge :
- L'étude des marchés et l'assistance aux exploitants.
- L'organisation de l'action commerciale.
- Le développement et l'amélioration de l'outil de gestion commerciale. (Tableau de bord - Informatique).

Il participera activement à la définition annuelle de la politique commerciale.

Le poste implique des déplacements en Afrique.

Une réelle expérience marketing est nécessaire.
Il est vivement souhaitable qu'elle ait été acquise dans une activité traitant de biens d'équipement (T.P. et/ou AUTOMOBILES).
La connaissance courante de l'anglais et des méthodes anglo-saxonnes apportera un « plus » à votre candidature.



nous garantissons la qualité de collaboration offerte par nos clients

4, rue Amiral Courbet - 75116 PARIS Réf. 50294

Pierre Lichau S.A.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e
en fort développement dans les activités financières et boursières, recherche

CADRE CLASSE V OU VI RESPONSABLE DE SON SERVICE ADMINISTRATIF TITRES

Il doit s'intégrer à une petite équipe qualifiée.

Sa mission principale est d'assurer un suivi de qualité au traitement :
- des souscriptions et placements d'obligations françaises et internationales.
- des opérations de bourse françaises et étrangères
- de la centralisation des souscriptions et rachats des SICAV de la Banque
- de la gestion des opérations diverses sur titres, coupons, amortissements, ...

Il devra également faire preuve d'expérience et d'imagination pour participer activement à l'automatisation des tâches.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 612 à Mr A. DANNENBERGER
CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 Paris, *qui vous garantit la discrétion.*

ALSTHOM
DIVISION MECANIQUE

PREMIER CONSTRUCTEUR EUROPEEN DE TURBO MACHINES, nous proposons d'intéressantes possibilités de début de carrière en Région Parisienne dans un de nos importants établissements qui conçoit, fabrique et commercialise dans le monde entier des turbines à vapeur, des pompes et des compresseurs.

JEUNES INGENIEURS RECHERCHE - DEVELOPPEMENT

CENTRALE, MINES, A & M, IDN, ENSI

A ces postes de Recherche Appliquée allant jusqu'à la construction de prototypes, il s'agit de mettre en œuvre les avancées technologiques les plus récentes pour concevoir de nouveaux produits les plus compétitifs sur les marchés mondiaux.

Les Jeunes Ingénieurs, à fort potentiel, que nous recherchons se verront ouvrir d'intéressantes perspectives de carrière. - Anglais indispensable. (Réf. 4490-M)

INGENIEUR ELECTRICIEN

ESE, IEG...

Après formation, il devient le Responsable Technique de la section "POMPAGE EN PUITS PROFONDS" et il prend notamment la responsabilité de la partie électrique et électronique des systèmes de pompage. Il assure également l'assistance du service technico-commercial.

Cet ingénieur débutant ou ayant une première expérience de calcul - développement dans le domaine électro-mécanique (machines tournantes) sera appelé à des déplacements fréquents de courte durée. - Anglais indispensable. (Réf. 4495-M)

Merci d'écrire avec C.V. sous référence du poste à MAMREGIES
3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ANALYSER,
BATIR DES ACTIONS GLOBALES,
CONVAINCRE...

...C'EST CELA LA VRAIE COMMUNICATION DE RECRUTEMENT !

L'approche commerciale, l'analyse complète des besoins des entreprises, l'élaboration de solutions originales (annonces ponctuelles, communication institutionnelle, communication interne au travers des médias ou des actions les plus diverses) visant à la fois la réalisation d'objectifs précis au plan du potentiel humain et le développement de l'image.

En un mot, avoir des idées, savoir écouter, analyser, s'adapter et, bien sûr, vendre pour que le dialogue s'établisse mieux entre les hommes et les entreprises.

Une mission passionnante et prenante qui exige une formation supérieure (commerciale ou littéraire), une expérience d'au moins 4 ans dans le secteur de la communication (publicité commerciale ou de recrutement), un esprit ouvert et créatif ainsi que le sens de la négociation.

Nous apportons d'importants moyens logistiques et techniques, une excellente image et des perspectives motivantes.

Vous êtes CHEF DE PUBLICITE CONFIRME et ce challenge vous intéresse. Ecrivez à Alain CHAMPAGNE, sous la réf. 4102/LM.

MEDIA P.A. 9, BD DES ITALIENS - 75002 PARIS

MEDIA PA

RESPONSABLE COMMERCIAL

TRANSPORT - FRET

Département Transport d'une importante société internationale, basée au Nord de Paris, nous recherchons pour développer le service commercial un responsable chargé de prospecter la clientèle au sein du Groupe et auprès de sociétés extérieures.

Vous possédez nécessairement une solide expérience en **transport, transit** et une bonne connaissance du **fret**.

Dynamique et mobile, vous avez déjà animé une équipe d'exploitation ou commerciale dans ce domaine pendant plusieurs années.

Merci d'adresser votre candidature avec photo sous référence 150 M à CURRICULUM 4, rue Tronchet 75008 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

CURRICULUM

DANS LE CADRE DE L'EXTENSION DE SES ACTIVITES, UN IMPORTANT BUREAU D'ETUDES

recherche, pour **PARIS**, un

INGENIEUR INFORMATICIEN

Diplômé d'une grande école ou équivalent, ayant quelques années d'expérience, il participera au développement d'une base de données infographique, à la réalisation de logiciels de gestion et à l'assistance technique utilisateurs.

La préférence sera accordée à un candidat ayant la pratique de mini ordinateurs VAX et du langage APL.

De bonnes qualités relationnelles sont requises pour ce poste qui nécessite de fréquents contacts avec les professionnels de l'urbanisme.

Pour aborder la diversité des tâches à effectuer, de nombreuses formations techniques seront fournies.



Ambiance de travail agréable et animée.

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et salaire actuel au Cabinet Claude VITET, 6, rue Lauriston, 75016 PARIS sous référence 8671 M.

CETIAT à Orsay (91)

Transformer les essais en gestion comptable...

et vivre avec ce Centre Technique Industriel, au rythme de la Recherche et de l'Industrie, (40 personnes, 15 M de CA), voilà un fameux challenge !

Tous les jours, les Ingénieurs conduisent des essais, programment des recherches en laboratoire ou sur le site, participent au progrès des Entreprises aérauliques et thermiques. Il n'est donc pas étonnant, que le Directeur de cet établissement fasse appel à vos compétences pour animer et coordonner l'ensemble des domaines administratifs et budgétaires !

A chacun son métier ! le vôtre c'est de maîtriser la comptabilité générale en la rendant disponible rapidement souple, fiable et sincère. C'est également de participer à l'élaboration des budgets, des plans de trésorerie, c'est enfin de mettre en place une comptabilité analytique au service du laboratoire et des ateliers.

Ah ! ces ingénieurs ! incorrigibles ! ils vous demanderont encore de connaître suffisamment les contours juridiques et sociaux de la fonction Personnel, pour traiter les problèmess quotidiens simples...

Il s'agit donc d'une candidature avec des connaissances solides en matière de comptabilité et de gestion et une expérience réelle dans la pratique du métier.

Vous êtes la personne qui leur convient ? Alors écrivez vite aux consultans de SIRCA Rhônes-Alpes, Le Britannia C - 20 Boulevard Eugène Déruelle 69432 Lyon cédex 03, sous référence 010912 M en envoyant votre CV et une photographie.

Dès réception, une définition de fonction précise vous parviendra.

Sirca Rhône-Alpes

Membre de Syntec

SOURCES

Cartographe

Profil :

Vous êtes titulaire d'un diplôme d'Etudes supérieures spécialisées de cartographie ou d'une formation équivalente.

Vous avez une expérience professionnelle en cartographie, topographie, typographie, édition.

Vous possédez une bonne connaissance de l'anglais.

Mission :

Vous serez affecté(e) au service de production des documents de vol.

Vous aurez la responsabilité soit d'une équipe d'agents administratifs chargés d'introduire ou de modifier des informations aéronautiques dans une base de données informatique, soit d'animer une équipe de préparateurs ou dessinateurs cartographes chargés de la mise à jour ou de la création des documents de vol (plans d'aérodromes, procédures, cartes des régions, routiers...).

Le poste se situera à Roissy Charles-de-Gaulle.

La rémunération annuelle brute de départ sera de 114 600 F.

Adressez avant le 15 mai 86 un CV détaillé et une lettre manuscrite à Mme Renée Livet AIR FRANCE, sélection maîtrise, Orly Sud 114, 94396 Orly aérogare Cédex.

AIR FRANCE

média-system

Industrie Biologique C.A. 560 millions

PHARMACIEN

HF

Adjoint au Chef de Département Analyses

• Prendre en charge, après une période d'adaptation, les laboratoires d'analyses de chimie, microbiologie, contrôles physiologiques, bactériologie et d'hémostase, telle est la mission que dans un premier temps nous désirons vous confier.

• Nous souhaitons rencontrer un pharmacien diplômé, interne ou ancien interne de 30/35 ans.

• Vous êtes également titulaire d'au moins 4 des C.E.S. suivants :

- Pharmacologie (impérativement).
- Immunologie, - Bactériologie.
- Hématologie, - Toxicologie.

et justifiez d'une expérience de préférence en pharmacologie, d'au moins 5 ans.

Une très bonne maîtrise de l'Anglais est nécessaire. De plus, une pratique de l'outil informatique serait appréciée.

Les perspectives d'avenir sont de nature à intéresser une personne de valeur. Lieu de travail : Orsay-Les-Ulis.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, à Madame Souzedde, B.P. 100, 91943 Les Ulis Cédex.

CNTS — FONDATION

INSEAD

Institut Européen d'Administration des Affaires recherche pour son **DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT**

UN CADRE CREATIF ET ORGANISE HF

Diplômé(e) d'études supérieures (marketing/économie/communication/lettres).

Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec le Directeur du Développement. Il (elle) sera chargé(e) de la réalisation d'études de marché (recherche documentaire) sur les sociétés susceptibles de s'intéresser aux activités et au développement de l'INSEAD, particulièrement en France; Belgique, Suisse, Italie et du suivi des actions dans ces différents pays. Il (elle) sera responsable de la collecte de la taxe d'apprentissage en France.

Le (la) candidat(e) devra avoir plusieurs années d'expérience en marketing direct, être parfaitement bilingue français/anglais et avoir une aptitude du travail en équipe. Une connaissance de l'outil informatique est nécessaire.

Possibilité de développement de carrière pour un(e) excellent(e) candidat(e).

Envoyer C.V. détaillé, références, photo au Service du Personnel - **INSEAD** bd de Constance 77305 FONTAINEBLEAU Cedex.

Pierre Lichau S.A.

Importante société prestataire de services aux entreprises (200 000 000 de F) intégrerait un JEUNE

DIRECTEUR COMMERCIAL

en interface Direction Générale/réseau.

Diplômé d'études supérieures, ayant pratiqué le marketing des Services et la vente au premier et au second degré.

Nous attendons de lui un regard neuf sur notre métier, nos moyens, notre fonctionnement, et l'aptitude à suivre les applications « sur le terrain ».

Rémunération globale de l'ordre de 300 000 F la première année.

Ecrire sous réf. 699 M à Alain SARTON



plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.

Nous sommes un concepteur, un fabricant, un marketeur **de produits pour l'industrie alimentaire**

Notre clientèle est essentiellement constituée des Grands Groupes Français de l'industrie alimentaire.

Nous sommes la filiale française du 2ème groupe mondial dans le domaine.

nous recherchons

CHARGÉ DE CLIENTÈLE HF

Qui sera responsable d'une partie de notre clientèle et dont nous souhaitons qu'il ait le profil suivant :

- une agressivité commerciale.
- le tempérament d'un coureur de fond.
- une capacité à comprendre les problèmes techniques même si nous l'assistons totalement à ce niveau.
- une ouverture d'esprit qui le rend réceptif au marketing moderne.

Probablement cette personne occupe actuellement un poste de développement ou de marketing (chef de produits, assistant-chef de produits) dans l'industrie alimentaire et souhaite faire de la vente.

Il aura environ 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur (soit technique, soit commercial).

Un bon niveau en anglais.

Poste basé à Paris Ouest.

Déplacements fréquents, de courte durée à prévoir sur la France.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions sous réf. 6873 M.à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

Pour assurer la poursuite de son développement

SOUCHIER-FAGES

PMI (180 personnes) spécialisée dans les produits de ventilation-désenfumage et la quincaillerie de bâtiment recherche son

DIRECTEUR MARKETING ET EXPORTATION

Poste convenant à un diplômé d'une grande école commerciale, intéressé par les biens industriels, souhaitant ultérieurement accéder au poste de Directeur général de filiale.

Il sera chargé :

- De la politique marketing pour l'ensemble des gammes de produits ;
- De la diversification ;
- De la poursuite du développement de l'exportation.

Adresser c.v. et prétentions à SOUCHIER-FARGES, B.P. 2, 77201 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 1.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS 8e

recherche un

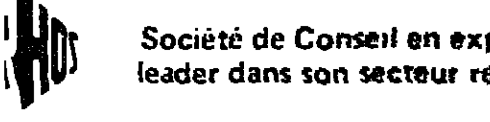
CAMBISTE CONFIRMÉ

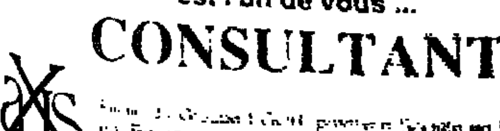
ayant 3 ans minimum de pratique du marché des changes essentiellement comptant.

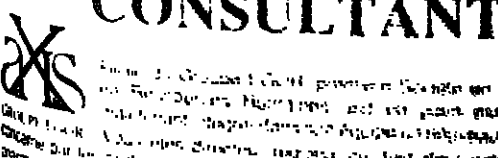
La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. et prétentions ss réf. 611 à Mr A. DANNENBERGER
CEPIAD 135, avenue de Wagram 75017 Paris,
qui vous garantit la discrétion.









OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE

recherche pour sa **filiale chargée de la commercialisation de ses produits**

CONSEIL EN GESTION DE PATRIMOINE

pour suivre et développer sa clientèle privée

Poste basé à **PARIS.**
Fréquents déplacements en **PROVINCE.**
Age minimum 25/30 ans.
Expérience commerciale banque (classe III à V) ou équivalent exigé.
Rémunération motivante.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 5989 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

Cabinet français d'audit

recherche pour

- **Sao-Paulo :**

1 AUDITEUR

Minimum 4 ans d'expérience, pour seconder le responsable du bureau. Possibilités d'évolution intéressantes. Langue portugaise appréciée.

- **Paris :**

COLLABORATEURS DÉBUTANTS

Ou ayant 1 an d'expérience, niveau maîtrise ou école de commerce. Langues étrangères appréciées.

Envoyer c.v., photo et prétentions à : G.D.V. 114, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 Neuilly-sur-Seine.

CONTESSE

ECCO

TRAVAIL TEMPORAIRE

recherche pour LYON

RESPONSABLE RECRUTEMENT GROUPE

Le candidat de formation SUP aura une expérience confirmée d'au moins 5 ans dans poste similaire en entreprise.

Basé au Siège, il aura en charge en liaison avec la D.G., les directions régionales et avec une large autonomie les missions de recrutement à tous niveaux.

Il devra développer et mettre en place de nouvelles procédures et former les cadres à celles-ci.

Adresser lettre manuscrite, CV et dernière rémunération perçue sous réf. 8404M, à B.E.O. 34, rue de l'Arcade, 75008 Paris.

UNE VOLONTE EN MARCHE.

CONTESSE

Importante Caisse de Retraite Quartier Etoile cherche

Directeur de Production HF

Chargé de coordonner l'ensemble des services "administratifs-retraites" et d'un important rôle de relations avec les Entreprises adhérentes et de liaisons avec le Service Informatique.

Le poste suppose des qualités accentuées d'organisateur, acquises dans un poste lié à la gestion de documents administratifs nombreux et complexes.

Une expérience acquise dans un organisme équivalent serait un atout apprécié, mais non indispensable pour ce poste très autonome et qui offre des responsabilités importantes.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
Madame D'ORNANT - FIDAL PARIS
18 Bis rue de Villiers - 92303 LEVALLOIS-PERRET

Société Internationale Pétrochimie Fine, leader sur son marché recherche

Ingénieur Commercial

pour suivre et développer une clientèle internationale des secteurs pétroliers et lubrifiants.

Nous souhaitons :

- Formation : Ingénieur Chimiste ou Mécanique.
- Anglais courant indispensable.
- Plusieurs années d'expérience de vente à haut niveau en milieu industriel : la connaissance du marché des lubrifiants sera particulièrement appréciée.

Adresser C.V. détaillé, précisant votre salaire actuel, en rappelant la référence LU 64, à :

EGS CARRIERES

58 Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT recrute

UN INGÉNIEUR ÉCONOMISTE DE BON NIVEAU

(GRANDES ÉCOLES + formation économique, niv. 3e cycle ou DOCTEUR EN ÉCONOMIE intéressé par le bâtiment SPÉCIALISATION DANS L'ANALYSE DE STRATÉGIES appréciée).

Il sera chargé de développer un programme pluriannuel de recherches sur l'économie de la construction en termes d'analyse de stratégies d'acteurs et de théorie des filières.

Adr. c.v. et prét. à M. URIEN, chef du service Économie. C.S.T.B., 4, avenue du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS recherche pour service diffusion - vente COLLABORATEURS (TRICES)

- 25 ans minimum.
- Travail sur rendez-vous.
- Formation assurée.
- Tous avantages sociaux.

Tél. ce jour pour r.-v. 45-38-66-75 et 45-38-98-54.

SEM D'AMÉNAGEMENT

région parisienne recrute

CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS

Formation supérieure (grande école, droit, sciences éco. ou équivalent). Expérience réussie en aménagement urbain, promotion immobil. ou BTP.

Adr. lettre manuscrite + c.v. détaillé + photo et dernière rémunération sous n° 7 210 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTRO ÉTOILE recherche JEUNE DIPLOMÉ(E) titulaire du DECS (min.) 3 ans d'expérience anglais lu, parlé, écrit pour poste à responsabilités incluant la direction du service comptabilité (12 personnes), utilisant l'outil informatique. Libre très rapidement. Ecrire avec c.v. + photo + prétentions sous n° 7 209 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

IMPORTANTE ORGANISATION PROFESSIONNELLE QUARTIER ÉTOILE recherche

UN(E) ATTACHÉ(E) A SON SERVICE NORMALISATION

Niveau BTS, aptitude au contact, à la négociation et à la rédaction. Anglais écrit et parlé. Expérience de la normalisation souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et prétentions sous n° 7 211 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, r. de Monttessuy, Paris-7e.

Organisme important progression C.A. 85 + 39 % rech. CONSEILLERS CCIAUX H.F. pour Paris, banl. N., O. ou S.

- Formation assurée.
- Sens des responsabilités.
- Rémunération importante.

Téléphone : 45-53-20-00 Poste 201.

secrétaires

Société zone industrielle Vitrolles (près Marseille) rech.

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

Parfaitement bilingue anglais pour travailler avec responsable commercial export (intérêt pour problème technique sera apprécié) expérience plusieurs années exigée. Ecrire avec C.V. et prétentions à EUROSUD PUBLICITÉ, ss n° 6.682.12, rue de Verdun, 13700 Marignane.

Conseils en développements dans la distribution nous recherchons pour GENTILLY (proche RER)

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

100.000 F/an + de formation supérieure. En plus des tâches administratives, elle assurera le suivi commercial. Env. C.V., photo ss réf. 45 à A. FAURE Groupe Bernard Gryson. 53, rue Charles-Frérot 94250 GENTILLY.



Société de Conseil en expansion, leader dans son secteur recherche

UN DIRECTEUR département gestion de projets

- Diplômé de grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales - Mines, Centrale, ESSEC ...
- Expérience minimum de 3 à 4 ans dans la direction de projets de construction.
- Poste basé à Paris, mais fréquents déplacements en Province.

UN INGENIEUR CONSULTANT

- Diplômé de grandes écoles;
- Expérience minimum de 2 à 3 ans de conseil en organisation.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à IFRHOS, service recrutement - 2 boulevard des Etats-Unis, 42000 SAINT ETIENNE.

MEDIA PA.

Directeurs régionaux de l'industrie pharmaceutique, notre prochain consultant est l'un de vous ...

CONSULTANT

AXIS GROUPE EGOR

Filiale du Groupe EGOR, première Société en France de Conseil en Ressources Humaines, est en plein essor. Elle souhaite maintenant intégrer dans son équipe un nouveau consultant.

Vous êtes directeur régional ou animateur national ; vous êtes concerné par les problèmes de recrutement des forces de ventes pour l'industrie pharmaceutique. Si vous savez analyser, réfléchir et concevoir tout en privilégiant l'action, nous vous proposons :

- la notoriété de notre groupe
- nos perspectives de développement,
- nos techniques exceptionnelles de formation interne,
- l'intégration au sein d'une équipe créative et enthousiaste.

Si vous souhaitez rejoindre notre siège à PARIS ou nos structures régionales : LYON, TOULOUSE, BORDEAUX, NANTES, LILLE, STRASBOURG, merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M/AC/87, à :

AXIS 63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE — GROUPE EGOR

DEMANDES D'EMPLOIS

ENSEIGNEMENT ÉLECTRONIQUE MICROPROCESSEUR (HARD) ch. poste mi-temps, préf. enseignement. 45-57-82-21.

JEUNE DIPLOMÉ doctorat thermique, étudie ttes propos. Tél. 45-67-12-34.

F. très bonne connaissance maquette, 3 ans exp. chef de fab. édition ch. poste équivalent. Libre de suite Téléphone : 43-74-77-58.

Directeur centre culturel et sportif + animateur tremplin jeunes artistes, 45 ans, licencié en droit. Forte progression réalisé durant 8 ans, dernier poste rég. Paris. Intéressé également par secteur audiovisuel ch. poste Paris ou région Paris François-Régis Mellet 59, bd de Courcelles. 46-22-59-17.

Ing. 35 ans, 10 ans exp. instal., rés. hertziens France-Etranger étudie ttes proposit. d'emploi plus stable, dépl. occasionnels acceptés Ecrire sous le n° 7.197 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Midi-Pyrénées Ccial, haut niv. industries diverses, aéronautiques recherche fournitures complémentaires Téléphone : 61-86-59-79.

Spécialiste études projets industriels Afrique, pays arabes, exp. 15 ans, grande connaissance des besoins accepte poste prospecteur international pour vente biens équipements et suivi bilingue fr.-arabe. M. Chabouri 33, rue Royale. 78000 Versailles.

ASSIST. FORMATION ou CONSEILLER FORMATION

35 ans – Art et Métiers + 1re expérience professionnelle Téléph.-moi : 309-68-75-15.

ATTACHÉE DE DIRECTION 25 ans, bil. angl., excellente présentation, cultivée, 5 ans d'expér. réussie en secrétariat de direction, rel. publiques, possib. voyages rech. poste de confiance, motivant Téléphone : 45-25-50-15.

Fme 40 ans expér. secrét. direct. ccial, acheteuse, anglais, trait. de texte, personne de confiance, bonne présentation rech. situation Ecrire sous le n° 7.206 M. LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J.F. Aide comptable, 24 ans 4 ans d'exp. CAP. Connaissant informatique ch. emploi stable Ecrire sous le n° 7.188 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Chauf. direct., la quarantaine, très dynamique, très expérimenté. 1.500.000 km expér. sur toute l'Europe sur tous véhicules, tous permis B, C, C1, D, E, connaissant tr. bien Paris et Ile-de-France, bénéficie de cert. attrib. pour voit. rapides, peut égal. assurer sécurité Etudie toutes propositions Tél. 48-58-74-29 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR très solide expérience PME nombreuses réorganisations réussies imaginatif, pragmatique disponible, dynamique Offre ses services à PDG, soucieux de rentabilité d'optimalisation souhaitant bras droit efficace pour développement d'entreprise existante, restructuration annexion d'entreprises à redresser Ecrire : S.N.E.P., B.P. 58 92123 MONTROUGE CEDEX.

J.H. 22 ans, L. O.M. BAC + 1 et littéraire + Ital., Esp., Angl., All., ex-agent comm. SNCF ch. emploi administr. ou tourisme, aime chiffres et rel. publiques ét. ttes prop. pour ttes régions Tél. 60-60-35-04, apr. 17 h.

JOURNALISTE exp. quot., hebdo, T.V. form. secr. réd. recherche situation Téléphone : 43-34-11-48.

J.F. aide comptable, BEPC CAP. BEP options dactylographie, informatique terminal 101 UT digital - 3279 2 A IBM, 2 ans dans un service trésorerie cherche emploi stable Ecrire sous le n° 7.177 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Fme 50 ans, excel. présentation, BTS secrétariat, anglais courant, exp. 15 ans service achats/approvisionnement/import. Connais. micro-informatique, initiatives, sens contacts et organisation, propose service tous secteurs d'activités. Ecrire sous le n° 7 212 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire-sténodactylo cherche poste mi-temps le mat. T. 46-68-89-83, 8 h à 10 h.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

J.-J. ROUSSEAU
VOLUME 95 m²
A RÉNOVER - 45-59-86-96.

2e arrdt

259, RUE SAINT-DENIS STUDIOS, 2 P. et DUPLEX. Rénovés à partir 198 000 F. Vis. 14/18 h, 42-06-15-30.

4e arrdt

QUAI CÉLESTINS
DUPLEX CARACTÈRE 150 m² - soleil - exclusivité EMBASSY - 45-62-16-40.

SUR NOTRE-DAME
Luxueux imm. pierre de t. STUDIO et 2 PCES, SUD MATIGNON GMA 43-59-86-96.

5e arrdt

PANTHEON Duplex 4e/5e étage, séjour 2 chbres, 65 m², asc., balcon GARBI 45-67-22-88.

Me JUSSIEU
bon imm., balc. sur rue, 5e ét. 4 P., entrée, cuis., bains, douche, w.-c., chf. cent. indiv. Peu de charges 9, BOULEVARD ST-GERMAIN Mardi, mercredi, 15 h à 18 h.

6e arrdt

LUXEMBOURG 47-03-32-44
VUE IMPRENABLE
130 m², ét. élevé, asc., soleil.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
6 P. DE CHARME dans imm. DIRECTOIRE - EXCLUSIVITE DORESSAY - 46-24-93-33.

7e arrdt

R.C.I.
vous informe de ses programmes en rénovation dans imm. pierre de t., gd standing, appts bourgeois de qualité et prof. libérale autorisée BD SAINT-GERMAIN (5e) Rénovation de très grande qualité, APPTS 150 m² divisible 2e et 4e libres AUTRES APPARTEMENTS occupés - récupérables BD SAINT-GERMAIN (7e) Appt 155 m² occupé, récup. Appts 225 m² 2e et 4e libres 3e et 5e occupés. Loi Quillot R.C.I. 47-58-12-21.

AVENUE BOSQUET
Prox. Seine, élégant 150 m² balcon, soleil, parfait état FRANK ARTHUR 45-62-01-69.

14e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS RÉCENT 78, 8e ÉTAGE, VUE liv. dble, 2 chbres, état neuf park. 1.250.000 - 45-32-66-10.

14e Me VAVIN
bel imm. de caractère 1926 atelier duplex, 4e et 5e ét. asc., cheminée. tt cft, 75 m² 1.050.000. Micot 43-44-43-87.

17e arrdt

Bel imm. p. de taille s/jardin
WAGRAM 6 PIÈCES
spacieux, plein soleil. Bon plan IDEAL PROFESSION LIBERALE 3.750.000 F. Vernel 45-26-01-50.

18e arrdt

VUE SUR SACRÉ-CŒUR, liv. + chbre, 53 m², 4e ét., tt cft. 450.000 F. Parking Téléphone : 42-85-77-89.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m.) vue superbe résidentiel, 10e et dernier étage 2 P., 54 m² + balc. 320.000 F. 4 P., 85 m² + balc. 550.000 F. 6 P., 139 m² + balc. 820.000 F. Propriétaire : 42-80-29-61.

Province

Dans parc résidence standing Piscine - tennis - très beau 2 P., cuis. équipée, grande terrasse sud - 10' plage Juan-les-Pins (1) 93-74-79-42, ap. s'abst.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire Téléphone : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 P. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire 48-73-20-67, même le soir.

ARCHITECTE ch. Hôtel part. ou appt à partir de 500 m², gd stand., Neuilly ou Paris-XVIe pour clientèle étrangère MAHALLAWI 46-02-87-75.

locations non meublées offres

Paris

STUDIOS + PARKING 2-3 pers. 120.000 F semaine Appts 2 P., 2.100 F semaine
PRIX DÉGRESSIF
su mos. Me Le Parc-Saint-Maur GANDOLFI. 48-83-23-42.

JULES-CESAR, dans imm. anc., 4e ét., asc. 4 P., cft. 4.800 + ch. Chf. indiv. gaz. Tél. matin Ségéco 45-22-68-92.

Région parisienne

RER NANTERRE PRÉFECTURE dans imm. tt cft, 2 P., 2.250 F + ch., S/pl. mercredi, 14 à 18 heures. COMPTANT 28, rue Salvador-Allendé.

Province

CHATEAU-THIERRY - 45 mn de Paris ds imm. 17e, ent. restauré - 3 P., 2.500 F + CH. Téléphone : (16) 23-83-25-98.

locations non meublées demandes

Paris

Pour certains dirigeants et employés en cours mutation, Importante Sté Française Produits Chimiques rech. appts toutes catégories, studios, villas, Paris et envir. Morci 45-04-04-45.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. (1) 48-89-85-66 - 42-83-57-02.

cours et leçons

Femme turque, étudiante 3e cycle, donne cours turc, méth. pédagogique. T. 42-62-46-79.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), B.P. 291.09, PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

DACTYLO MAGNÉTO, bandes et cassettes, transcrits, colloques savants. Travaux facturés. Téléph. : 42-08-97-32.

villégiature

Littoral belge, loc. semaine AGM rue d'Oultremont 29-1040 BRUXELLES. Tél. 19-32-2-733-08-29.

LITTORAL BELGE - LOCATION SEMAINE AGM Tél. 19-32-2-733-08-29.

Saint-Cyprien plage (Roussillon), gd choix d'appartements, locations saisonnières. S'adr. « Inter Immobilier » Les Ondines 66750 Saint-Cyprien plage. Tél. 68-50-79-22 ou 68-21-02-75.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

BMW 318 i
Bleu ciel, 110 000 km, jantes alliage, année 1981, alarme, parfait état. Prix : 34 000 F. Tél. : 64-33-24-44 après 19 h.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 pièces et plus. Tél. 45-26-18-95.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS. Recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE, corps dipl. et cadres de stés multinationales.
Tél. : 45-62-78-99

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES pour clientèle étrangère APPTS DE STANDING pour Ambassades et sociétés S'adr. SERVICE ACCUEIL Téléphone : 42-56-28-16.

maisons individuelles

BÉTAILLE - 35 km Brive, à vendre maison, séjour, 35 m², chbre, cuis. aménagée, w.-c., salle de bns, véranda (le tout aménagé), garage-cellier, combles aménageables, terrain 2.900 m², partie verger. Prix 45 millions. Ecrire sous le n° 6 891 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

BOBIGNY 93 - PAVILLON surélevé 67, F3, 1er étage 105 m² habitables + terrasse 40 m², buanderie, chauffage mazout. R.-de-ch. : 300 m² sur jardin 100 m². Conviendrait à profession libérale. Prix : 700 000 F. Tél. : 48-47-26-71.

immeubles

J.M. CLEMENT ach. cpt tous IMM. dans Paris. 111, av. V-Hugo (75116). 45-53-60-36.

villas

8 KM PAU SUD, partic. vd maison 290 m², 4 200 m² clos, piscine. Libre. Téléphone : 59-21-72-64.

propriétés

BEAUGENCY
VUE SUR LOIRE
belle demeure récente sur 3.550 m² terrain 290 m² hab. sur 2 niveaux 1.700.000 F. - 43-06-98-27.

L'Eure MAISON NORMANDE 380 m², tt cft, parc 7.000 m² piscine, tennis, bois et pré 2 ha, dépend. Px 1.800.000 F à débat. Soir (1) 46-04-37-60.

viagers

17, rue Salonique, beau 2 P., tt cft + park., imm. récent. 185.000 + 3.600 loué 2.100 F. Revenus pour acquéreur Téléphone : 42-66-19-00.

16e MUETTE. 4 P., tt cft imm. pierre. 480.000 cpt + 5.500. Occupé feme 76 ans Viagers F. Cruz - 42-66-19-00.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER entre particuliers maison, appartement, château propriété, terrain, commerce sur toute la France INDICATEUR LAGRANGE Fondé en 1976 5, rue Greffulhe, 75008 Paris APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS DOMICILIATIONS SECRÉTARIAT-TÉLEX TÉL. (1) 47-27-15-59.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM Constitution de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

17e, PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H/24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/MS St-Honoré. Tél. 42-86-84-91. Paris-12e. Tél. 43-40-68-50. Loc. bureaux, Paris-Banlieue.

NEUILLY - MÉTRO Loue directement 1 bureau ou + dans imm. neuf. 47-58-12-40.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

boutiques

Ventes

GUYNEMER, 73 m²
EN TTE PROPRIÉTÉ, bout., grande vitrine. BON ETAT EMBASSY 45-62-62-14.

économie

■ relations internationales
■ conjoncture nationale
■ sociétés
■ services
■ industrie
■ transports
■ média
■ banque
■ bourse, changes, or
■ énergie
■ environnement

REPÈRES

Dollar : au-dessous de 7 F

Le recul du dollar, amorcé depuis huit jours, et qui s'était accentué lundi 21 avril, s'est poursuivi mardi. Le cours de la devise américaine est retombé au-dessous de 7 F pour la première fois depuis le 24 mars dernier, glissant de 7,03 F à 6,99 F. A Francfort, le dollar est passé de 2,2070 DM à 2,19 DM, et à Tokyo, il a battu tous ses records de baisse, crevant à nouveau tous ses planchers pour passer au-dessous du palier de 170 yens, contre 171,90 yens la veille. La Banque du Japon, qui était intervenue, lundi, pour freiner la hausse de sa monnaie en vendant plus de 1,5 milliard de dollars, n'a rien fait depuis. Elle pourrait diminuer à nouveau son taux d'escompte, comme elle l'a fait à la fin de la semaine dernière, pour tenter de rendre moins attirant le marché de Tokyo, mais une telle décision aurait l'effet inverse dans la mesure où elle contribuerait à relancer l'économie nipponne et, donc, les placements en yens.

Aux Etats-Unis, les banques ont ramené leur taux de base de 9 % à 8,5 %, au plus bas depuis huit ans, décision logique après le nouvel abaissement du taux d'escompte fédéral vendredi dernier.

Assurances : + 12 % sur le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires global de l'assurance (primes émises) a progressé de 12 % en 1985, atteignant 230 milliards de francs, a indiqué M. Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA). La progression n'a été que de 7 % en assurance-dommages (incendie, accidents et risques divers), mais elle a dépassé 21 % en assurance-vie et 25 % en produits de capitalisation. Quant aux résultats d'exploitation, hors cessions d'actifs, il devrait être, en 1985, du même ordre de grandeur qu'en 1984, soit 3,1 milliards de francs. La branche automobile a enregistré une « sensible » amélioration de ses résultats (+ 1,3 milliard de francs en 1984 pour 55 milliards de francs d'affaires) en raison d'une nouvelle diminution du nombre des sinistres (– 8 %). La branche incendie-vol, traditionnellement déficitaire, avec une perte de 650 millions de francs en 1984 a enregistré elle aussi une amélioration mais « légère ».

Marché immobilier : conjoncture morose

La conjoncture du marché immobilier, de septembre 1985 à avril 1986, est restée stagnante, morose, selon la Fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM), dans un peu plus de la moitié des trente-six villes où cette enquête semestrielle est menée : fléchissement des ventes à Angoulême, Brest, Dijon, Limoges, Pau, Strasbourg ; stabilisation à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes ; reprise à Angers, Annecy, Auxerre, Orléans. Dans l'ensemble, le marché de l'ancien réagit mieux, mais celui, traditionnel, de la résidence secondaire n'existe plus : les résidences secondaires vendues deviennent des résidences principales.

A Paris et en Ile-de-France, où le nombre des transactions a augmenté, on observe une hausse des prix à Paris intra-muros dans les banlieues résidentielles, une baisse des prix en banlieue lorsque la localisation est moins bonne. A Paris même, 49 % des appartements sont vendus moins de 10 000 F le mètre carré, et, en banlieue, cette proportion monte à 77 %. Le marché de la location reste marqué par la pénurie.

ÉNERGIE

FIN DE LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

La guerre des prix continue

De notre envoyée spéciale

Genève. – Rien à craindre sur le front du pétrole. M. Chirac a bien de la chance. Ce n'est pas le semblant d'accord finalement avalisé, le lundi 21 avril, à Genève, par dix des treize membres de l'OPEP qui redressera rapidement les prix du brut. Après plus d'un mois de discussions laborieuses, l'OPEP, à l'exception de l'Iran, de l'Algérie et de la Libye, a finalement décidé qu'il était urgent de ne rien faire dans l'immédiat pour enrayer la chute des cours.

La stratégie de guerre des prix adoptée en décembre 1985 afin de regagner une *« juste part du marché »* et responsable de l'effondrement, en sort non seulement confirmée mais aussi affinée. Les membres de l'OPEP ont, en effet, précisé leurs objectifs en matière de production comme de prix, ainsi que les étapes qu'ils comptent suivre pour les atteindre. On sait, désormais, qu'elle est la part du marché que l'OPEP entend défendre et la zone de prix – 18 dollars à 20 dollars – où elle espère, si possible à la fin de l'année, ramener les cours, après avoir obtenu la coopération des producteurs de pétrole concurrents.

« Au vu du communiqué final, il est évident que la guerre des prix continue », a déclaré M. Nabi, le ministre algérien du pétrole, estimant que cette conférence était un *« échec »*. Dans l'immédiat, en effet, aucune limite n'a été fixée à la production de chaque pays, non plus que pour l'ensemble de l'Organisation. L'OPEP, dans sa majorité, s'est contentée de définir un plafond théorique pour l'année correspondant à une estimation *« réaliste »* de l'offre et de la demande à venir. Ce plafond de 16,7 millions de barils-jour est légèrement inférieur – d'environ 4 % – au niveau de production actuel et supérieur à l'ancien plafond appliqué jusqu'en décembre dernier (16 millions de barils-jour).

Mais ce nouveau plafond, qui peut être considéré, en l'absence d'autres chiffres, comme la *« juste part du marché »* revendiquée par l'Organisation, ne sera appliqué, précisément, qu'à compter du 1er juillet prochain, pour les troisième et quatrième trimestres (*le Monde* du 21 avril). D'ici là, les dix producteurs ont seulement convenus d'*« ajuster graduellement »* leurs rythmes d'extraction pour l'amener au niveau trimestriel prévu. De plus l'OPEP a repoussé à sa prochaine conférence ordinaire, fixée au 25 juin dans l'île yougoslave de Brioni la répartition de ce plafond, pays par pays, seule susceptible de garantir son application concrète.

Aucune règle ne s'appliquant d'ici là, il y a donc fort à parier que chaque pays, pris dans la guerre des prix, continuera de produire et de vendre le maximum possible, aggravant ainsi la situation. L'Irak, qui dépasse actuellement de plus de moitié son ancien quota, a d'ailleurs clairement affirmé qu'il ne réduira pas sa propre production, aussitôt imité par l'Iran, tandis que le Nigéria, autre tricheur notoire, assurait en privé qu'il continuerait à faire ce qu'il voudrait aussi longtemps qu'un accord précis ne serait pas prévu au niveau de l'OPEP. Le Koweït, quant à lui, a affirmé qu'il allait, comme de juste, réduire sa production, mais il a ajouté qu'il ne dépassait guère actuellement notablement son quota, alors que, selon les chiffres fournis par le secrétariat de l'OPEP, il produirait actuellement près du double !

Offensive diplomatique

Résultat : la poursuite de la chute des cours qui, selon la plupart des professionnels présents à Genève dans les coulisses de la conférence, pourraient rapidement tomber en dessous du seuil symbolique de 10 dollars par baril, pour se stabiliser aux environs de 8 à 9 dollars, niveau considéré comme un plancher absolu. *« Le moins qu'on puisse dire est que ce résultat ne renforce pas l'OPEP »*, a assuré M. Nabi.

Les « dissidents » – Algérie, Iran et Irak, – qui se battaient pour l'arrêt de la guerre des prix et une baisse massive de la production, se sont laissé progressivement isoler et finalement mettre en minorité par les pays du Golfe, soucieux, eux, de poursuivre la politique de confrontation qu'ils ont engagée en décembre avec les producteurs hors OPEP.

Alors qu'il y a un mois la plupart des pays membres, traumatisés par la chute de leurs revenus, s'étaient entendus pour tenter de faire remonter les prix à leur niveau précédent (28 à 30 dollars jusqu'en décembre), la majorité, cette semaine à Genève, s'est rangée derrière les « radicaux » du Golfe et est convenue que la reprise des cours devait être modérée et progressive, afin de maintenir la pression sur les producteurs extérieurs à l'Organisation. *« L'ancien prix conduisait* [l'OPEP] *à une impasse*, a déclaré le ministre koweïtien, *je pense que les prix augmenteront à la fin de l'année mais je ne les vois pas bondir trop haut et trop tôt. »* M. Subroto, ministre indonésien, interrogé sur le juste prix du brut, a été encore plus précis : *« 10 dollars c'est trop bas, 28 dollars c'est trop haut, cela doit se situer entre les deux, peut-être entre 18 et 20 dollars. Ce serait un prix réaliste ; juste pour les pays consommateurs et suffisamment rémunérateur pour les exportateurs. »*

Renonçant à faire remonter les prix à leurs anciens niveaux la majorité des pays de l'OPEP n'a en revanche pas abandonné l'idée d'arracher aux producteurs concurrents une coopération à l'effort de redressement du marché, volontaire ou non, sous forme d'une baisse de la production supplémentaire d'au moins 1 million de barils-jour qui donnerait à l'OPEP un gâteau plus large à partager.

Avant de fixer à la fin juin prochain des quotas de production pays par pays, l'OPEP a en effet décidé de tenter une nouvelle offensive diplomatique pour obtenir la participation du plus grand nombre de producteurs extérieurs à la stabilisation des cours. Cinq ministres ont été chargés d'approcher les pays concurrents pour estimer précisément les sacrifices qu'ils sont prêts à consentir ou l'ampleur des fermetures de puits qu'ils subiront du fait de la chute des prix, quelle que soit leur volonté.

La stratégie de guerre des prix, initiée par l'Arabie saoudite à la fin de l'an dernier, sort donc renforcée de cette conférence-marathon, la plus longue depuis vingt-cinq ans. *« Quand vous décidez d'une stratégie vous ne la changez pas à mi-chemin, surtout quand elle commence à produire des résultats, c'est illogique »*, expliquait le ministre koweïtien du pétrole, instigateur, aux côtés du royaume saoudien, du virage pris par l'Organisation en décembre. Le *« clan »* saoudien paraissait de fait le seul gagnant de cette épreuve. *« C'est mieux que rien »*, assurait en privé un ministre africain, *« c'est un petit pas, mais cela donne une direction »*, tandis que l'Iran, extrêmement déçu, dénonçait *« la conspiration américano-saoudienne destinée à faire chuter les prix et à affaiblir son pays »*. *« Il faut être optimiste, inch Allah »*, concluait de son côté le ministre indonésien à l'issue de la journée...

VÉRONIQUE MAURUS.

Le communiqué : « avec réalisme... »

Voici des extraits du communiqué de l'OPEP publié, le lundi 21 avril, à Genève :

« (...) *Dans le but d'atteindre l'objectif de restaurer la stabilité du marché, dix pays membres ont accepté que la production moyenne de l'OPEP pour 1986 soit établie avec réalisme à 16,7 millions de barils/jour et que, en particulier, la production pour le troisième et le quatrième trimestre de l'année soit établie respectivement à 16,3 millions et à 17,3 millions de barils/jour.* (...) *Trois autres pays membres – l'Algérie, la République islamique d'Iran et la Jamahiriya libyenne – ont estimé que ce même objectif peut seulement être atteint en établissant la production de l'OPEP pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres 1986 à respectivement 14 millions, 14,5 millions et 16,8 millions de barils/jour.*

» *Les dix pays membres ont décidé de former un groupe de ministres de l'OPEP composé par les chefs de délégations de l'Indonésie, du Koweït, du Nigéria, de l'Arabie saoudite et du Venezuela, afin d'établir les contacts nécessaires avec les pays non membres de l'OPEP producteurs/exportateurs de pétrole, dans le but de parvenir à un accord pour un effort commun destiné à stabiliser le marché.* (...)

» *La conférence a également eu des discussions fructueuses et constructives avec certains pays producteurs non membres de l'OPEP, à savoir l'Angola, l'Egypte, la Malaisie, le Mexique et le sultanat d'Oman.* (...)

» *La conférence a condamné les attaques perpétrées par les Etats-Unis contre un membre de l'OPEP, la Jamahiriya libyenne, et a exprimé sa profonde inquiétude à propos de ces actes qui sont contraires au droit international.* »

CONJONCTURE

Il n'y aura plus de mesures fiscales concernant l'épargne cette année déclare M. Juppé

M. Juppé a de nouveau formellement démenti le lundi 21 avril la possibilité d'un relèvement de la taxation des plus-values de 16 % à 26 % sur les actions (comme le bruit en avait couru la semaine dernière avant la présentation du collectif budgétaire) au cours d'un déjeuner-débat organisé par l'AJEF (Association des journalistes économiques et financiers).

Commentant la forte baisse du MATIF (Marché à terme des instruments financiers) et du marché obligataire à la fin de la semaine dernière, le ministre du budget a déclaré qu'elle *« lui semblait exagérée car les opérateurs devaient bien s'attendre à une telle opération puisqu'il s'agissait de boucher un trou dans l'évasion fiscale »*.

Il n'y aura plus de mesures concernant la fiscalité de l'épargne d'ici à la fin de l'année, a-t-il encore indiqué, sans pour autant préciser si cette pause concernerait aussi le projet de loi de finances de 1987 qui sera examiné à partir d'octobre par le Parlement.

L'impôt sur les sociétés au taux de 45 % est une marge de manœuvre supplémentaire donnée aux entreprises qui pourront ainsi distribuer davantage de dividendes aux actionnaires ou bien constituer plus de fonds propres.

« Nous avions renoncé à de nouvelles mesures de détaxation de l'investissement, sauf pour l'agriculture et les départements d'outre-mer, a déclaré en substance M. Juppé, *car, outre les effets dangereux qu'elles auraient pu avoir sur le volume de nos importations, nous pensons que ce sont les marges des entreprises qui comptent avant tout et qu'il faut laisser les industries utiliser ces marges à leur convenance. »*

Après avoir décrit les trois marques de la sagesse gouvernementale (graduation, concertation, rigueur financière), M. Juppé a confirmé que les contribuables modestes bénéficieront d'allègement de leurs impôts l'année prochaine, peut-être sous forme d'un relèvement des seuils d'exonération. L'Etat y consacrera en tout cas l'équivalent de ce qu'il perdra en supprimant l'IGF, soit 3,5 milliards de francs.

En ce qui concerne l'IGF, le ministre a souligné que sa suppression n'était pas guidée par une philosophie favorable aux nantis mais par un plan d'amélioration de l'investissement et de l'emploi qui bénéficiera à l'ensemble des Français. La suppression de la loi Quilliot et l'amnistie accordée aux capitaux rapatriés procèdent de la même démarche. L'anonymat sera garanti : il faudra passer par un intermédiaire financier ou une banque qui s'adressera au Trésor pour payer la taxe de 10 %. Le détenteur recevra un certificat de paiement anonyme et si plus tard il doit justifier d'une rentrée d'argent auprès d'un vérificateur du fisc, il pourra lui opposer un certificat anonyme estampillé par les comptables du Trésor. *« L'amnistie*, a ajouté M. Juppé, *ne couvrira pas les procédures en cours avant la promulgation de la loi »* et s'appliquera *« jusqu'à une date fixée au 1er octobre 1986 pour les rapatriements de capitaux »*.

AL. V.

TRANSPORTS

Suppression de huit mille emplois à la SNCF

LA CGT ET LA CFDT APPELLENT LES CHEMINOTS A DES ARRÊTS DE TRAVAIL

Le comité central d'entreprise de la SNCF a adopté, le lundi 21 avril, par 31 voix (CGT, CFDT, FGAAC, FO) contre 1 (CGC) et 5 abstentions (CFTC, FMC), une motion *« alertant l'opinion publique sur les graves conséquences des décisions de la direction, qui mettent en cause l'avenir du rail dans le pays »*. Au cours de la réunion du CCEE, la direction avait rendu publique la décision concenant les huit mille suppressions d'emplois qu'elle entendait réaliser en 1986, *« sans licenciement »*, pour compenser la chute du trafic de marchandises (*le Monde* du 22 avril).

De leur côté, la CGT et la CFDT appellent les cheminots à des actions de protestation mercredi, jour où se réunira le conseil d'administration de la SNCF. Selon la direction, les arrêts de travail ne devraient pas provoquer d'importantes perturbations du trafic ferroviaire, sauf sur le réseau de banlieue de Paris-Nord et sur la ligne C du RER (Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris-Austerlitz, Etampes, Orly).



AFFAIRES

ENTREPRISES

CEPME : progression de l'activité mais baisse des résultats

L'année 1985 aura vu le CEPME accroître son activité en dépit de la forte baisse des prêts bonifiés. Fin décembre, le montant global des engagements s'élevait à 108 milliards de francs (en augmentation de 8 % sur 1984), les prêts à long terme restant pratiquement stables (13,1 milliards), tandis que la part des prêts non bonifiés augmentait de 40 %.

Le bénéfice net 1985 ressort à 9,6 millions de francs contre 48,6 millions l'année précédente et 65,2 millions en 1983. Cette baisse, consécutive, en partie, aux « risques médiocres » pris entre 1981 à 1983, résulte également des modifications comptables instaurées depuis 1984 sans lesquelles le bénéfice net 1985 aurait été supérieur de 53 millions de francs aux 9,6 millions annoncés, précise M. Jean-Pierre Aubert, le président du directoire du CEPME.

Cet établissement, qui prévoit toujours d'introduire ses actions en Bourse en 1990, veut aussi élargir à d'autres partenaires, notamment des compagnies d'assurances, un tour de table jusqu'ici composé d'organismes bancaires et financiers. Par ailleurs, une première augmentation de capital a été réalisée par conversion de prêts participatifs (350 millions de francs). Le capital du CEPME, porté à 754 millions, à cette occasion, sera relevé ultérieurement à 1,1 milliard de francs à l'issue d'une augmentation de capital en numéraire de 350 millions de francs, prime d'émission incluse.

Cosmétiques : L'Oréal devient n° 1 mondial

Le groupe français L'Oréal (marques Biotherme, Lancôme, Elsève Balsam, Dercos, Vichy...) est devenu en 1985 le premier fabricant mondial de produits cosmétiques avec un chiffre d'affaires *« géré sous sa responsabilité »* de 22 milliards de francs, soit 2,6 milliards de dollars. Il détrône ainsi le géant américain Avon (1,7 milliard de dollars). Le groupe japonais Shiseido est troisième (1,6 milliard de dollars) et l'américain Revlon quatrième (1,1 milliard).

Le résultat donné par la direction inclut l'activité des agents exclusifs américains et canadiens (Cosmair) de L'Oréal. Les ventes du groupe L'Oréal proprement dit ont atteint 16,43 milliards de francs (+ 4 %) dont 58 % réalisés à l'étranger. Le bénéfice net consolidé progresse de 6,3 % à 775 millions de francs. Le dividende net est majoré : 30 F (+ 7 %).

FEU VERT A LUCHAIRE POUR LE RACHAT D'ALLINQUANT

Allinquant, premier fabricant français d'amortisseurs pour véhicules automobiles (4,5 millions de pièces par an), restera français. La cour d'appel de Versailles a autorisé le groupe Luchaire (2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires) à racheter la société, en règlement judiciaire depuis octobre 1985.

Luchaire (échappements, silencieux, équipements électroniques et agro-alimentaires, armements) était en compétition avec la firme allemande Fichtel und Sachs, qui avait déjà marqué un point en obtenant du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) le feu vert pour reprendre l'affaire (*le Monde* du 20 mars). Mais les pouvoirs publics avaient fait appel afin de donner le temps à Luchaire d'échafauder une solution française. Ce groupe s'est associé à SAGEM, numéro un mondial du télex. Une nouvelle entreprise sera créée, la SIELA (Société industrielle des équipements pour la liaison au sol).

Ce dernier pourrait prendre une participation minoritaire dans le capital d'Allinquant. Il lui fournirait en outre les licences dont la firme a besoin pour se lancer dans la fabrication de suspensions électroniques à correction d'assiette automatique, appelées à révolutionner l'industrie des amortisseurs dans les années 90. Enfin, pour emporter la décision, Luchaire a obtenu le soutien de Renault et a surenchéri sur l'offre de Fichtel en proposant de racheter les actifs d'Allinquant pour 18 millions de francs (contre 15 millions pour l'allemand) et les stocks pour 38 millions (contre 30).

Cependant, si le groupe Luchaire a gagné la deuxième manche, il n'a pas encore emporté la partie. Fichtel und Sachs a fait savoir qu'il allait se pourvoir en cassation. La direction de Luchaire ne semble pas trop redouter cette action judiciaire qui n'a pas d'effet suspensif, de sorte que le groupe auta tout le loisir de mettre en œuvre la reprise envisagée. Luchaire projette déjà d'élargir la clientèle d'Allinquant, dont la régie Renault constitue pour l'instant l'essentiel (65 % de la production).

A.D.

AGRICULTURE

A Luxembourg

Les Allemands continuent de refuser une baisse des prix des céréales

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). – M. Gerritt Braks, le ministre néerlandais de l'agriculture, qui préside les travaux des Douze, mène rondement les débats avec apparemment l'idée de conclure cette semaine. Son collègue français, M. François Guillaume, pressé de pouvoir transformer les montants compensatoires monétaires (MCM) appliqués par la France depuis le réalignement (Ootmarsum) en augmentant les prix officiels français, l'appuie chaudement. L'opposition manifestée par M. Ignaz Kiechle, son collègue allemand, au projet de compromis présenté lundi dans la soirée par la présidence néerlandaise, ne le décourage d'aucune façon. *« Ce compromis représente un progrès par rapport aux propositions de la Commission européenne. Il faudra bien que les Allemands fassent un bout de chemin »*, a-t-il déclaré, en pleine forme, apparemment peu affecté par sa première séance de nuit communautaire.

Le compromis de M. Braks a comme premier avantage, aux yeux de la France, de reporter à la fin de l'année les décisions sur les mesures à prendre pour réduire l'offre de viande bovine, ainsi que celle de vin. Autre élément favorable, M. Braks propose d'échelonner sur trois ans au lieu de l'opérer en un an, la nouvelle réduction de la production laitière de 3 %, soit 3 millions de tonnes, que la Commission estime nécessaire pour mieux ajuster l'offre à la demande. Les quotas seraient réduits de 0,5 % en 1986-1987, 1,5 % en 1987-1988 et 1 % en 1988-1989. Mais c'est la réforme du marché céréalier qui constitue cette année le point le plus difficile de la discussion. La propositions de la Commission aboutiraient par des moyens divers (taxe de coresponsabilité, exigence accrue de qualité, limitation du soutien) à des baisses de prix effectives se situant autour de 10 %. Or M. Kiechle affirme vouloir refuser toute nouvelle baisse des prix des céréales. Le problème aujourd'hui est de savoir s'il cédera ou bien si ses partenaires, pour aboutir, limiteront davantage encore la portée des aménagements prévus. La troisième hypothèse serait bien sûr que les ministres se séparent sans accord.

Le conseil des ministres a délibéré des tensions commerciales surgies entre les Etats-Unis et la Communauté à propos de l'instauration des règles de la politique agricole commune à l'Espagne et au Portugal (*le Monde* du 22 avril). Les Douze ont confirmé qu'ils étaient prêts à négocier, mais, ont réaffirmé également leur intention, dans le cas où Washington mettrait en œuvre des représailles contre les importations en provenance de la Communauté, d'appliquer à leur tour des contre-représailles équivalentes.

Ph. L.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9700	6,9750	+ 40	+ 60	+ 60	+ 90	+ 100	+ 200
$ can.	5,0325	5,0397	– 105	– 80	– 210	– 174	– 546	– 465
Yen (100)	4,1085	4,1138	+ 92	+ 108	+ 174	+ 199	+ 468	+ 586
DM	3,1899	3,1937	+ 75	+ 92	+ 140	+ 162	+ 386	+ 447
Florin	2,8264	2,8296	+ 53	+ 63	+ 92	+ 108	+ 242	+ 292
F.B. (100)	15,5928	15,6110	– 172	– 84	– 318	– 165	– 472	– 41
F.S.	3,8087	3,8146	+ 110	+ 131	+ 196	+ 223	+ 561	+ 629
L (1 000)	4,6436	4,6516	– 266	– 207	– 488	– 401	– 1287	– 1188
£	10,5805	10,6020	– 288	– 237	– 579	– 506	– 1426	– 1242

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 7/8	7 1/8	6 3/4	6 7/8	6 11/16	6 13/16	6 5/8	6 3/4
DM	4 7/8	5 1/8	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8	4 5/16	4 7/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
F.B. (100)	9	10	8 7/16	8 15/16	8 1/16	8 7/16	7 5/16	7 13/16
F.S.	1	2	4 3/16	4 5/16	4 3/16	4 5/16	4	4 1/8
L (1 000)	12 1/2	14 1/4	12 3/8	13 5/8	12 3/8	13 3/8	12 1/8	12 5/8
£	11 1/2	11 3/4	10 3/4	10 7/8	10 1/2	10 5/8	9 3/4	9 7/8
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 1/4	7 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

L'ANPE s'inquiète des risques d'un « traitement sélectif du placement »

L'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) souffre d'une mauvaise image de marque, largement due au dossier qu'elle est chargée de traiter : le chômage. Chaque année, la direction de cet établissement public à gestion tripartite (Etat, employeurs, syndicats) se livre à une tentative d'explication chiffrée à l'occasion de la publication de son bilan d'activité. C'est ce qu'ont fait, le lundi 21 avril, MM. Jacques Freyssinet, président du conseil d'administration, et Gérard Vanderpotte, directeur général, en présentant leurs comptes devant la presse. Mais ils avaient cette fois une autre préoccupation : répondre par avance aux projets de réforme de l'ANPE préparés par le gouvernement.

Attachés au principe d'un *« établissement public national »*, les membres du conseil d'administration de l'ANPE considèrent qu'il convient de garantir *« l'unicité »* de l'organisme pour assurer *« l'égalité de tous devant le service public »*. Ils rappellent, à ce propos, que la politique de l'emploi est nationale et dépend de l'Etat. *« Il faut prendre en considération les risques d'une segmentation du marché du travail »*, a plaidé M. Gérard Vanderpotte. Si l'ANPE était de fait spécialisée *« dans les offres et les demandes d'emploi difficiles à satisfaire »*, on assisterait, a ajouté M. Freyssinet, à un *« traitement sélectif du placement »*.

Pour autant, les responsables de l'ANPE ne sont pas opposés à des modifications, sachant que l'organisme doit encore se moderniser et s'améliorer. La déconcentration ou la régionalisation, si elle doit permettre une adaptation aux marchés locaux de l'emploi, devraît être réalisée dans le respect du tripartisme, a indiqué M. Freyssinet. Des conventions et des agréments pourraient faciliter *« la coopération avec tous les partenaires »*, services de l'emploi, collectivités locales, organismes de formation ou instances paritaires. De même, dans le domaine du placement, la coopération pourrait être envisagée avec *« beaucoup d'organismes qui, de fait, s'occupent de placement »*, tels que les chasseurs de têtes les cabinets de recrutement, les associations d'entreprise ou d'anciens élèves.

● **Un Comité pour l'union monétaire européenne.** – L'ancien président français Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien chancelier Helmut Schmidt ont annoncé, le 21 avril, la création d'un Comité pour l'union monétaire de l'Europe. *« Notre but commun est, à travers des contacts directs avec les gouvernements et aussi la publication de nos propositions, de continuer à promouvoir le système monétaire européen et ses potentialités »*, affirment-ils.

ÉTRANGER

En Belgique

LES MINEURS DU LIMBOURG ONT DÉCIDÉ UNE GRÈVE ILLIMITÉE

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – L'immense majorité des 20 000 mineurs des Charbonnages du Limbourg, en Flandre, à une centaine de kilomètres à l'est de Bruxelles, ont décidé, lundi 21 avril, une grève totale et illimitée, jugeant les récentes déclarations du premier ministre insatisfaisantes. M. Wilfried Martens, tout en garantissant un effort financier de l'Etat, avait évoqué la nécessité d'une *« restructuration »*.

Les mineurs veulent obtenir du gouvernement l'assurance qu'aucun des cinq puits, les derniers en activité en Belgique, ne sera fermé, et que l'emploi sera intégralement préservé.

En novembre 1985, une grève générale, prévue pour une journée, mais qui s'était prolongée pendant près d'une semaine, avait déjà paralysé les mines du Limbourg à la suite de la publication par la direction des Charbonnages d'un plan visant à supprimer près de 3 700 emplois.

Le déficit des mines a atteint 13 milliards de francs belges (environ 2 milliards de francs français) en 1985. De nombreux experts estiment que la supression de quelque 8 000 emplois sera seule à même de *« rentabiliser »* autant que faire se pourra les mines.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ÉTRANGER

En Belgique

LES MINEURS DU LIMBOURG ONT DÉCIDÉ UNE GRÈVE ILLIMITÉE

JOSÉ-ALAIN FRALON

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE

Résultats de l'exercice

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1985 ressort à 348,92 millions de francs contre 388,9 millions à fin 1984, soit en baisse de 10,3 %. Le recul de l'activité pour l'ensemble de l'année ayant été prévu dès la fin du premier trimestre de 1985, la société a pris un certain nombre de mesures qui lui ont permis de conserver une rentabilité satisfaisante sans nuire à son potentiel de croissance pour l'exercice suivant.

Ainsi, les dépenses de recherche et développement, les investissements industriels et les actions publicitaires ont été maintenus à un niveau élevé.

Le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 1985 ressort à 20,4 millions de francs contre 28,1 millions pour l'exercice précédent.

Il représente 5,85 % de l'activité contre 7,2 % à fin 1984.

Chiffre d'affaires premier trimestre

L'évolution du chiffre d'affaires au cours du premier trimestre 1986, en progression de plus de 10,45 % sur celui réalisé au cours de la période correspondante de l'exercice précédent confirme la valeur du choix adopté en 1985.

L'activité s'analyse ainsi :

	1985	1986	Variations
	(en millions de francs)		
France	26,66	27,19	+ 1,98
Exportation	42,23	48,90	+ 15,79
	68,89	76,09	+ 10,45

La progression de l'activité, en France, a été réalisée au cours du seul mois de mars qui a vu sortir les nouveaux modèles de la société. En ce qui concerne l'étranger, les ventes de Majorette reprennent une progression de façon satisfaisante, alors que les nouveaux modèles ne sont livrés que depuis avril 1986.

Perspectives 1986

Les efforts accomplis au cours de 1985 permettent à Majorette de présenter en 1986 une collection particulièrement compétitive.

D'autre part, deux éléments devraient favorablement influencer l'exercice 1986 :

1) La dévaluation du franc que Majorette entend utiliser de deux façons ;

– conserver un complément de marge dans les pays où cela est possible ;

– ailleurs, accroître son « agressivité » commerciale pour gagner des parts de marché ;

– ainsi la volonté de l'entreprise demeure d'assurer, plus que jamais, le plus fort développement possible.

2) La baisse du dollar, qui diminue le prix de revient du zinc, matière première la plus importante pour les fabrications de la société ;

– celle du prix du pétrole, qui permet d'espérer une diminution du coût des matières plastiques.

Ces éléments ainsi que l'accueil réservé aux nouveaux modèles permettent d'envisager une hausse de l'ordre de 20 % des ventes pour l'ensemble de l'exercice 1986.

DOCKS DE FRANCE

Le conseil d'administration des Docks de France, réuni le 17 avril, a arrêté les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'assemblée générale du 4 juin prochain.

Les chiffres consolidés essentiels figurent dans le tableau ci-dessous :

	1984	1985	Variation %
Chiffre d'affaires hors taxes	16 092	17 798	+ 10,6
Résultat courant après impôt (MF)	121	137,8	+ 13,8
Soit en % du chiffre d'affaires hors taxes	0,75	0,77	
Résultat courant après impôt, part du groupe (MF)	104,8	132,9	+ 26,9
Soit par action (F)	115	144	+ 25,2
Dilué, compte tenu des obligations convertibles (F)	105	130	+ 23,8
Résultat de l'exercice (MF)	116,5	133,8	N.C.
Capacité d'autofinancement (MF)	336,5	358,4	+ 6,5

Pour la société mère Docks de France :

(×) Le résultat courant après impôt progresse de 8,9 % à 65,4 millions de francs.

(×) Et le résultat de l'exercice passe de 60,5 millions de francs en 1984 à 64,3 millions de francs.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de porter le dividende à 43 francs par action (soit un revenu global de 64,50 francs) contre 36 francs versés au titre de 1984, compte tenu des conversions d'obligations intervenues en cours d'exercice, le montant distribué augmenterait ainsi de 21,5 %.

Société financière

LOCABANQUE

11/13, avenue de Friedland, Paris (8e)

Le conseil d'administration de cette SICOMI s'est réuni le 14 avril 1986, sous la présidence de M. Christian de Longevialle, pour examiner les comptes de l'exercice 1985, soit ceux du premier exercice clôturé postérieurement à l'opération de fusion-absorption intervenue entre LOCASOFAL et LOCABANQUE.

Les produits de l'exercice se sont élevés à 138 041 223 F contre 115 793 539 F (★) en 1984.

Le bénéfice s'élève à 32 368 598 F contre 31 112 933 F (★).

Après dotation de 4 363 823 F aux réserves et report à nouveau de 460 237 F, le dividende proposé à l'assemblée générale sera de 20,50 F assorti d'un avoir fiscal de 0,16 F par action, contre 19,50 F en 1984.

Le conseil d'administration a entériné la nomination au poste de directeur général de M. Bruno Cornu Thenard.

(★) Cumul des chiffres LOCASOFAL et LOCABANQUE pour l'exercice 1984.

PHILIP CROSBY ASSOCIATES

Pédagogie, méthode et appui aux entreprises pour l'amélioration de la qualité de leurs produits et services

annonce la création de sa filiale française

CROSBY ASSOCIATES FRANCE S.A.

animée par

Michel J. DEBAIG
Président-Directeur Général

Bruno Y. ADRIEN
Vice-Président

Jean-François de CHORIVIT
Vice-Président

9, AVENUE FRANKLIN D. ROOSEVELT, 75008 PARIS
TÉL. (1) 42.56.46.59
Télex : CROSBY 641512 F. Télécopie : 42.56.46.27

VEUVE CLICQUOT

Le conseil d'administration s'est réuni le 16 avril 1986 pour arrêter les comptes 1985.

Les comptes consolidés font apparaître les éléments suivants :

	1984	1985
	(en milliers de francs)	
Chiffre d'affaires	905,81	1 150,98 (+27 %)
Résultat courant avant impôt	161,03	234,43 (+45 %)
Résultat net comptable	86,28	117,09 (+35 %)
Capacité d'autofinancement	127,51	183,18 (+43 %)

Il sera proposé à l'assemblée générale convoquée pour le 18 juin 1986 la distribution d'un dividende net unitaire de 44 F. Aux 737 692 actions composant le capital social au 31 décembre 1985 (contre 38 F à 606 498 actions l'an dernier). La distribution totale serait donc portée de 23,04 millions à 32,45 millions de francs (+ 40 %).



ENCORE MIEUX QUE PRÉVU

Chiffre d'affaires net consolidé : 597,71 MF (+ 19 % sur 1984).

Chiffre d'affaires incluant les sociétés mises en équivalence : 698,8 MF (+ 22,9 % sur 1984).

Résultat avant impôt et intérêts minoritaires : 42,74 MF (+ 46 % sur 1984).

Résultat net courant après impôt : 15,15 MF (+ 33,9 % sur 1984).

Le conseil d'administration a arrêté ces comptes pour l'exercice 1985 le 14 avril dernier.

Ces résultats sont supérieurs à ceux annoncés par les dirigeants du groupe lors de l'introduction au second marché.

THOMSON-CSF

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 1985

Le conseil d'administration de la société Thomson-CSF a arrêté, lors de sa séance du 18 avril 1986, les comptes de la société ainsi que les comptes consolidés de l'ensemble qu'elle forme avec ses soixante-cinq filiales, dont trente-deux à l'étranger.

Ces comptes ont été établis selon les mêmes méthodes et suivant les mêmes principes qu'en 1984, à l'exception de la mise en application, pour la première fois en ce qui concerne les sociétés françaises, de la norme internationale conduisant à provisionner les indemnités de départ à la retraite, soit une charge nette pour l'exercice de 80 millions de francs

Thomson-CSF et ses filiales ont amélioré leurs résultats alors que les facturations restaient au même niveau qu'en 1984 (31 938 millions de francs contre 31 674 millions). Le bénéfice courant a été de 1 350 millions de francs contre 364 millions en 1984. Après résultats exceptionnels faisant ressortir une perte de 349 millions de francs contre un profit de 52 millions en 1984, l'exercice s'est soldé par un bénéfice net, par du groupe, de 960 millions de francs contre 302 millions en 1984. Le bénéfice net consolidé, y compris les intérêts minoritaires, a été de 967 millions de francs contre 317 millions en 1984. Ce résultat de l'exercice prend en compte l'utilisation des reports déficitaires limitant la provision pour impôt sur les sociétés à 31 millions de francs.

Le bilan consolidé fait ressortir à l'actif une progression des immobilisations sous l'effet des investissements industriels qui se sont élevés à 3 350 millions de francs contre 2 050 millions en 1984. Les autres évolutions notables concernent les « stocks et travaux en cours » et « disponibilités ». Au passif, les « capitaux propres – part du groupe » progressent de 1 203 millions de francs à 2 000 millions, les provisions de 4 515 millions de francs à 5 105 millions et les dettes financières de 9 307 millions de francs à 9 978 millions, dont 3 109 millions au titre des obligations convertibles, contre 235 millions en 1984. Les études financées en propre par la société et ses filiales ont atteint 2 950 millions de francs contre 2 550 millions en 1984.

Au cours de la même séance, le conseil a d'autre part constaté la création, depuis le 1er janvier 1986, de 3 904 090 actions nouvelles provenant de la conversion d'obligations diverses, ce qui porte à 17 567 180 le nombre des actions constituant le capital de la société.

Le conseil a également arrêté les comptes individuels de la société Thomson-CSF, qui se sont soldés par un bénéfice de 999 millions de francs contre 138 millions en 1984.

Compte tenu des éléments qui précèdent, ainsi que des perspectives favorables de l'exercice en cours, le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 30 mai 1986, la reprise de la distribution d'un dividende net de 10,50 F assorti d'un avoir fiscal de 5,25 F aux 13 663 090 actions composant le capital de la société au 31 décembre 1985.

L'ORÉAL

Sous la présidence de **M. Charles ZVIAK**, Président Directeur général de **L'ORÉAL**, une réunion d'information a été organisée à l'intention des analystes financiers, investisseurs internationaux et journalistes économiques.

A cette occasion, **M. Marc LADREIT de LACHARRIÈRE**, Vice-Président Directeur général adjoint, a présenté les résultats de **L'ORÉAL** pour l'année 1985.

Le total des ventes consolidées hors taxes s'est élevé à 16,4 milliards de francs, soit une progression de 13,6 % à données comparables par rapport à 1984.

La progression est de 4 % si on se réfère au chiffre d'affaires publié de 1984 ; ceci s'explique par la cession, en 1985, de la société TELECTRONICS dont le chiffre d'affaires était consolidé en 1984 et par la revalorisation du franc français en 1985 par rapport à la quasi-totalité des devises étrangères.

Par ailleurs, **L'ORÉAL** a conclu des mandats de gestion renouvelables pour quinze ans, avec ses agents exclusifs américain et canadien. En conséquence, le chiffre d'affaires géré sous la responsabilité de **L'ORÉAL** dans le monde s'est élevé en 1985 à 22 milliards de francs français. En ne prenant en compte que les activités cosmétiques, le chiffre d'affaires géré par **L'ORÉAL** s'est élevé à 2,6 milliards de dollars U.S., au taux de change du 31 décembre 1985. En poids économique et commercial, **L'ORÉAL** se situe donc au premier rang des groupes cosmétiques mondiaux.

M. Marc LADREIT de LACHARRIÈRE a précisé que le résultat avant impôt et participation du Groupe, et hors plus et moins-values, est passé de 1,238 milliard de francs en 1984 à 1,375 milliard de francs en 1985, en augmentation de 11 %. Les impôts sur les sociétés ayant augmenté de 19,6 %, le résultat net du Groupe s'est accru de 6,3 %.

M. Lindsay OWEN-JONES, Vice-Président Directeur général, a traité de la situation internationale de **L'ORÉAL**. La société a poursuivi sa stratégie de lancement de nouveaux produits. Celle-ci est, depuis toujours, la base de la dynamique et des performances de **L'ORÉAL**. En effet, dans un contexte désinflationniste, le Groupe, notamment dans les domaines cosmétiques, a poursuivi son expansion en volume et conquis partout dans le monde de nouvelles parts de marché.

M. Lindsay OWEN-JONES a également rappelé que **L'ORÉAL** est une des rares sociétés françaises à contribuer de façon croissante à l'équilibre de la balance des paiements de son pays. Ainsi, en 1985, l'excédent net de devises apporté par le Groupe consolidé aux comptes de la Nation s'est élevé à 2,7 milliards de francs.

M. Charles ZVIAK a, de nouveau, rappelé que les performances du Groupe étaient liées à des efforts tout à fait exceptionnels dans les domaines de la qualité et de l'innovation. 1985 a vu se poursuivre des investissements de recherche qui étaient déjà parmi les plus élevés du monde.

M. Charles ZVIAK a également insisté sur ce qu'il appelle « les valeurs fondamentales de l'entreprise » : respect des hommes, culte du client, croyance en la qualité, adaptation réciproque des hommes et des structures, indispensable symbiose recherche/marketing... Ces valeurs fondamentales constituent la culture de l'entreprise.

M. Charles ZVIAK a réaffirmé sa conviction de développement de la division pharmacie, conviction soutenue par la qualité des travaux du Laboratoire d'Etudes et Recherches de **SYNTHÉLABO**, qui s'inscrivent dans la stratégie scientifique du Groupe **L'ORÉAL**.

Enfin, **M. Charles ZVIAK** a annoncé que le Conseil d'Administration de **L'ORÉAL** avait décidé de proposer à l'Assemblée Générale des Actionnaires, convoquée pour le vendredi 20 juin 1986, la distribution d'un dividende net de 30,00 F, en augmentation de 7 % par rapport à celui de l'année précédente.

Progression des résultats de L'ORÉAL à données publiées

MF = Millions de francs français	1985	% de croissance par rapport à 1984
Chiffre d'affaires consolidé	16 430 MF	+ 4,0 %
Résultat consolidé avant impôt*	1 375 MF	+ 11,0 %
Impôt sur les sociétés	532 MF	+ 19,6 %
Résultat net du Groupe*	775 MF	+ 6,3 %
Bénéfice net par action	167,33 F	+ 8,4 %

* Hors incidence de plus-value et participation

EN VENTE PARTOUT

LAFFITTE COURT TERME

ÉTRANGER

La Banque asiatique de développement veut mettre l'accent sur le secteur privé

Correspondance

Manille. – A titre exceptionnel, la Banque asiatique de développement (BAD) vient d'accorder un prêt de 100 millions de dollars au gouvernement *« révolutionnaire »* de Mme Corazon Aquino. Tout en se gardant d'être trop optimiste sur les chances de redressement de la nouvelle administration philippine, le directeur de la BAD, M. Masao Fujioka, a déclaré que le prêt se justifiait vu l'état critique de l'économie philippine d'une part, mais surtout parce que le nouveau ministre de l'économie choisi par Mme Aquino, M. Jaime Ongpin, *« a compris qu'il fallait dorénavant faire de sérieux efforts et montrer plus de rigueur dans la sélection des priorités économiques des Philippines... »*. En 1985, la BAD avait refusé de soutenir financièrement l'économie défaillante de l'ancien président Marcos.

L'année 1985 a aussi été marquée par l'entrée de la Chine populaire dans les rangs de la Banque asiatique, portant à trente-deux le nombre de pays asiatiques affiliés, et par l'adhésion de l'Espagne en tant que pays membre *« non régional »*, quinze Etats ayant aujourd'hui ce statut. L'entrée de la Chine populaire a naturellement été saluée comme un développement majeur, d'autant qu'elle ne s'est pas faite au détriment de la République de Taiwan, qui conserve son statut de nation membre. Avec une contribution financière de quelque 1,317 milliard de dollars au fonds commun, la Chine populaire devient le deuxième créancier régional de la Banque, après le Japon (2,784 milliards) et juste avant l'Inde (1,294 milliard).

Reflet de la mauvaise conjoncture qui affecte quasiment l'ensemble des pays membres *(voir encadré)*, ainsi que de l'essoufflement économique discerné chez les pays « avancés », les activités réelles de la BAD ont connu l'année dernière un net recul. Ainsi, selon le dernier rapport annuel, les prêts consentis par la Banque ont subi une baisse de 14,6 %, soit un total de 1,908 milliard de dollars en 1985, contre 2,234 milliards l'année précédente. Pourtant, M. Fujioka a quand même lieu de se féliciter d'un changement d'attitude de la part de l'Inde : début avril 1986, le gouvernement de Rajiv Gandhi a ainsi contracté le premier emprunt indien auprès de la BAD. Traditionnellement les Indiens s'adressaient à la Banque mondiale.

Le prêt indien, d'un montant total de 100 millions de dollars, est destiné à l'Industrial Credit and Investment Corporation of India, qui devra l'utiliser auprès du secteur privé indien afin de financer le renouveau technologique de l'outil de production industrielle du pays.

Car c'est surtout sur le secteur privé que la BAD veut mettre dorénavant l'accent. En 1985, en effet, la Banque a souscrit pour la première fois des participations au capital de plusieurs sociétés du domaine privé (Indonésie, auprès de la PT Kratama Belindo Internacional, Fidji, auprès de la Fiji Development Bank et auprès de la Siam Commercial Bank de Thaïlande). Pour M. Fujioka, *« le développement économique est souvent mieux assuré par le secteur privé que par des organismes sous contrôle d'Etat »*.

M. Fujioka ne renie pas pour autant le rôle que le secteur public peut avoir dans *« certains cas »*, mais, selon lui, les PVD ne pourront s'élever que si l'on donne les ressources nécessaires *« pour permettre au secteur privé de prendre plus d'initiatives et d'augmenter leurs investissement »*. Ainsi, la BAD vient de créer en son sein une division spécialisée dans les problèmes du secteur privé et engagé deux réformes importantes : la possibilité d'accorder des prêts directement aux entreprises privées sans exiger de garanties gouvernementales et, d'autre part, de réviser ses taux d'escompte tous les six mois, au lieu d'annuellement. Cette dernière mesure, adoptée depuis peu par la Banque mondiale, devrait permettre à la BAD une plus grande flexibilité.

Hormis le traditionnel problème de réapprovisionnement de la Asian Development – le guichet sans intérêt de la BAD; – M. Fujioka mise sur une reprise des activités de sa banque en 1986. Non seulement parce que la chute du prix du baril de pétrole favorise plus de pays asiatiques qu'elle n'en défavorise, mais aussi parce qu'il y aura, espère-t-il, un redressement sensible des échanges commerciaux avec les pays développés.

K.G. BATES.

Une croissance ralentie

Le ralentissement de la croissance industrielle dans la plupart des pays développés ainsi qu'une recrudescence du protectionnisme sont la source de la baisse parfois sévère du taux de croissance des PNB de la majorité des pays asiatiques en 1985. Selon le dernier rapport annuel de la Banque asiatique de développement, le taux de croissance moyen des 45 pays membres (avant l'entrée de la Chine populaire et de l'Espagne) n'aura été que de 3,6 % l'année dernière contre 6,6 % l'année précédente. Seuls l'Inde et le Pakistan auraient été épargnés par le marasme général (croissance 1985 respective : 4,5 % et 8,20 % contre 3,70 % et 4,30 % 1984).

Parmi les résultats les plus inquiétants, on relève le cas de Hongkong, dont la croissance annuelle n'a progressé que de 0,80 % contre 9,30 % en 1984. Taiwan de même : 4,10 % en 1985 contre 9,60 % un an auparavant. Mais le cas le plus extrême est certainement celui de Singapour : – 1,80 % contre une croissance 1984 positive de 8,20 %... Certains pays comme l'Indonésie et la Malaisie, deux exportateurs de pétrole, devront affronter des difficultés à plus long terme. A signaler en outre que l'année 1985 n'aura pas été la plus mauvaise pour les Philippines, où la récession n'aura été que de – 3,70 % en 1985 contre – 4,50 % en 1984. Beaucoup de pays ont aussi été touchés par les faibles cours de matières premières comme le sucre, le caoutchouc et le jute.

L'année écoulée aura enregistré cependant quelques développements positifs. Les pays d'Asie ont réussi à mieux contrôler leur inflation : 5,20 % contre 7,60 % en 1984. De même, le déficit commercial régional (sans l'Indonésie, la Malaisie et Taiwan, qui disposent encore de confortables surplus commerciaux), qui était de 22 milliards de dollars en 1984 a été réduit de près de 1,3 milliard de dollars.

LES PAYS MEMBRES

Pays régionaux membres de la BAD : Afghanistan, Australie, Bangladesh, Bhutan, Birmanie, Cambodge, République populaire de Chine, îles Cook, Fidji, Hongkong, Inde, Indonésie, Japon, Kiribati, République de Corée, Laos, Malaisie, Maldives, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Singapour, îles Solomon, Sri-Lanka, Taiwan, Thaïlande, Tonga, Vanuatu, Vietnam, Samoa occidentales.

Pays non régionaux membres : Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, République fédérale d'Allemagne, Italie, Pays-bas, Norvège, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni, Etats-Unis.

Les Etats-Unis sont le principal financier de la BAD : 2,744 milliards de dollars, suivis du Japon, de la Chine populaire et de l'Inde. La France contribue pour 348 millions de dollars.

Un barrage géant en Chine ?

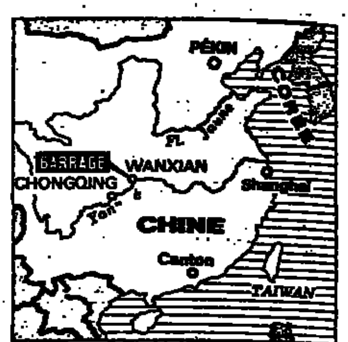
De notre correspondant

Wanxian. – D'ici à la fin du siècle, les bas quartiers de Wanxian, ville de plus de deux cent mille habitants, préfecture de la province de Sichuan, risquent d'être sous les eaux. Ce serait l'une des premières conséquences du projet de nouveau barrage en discussion actuellement et sur lequel M. Deng Xiaoping vient de donner publiquement un avis favorable.

Le barrage de Sanxia (1), dont le principe avait été envisagé par le bureau politique du parti dès 1958, sera, s'il est construit, le plus grand du monde. Il aura une capacité de 13 000 mégawatts, soit 15 % de la production actuelle d'électricité de la Chine. Cet ouvrage de masse, qui consistera en une immense levée de terre et de pierres haute de 150 mètres, crééera un lac artificiel de 500 kilomètres de long. Si la hauteur était de 165 mètres, ce lac s'étendrait jusqu'à la banlieue de Chongqing (ex-Tchounking), à plus de 1 000 kilomètres à l'ouest. Plus d'un million de riverains devront quitter les lieux pour être réinstallés vers l'intérieur des terres. Des centaines d'immeubles et d'entreprises devront être détruits ou déménagés. Le climat risque d'être bouleversé.

L'entreprise est gigantesque, même à l'échelle de la Chine. Le coût en est également astronomique : on parle de 10 milliards de dollars, soit 40 % des exportations totales du pays en 1985. Le coût politique et social ne doit pas non plus être négligé : il faudra créer de toutes pièces une nouvelle province, celle de Sanxia, avec pour capitale le port de Yichang, actuellement dans la province du Hubei, où se trouve déjà un important barrage en voie d'achèvement, celui de Gezhouba. Il faudra surtout convaincre la population de quitter les terres ancestrales sans trop protester.

Si les autorités s'affirment prêtes à entendre tous les points de vue, il est probable que celui de M. Deng pèsera d'un poids plus lourd que les autres et que bien des réfractaires au projet hésiteront à le dire à haute voix. Certains, comme l'économiste Qian Jiaju, membre d'une commission créée par la CCPPC (Conférence consultative politique du peuple chinois), viennent de manifester leur opposition au projet, demandant qu'aucune décision ne soit prise pour des projets de ce genre sans des études approfondies, et se plaignant que l'on essaie de *« forcer la main »* du gouvernement. On ne peut guère aller plus loin à la tribune du Parlement populaire.



Les deux principaux problèmes sont la réinstallation des personnes déplacées et l'évacuation du limon charrié par le fleuve qui, depuis des millénaires, va enrichir les plaines fertiles du Bas-Yangzi, dont le delta continue de progresser sur la mer. Si ce limon était bloqué à Sanxia, l'agriculture des régions les plus productives autour de Shanghai risquerait d'en pâtir.

Sans parler des risques écologiques et du désastre pour le tourisme : des centaines de milliers de touristes descendent chaque année le fleuve pour voir les célèbres « trois gorges », pourtant bien domestiquées grâce au barrage de Gezhouba. Le site est sauvage et grandiose, il n'en rendra les travaux que plus difficiles. Mais les partisans du projet avancent la grave pénurie d'énergie que connaît la Chine et les avantages qui seraient apportés à la navigation fluviale, principal débouché des produits du Sichuan, la province la plus peuplée du pays, avec ses cent millions d'habitants, et celle dont sont originaires M. Deng et le secrétaire général du PCC, M. Hu Haobang.

PATRICE DE BEER.

(1) Trois gorges en chinois, du nom d'un des sites touristiques les plus célèbres de Chine.

Un barrage géant en Chine

De notre correspondant

[illegible]

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

21 avril

La hausse en sens unique

La hausse a été mise lundi en sens unique à la Bourse de Paris. Premier à emprunter cette voie, le MATIF a dû être fermé à 12 h 45, la progression des cours ayant dépassé les 2 % fatidiques à partir desquels les cotations sont automatiquement arrêtées. Celles-ci devaient reprendre à 14 h. Le marché obligataire a lui aussi monté sous l'effet d'une forte demande, gagnant trois variations en moyenne (+ 0,30 %) pour se retrouver au voisinage de ses niveaux de mercredi dernier. La perspective d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt, sur l'initiative que pourraient à nouveau prendre rapidement à cet égard les Etats-Unis, le Japon, et sans doute la RFA en premier, a constitué l'élément moteur de cette reprise.

Elle a également favorisé un raffermissement des actions. Déjà, au cours de la session du matin, les valeurs françaises avaient progressé de 1,6 %. Sur la poussée des locomotives (Peugeot, CSF, ELF, Total, L'Oréal et les autres), la Bourse s'est remise en branle en ce jour de réponse des primes et, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 2,04 %. Notons qu'Avions Dassault avaient été réservés à la hausse dès l'ouverture (+ 10,4 %).

Bref, le marché s'est rehaussé à ses plus hauts niveaux de toujours. La liquidation générale du mois d'avril, qui aura lieu mardi, s'amorce brillante (+ 13 % environ). Ainsi, une fois encore, les brumes de la consolidation se sont dissipées. Suspendue depuis le 17 mars, la cotation de Valéo reprendra le 23 avril. La CIR, holding du groupe italien dirigé par M. de Benedetti, confirme son intention d'acquérir 16,04 % supplémentaire du capital de cette société à 620 F par action, ce qui, s'il reçoit l'autorisation des pouvoirs publics, lui donnerait la minorité de blocage à 34,35 %.

NEW-YORK

Optimisme

Le ton était à l'optimisme, lundi à Wall Street, où l'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a battu un nouveau record à 1 855,03 points (+ 15,5). Le volume des transactions s'est cependant légèrement contracté, portant sur 136 millions de titres, contre 153,6 millions à la séance précédente. 1 017 valeurs ont progressé, 659 se sont repliées, et 377 sont restées inchangées. Autour du « big board », les investisseurs ont accueilli favorablement l'abaissement du taux d'escompte, par la Réserve fédérale, de 7 % à 6 1/2 %, de même que la réduction d'un demi-point du « prime rate », de 9 % à 8 1/2 % décidée par la plupart des banques américaines. Le marché a cependant réagi de façon modérée à ces mesures, qu'il anticipait depuis plusieurs semaines déjà. Après un raffermissement initial, la tendance a ainsi fluctué irrégulièrement en cours de séance, à la suite de prises de bénéfices. L'activité s'est ensuite redressée une heure avant la clôture, dopée par un mouvement d'achats émanant des grandes institutions financières. Ces dernières ont « regarni » leurs portefeuilles, après avoir procédé vendredi dernier à de nombreux dégagements.

Parmi les valeurs les plus actives, on notait ATT (2,5 millions de titres échangés) Duquesne Light (2,33 millions de titres), Walker Hiram, Walt Disney Production et Philadelphia Electric (plus de 1,5 million de titres traités).

VALEURS	Cours du 18 avril	Cours du 21 avril
Alcoa	41 3/4	40 5/8
A.T.T.	24 1/2	25 1/8
Boeing	68 3/8	68 3/4
Chase Manhattan Bank	48	49 1/8
Du Pont de Nemours	76	78 1/2
Eastman Kodak	58 3/4	59 1/8
Exxon	57 3/8	58 1/2
Ford	83 3/8	84 5/8
General Electric	77 1/4	79 3/8
General Motors	81 1/2	82 1/8
Goodyear	32 3/8	32 1/2
I.B.M.	152 5/8	154 6/8
I.T.T.	46 1/8	46 1/2
Mobil Oil	28 3/4	29 5/8
Pfizer	63 7/8	63 7/8
Schlumberger	30	30 5/8
Texaco	32	32 1/8
U.A.L. Inc.	81 3/4	83 1/4
Union Carbide	24 3/8	24 5/8
U.S. Steel	19 7/8	20 1/4
Westinghouse	56 5/8	56 1/2
Xerox Corp.	60 1/8	60 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN : MAJORATION DU DIVIDENDE. – La société propose de porter le dividende 1985 à 60 F par action contre 55 F l'année précédente. Le bénéfice net consolidé (part du groupe) a atteint 798 millions de francs (plus 5,7 %) sur un chiffre d'affaires consolidé de 28,5 milliards de francs.

POCLAIN : RÉDUCTION DES PERTES. – L'exercice 1985 s'est encore soldé par une perte, mais réduite à 65,7 millions de francs contre 234 millions en 1984, Poclain escomptant l'équilibre financier pour 1987. Le numéro un mondial de la pelle hydraulique ne distribuera pas de dividende comme c'est le cas chaque année depuis 1975.

FACOM AUGMENTE SON CAPITAL. – Le numéro un mondial de l'outillage à main porte son capital de 32,1 millions de francs à 36,7 millions de francs par l'émission de 91 740 actions nouvelles en numéraire, au prix de 1 200 F par titre (parité d'échange : une nouvelle pour sept anciennes).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	18 avril	21 avril
Valeurs françaises	141,6	144,3
Valeurs étrangères	111,7	111,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	18 avril	21 avril
Indice général	373,2	380

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 22 avril .... 7 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	21 avril	22 avril
1 dollar (en yens)	171,90	170,10

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 60	1 668
5 %	57 20	1 098
3 % amort. 45-54	....	2 170
Emp. 7 % 1973	7510	..
Emp. 8,80 % 77	120 10	8 053
9,80 % 78/93	105 90	7 625
8,80 % 78/86	100 80	3 158
10,80 % 79/94	109 30	6 805
13,25 % 80/90	111 95	11 725
13,80 % 80/87	108 10	7 108
13,80 % 81/89	113 95	3 667
16,75 % 81/87	111 40	10 279
16,20 % 82/90	126	4 394
16 % juin 82	127	13 896
E.D.F. 7,8 % 61	....	3 695
E.D.F. 14,5 % 80-92	115 50	11 727
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 50	3 280
CNB Paribas	107	3 280
CNB Suez	109 50	3 280
CNI janv. 82	103 55	3 280
CRH 10,90 % déc. 85	118 60	3 037

BOURSE DE PARIS — Comptant — 21 AVRIL

Actions au comptant

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

Étrangères

SICAV 21/4

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; • : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1543	4,5 % 1973	1605	1550	1558	– 2 92
....	C.N.E. 3%	4063	4050	4075	+ 0 29
1092	B.N.P.	1140	1139	1139	– 0 08
1110	C.C.F.	1320	1339	1348	+ 2 12
2180	Electricité T.P.	2725	2770	2780	+ 2 01
230	Elf-Aquitaine	319 90	340	340	+ 6 28
220	– (certific.)	302	314 90	314 90	+ 4 27
1790	Epeda-B-Faure	1950	1988	1988	+ 1 94
2450	Essilor	2580	2595	2595	+ 0 58
38	East Rand	36 20	36	35 90	– 0 82
280	Electrolux	307	299	298	– 2 93
280	Ericsson	288	281 50	281 50	– 2 25
395	Exxon Corp.	412	410	412	....
530	Ford Motors	593	595	595	+ 0 33
83	Freegold	82 60	81 40	81	– 1 93
95	Gencor	95 10	94	94 10	– 1 05
560	Gén. Electr.	563	551	551	– 2 13
415	Gén. Belgique	495	508	508	+ 2 62
590	Gen. Motors	596	583	577	– 3 18
50	Goldfields	51 50	50 30	50 30	– 2 33
42	GdMetropolitain	45 80	44 70	45	– 1 74
89	Harmony	80 10	75 10	76	– 5 11
220	Schlumberger	220	213	212 90	– 3 27
80	Shell transp.	83 70	81 70	81 70	– 2 38
2280	Siemens A.G.	2290	2250	2260	– 1 31
138	Sony	151 20	149 60	153 50	+ 1 52
141	T.D.K.	164	169 90	170 50	+ 3 96
14	Toshiba Corp.	17 16	17 25	17 20	+ 0 29
1180	Unilever	1218	1229	1229	+ 0 90
380	Unit. Techn.	380	374 50	374	– 1 57
560	Vaal Reefs	492	493	493	+ 0 20
300	Volvo	393	381	381 50	– 2 92
290	West Deep	250 50	245	247	– 1 39
505	Xerox Corp.	443 60	430 70	431	– 2 84
1 65	Zambia Corp.	1 63	1 61	1 62	– 0 65

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 21/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 098	7 034	6 700	7 300
ECU	6 853	6 841	....	....
Allemagne (100 DM)	318 760	318 930	309	326
Belgique (100 F)	15 620	15 601	15	15 850
Pays Bas (100 fl.)	282 560	282 570	272	292
Danemark (100 krd)	86 560	88 340	82	90
Norvège (100 k)	100 520	100 180	96 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 780	10 637	10 300	11
Grèce (100 drachmes)	5 057	5 046	4 750	5 600
Italie (1 000 lires)	4 654	4 650	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	380 350	380 400	369	389
Suède (100 krs)	99 380	98 890	95	100 500
Autriche (100 sch)	45 400	45 450	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 025	5 017	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 791	4 776	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 120	5 077	4 750	5 200
Japon (100 yens)	4 057	4 103	3 910	4 080

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 21/4
Or fin (kilo en barre)	78100	77750
Or fin (en lingot)	78000	78000
Pièce française (20 fr)	600	599
Pièce française (10 fr)	455	.....
Pièce suisse (20 fr)	545	553
Pièce latine (20 fr)	499	490
Souverain	625	622
Pièce de 20 dollars	3200	3155
Pièce de 10 dollars	1630	1600
Pièce de 5 dollars	1040	.....
Pièce de 50 pesos	3170	3135
Pièce de 10 florins	520	512
Or Londres	341	342 46
Or Zurich	345 50	342 50
Or Hongkong	341 45	343 55
Argent Londres	5 21	5 21

Le dossier TV-magnétoscopes de la Fnac vient de paraître.

Le Monde

EN L'ÉGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES A PARIS

M. Chirac prononce l'éloge funèbre de Marcel Dassault

Les obsèques de Marcel Dassault ont eu lieu, mardi 22 avril à 12 heures, à l'église Saint-Louis des Invalides à Paris. La messe de funérailles a été célébrée par le Père Michel Riquet, jésuite, ami personnel du défunt et ancien déporté comme lui. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Père Riquet avait baptisé Marcel Dassault, converti au catholicisme.

Après la messe, la dépouille mortelle du célèbre constructeur d'avions devait être portée dans la cour d'honneur des Invalides par des officiers pilotes de Mirage appartenant à plusieurs escadres de l'armée de l'air. Au cours de cette cérémonie, M. Jacques Chirac a prononcé l'éloge funèbre en présence du ministre de la défense, M. André Giraud, et de ses deux prédécesseurs, MM. Charles Hernu et Paul Quilès. Une délégation des personnels de chaque usine Breguet-Dassault — composée d'un cadre, d'un technicien et d'un ouvrier, — ainsi qu'un grand nombre de collaborateurs de Marcel Dassault ont assisté à la cérémonie. Six avions Mirage 2000 de la 2e escadre de chasse basée à Dijon, les derniers-nés des appareils de combat en service produits par la firme Dassault, ont survolé à très basse altitude, vers 13 heures, la cour d'honneur des Invalides.

Le premier ministre : un « patriotisme vibrant »

Au cours de l'éloge funèbre de Marcel Dassault, M. Jacques Chirac devait déclarer : *« Il faut davantage encore pour qu'une vie ressemble à un destin. Ce « plus » qui habitait Marcel Dassault était fait de courage, de générosité et de foi. Il portait un nom : patriotisme (...). C'est dans son patriotisme vibrant, dans son amour pour la France, que Marcel Dassault puisait son courage, son énergie, son audace. C'est pour la France, sa puissance, sa grandeur, qu'il a construit les avions qui ont fait sa renommée. C'est à cause de la France qu'il refusa de travailler pour l'ennemi. C'est pour œuvrer à l'unité de la France et à son redressement qu'il devint député au sein du RPF du général de Gaulle, mandat qu'il exerça jusqu'à la fin, puisque les électeurs de l'Oise, à chaque scrutin, lui manifestaient leur affection et leur confiance, en l'élisant au premier tour. »*

« Curieux de tout et attentif à chacun, il y avait en Marcel Dassault l'esprit d'enfance qui jamais ne vieillit, fait de passion, d'étonnement, d'enthousiasme et d'exigence. De sa voix si particulière, il n'a cessé de nous dire que tout restait toujours à construire et à inventer, que la ténacité était l'arme la plus sûre, la générosité et l'élégance morale les voies les plus certaines pour mériter le respect », devait conclure M. Chirac.

Un « fidèle » à la tête du groupe aéronautique

Codétenteur, avec son père, des parts du holding qui représente le principal actionnaire privé du groupe aéronautique Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation, M. Serge Dassault pourrait annoncer, sous peu, le maintien de M. Benno-Claude Vallières à son poste de président-directeur général de la société jusqu'à octobre prochain, le temps de choisir son successeur.

Agé aujourd'hui de soixante-seize ans, M. Vallières avait déjà été confirmé, pour cinq ans, dans ses fonctions par Marcel Dassault lorsque celui-ci conclut, en octobre 1981, avec M. Pierre Mauroy, alors premier ministre, le protocole d'accord qui permettait la prise de contrôle de la société par l'Etat français.

Grâce à un don, par Marcel Dassault, d'actions représentant environ 26% du capital, l'Etat, à l'époque, est devenu propriétaire de 46% de ce capital et, disposant d'un droit dit de vote double aux assemblées générales, ce même Etat détenait en réalité 59% des votes, c'est-à-dire le contrôle de fait de la société.

Marcel Dassault n'était officiellement que conseiller technique de sa société, et sa rémunération provenait, outre les revenus de ses actions en Bourse et les redevances de certains brevets industriels, des loyers que lui versait la société pour la location des immeubles et des terrains constituant ses propres usines, dont il était, pour tout ou partie, le propriétaire.

Après la mort de son père, aux côtés duquel il détenait des parts du holding Société centrale d'études Marcel Dassault, M. Serge Dassault aurait l'intention de demander à M. Vallières de rester en poste jusqu'au 8 octobre prochain comme il était prévu précédemment. Cette solution aurait l'agrément de la majorité du personnel de la société — on compte seize mille six cents salariés, — qui est traditionnellement opposé, par esprit de corps, à toute formule faisant appel à des responsables venus de l'extérieur.

Cette réaction d'une société qui tient à conserver son autonomie, on l'a déjà mesurée lorsque des projets, élaborés il y a plusieurs années, visaient à rapprocher le groupe Dassault-Breguet de la société nationale Aérospatiale au sein d'un consortium, baptisé France-Aviation, qui aurait transformé la société privée en simple division «avions militaires» de l'Aérospatiale.

Un homme du « sérail »

Après quoi, le successeur de M. Vallières pourrait être M. Serge Dassault lui-même, avec, à ses côtés, deux hommes qui ont sa confiance. M. Bruno Revellin-Falcoz, quarante-quatre ans, directeur général technique, deviendrait vice-président du groupe aéronautique : il appartient, comme eût dit Marcel Dassault, au «sérail», c'est-à-dire qu'il est polytechnicien, ancien élève de Sup'Aéro et qu'il a fait toute sa carrière à la société Dassault, où il est notamment responsable de la conception du Mirage-2000 et du Rafale, l'avion de démonstration proposé à l'Europe qui volera en juin prochain. M. Bertrand Daugny, soixante et un ans, demeurerait vice-président de la société Electronique Serge Dassault, dont le fils du constructeur d'avions est président-directeur général depuis la fondation, par lui, de la firme.

Quelle qu'elle soit, cette formule ne peut pas laisser indifférent l'Etat, dans la mesure où celui-ci s'apprête, par simple décision administrative, à reprivatiser le groupe aéronautique.

L'article 8 du projet de loi gouvernemental, en cours d'examen dans les commissions spécialisées de l'Assemblée nationale, sur la privatisation autorise, en effet, le premier ministre et les ministres concernés par l'industrie de l'armement à céder partiellement des entreprises nationalisées ou contrôlées par l'Etat depuis la précédente législature. Le cas des Avions Marcel Dassault-Breguet Aviation a été envisagé par ce texte de loi.

Selon les négociations actuelles, en effet, l'Etat abandonnerait son droit de vote double et la Société centrale d'études Marcel Dassault, le holding du groupe aéronautique, qui détient un peu plus de 50% des actions, souhaiterait acquérir environ 9% des actions de l'Etat afin de posséder 60% du capital social.

Cette formule permettrait à l'Etat, si telle est sa politique, de conserver une importante minorité de blocage sans avoir directement, comme jusqu'à présent, plus de la moitié du capital.

« L'Etat réaliserait avec la société Dassault sa meilleure opération financière, estime le rapporteur de la commission de la défense, M. Jean-Pierre Bechter, député RPR de la Corrèze, à la suite de la nomination de M. Chirac à Matignon, conseiller de Paris et adjoint au maire du treizième arrondissement, *car il avait obtenu la majorité des droits de vote grâce à ce qui peut s'analyser comme un abandon de 440 millions de francs de créances, alors qu'il a reçu à ce jour 548 millions de francs de dividendes, auxquels s'ajouteront le produit de la vente de 9% des actions et les dividendes de la participation qu'il conservera. »*

J. I.

Bourse du matin

EN HAUSSE

Accentuant la hausse de la veille (2 %), le marché parisien a encore mis 1,4 % à son actif ce mardi 22 avril, à l'issue de la séance du matin.

Parmi les titres les plus en vue, on remarque Havas, Dumez et Pernod-Ricard, avec des hausses de 4 % à 6 %, tandis que Bongrain (– 0,7 %) est la seule baisse qui mérite d'être signalée.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 22 AVRIL

Indicateur de séance (%) : + 1 42

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	444	447	447
Agence Havas	1590	1700	1690
Air Liquide (L')	790	790	791
Alsthom	485	488	488
Bancaire (Cie)	1200	1228	1224
Bongrain	2045	2030	2030
Bouygues	1200	1251	1228
B.S.N.	3820	3890	3898
Carrefour	3415	3420	3425
Chargeurs S.A.	1230	1260	1235
Club Méditerranée	555	560	570
Dumez	1325	1390	1390
ELF-Aquitaine	340	349	348
Essilor	2595	2600	2600
Lafarge-Coppée	1490	1535	1510
L. Vuitton S.A.	1227	1232	1235
Michelin	3245	3270	3270
Midi (Cie)	6220	6230	6290
Moët-Hennessy	2420	2405	2420
Navig. Mixtes	937	950	980
Oréal (L')	3769	3780	3775
Pernod-Ricard	1070	1100	1120
Peugeot S.A.	1058	1075	1078
Sanofi	730	740	740
Source Perrier	710	718	720
Télémécanique	3490	3485	3490
Thomson-C.S.F.	1310	1320	1315
Total-C.F.P.	376	381	382
T.R.T.	2550	2580	2580
Valéo	560	....	....

Selon Moscou

CINQ AVIONS AMÉRICAINS ONT ÉTÉ ABATTUS LORS DU RAID CONTRE LA LIBYE

Moscou *(AFP)*. — L'aviation américaine a perdu au moins cinq appareils, peut-être six, lors de son raid contre la Libye il y a une semaine, a affirmé, le mardi 22 avril, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères.

Les Etats-Unis s'appliquent à faire croire que leur attaque contre la Libye *« ne s'est pas traduite par des pertes sérieuses. Cela ne correspond pas à la réalité »*, a souligné le porte-parole. Il a noté que l'URSS disposait de ces informations *« par ses propres moyens et radars »* et *« de différentes sources »*.

En Inde

DES COMMUNISTES TUÉS PAR LA POLICE

Dix-neuf militants communistes pro-chinois ont été tués samedi 19 avril lors d'un affrontement avec les forces de l'ordre dans l'Etat de Bihar (est de l'Inde), a rapporté lundi l'agence PTI, citant un haut fonctionnaire. Onze personnes ont été tuées sur le coup, huit autres sont décédées des suites de leurs blessures et douze sont encore hospitalisées.

Selon les autorités, cinq cents communistes pro-chinois avaient attaqué la jeep d'un commissaire de police pour protester contre l'arrestation de quatre des leurs. — *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 22 avril 1986 a été tiré à 547 237 exemplaires

Sur le vif

Durs héritages

Il était vraiment retors, Al Capone. Un demi-siècle après sa mort, il aura encore couillonné le fisc américain. Avouez que c'est prodigieux, ces deux bouteilles vides cernées par les caméras sur un tas de gravats. Deux minables cadavres après des mois de battage publicitaire autour de l'opération coffre-fort, percé à grand tapage et à grands frais, par les producteurs hollywoodiens d'un énorme show télévisé vendu à prix d'or dans le monde entier.

Non, je ne blague pas. Certains de nos voisins ont payé des millions pour retransmettre en pleine nuit, par satellite, dans un nuage de poussière ocrée et de commentaires exaltés, l'écroulement des 3 tonnes de béton qui enfermaient, disait-on, le trésor de guerre du bootlegger.

Ça va faire un an qu'un coup de pioche donné au cours de la restauration de l'ex-Hôtel Lexington à Chicago a révélé l'existence de ce caveau secret. La campagne menée depuis dépasse tout ce qu'on peut imaginer. On allait chercher dans les hospices des bribes de souvenirs chevrotants arrachés aux anciens lieutenants d'Al Capone. On alimentait les rumeurs en laissant espérer la découverte d'un monceau d'ossements, les squelettes de ses ennemis. Tout ça pour se cogner le nez au bout de deux heures sur un autre mur, puis, l'émission tirant à sa fin, sur un troisième. Là, il a bien fallu baisser les bras. Il ne restait plus que cinq minutes d'antenne.

Moi, je trouve ça génial. Dommage que le mystère, le suspense, entourant le testament de l'adorable père Dassault — je ne le connaissais pas, mais je l'aimais bien — ne durent pas plus longtemps. On l'ouvre vendredi. Plus que deux jours et demi à se demander ce qu'il y a dedans. Remarquez, là aussi, on peut avoir des surprises. Des fois qu'on n'y trouverait qu'un flacon. Pas d'alcool. De sels.

CLAUDE SARRAUTE.

A L'INITIATIVE DE LA CGT

Blocage de camions dans des usines de RVI

Des militants CGT de Renault Véhicules industriels (RVI) ont interdit, à partir de 7 heures, ce mardi 22 avril, l'entrée des usines de la firme, à Blainville-sur-Orne (Calvados) et à Annonay (Ardèche), aux camions de fournisseurs immatriculés en France mais de marque étrangère, afin de *« convaincre les fournisseurs de s'équiper* [en] *matériel de la société »*.

Le mouvement doit aussi concerner les usines de Vénissieux et Feuillat (Rhône), Limoges (Haute-Vienne) et Bourg-en-Bresse (Ain), où des tracts ont été distribués ce mardi matin, et doit s'achever à 17 heures. Il coïncide avec la préparation du comité central d'entreprise qui doit se tenir à Lyon, les 23 et 24 avril.

Aux élections des délégués du personnel, qui viennent d'avoir lieu à Blainville, la CGT, avec 43,47 % des voix, a légèrement progressé (2,2 points) dans le premier collège (ouvriers et employés), au détriment de la CFDT, qui, avec 48,4 % des voix, perd la majorité absolue. Toutefois, dans le second collège (cadres et maîtrise), la CFDT, avec 39,8 % des voix, gagne 4,4 points au détriment de la CGC, la CGT se maintenant à 34,9 %.

● *Les armateurs du chalutier « Snekkar-Nordic » engagent une action judiciaire.* — Les armateurs du chalutier de Dieppe *Snekkar-Nordic* ont engagé une action judiciaire en référé pour que soit expliqué le début d'incendie qui s'est déclaré le 18 avril à bord du navire, interrompant sa campagne de pêche au large de l'Ecosse. Le 21 février dernier, son « navire jumeau », le *Snekkar-Artic*, coulait au large de l'Ecosse, entraînant la mort de dix-huit marins. Parmi les hypothèses de l'accident, les experts avaient parlé d'incendie du tableau électrique.

A B C D E F G